ESTIMATES

Fisheries and Oceans Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/4-2005
ISBN 0-660-62895-3

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

106-00814/

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Fisheries and Oceans Canada

Departmental Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Approved by

The Honourable Geoff Regan, P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans

Table of Contents

Section 1 — Overview **1**

A message from Canada's Minister of Fisheries and Oceans 2

Management representation statement 4

Summary information 5

Overall departmental performance 7

Operating environment and context 12

Section 2 — Analysis by Strategic Outcome **14**

Overview 15

Management and protection of fisheries resources 16

Protection of the marine and freshwater environment 22

Maritime safety 28

Maritime commerce and ocean development 35

Understanding of the oceans and aquatic resources 43

Section 3 — Supplementary Information **49**

Overview 50

Trend analysis 50

Financial tables 51

Information on other reporting requirements 60

Section 4 — Other Items of Interest **74**

Organizational information 75

DFO's people 77

Awards and recognition 78

Contacts for further information 82

Section 5 — List of Acronyms and Index **83**

List of acronyms 84

Index 85

List of Tables

Table 1: Voted and statutory items, 2004-2005 (millions of dollars) 51

Table 2: Historical comparison of actual spending by business line (millions of dollars) 52

Table 3: Resource use by business line, 2004-2005 (millions of dollars) 53

Table 4: Resource use by organization and business line, 2004-2005 (millions of dollars) 55

Table 5: Respendable and non-respendable revenue by business line, 2004-2005 (millions of dollars) 56

Table 6: Transfer payments (grants and contributions) by business line, 2004-2005 (millions of dollars) 58

Table 7: Details on 2004-2005 transfer payment programs 58

Table 8: Net cost of Department, 2004-2005 (millions of dollars) 59

Table 9: Contingent liabilities, 2004-2005 (millions of dollars) 59

Table 10: Details on project spending, 2004-2005 (millions of dollars) 59

Table 11: User fees (thousands of dollars) 62

Table 12: Major regulatory initiatives, 2004-2005 65

Table 13: Responses to parliamentary committees in 2004-2005 66

Table 14: Responses to the Auditor General in 2004-2005 67

Section 1 — Overview

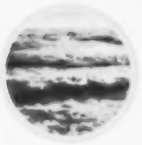

In this section:

- A message from Canada's Minister of Fisheries and Oceans
- Management representation statement
- Summary information
- Overall departmental performance
- Operating environment and context

A message from Canada's Minister of Fisheries and Oceans

As Canada's Minister of Fisheries and Oceans, it gives me great pleasure to present Fisheries and Oceans Canada's *Departmental Performance Report* for 2004–2005.

The Department of Fisheries and Oceans (DFO) provides a range of programs and services throughout the country. This includes managing our fisheries in a sustainable manner, providing maritime safety and security services, and conserving and protecting fish habitat. We also take the steps necessary to keep our harbours safe and accessible, and we carry out research and related activities that are vital to the sustainable management of Canada's oceans and aquatic resources.

Over the past year, we have continued to provide these programs and services, while finding new and better ways to make them more effective, and more in line with Canadians' needs.

In 2004-2005, we launched the first phase of Canada's Oceans Action Plan. The Oceans Action Plan is a government-wide blueprint to maximize the many opportunities our oceans offer, while increasing our efforts to manage them sustainably, in partnership with Canadians. As part of this initiative, I announced that Canada is creating a network of Marine Protected Areas to protect our most fragile marine ecosystems. This network, along with the Plan's many other initiatives, proves that we can strike a balance between the great opportunities our oceans hold and our responsibility to protect them.

We also continued our work to develop a competitive and sustainable aquaculture industry. Through the National Aquatic Animal Health Program and our work with the provinces and territories to develop an Aquaculture Framework Agreement, we are well on our way to building an aquaculture industry of which all Canadians can be proud.

In the past year, we continued our efforts to modernize the Habitat Management Program to make it more effective, efficient and relevant to Canadians. This involved developing a risk management framework that focuses our efforts on regulating activities with the greatest impact on fish and fish habitat. These and other initiatives involving our key stakeholders will help us make decisions in a more transparent, predictable and timely manner and better conserve and protect fish habitat.

We moved forward on the renewal of our Science Program, seeking to improve the alignment of our science work with the strategic directions of the Department, the federal government and the priorities of Canadians. As part of this renewal, the ecosystem approach to the management of our fisheries is supported by multi-species assessments and more collaborative efforts with resource users, including commercial, Aboriginal, inland and recreational fishers, to assess the status of individual fish stocks. This and other renewal initiatives will ensure resources are focused on the science needed for the Oceans Action Plan and other key priorities. DFO scientists continue to work with industry to build its capacity to take on more monitoring and assessment capabilities.

Regarding fisheries management, we released a new policy framework for the management of the Atlantic fisheries, developed a blueprint to reform Pacific fisheries and engaged in an initiative called Fisheries Management Renewal. Our goal is to build strong, sustainable fisheries — on both coasts, for non-Aboriginal and Aboriginal fishers alike — while bringing a renewed sense of stability and predictability to the industry, and working with all stakeholders through co-management strategies to achieve these goals.

While we can do much within the current regime, legislative change — changes to the *Fisheries Act*, for instance — would provide important tools to assist us. I am committed to modernizing this 137-year old piece of legislation. I look forward to working with all Canadians to build an effective and modern fisheries management regime.

In the past year, we also made a number of changes within the Department that will help us improve service delivery and achieve our corporate vision and mandate.

For example, on April 1, 2005, the Canadian Coast Guard (CCG) became a Special Operating Agency within the Department. This change will allow CCG to focus on providing essential services to mariners in Canadian waters. With its new status, CCG received increased management flexibility in different areas, including contracting for oil-spill clean-ups and respending revenues related to oil spills.

In February 2005, we released our renewed Strategic Plan, *Our Waters, Our Future*. The Plan provides broad direction on how DFO will move forward in the next five years. It also articulates a renewed departmental vision, confirms a revised mission based on three new strategic outcomes (healthy and productive aquatic ecosystems, sustainable fisheries and aquaculture, and safe and accessible waterways) and provides a framework of corporate objectives and strategic priorities.

The Department continues to work toward modernizing the delivery of its core programs to balance commitments with available resources. This will involve many challenges as the Department realigns its activities and implements Expenditure Review Committee initiatives, many of which have added to the pressures on our human and financial resources. Funding received in 2005-2006 will help the Department move forward and assist in addressing funding pressures.

Through this work, and our ongoing commitment to matching our resources to the needs of Canadians, my department will continue working with Canadians to strengthen our fisheries and oceans, and ensure that these precious resources continue making an important contribution to Canadian life.

The Honourable Geoff Regan, P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans

Management representation statement

I submit, for tabling in Parliament, the *2004-2005 Departmental Performance Report* (DPR) for Fisheries and Oceans Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements.
- It uses an approved Business Lines structure.
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information.
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it.
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

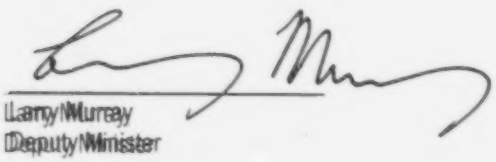

Larry Murray
Deputy Minister

Summary information

Mandate

On behalf of the Government of Canada, DFO is responsible for developing and implementing policies and programs in support of Canada's scientific, ecological, social and economic interests in oceans and fresh waters.

The Department's guiding legislation includes the *Oceans Act* and the *Fisheries Act*. The Department is also one of the three departments responsible for the *Species at Risk Act*.

Vision

Excellence in service to Canadians
to ensure the sustainable development
and safe use of Canadian waters.

In pursuit of the above mandate, DFO is committed to five strategic outcomes — the long-term and enduring benefits that Canadians derive from the Department's vision and efforts. The following table sets out these five strategic outcomes.

Strategic Outcome	Description
Management and protection of fisheries resources	The goal is to conserve Canada's fisheries resources to ensure that they are used sustainably in a self-reliant fishery. In pursuit of this goal, the important contributions of the provinces and territories must be recognized. The Department must also manage fisheries resources in a manner consistent with the constitutional protection provided to Aboriginal and treaty rights. As well, it is essential that effective international arrangements be in place that will prevent foreign overfishing and safeguard resources under international treaties.
Protection of the marine and freshwater environment	DFO's goal is to protect marine and freshwater environments and ecosystems and, thus, to support fisheries, ecotourism, recreational boating and other sustainable uses. To achieve this goal, the Department must take a proactive, coherent, results-oriented approach that includes working with clients, partners and other levels of government to manage and protect freshwater fish habitat and marine and estuarine ecosystems, and to reduce the effects of pollution on marine ecosystems.
Maritime safety	The Department's goal is to continually improve safety in Canada's waterways by reducing the number and severity of collisions and groundings, helping people in distress and in danger, preventing loss of life and damage to property and ensuring that active fishing harbours are safe and accessible.

Strategic Outcome	Description
Maritime commerce and ocean development	The Department's goal is to provide policies, a regulatory framework and operational services and infrastructure in support of commercially sustainable maritime industries. DFO also provides International Trade Canada with scientific and technical support for its efforts to liberalize trade in the fisheries and oceans sector.
Understanding of the oceans and aquatic resources	The goal is to improve, apply and communicate to all Canadians knowledge about Canada's oceans and marine and freshwater fisheries resources. This knowledge will support the activities of clients, partners and the Department's operational branches.

Financial and human resources for 2004-2005

Total financial resources for the Department, 2004-2005 (millions of dollars)

Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending
1,468.0	1,558.0	1,472.6

Actual expenditures, 2004-2005

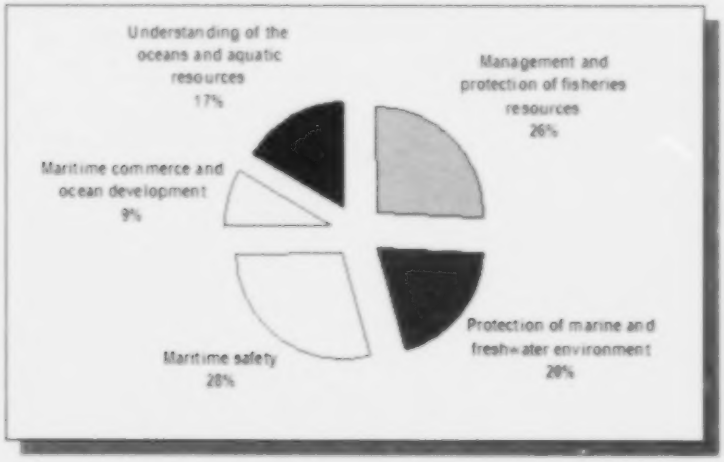

Total human resources for the Department, 2004-2005 (number of full-time equivalents)

Planned	Actual	Difference
10,360	9,900	460

In 2004-2005, DFO initiated several strategies to improve its fiscal situation. From a human resource perspective, the strategies employed included implementation of staffing restraint and a continued restriction on student/casual/term hiring. The Department effectively met its planned utilization and, in fact, was in an underutilization position as a result of late in-year increases to the full-time equivalent

cap to support emerging priorities and other funding approved by Treasury Board. This underutilization is not expected to occur in 2005-2006, as integrated business and human resource planning has improved the information flow to departmental managers.

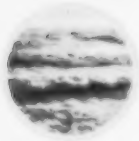

Overall departmental performance

In its *2004-2005 Report on Plans and Priorities*, DFO identified two to four strategic priorities for each strategic outcome. The table below sets out the priorities associated with each strategic outcome and summarizes the status of each. These strategic outcomes and priorities are discussed in more detail in Section 2.

Summary of performance by strategic outcome, priorities and commitments, 2004-2005 (millions of dollars)

2004-2005 Priorities/ Commitments	Type[1]	Estimated	Results Achieved
Strategic Outcome: Management and protection of fisheries resources (see page 16)			
Ensure that governance frameworks reflect the requirements of today's fisheries	Ongoing	140	Stabilized sharing arrangements in 88 of 98 commercial Atlantic fisheries for a period of up to five years. Released the Wild Salmon Policy for final consultation before implementation. Released a blueprint for long-term reform of Pacific salmon fisheries and a plan of action for transitional short-term pilot projects. Issued *Species at Risk Act* (SARA) permits to allow activities affecting several listed species.
Strengthen relationship with Aboriginal peoples	Ongoing	125	Entered into Economic Fisheries Arrangements with the First Nations affected by the *Kapp* decision. Engaged most Atlantic Aboriginal groups in both the At-Sea Monitoring Initiative and the Fisheries Operations Management Initiative. Signed 16 Aboriginal Aquatic Resources and Ocean Management agreements to build capacity within Aboriginal groups and to co-manage watersheds and ecosystems.
Advance conservation through international activities	Ongoing	20	Enhanced Canada's enforcement and surveillance program in the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) Regulatory Area to stop illegal overfishing. Established an Advisory Panel on the Sustainable Management of Straddling Fish Stocks in the Northwest Atlantic to provide advice to Ministers on how to reduce overfishing and avoid ecological destruction of straddling stocks in the NAFO Regulatory Area and achieve sustainable use of the oceans. The Minister became a member and contributed to operations of the High Seas Task Force, an international Ministerial Roundtable whose members are committed to reducing Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing internationally. Completed the National Plan of Action on IUU fishing, which was tabled at the 26th session of the Food and Agriculture Organization (FAO) Committee on Fisheries in March 2005. Canada is only the sixth country to do this.

[1] Priority is new, ongoing or previous. *Previous* means the priority was reported in a prior Report on Plans and Priorities or *Departmental Performance Report*.

2004-2005 Priorities/ Commitments	Type[1]	Estimated Expenditure	Results Achieved
Modernize operations through the Fisheries Management Renewal Initiative	Ongoing	5	Initiated examination of *Fisheries Act* to clarify Conservation Frameworks, formalize sharing arrangements and establish a sanctioning regime. Implemented the on-line British Columbia tidal waters sport fishing licence system. Began implementation of the Vessel Monitoring System in the Atlantic.
Strategic Outcome: Protection of the marine and freshwater environment (see page 22)			
Enhance the conservation, restoration, and development of marine and freshwater fish habitat through consistent application of the Fish Habitat Management Program	Ongoing	50	Developed a risk management framework and pilot-tested it with the Yukon placer mining project. Completed 13 operational statements to streamline regulatory approval processes with provinces and territories. Completed a consolidated operating policy manual for Program staff. Completed a Memorandum of Understanding with Nova Scotia. Developed and pilot-tested a mandatory national training program for Habitat Management staff. Established a new model for the environmental assessment of major projects.
Conserve and sustainably develop Canada's oceans through progress on Canada's Oceans Strategy	Ongoing	135	Made progress on Integrated Management Plans for five large ocean management areas. Initiated Integrated Management Plan pilot projects with 21 Coastal Management Areas. Drafted a national technical guidance document on conducting ecosystem overviews and assessment reports. Designated the Sable Gully in the Eastern Scotian Shelf region as a Marine Protected Area. Produced a new national strategy for Marine Protected Areas. Made significant progress on the Federal Marine Protected Areas Strategy. Advanced work on 10 more proposed Marine Protected Areas.
Conserve and sustainably develop Canada's oceans through progress on international co-ordination	Ongoing	2	Developed the International Fisheries and Governance Strategy as part of the Oceans Action Plan. Contributed to the Arctic Marine Strategic Plan, which was adopted by the Arctic Council Work Group on Protection of the Arctic Marine Environment.
Act as the lead federal response agency to ensure an appropriate response to marine spills in waters under Canadian jurisdiction	Ongoing	45	Reported and responded to 1,300 marine pollution incidents.

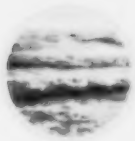

2004-2005 Priorities/ Commitments	Type[1]	Estimated Expenditure	Results Achieved
Strategic Outcome: Maritime safety (see page 28)			
Ensure safe and accessible waterways	Ongoing	230	Decreased significantly the cost of marine aids since 1996, without negatively impacting marine safety and navigation. Improved level of effectiveness of Search and Rescue incidents to 98.5%. Recorded 198 incidents of collisions, groundings and strikings, which was the lowest in 25 years. Combined ice reconnaissance flights with Transport Canada pollution surveillance flights to improve the utilization of the aircraft, reduced duplication of aerial coverage and reduced costs for Ice Information Services. Recorded modest improvements in the status of active fishing harbours.
Provide high-quality hydrographic information	Ongoing	30	Distributed 151,800 paper navigational charts, 66,900 nautical publications and 26,200 information brochures — a decrease from previous years. Directed 50% of chart production activities at high-risk areas. Completed a proposal for an adjustment to the established level of service standards.
Enhance maritime safety through ongoing modernization initiatives	Ongoing	10	Continued work on the development of an automatic identification system to improve Marine Communication and Traffic Services' vessel traffic surveillance capability.
Strategic Outcome: Maritime commerce and ocean development (see page 35)			
Facilitate commercial activity through the provision of efficient and accessible waterways	Ongoing	80	Provided icebreaking services to marine shipping, including an increase to the level of service in the Arctic and Great Lakes. Conducted an Ice Information Level of Service Review to continue to provide effective and efficient services to Canadians.
Advance Canada's international trade agenda	Ongoing	1	Collaborated with Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Food Inspection Agency, Health Canada, provinces, territories and business leaders at the Seafood Value Chain Roundtable. Collaborated with provincial and industry officials to promote the Canadian fish and seafood industry at the 2005 International Boston Seafood Show. Participated in negotiations on fisheries subsidies disciplines at the November 2004 meeting of the World Trade Organization (WTO) Negotiating Group on Rules. Participated in a working group with International Trade Canada to ensure that agricultural trade advocates in US posts are appropriately briefed.

2004-2005 Priorities/ Commitments	Type[1]	Estimated Expenditure	Results Achieved
Manage and research the issues surrounding the development of a responsible, sustainable aquaculture industry	Ongoing	20	Continued to implement the comprehensive Aquaculture Action Plan. Held focus group evaluations in 11 centres across the country to understand Canadians' perceptions and expectations of the aquaculture industry and the government's role. Made significant progress in harmonizing the site application and review process for the environmental assessment process in most coastal provinces. Developed a national aquatic animal health program.
Develop a long-term arrangement with industry with respect to marine services fees on navigation and icebreaking services	Ongoing	1	Launched an external charging review to develop an external charging framework. Updated full costs regarding icebreaking and navigation services. Provided updated cost figures to industry. Reported all revenues associated with fees to the commercial shipping industry. Liaised with industry and other government departments on other government initiatives with a bearing on icebreaking and marine navigation fees.
Strategic Outcome: Understanding of the oceans and aquatic resources (see page 43)			
Support strategic outcomes through the provision of high-quality, timely new knowledge, products and scientific advice	Ongoing	190	Continued to undertake science in support of longstanding responsibilities while increasing the knowledge base on new and emerging issues.
Begin implementation of selected realignment initiatives identified through the assessment of the Science Program to ensure alignment of knowledge requirements with departmental and government-wide priorities	Previous	Not available*	Delayed implementation of realignment initiatives. Reassessed the Science Program against the newly established departmental strategic outcomes.

* This priority is managed within ongoing management responsibilities and commitments. Resources directed specifically to this priority cannot be identified.

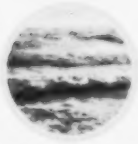

Crosswalk between strategic outcomes and business lines

Crosswalk between strategic outcomes and business lines (millions of dollars)

Business Line	Total	Departmental Strategic Outcome					Accountability	Total
		Management and protection of fisheries resources	Protection of the marine and freshwater environment	Maritime safety	Maritime commerce and ocean development	Understanding of the oceans and aquatic resources		
Marine Navigation Services								
Main Estimates	*95.0*							
Planned Spending	*87.1*							
Total Authorities	*93.9*							
Actual	**87.7**							
Marine Communications and Traffic Services								
Main Estimates	*88.4*							
Planned Spending	*92.7*							
Total Authorities	*94.0*							
Actual	**97.9**							
Icebreaking Operations								
Main Estimates	*44.2*	*13.3*	*168.3*	*245.7*	*79.8*	*5.0*	Commissioner, Canadian Coast Guard	*512.1*
Planned Spending	*44.2*	*13.3*	*161.2*	*233.2*	*72.4*	*5.0*		*485.1*
Total Authorities	*45.6*	*14.2*	*171.0*	*249.2*	*82.9*	*5.3*		*522.6*
Actual	**48.4**	**13.1**	**163.9**	**239.2**	**81.8**	**4.9**		**502.9**
Rescue, Safety and Environmental Response								
Main Estimates	*118.4*							
Planned Spending	*106.5*							
Total Authorities	*112.0*							
Actual	**105.3**							
Fleet Management								
Main Estimates	*166.1*							
Planned Spending	*154.6*							
Total Authorities	*177.1*							
Actual	**163.6**							
Fisheries and Oceans Science								
Main Estimates	*167.9*					*167.9*		
Planned Spending	*168.2*					*168.2*		
Total Authorities	*177.2*					*177.2*		
Actual	**171.7**					**171.7**	ADM, Science	
Hydrography								
Main Estimates	*31.2*			*31.2*				*199.1*
Planned Spending	*31.2*			*31.2*				*199.4*
Total Authorities	*32.9*			*32.9*				*210.1*
Actual	**36.3**			**36.3**				**208.0**
Habitat Management and Environmental Science								
Main Estimates	*89.6*		*67.2*			*22.4*	ADM, Science/ ADM, Oceans	*89.6*
Planned Spending	*89.1*		*66.7*			*22.4*		*89.1*
Total Authorities	*93.2*		*69.3*			*23.9*		*93.2*
Actual	**91.6**		**69.5**			**22.1**		**91.6**
Fisheries Management								
Main Estimates	*295.8*	*295.8*					ADM, Fisheries Management	*295.8*
Planned Spending	*319.3*	*319.3*						*319.3*
Total Authorities	*348.7*	*348.7*						*348.7*
Actual	**299.4**	**299.4**						**299.4**
Harbours								
Main Estimates	*91.5*		*1.0*	*67.5*	*23.0*		ADM, Human Resources and Corporate Services	*91.5*
Planned Spending	*91.5*		*1.0*	*67.5*	*23.0*			*91.5*
Total Authorities	*93.2*		*1.0*	*69.2*	*23.0*			*93.2*
Actual	**96.6**		**1.0**	**71.4**	**24.2**			**96.6**
Policy and Internal Services							ADM, Human Resources and Corporate Services/ ADM, Policy	
Main Estimates	*282.7*	*73.5*	*56.3*	*81.9*	*24.5*	*46.5*		*282.7*
Planned Spending	*283.6*	*79.7*	*54.8*	*79.5*	*22.8*	*46.8*		*283.6*
Total Authorities	*290.2*	*83.1*	*55.2*	*80.4*	*24.2*	*47.3*		*290.2*
Actual	**274.1**	**71.5**	**53.6**	**79.3**	**24.3**	**45.4**		**274.1**
Total Main Estimates	***1,470.8***	***382.6***	***292.8***	***426.3***	***127.3***	***241.8***		
Total Planned Spending	***1,468.0***	***412.3***	***283.7***	***411.4***	***118.2***	***242.4***		
Total Authorities	***1,558.0***	***446.0***	***296.5***	***431.7***	***130.1***	***253.7***		
Total Actual	**1,472.6**	**384.0**	**288.0**	**426.2**	**130.3**	**244.1**		

Operating environment and context

The Department's operational environment is multifaceted, complex and challenging. DFO's traditional mandate is to support fisheries conservation, science, maritime safety and the protection of the marine environment. While this remains important, emerging priorities such as the Oceans Action Plan, fisheries renewal and maritime security are refocusing departmental work.

In 2004-2005, DFO continued to face challenges meeting the resource requirements of its many programs. The Department continued to experience difficulties meeting annual revenue targets, with the Icebreaking Services Fee accounting for more than half of this year's revenue shortfall. Other factors, including inflation and increasing fuel costs, have affected the Department's ability to respond to demands for service. To address these challenges, DFO put in place a number of measures aimed at reducing expenditures on non-critical activities and reallocating the savings to higher priority programs.

As part of addressing its revenue shortfall, DFO launched an External Charging Review, a department-wide evaluation of existing and potential revenue streams. The review is in the analytical phase. Table 11, in Section 3, provides the information currently available on DFO's external charging. In some areas, more work is required (e.g., costing, performance measures and performance results).

Key changes within the Department

DFO's renewed Strategic Plan, *Our Waters, Our Future*, was released in February 2005. The Strategic Plan provides a framework of corporate objectives and strategic priorities to ensure that departmental programs and policies focus on achieving the corporate vision and mandate. *Our Waters, Our Future* articulates a renewed departmental vision and confirms a revised mission based on three new strategic outcomes:

- Healthy and productive aquatic ecosystems;
- Sustainable fisheries and aquaculture; and
- Safe and accessible waterways.

Reporting against these new strategic outcomes will start with the 2005-2006 *Departmental Performance Report*.

The new Strategic Plan also provides broad direction on how DFO will move forward in the next five years.

In March 2005, DFO released its 2005-2006 Sustainable Development Strategy, *Our Waters, Our Future – Striking a Better Balance*. A companion document to the renewed Strategic Plan, the Strategy provides a comprehensive action plan for DFO to continue its commitment to sustainable development. It reflects the Strategic Plan and provides additional detail on specific sustainable development initiatives to be met and implemented.

In January 2005, senior management approved DFO's Strategic Environmental Assessment Handbook. Strengthening our commitment to implementing the *Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals*, the handbook advises DFO employees on how to conduct Strategic Environmental Assessments and articulates the approved accountability structure. Training sessions have been held to increase awareness of Strategic Environmental Assessments within the Department and ensure strategic environment considerations are incorporated early in the development of policies, plans and programs.

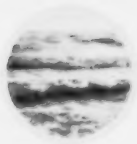

Other changes in 2004-2005 include Special Operating Agency status for Coast Guard, the introduction of an integrated planning framework designed to more effectively plan and allocate resources, and the development of a Program Activity Architecture to better describe and manage resources. In addition, the concepts and principles of Modern Comptrollership were incorporated into the government's Management Accountability Framework. The Management Accountability Framework captures the components of sound management. The Department's Strategic Plan took this framework into account when identifying management priorities.

Alignment with Government of Canada outcomes

In 2004, DFO contributed to three themes and seven Government of Canada outcomes, as presented in *Canada's Performance 2005*.

DFO is a key player in the Sustainable Economy theme, contributing to three of the five Government of Canada outcomes: Sustainable Economic Growth, A Clean and Healthy Environment and An Innovative and Knowledge-Based Economy. DFO also contributes to the themes of Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World. Regarding the theme of Canada's Social Foundations, DFO contributes to two outcomes: Healthy Canadians with Access to Quality Health Care and Safe and Secure Communities. Under the theme of Canada's Place in the World, DFO contributes to two other outcomes: A Prosperous Global Economy that Benefits Canadians and the World and A Strong and Mutually Beneficial North American Partnership.

In addition, DFO supports three of the seven outcomes that focus on Aboriginal issues: Economic Opportunity, Lands and Resources and Governance and Relationships.

Section 2 — Analysis by Strategic Outcome

In this section:

- Overview
- Management and protection of fisheries resources
- Protection of the marine and freshwater environment
- Maritime safety
- Maritime commerce and ocean development
- Understanding of the oceans and aquatic resources

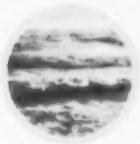

Overview

This section covers each of DFO's five strategic outcomes in considerable detail. For each strategic outcome, there is information on the following:

Results chain

The results chain describes the Department's long-term results and shows how DFO expects to make a difference. The results chain links what the Department delivers to its long-term result.

What's involved?

This section provides an overview of the work carried out in support of each strategic outcome.

What did DFO spend?

The resources identified with individual strategic outcomes are estimates. Financial reporting in the Department occurs along business lines, and each business line is associated with at least two strategic outcomes. As a result, it is not possible to obtain a precise costing of individual strategic outcomes. Detailed information on the resources associated with each business line is presented in Section 3, Table 3.

Who was involved?

This section recognizes those that contribute to the achievement of the strategic outcome.

What was accomplished?

This section reports on the progress achieved on the commitments made in the *Report on Plans and Priorities*. Whenever possible, the outcomes achieved are discussed in terms of performance measures and indicators.

Management and protection of fisheries resources

Results chain

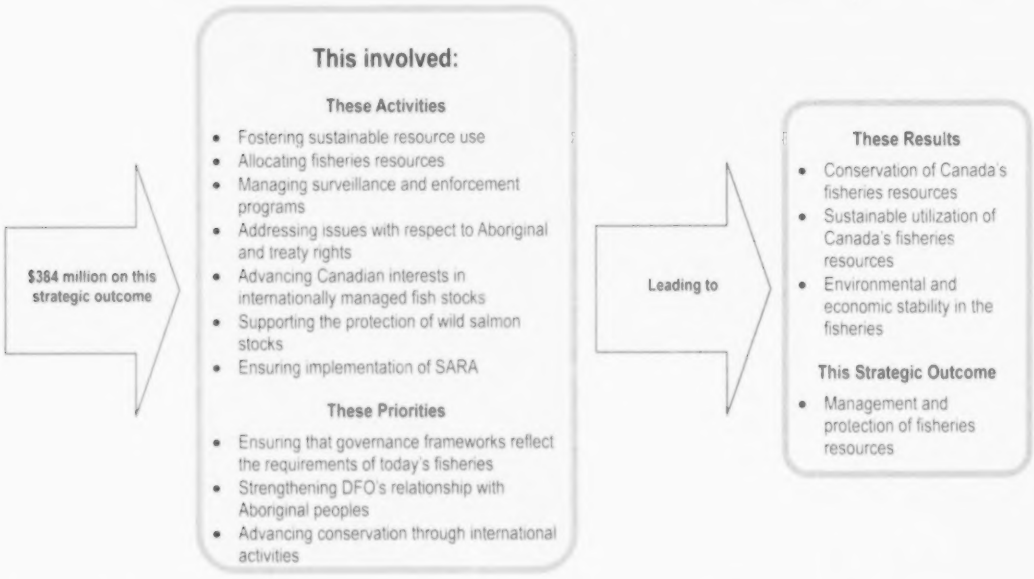

What's involved?

Day-to-day operations and activities account for the majority of the Department's resources used to support the management and protection of fisheries resources. To support this strategic outcome, DFO:

- Fosters the protection, conservation and sustainable use of fisheries resources;
- Provides for the fair allocation and distribution of fisheries resources among appropriate users;
- Manages surveillance and enforcement programs in support of the *Fisheries Act* and the *Coastal Fisheries Protection Act*;
- Takes Aboriginal and treaty rights issues into account in the formulation and implementation of fisheries management policies, plans and programs;
- Conducts international negotiations to advance conservation of and assert Canadian interests in internationally managed fish stocks;
- Supports the protection of wild salmon stocks in the Pacific and the enhancement of biodiversity, consistent with current conservation policies; and
- Ensures implementation of the *Species at Risk Act* and that its requirements are reflected in the Department's management plans.

What did DFO spend?

Approximately 26% of the Department's total expenditures for 2004-2005 — or $384 million — was used to manage and protect fisheries resources.

Who was involved?

DFO works with many others, including the following, to manage and protect fisheries resources:

- Other federal government departments and agencies;
- Provinces and territories;
- Aboriginal groups;
- Commercial fishing sector;
- Recreational fishing sector;
- Aquaculturists; and
- International fisheries organizations.

What was accomplished?

During the current reporting period, DFO continued to provide the above services, while moving forward on the implementation of a strategic renewal agenda on conservation, stewardship and compliance whose outcomes over the long term are expected to include fundamental changes to departmental relationships with client groups as well as institutional reforms.

Conservation and sustainable use of the resource require an understanding of the contribution that the use — and the management measures that guide the use — makes to the economic and social fabric of Canada.

DFO continued to ensure that its governance frameworks reflect the requirements of today's fisheries

Atlantic Fisheries Policy Review

Building on the March 2004 announcement in which access and allocation components of most Atlantic management plans were stabilized for one year, on March 10, 2005, the Minister announced his decision to stabilize existing sharing arrangements in 88 of 98 commercial Atlantic fisheries for a period of up to five years where shares are stable. This allows resource users to plan their business operations with even greater stability and certainty. The Department will continue to move forward to resolve outstanding issues and stabilize arrangements for the longer term in those remaining 10 fisheries. This action is the next natural step since the March 2004 release of the Atlantic Fisheries Policy Framework committed to moving toward a more stable and durable access and allocation process.

This stabilization of sharing arrangements is subject to a number of considerations, including conservation and the need to be consistent with the constitutional protection provided to Aboriginal and treaty rights, as well as current and future agreements with Aboriginal groups.

Pacific New Directions — Wild Salmon Policy

Managing Pacific salmon requires tough choices that consider all interests and consequences. Resolving these issues cannot be accomplished by governments and scientists alone — decisions must be informed by scientific advice and reflect public values. The DFO Wild Salmon Policy proposes to maintain the genetic diversity of wild salmon by identifying and protecting individual, identifiable stocks as conservation units. A conservation unit is a group of wild salmon that, if lost, could not be replaced through natural processes within a reasonable timeframe. The status of conservation units, their habitat and the ecosystems will be monitored and assessed. Indicators of ecosystem health will also be developed. This policy explicitly draws on the principles of Objective-based Fisheries Management in setting monitoring and performance criteria for the biological, economic and social aspects of salmon fisheries.

In December 2004, the Minister announced the release of the Wild Salmon Policy for the final consultation phase before implementation.

Pacific New Directions — Response to the reports of the Joint Task Group and First Nations Panel on post-treaty fisheries in the Pacific Region

In the spring of 2004, the Minister of Fisheries and Oceans received two reports pertaining to approaches to moving forward with Pacific fisheries reform, with a particular emphasis on Pacific salmon fisheries. Following receipt of the reports, the Department initiated extensive discussions with commercial, recreational and Aboriginal fishery participants in an effort to find common ground for moving forward for the 2005 fishing season. The Department released its response in the form of a blueprint for long-term reform and a plan of action for transitional short-term pilot projects in April 2005.

Species at Risk Act

http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/aboutAct/aboutAct_e.asp

For the 2004-2005 fishery, *Species at Risk Act* (SARA) permits were issued to allow activities affecting several listed species: turtles (75 permits) and northern and spotted wolfish (9,600 permits). Those applying for such permits must satisfy specific conditions regarding the impact of their activities on the listed species. In 2004, no challenges were received from the public with respect to these permits.

Extensive consultations were held regarding species currently in the listing process, the results of which are expected late in 2005. Work continued on the development of SARA-compliant management measures to be included as part of integrated fisheries management plans for any fishery that could potentially be listed under SARA or could affect a listed species.

DFO continued to strengthen its relationships with Aboriginal peoples

The Department is continuing to take steps to engage Aboriginal peoples in the fisheries management process. Assisting Aboriginal peoples to obtain the capacity to participate more effectively in the multi-stakeholder processes used for aquatic resources and oceans management will help to avoid separate management solitudes. Building their capacity to take advantage of opportunities to participate in commercial fisheries and aquaculture development will contribute to the broader government agenda of improving the overall socio-economic conditions of Aboriginal groups.

As part of the Aboriginal Fisheries Strategy in 2004-2005, DFO entered into Economic Fisheries Arrangements with First Nations affected by the *Kapp* decision as an interim response to that decision. The long-term response to *Kapp* will be addressed within the context of a broader reform of the Pacific fishery by 2006. The British Columbia Supreme Court held that Pilot Sales fisheries under the Strategy were not discriminatory under Section 15 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The accused has appealed the decision.

Improving fishing skills and management of fisheries operations are key to the safe and successful operation of commercial fishing by First Nations provided with commercial fisheries access following the *Marshall* decision. To this end, DFO provided support to Aboriginal groups through the At-Sea Mentoring Initiative and the Fisheries Operations Management Initiative. The At-Sea Monitoring Initiative supported mentoring activities to enable fishing vessel captains and crewmembers to master fishing skills, including vessel maintenance, and helped First Nations exploit their fishing licences more fully. The Fisheries Operations Management Initiative helped First Nations affected by the *Marshall* decision further develop their skills in managing fisheries operations. Most First Nations affected by the *Marshall* decision were engaged in both types of programming in 2004-2005.

Following the release of the Canada and British Columbia Joint Task Group report on Post-Treaty Fisheries in May 2004, and the First Nations Panel response, interim measures were announced for the

2004-2005 season by the Minister, including limited Economic Opportunities Arrangements with some Aboriginal groups. The long-term response to the Joint Task Group/First Nations Panel reports will be addressed within the context of a broader reform of the Pacific fishery by 2006.

Under the Aboriginal Aquatic Resource and Oceans Management (AAROM) Program, new programming was initiated with several Aboriginal groups in 2004-2005. Different approaches were adopted for each. The AAROM Program, set out as a proposal-driven process, resulted in the signing of 16 AAROM agreements — 12 under the Capacity Building component and 4 under Collaborative Management, for a total of $1.36 million. Under AAROM, the Capacity Building component allows Aboriginal groups in a geographic area to explore areas where they might work together on issues of common concern and to consider different models by which they could accomplish work together in some form of aggregate organization. Collaborative Management is when groups have made the transition to full operationalization of a defined co-management relationship among the participating Aboriginal member communities, working together at a broad watershed or ecosystem level, between the Aboriginal group and DFO and others as appropriate.

The Aboriginal Inland Habitat Program (AIHP) provides funding for Aboriginal organizations to develop their capacity to carry out activities for the conservation, protection and enhancement of fish habitat in Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario and Québec.

DFO implemented the habitat component of the AAROM Program and AIHP, including partial implementation of a new management model for AIHP.

DFO signed an AIHP Contribution Agreement with the Assembly of First Nations (AFN) in 2004-2005 to lead a consultation process seeking advice from inland Aboriginal groups on new directions and program criteria. In February and March, the AFN carried out consultations with Aboriginal groups at provincial workshops in Edmonton, Prince Albert, Winnipeg, Thunder Bay, Toronto and Montreal. Participants at several of the workshops encouraged the Department to work with Aboriginal organizations to develop a coordinated approach to program delivery at the provincial level.

DFO continued to advance conservation through its international activities

International conservation

In 2004-2005, DFO significantly advanced efforts to combat foreign overfishing. On May 6, 2004, the Government took immediate and decisive action in response to illegal fishing by foreign fleets on the Nose and Tail of the Grand Banks by committing an additional $15 million in 2004-2005 to further enhance Canada's enforcement and surveillance program in the NAFO Regulatory Area to stop illegal overfishing and to finance Canada's strategic agenda for changes to international fisheries governance. Based on an analysis of activity in 2003, foreign fishing fleets illegally took about 15,000 tonnes of fish protected by moratoria, including cod and American plaice. Foreign vessels also fished more than 7,000 tonnes of Greenland halibut (turbot) and yellowtail flounder in excess of their legal quotas.

With this additional investment, the Canadian enforcement presence in the NAFO Regulatory Area increased by 65%, at-sea inspections increased by 50% and the number of violations detected decreased by 45% in 2004 compared to 2003. There was also a reduction in fishing effort in the NAFO Regulatory Area, including a 25% reduction in European Union effort. This enhanced enforcement contributed to a 50% reduction in the catch of moratoria species in 2004 compared to 2003. Nevertheless, while enhanced enforcement efforts have secured compliance with respect to moratoria species, a continued presence is required to maintain these gains and address other, ongoing enforcement issues.

In October, the Minister agreed to participate in a task force of international fisheries ministers to expose and combat the global problem of IUU fishing on the high seas — the area of the ocean that is not under the exclusive control of sovereign states. The FAO of the United Nations estimates that about 30% of the world's total fishing catch is taken from IUU fishing activities. In March 2005, the task force Ministers met and members agreed to pursue six priority action areas over the coming year, including sharing intelligence and better coordination of monitoring, control and surveillance, developing a global register of high seas fishing vessels, strengthening in-port measures and control over nationals.

An Advisory Panel on the Sustainable Management of Straddling Fish Stocks in the Northwest Atlantic was established to provide advice to Ministers on how to reduce overfishing and avoid ecological destruction of straddling stocks in the NAFO Regulatory Area and achieve sustainable use of the oceans.

In March 2005, Canadian officials also tabled Canada's *National Plan of Action to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing*, which outlines ongoing programs and initiatives, as well as existing policies and legislation which tackle IUU fishing. Canada was only the sixth country to table a National Plan of Action.

These initiatives culminated in the international conference, *Governance of High Seas Fisheries and the United Nations Fish Agreement — Moving from Words to Action*, in St. John's, Newfoundland and Labrador, in May 2005. Ministers and senior officials from at least 48 fishing nations will focus on areas where there may be gaps and impediments to implementing existing commitments and how to effect meaningful change in managing fish stocks on the high seas.

DFO continued to modernize operations through the Fisheries Management Renewal Initiative

Fisheries Management Renewal (FMR) is a plan of action to modernize fisheries management to ensure strong, sustainable fisheries for years to come. FMR is about changing the relationship between DFO and stakeholders, especially commercial fishers, recognizing that those affected by resource management decisions need to have a role in decision making. It builds on and formalizes existing initiatives that provide resource users with a greater voice in decision making by advancing shared stewardship — shared responsibility, decision making and accountability — with resource users. It implements the directions that were developed in recent policy work that was completed through major engagement exercises such as Pacific New Directions and the Atlantic Fisheries Policy Review.

There are four main elements to Fisheries Management Renewal:

- Ensuring conservation and sustainable use of the resource;
- Ensuring stable access and allocation and predictable, transparent decision-making processes;
- Promoting shared stewardship in fisheries management; and
- Developing a modernized compliance regime that supports the new approach.

Much can be achieved within the current legislative framework, but the 137-year old *Fisheries Act* is not conducive to a modernized system. In 2004, DFO initiated an examination of legislative options to clarify conservation frameworks, formalize sharing arrangements and establish a sanctioning regime.

Enhanced service delivery to Canadians

As of June 8, 2004, Canadians can obtain a British Columbia tidal waters sport fishing licence through a secure Web site. The on-line service is being rolled out in stages, with stage two in 2005 affording the same service option to non-Canadian residents.

As part of a multi-year national implementation, the Vessel Monitoring System has been deployed across most of the major fishing fleets in Newfoundland and Labrador, with a total of 1,700 units reporting. The system is one of a number of complementary strategies designed to enhance DFO's risk-based decision making in support of its compliance strategy. It will be introduced in other DFO regions on an incremental basis over the next several years.

Protection of the marine and freshwater environment

Results chain

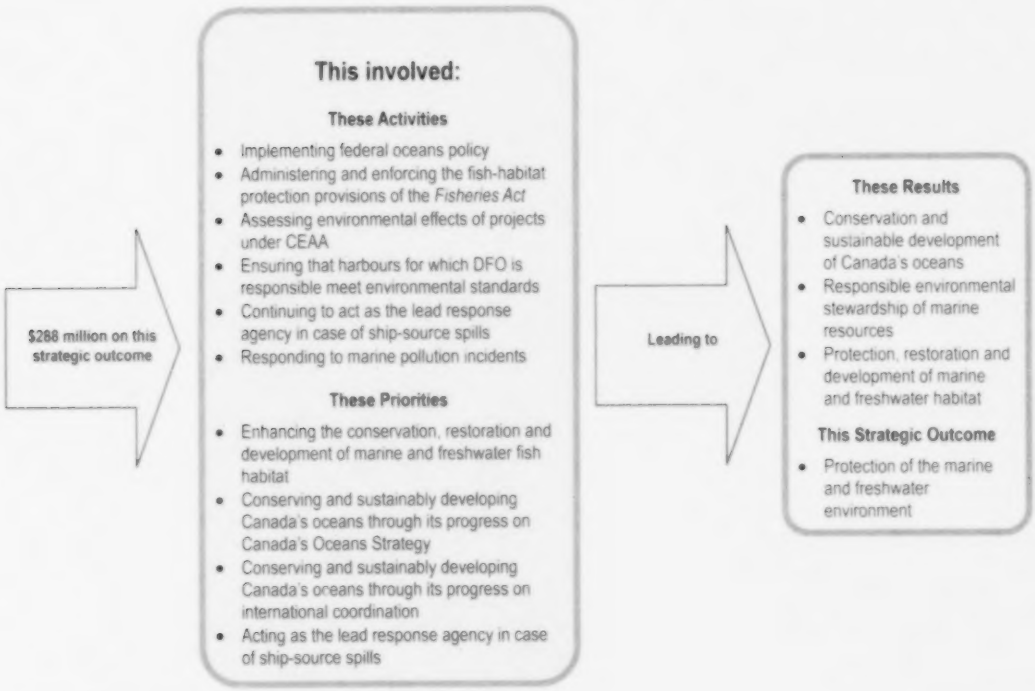

What's involved?

To achieve protection of the marine and freshwater environment, DFO undertakes the following key activities:

- Implementing federal oceans policy;
- Administering and enforcing the fish habitat protection provisions of the *Fisheries Act*;
- Assessing the environmental effects of projects under the *Canadian Environmental Assessment Act*;
- Ensuring that harbours for which DFO is responsible meet environmental standards;
- Continuing to act as the lead response agency in case of ship-source spills; and
- Ensuring an appropriate response to all marine pollution incidents in Canadian waters.

What did DFO spend?

Approximately 20% of the Department's total expenditures for 2004-2005 — or $288 million — was used to protect the marine and freshwater environment.

Who was involved?

DFO works with many others, including the following, to protect the marine and freshwater environment:

- Affected Aboriginal organizations;
- Boating associations;
- Canadian Marine Advisory Council;
- Coast Guard Auxiliaries;
- Canadian coastal communities;
- Cottage associations;
- First Nations;
- Harbour Authorities;
- Industry associations;
- Marine users;
- Maritime industry;
- Minister's Advisory Council on Oceans;
- Other federal government departments and agencies, including Environment Canada, Natural Resources Canada, Parks Canada, Transport Canada, National Defence, Foreign Affairs Canada and International Trade Canada;
- Provinces, territories and municipalities;
- Schools; and
- Tourism operators.

What was accomplished?

DFO continued to enhance the conservation, restoration and development of marine and freshwater fish habitat in the context of sustainable development

DFO's Habitat Management Program is a federal regulatory program with a mandate to conserve and protect fish habitat. Program responsibilities are carried out under the *Fisheries Act*, the *Canadian Environmental Assessment Act* and the *Species at Risk Act*.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/habitat/index_e.asp

The Department recently initiated extensive reform of the Habitat Management Program. In 2004-2005, these efforts continued with the implementation of the Environmental Process Modernization Plan (EPMP). EPMP contributes to the Government of Canada's Smart Regulation initiative by providing decisions in a timely, efficient and effective manner that supports sustainable development.

http://www.smartregulation.gc.ca

In 2004-2005, the main focus of EPMP was on these six elements:

- Developing and implementing a science-based Risk Management Framework. This framework ensures that resources and efforts can be re-allocated from reviewing routine, low-risk activities, to reviewing projects that pose the greatest risk to fish habitat. In 2004-2005, several pilots of the framework were carried out, including one in the Yukon placer mining industry.
- Streamlining regulatory practices. The goal is to eliminate repetitive, time-consuming reviews of low-risk activities so that resources can be re-allocated, for instance to higher risk and less routine activities. In 2004-2005, operational statements were developed for a majority of the low-risk activities reviewed each year; these statements identify the measures needed to prevent such activities from harming fish habitat. Steps were also taken to support a one-window provincial/territorial delivery system for these statements.
- Improving program coherence and the predictability of decision making. In 2004-2005, policy manuals were developed for practitioners in the field, a mandatory training program was developed for program staff, internal governance and communications tools were improved and progress was made in the development of improved performance and evaluation measures.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/habitat/partners-partenaires/index_e.asp

- Collaborating on common issues and priorities. This involves a renewed emphasis on partnering with provinces, industry, Aboriginal groups, non-government organizations and municipalities. In 2004-2005, DFO completed a Memorandum of Understanding with Nova Scotia and conducted negotiations on such memoranda with Newfoundland and Labrador, New Brunswick, Ontario, Saskatchewan and Yukon. DFO also signed an agreement with the National Resource Industry Association, which represents seven major national resource industry associations.
- Developing and implementing a new model for the environmental assessment of complex, multi-jurisdictional projects with nationally significant socioeconomic implications. This new approach often involves developing policies and protocols that support EPMP principles. In 2004-2005, DFO implemented such a model for the management of environmental assessments of major projects in National Headquarters and the regions. As part of this implementation, the Department implemented a policy on early triggering of the *Canadian Environmental Assessment Act* to improve the likelihood of harmonization with other levels of government.
- Modernizing habitat compliance. This aspect of habitat management was added to the EPMP implementation process in late 2004-2005, and work on it will begin in 2005-2006.

DFO continued to conserve and sustainably develop Canada's oceans through its progress on Canada's Ocean Strategy

Integrated Management is one of the three programs under the *Oceans Act*. The goal is to encourage sustainable use of our oceans through integrated planning of key regions. This program invests resources in building capacity, that is, in bringing together ocean users and stakeholders, including provinces, territories, Aboriginal groups, industry and coastal communities, to plan activities in priority ocean areas within our waters.

Integrated Management Plans are being developed for five large ocean management areas: the Scotian Shelf, the Gulf of St. Lawrence, Placentia Bay/Grand Banks, the Beaufort Sea and the Pacific North Coast. Integrated management planning in these areas is dealing with major issues ranging from competing ocean uses — fishing, oil and gas development, and marine transportation — to marine pollution and user conflict. Plans are at various stages of development in each of the five areas. For example, a draft integrated management plan for the Eastern Scotian Shelf is complete and stakeholder consultation is under way. In the Beaufort Sea, an Integrated Management Initiative is advancing. The ecosystem overview is complete and the ecological assessment has begun, which will provide a basis for planning. DFO will continue to make progress in developing plans for all five areas.

The Oceans Action Plan is investing more resources in advancing the infrastructure and science necessary for collaborative planning. This support will enable the Department to begin to engage multiple stakeholders and manage and protect the marine environment on an ecosystem basis. Actions under the Plan serve as steps toward managing priority areas in a sustainable way that protects fragile marine ecosystems and involves multiple users.

Under the *Oceans Act*, Marine Protected Areas (MPAs) can be established to conserve and protect unique habitats, endangered or threatened marine species and their habitats, commercial and non-commercial fishery resources and their habitats, marine areas or high biodiversity or biological productivity, and other marine resources or habitat requiring special protection. In May 2004, the Sable Gully in the Eastern Scotian Shelf region became Canada's second Marine Protected Area.

http://www.mar.dfo-mpo.gc.ca/oceans/e/essim/essim-intro-e.html

DFO has produced a new national strategy for Marine Protected Areas. This strategy will facilitate the implementation of a process that will identify marine and estuarine areas in need of special protection. The development of the strategy has produced a core of government expertise and has resulted in extensive education of many coastal communities and other interested parties concerning Canada's commitment to marine conservation of vulnerable resources.

In 2004-2005, DFO continued work on advancing integrated oceans management, and has worked collaboratively with provinces and territories in coastal areas. The Department has developed working partnerships with coastal communities, provinces, Aboriginal groups (including Inuit and First Nation), industry and other interested parties. Integrated Management Plan Pilot Projects have been initiated for 21 Coastal Management Areas. For instance, the Maritime Regional office has been working closely with the province of New Brunswick and various stakeholders to develop a Marine Planning Strategy for Southwest New Brunswick. In the Bras d'Or Lakes region, DFO has worked with stakeholders to establish the Collaborative Environmental Planning Initiative and is working with an Aboriginal organization to establish a multi-year ocean management agreement. These pilots provide a practical start to taking complementary action for the benefit of coastal communities.

DFO conserved and sustainably developed Canada's oceans through its progress on international co-ordination

The Department has developed and is now implementing an International Fisheries and Governance Strategy as part of the Oceans Action Plan. This strategy proposes to address this issue through three concurrent elements:

- Improving Compliance in NAFO;
- Creating the Conditions for Change; and
- Strengthening Governance.

As part of Creating the Conditions for Change, Canada also became a member of the Ministerially-led High Seas Task Force on IUU fishing. The objective of the Task Force is to formulate a pragmatic and prioritized action plan that is both analytically sound and politically feasible and will act as a vehicle for improved decision making.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/media/backgrou/2005/hq-ac08a_e.htm

A comprehensive strategy involving eight Arctic nations and Indigenous peoples to address key pollution, biodiversity and marine use issues in the Arctic was adopted in 2005. DFO has invested resources in advancing this strategy (the Arctic Marine Strategic Plan):

- Conducting a comprehensive assessment of shipping in the Arctic at current and future levels;
- Applying an ecosystem approach to the Arctic;
- Advancing the implementation of the Regional Program of Action for the Protection of the Arctic Marine Environment from Land-based Activities; and
- Developing a communication plan to facilitate the understanding and engagement of Arctic inhabitants in the implementation of the Arctic Marine Strategic Plan.

http://www.high-seas.org/

Canada completed the *National Plan of Action to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing* in March 2005 consistent with the FAO International Plan of Action on IUU fishing. This national action plan was tabled at the 26th session of the FAO Committee on Fisheries, in March 2005, in Rome.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/media/backgrou/2005/hq-ac08b_e.htm

Through processes such as the 4th United Nations Informal Consultative Process on Oceans and the Law of the Sea, the High Seas Task Force and FAO ministerial meetings, Canada has generated strong alliances with like-minded countries. There is also a high-level commitment to better understand how to reduce and eliminate IUU fishing and improve oceans governance through international institutions and Regional Fisheries Management Organizations.

DFO continued to act as the lead federal response agency in case of ship-source spills

Being prepared for and responding to oil spills is a responsibility shared between the federal government and the private sector. Industry must take adequate action to prevent spills and have effective plans for responding to spills. For its part, government is responsible for the legislative and

regulatory framework, including the setting of standards, the monitoring of responses and the enforcing of laws and regulations.

Through the Environmental Response Program, CCG monitors and investigates all reports of marine pollution incidents and ensures an appropriate response. Where the polluter has been identified and is willing and able to respond, CCG advises the polluter of its responsibilities. Once satisfied with the polluter's intentions/plans, CCG assumes the role of Federal Monitoring Officer and monitors the polluter's response and provides advice and guidance as required. In cases where the polluter is unknown or is unwilling or unable to respond, CCG assumes overall management as On-Scene Commander and ensures an appropriate response to the incident. In 2004, CCG acted as the Federal Monitoring Officer 517 times (406 in 2003) and as an On-Scene Commander 620 times (590 in 2003).

In 2002, Environment Canada, Transport Canada and DFO (through CCG) negotiated an enforcement annex to the Atlantic Memorandum of Understanding on illegal discharges. The goal was to reduce the incidence of oil spills through integrated investigations leading to an improved rate of conviction and higher fines against ships and crews who pollute Canada's oceans. Although most of this responsibility now rests with Environment Canada and Transport Canada, CCG provides a supporting operational role.

Other activities

Harbour environmental standards

As in previous years, DFO continued to ensure that all harbours under its jurisdiction meet environmental and health and safety standards by:

- Requiring that Harbour Authorities, who are client-run, non-profit corporations managing and operating most core fishing harbours leased from DFO, prepare and implement environmental management plans; follow all applicable federal, provincial and territorial laws, regulations and rules and municipal by-laws; and conduct all necessary environmental assessments;
- Ensuring that all harbour repairs and improvements are undertaken with due regard for the environment, including proper environmental remediation or compensation; and
- Completing all necessary environmental assessments and clean-ups before removing harbour assets from DFO's inventory.

Ensuring regulatory readiness for aquatic biotechnology

In anticipation of potential future applications to manufacture or import novel aquatic organisms, including genetically engineered aquatic organisms, DFO continued to take measures to ensure the protection and conservation of wild fish and their habitat. At this time no genetically engineered fish are permitted for commercial use or release in Canada, and no applications are pending.

The 1993 Federal Biotechnology Regulatory Framework (1993 Framework) outlines that various departments will regulate products of biotechnology within their area of expertise. Some sector-specific regulations have been developed for products of biotechnology, for example, regulations administered for plants with novel traits by the Canadian Food Inspection Agency. When no sector-specific regulations exist, the *New Substance Notification Regulations* (NSNR) under the *Canadian Environmental Protection Act, 1999* (CEPA) apply to all remaining products of biotechnology, ensuring that regulatory oversight for these products is at all times complete.

In keeping with the 1993 Framework, in 2004-2005, DFO signed a Memorandum of Understanding, agreeing to administer the NSNR on behalf of Environment Canada and Health Canada should there be any applications for aquatic organisms with novel traits. Much work has been completed to develop DFO's program capacity in this area. A process has been developed for handling notifications of aquatic

organisms with novel traits, draft guidelines have been completed for environment and human health risk assessment of aquatic organisms with novel traits, and an extensive list of proponents and researchers, both in Canada and abroad, has been completed. Through the administration of this regulatory program, DFO will be able to ensure that aquatic organisms with novel traits do not adversely impact wild fish stocks and their habitat. DFO has also undertaken work to establish the foundation for the development of regulations that would replace the NSNR for aquatic products of biotechnology.

Maritime safety

Results chain

What's involved?

DFO is responsible for safe, effective, and environmentally sound marine services that are responsive to the needs of Canadians. The Department aims to continually improve safety on Canada's waterways by preventing loss of life and injury, reducing the number and severity of collisions and groundings, and minimizing damage to, or loss of, property. To this end, it undertakes various activities, including:

- Providing distress and safety communication;
- Responding to maritime search and rescue incidents;
- Co-ordinating maritime search and rescue missions;
- Providing and maintaining aids to navigation;
- Supporting the promotion of marine and boating safety;
- Routing vessels safely and efficiently through or around hazardous ice conditions;
- Providing ice-related information to the maritime community;
- Escorting vessels through ice-covered waters;
- Regulating vessel traffic movements;
- Screening vessels entering Canadian waters;
- Ensuring that active fishing harbours are safe and accessible;
- Providing marine safety information and publications;
- Producing and distributing hydrographic charts, publications and information brochures; and
- Providing information on ocean currents, tides and storm surges.

Several factors are forcing DFO to adapt its response services to minimize the number and impact of marine incidents. A growing population of recreational boaters in Canadian waters is increasing the incidence of accidents, as is the growing tendency for inshore fishermen to operate farther offshore and in different types of fisheries. Moreover, international security has assumed greater importance since the terrorist attacks in the United States in 2001.

What did DFO spend?

Approximately 29% of the Department's total expenditures for 2004-2005 — or $426 million — was used for maritime safety.

Who was involved?

To carry out its prevention and response activities, the Department works with a variety of partners and stakeholders, including other federal government departments, provinces and territories, municipalities, the Canadian Coast Guard Auxiliary, the Canadian Marine Advisory Council, shipping federations, boating associations and the United States Coast Guard. For instance, with the assistance of Canada's Department of National Defence, DFO conducts marine search and rescue operations within areas of federal responsibility. Similarly, the Department's icebreaking program works with the Canadian Ice Service, a branch of Environment Canada's Meteorological Service of Canada, to provide ice-related information to the marine community to enhance the safety and efficiency of marine operations in ice-covered waters.

DFO also provides assistance to other federal government departments, as well as the provinces, territories and municipalities, to help with humanitarian and civil emergencies. In collaboration with Transport Canada, the Canadian Coast Guard acts as Canada's representative on international bodies that address operational and technical concerns related to maritime safety.

Several international agencies and commissions share responsibility for ensuring the adequacy of water flows and the safe navigability of channels. DFO's Waterways Management Program contributes to the management of internationally shared waterways, providing secretariat services and expert advice on usage rights to the International St. Lawrence River Board of Control and providing outflow volume directives to the Canada-Ontario St. Lawrence Outflow Control Agreement Board. The program's manager is the Canadian Chief Delegate on the International Navigation Association, and the program has an influence on national standards through active involvement with the International Association of Lighthouse Authorities, the International Association of Ports and Harbors, the International Association of Hydraulic Engineering and Research and the International Maritime Organization.

Key players in the day-to-day operation of DFO's network of commercial fishing harbours are the 562 local Harbour Authorities, which are client-run, not-for-profit corporations that operate and manage fishing harbours leased from DFO. These locally controlled organizations have become a major force in driving the economies of rural communities with benefits through local employment and identifying opportunities for economic diversification.

What was accomplished?

DFO continued to ensure safe and accessible waterways

http://www.coast-guard.gc.ca/atn-ain/modern_e.htm

Modernizing aids to navigation

Through its Marine Aids Modernization initiative, DFO has made significant progress in modernizing Canada's aids systems, both conventional and electronic, over the past few years. The initiative has sought to:

- Provide the right combination of conventional and electronic aids to navigation to meet the changing needs of the marine community;
- Take advantage of new materials and equipment to improve program reliability and reduce operating and maintenance costs; and
- Integrate the use of lighter equipment and external contractors to improve response to outages and seasonal needs, as well as to reduce costs.

The Marine Aids Modernization initiative has had no negative impact on marine safety and navigation, and the cost of providing short-range aids to navigation has decreased significantly since 1996. The implementation of national service standards, the availability of the Differential Global Positioning System and the introduction of other new technologies have resulted in a reduction of 8% of all aids to navigation in the field since 1996.

Providing marine communications and traffic services

The Canadian Coast Guard provides the initial response to ships in a distress situation, reduces the probability of ships being involved in collisions, groundings, and strikings, and is a cornerstone in the marine information collection and dissemination infrastructure. During 2004-2005, the Marine Communications and Traffic Services (MCTS) network detected a total of 6,980 incidents.

The safety of ships at sea and on inland waters is highly dependent on efficient distress response, traffic regulating, safety communications, the broadcasts of weather and navigation warnings and the alerting network.

The broad national interest is served through data provided to other government departments for better management of national programs. In addition to ensuring safe marine navigation, MCTS supports economic activities by optimizing traffic movement and facilitating industry ship/shore communications.

Improving search and rescue effectiveness

The Search and Rescue (SAR) Effectiveness Index expresses the number of lives saved as a percentage of the number of lives at risk or in distress situations. The objective of the SAR Program is to save 100% of lives at risk. In 2004, all regions exceeded 96% SAR effectiveness (in 2003, regions exceeded 95%). Coast Guard's highest stated level of service requires 90% SAR effectiveness.

Despite increases in commercial and recreational traffic, and the variability in the number of people at risk from year to year, the effectiveness of SAR service has remained very consistent. Over the past seven years, the SAR Program has achieved the highest levels of SAR effectiveness ever recorded. The year 2004 ranks as the best year on record, with a 98.5% level of effectiveness.

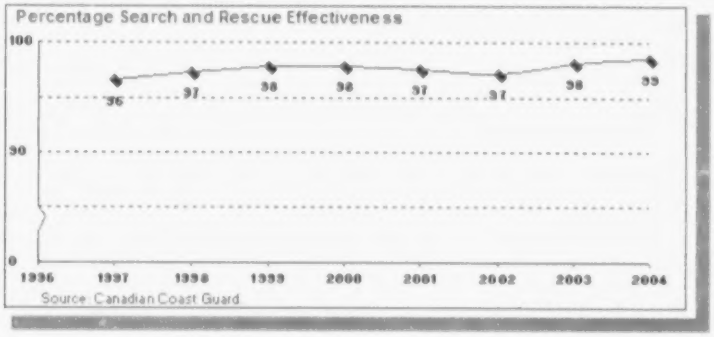

DFO developed a Marine Activity Risk Information System with the assistance of Dalhousie University. The purpose of this system is to determine risk on the basis of historic trends in shipping and commercial fishing. Originally intended for use by the SAR Program, the system is now being enhanced to support other programs such as Security and Environmental Response.

Reducing ice damage

As illustrated in the figure below, the number of vessels damaged by ice has been declining since 1992. Indeed, the risk of damage to ships in transit through ice-covered waters is much lower now than it was 15 years ago despite the high variability in ice conditions and the growing volume of marine winter traffic. However, severe ice and weather conditions on the East Coast in the past two years, coupled with higher than usual seal hunting activity in ice-covered water, resulted in a rise in damage to small fishing vessels in 2004 (and in 2003).

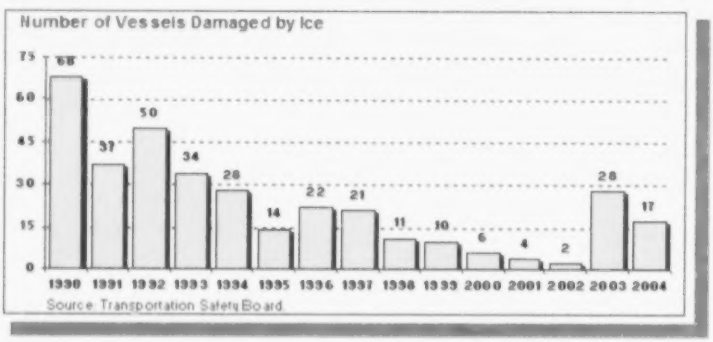

Managing waterways

CCG's Waterways Management Program contributed to the management of national and Canada/U.S-shared waterways by providing safety guidelines for the provision and operation of channels and client requests, disseminating information on channel conditions, and providing expert advice on navigation requirements in the international control of water levels and flows in the St. Lawrence River. Through participation on the International Navigation Association in association with the International Association of Ports and Harbours, the Program helps ensure that Canada's navigation channels meet minimum international standards.

http://www.ccg-gcc.gc.ca/mns-snm/pubs/waterguide1201/index_e.htm

Reducing collisions, groundings and strikings

While collisions, groundings and strikings are the most frequent type of marine incident in Canada, their numbers have been steadily decreasing. The 198 incidents recorded in 2004 were the lowest in 25 years, owing largely to improved vessel traffic management, the provision of a variety of safety information to navigators and advances in communication and navigation technologies.

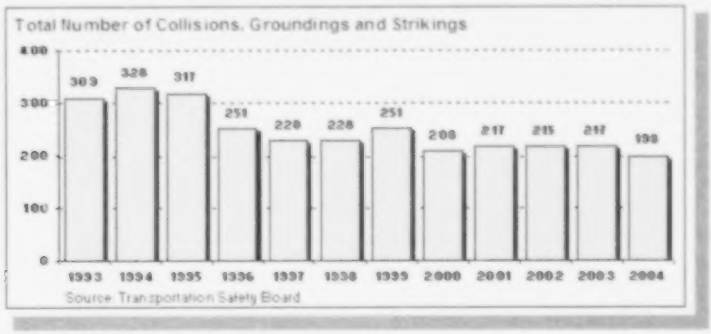

Did you know?

SCH provides an operable system of harbours throughout Canada (1,008 fishing harbours, 232 recreational harbours and almost 6,000 structures valued at approximately $21 billion).

SCH harbours are often the only federal presence in small coastal communities.

Harbours provide shelter to mariners in distress.

SCH does yearly inspections and emergency site visits to address unsafe situations and damage from storms.

Over 90% of the Small Craft Harbours budget goes to maintenance and repairs of facilities at essential fishing harbours.

Maintaining small craft harbours

DFO is committed to maintaining its 746 harbours critical to the fishing industry open and in good repair. One of DFO's ongoing performance indicators for its Small Craft Harbours (SCH) Program has been to reduce the percentage of active fishing harbour sites in poor or unsafe condition (i.e., those requiring past-due or immediate attention) with the eventual objective of seeing all active fishing harbours in good condition.

At the end of 2004-2005, 531 (71.2%) of the 746 active fishing harbours were in fair to very good condition, a slight improvement from last year, where 70.8% were in fair to very good condition.

During 2004-2005, DFO worked on 1,422 major and minor harbour projects, including major repairs to 54 harbours.

Given that inflation has been significant in the construction industry in the past few years and that the funds required to provide for proper life cycle management at core fishing harbours are lacking, the Department is expending its budget mostly on the most urgent requirements and risk-managing the rest.

DFO continued to provide high-quality hydrographic information

The Canadian Hydrographic Service (CHS) is responsible for charting Canada's 243,792 kilometres of coastline (the longest of any country in the world), 6.55 million square kilometres of continental shelf and territorial waters (the second largest in the world) and an extensive system of inland waterways. To ensure safe and efficient navigation in Canadian waters, CHS maintains an extensive portfolio of navigational products and services. The number of nautical charts within the CHS portfolio is greater than any country in the world, not including those that maintain worldwide coverage. While paper charts are still in use, the increasing trend for modern shipping is to employ electronic navigational charts. These charts and other technological advances in hydrography, such as multi-beam data collection, automated production, database development and Internet portals, continue to change how the Canadian Hydrographic Service makes hydrographic information available to Canadians.

Although CHS is shifting toward digital hydrographic data management, it continues to produce paper products. In 2004–2005, it distributed 151,800 paper charts, 66,900 nautical publications and 26,200 information brochures. The overall trend associated with the decline in paper chart sales continued.

Factors affecting the sale of charts include limited production of new charts and new editions, the lack of new chart catalogue production, and the availability of digital chart products as an increasingly popular alternative to the paper products.

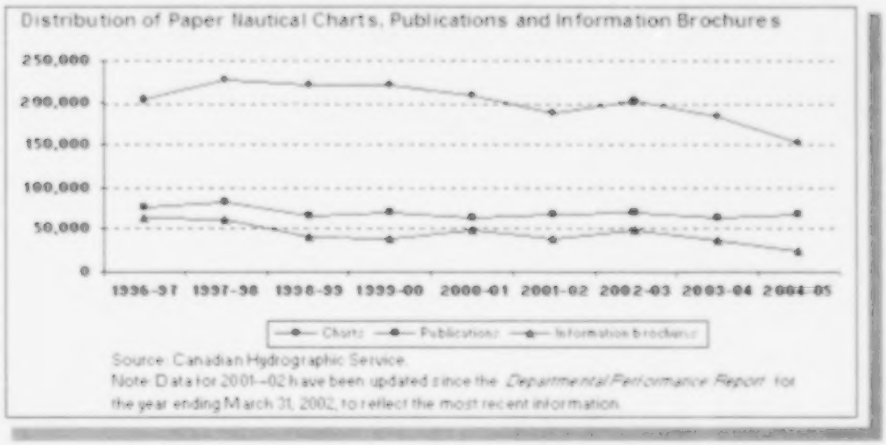

Source: Canadian Hydrographic Service.
Note: Data for 2001–02 have been updated since the *Departmental Performance Report* for the year ending March 31, 2002, to reflect the most recent information.

http://www.charts.gc.ca

Keeping existing hydrographic charts up-to-date while also creating new ones is an ongoing challenge. In 2004-2005, CHS continued to focus its resources on those areas posing the greatest risk to safe navigation. A total of 227 charts have been identified in the greatest risk category. As a result, 50% of chart-production activities were directed at these high-risk areas.

A draft proposal for an adjustment to the established level of service standards for the maintenance of existing charts was completed. Under the proposed changes to the level of service, charts within a high-risk area will receive the largest resource allocation and will be maintained on a predefined maintenance cycle. The remaining products in the medium- or low-risk areas will be maintained but on a longer maintenance cycle and a different level of service than the products in the high-risk areas. The proposed changes to the levels of service were developed in consultation with Canadians through the establishment of the External Advisory Panel, a formal survey of clients, and an on-line questionnaire.

CHS also continued to enter into private- and public-sector partnerships to conduct hydrographic surveys. Data collected is used to support the Canadian Hydrographic Service charting program; in some cases, depending on the type of data, the data may also support other program areas, such as the management of habitat and fisheries.

DFO continued to enhance maritime safety through its ongoing modernization initiatives

Work continued on the development of Automatic Identification System (AIS) shore infrastructure that is expected to improve vessel traffic safety surveillance capability. Originally conceived as a maritime safety initiative to significantly enhance the level of maritime safety and environmental protection in Canadian waters, AIS allows MCTS centres to accurately and efficiently identify and track vessels operating in vessel traffic zones. It will also contribute to maritime security by significantly enhancing the level of maritime domain awareness in Canadian waters. The project is scheduled for completion in 2007–2008. MCTS will be developing standards to ensure that AIS is integrated into vessel traffic management.

The implementation phase of the AIS project began in 2004-2005. The antenna, network, and backup power subsystems were designed and procured. Draft versions of the AIS technical statement of requirements, statement of work and specification were tabled, and are scheduled to be completed by

Fall 2005. The main AIS contract will be awarded in 2005-2006, with installations in 2006-2007. The project is scheduled for completion in 2007–2008. Regarding the Long-Range Identification and Tracking (LRIT) portion of the project, the AIS project team has been working with the international community on the regulation, design and implementation of the international LRIT system. The LRIT Safety of Life at Sea amendment may be adopted during the 81st session of the Maritime Safety Committee, in May 2006.

Life cycle management system

Integrated Technical Services (ITS) continued its implementation of life cycle materiel management through the ITS Strategy Project. The ITS Strategy will fulfil the life cycle materiel management, Human Resources Modernization and Modern Comptrollership requirements mandated by Treasury Board, while meeting the specific needs of the CCG asset base.

In the past year, the ITS Strategy focused on the development of life cycle management system processes and tools, as well as the alignment of the national ITS organizational structure.

Significant progress was made through the development of national life cycle management processes in the life cycle phases of concept, acquisition, in-service and disposal. Efforts in the coming year will focus on continued development, deployment and training in CCG-wide life cycle management policy and process and the continued application of Modern Comptrollership to our business practices.

The organizational design process is aligning the national ITS structure with nationally developed activities and processes. The high-level ITS organizational design (to the Director and Superintendent level) was approved by the Commissioner in June 2004. Work is now progressing on the design of the organization to the Supervisor and Supervisor minus one level. In the coming year, the organizational structure will be solidified and required staffing actions, aligned with the Human Resources Modernization Initiative, will commence.

Other activities

Contributing to a strong and mutually beneficial North American partnership

The Canadian Coast Guard is Canada's lead agency in the North Pacific Heads of Coast Guard Agencies. Consisting of six countries (Canada, China, Japan, Korea, Russia and the United States), this forum addresses illegal drug trafficking, migration, fishing and maritime terrorism through closer collaboration and common goals.

Canada hosted the 2004 meetings, which were notable for welcoming China as a full member and for the official signing of the Joint Statement of Intent to Further Develop Multilateral Cooperation. A new Automated Information Exchange software system was also successfully tested during a simulated exercise staged to provide a realistic incident in which member countries co-ordinate the surveillance and tracking of a vessel suspected of terrorist activity.

Maritime commerce and ocean development

Results chain

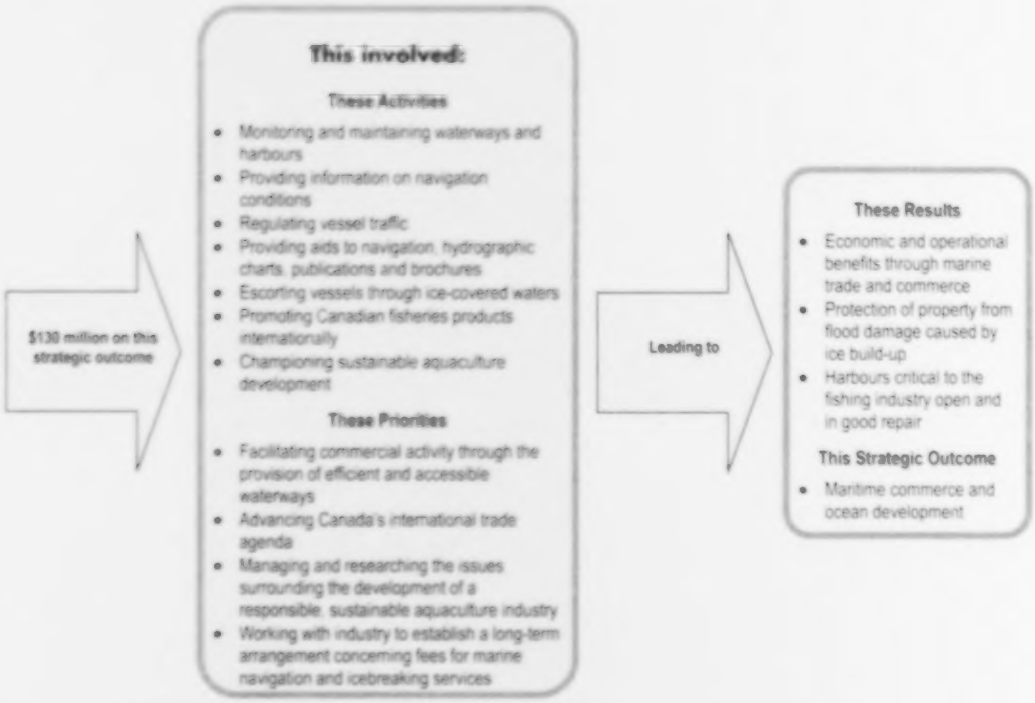

What's involved?

DFO supports maritime commerce and ocean development by:

- Monitoring and maintaining waterways and harbours;
- Providing information on navigation conditions;
- Regulating vessel traffic;
- Providing aids to navigation, hydrographic charts, publications and brochures on the Canadian aids to navigation system;
- Routing vessels safely and efficiently through or around hazardous ice conditions;
- Escorting vessels through ice-covered waters;
- Promoting Canadian fisheries products internationally; and
- Championing sustainable aquaculture development.

What did DFO spend?

Approximately 9% of the Department's total expenditures for 2004-2005 — or $130 million — was used for maritime commerce and ocean development

Who was involved?

DFO works with many partners to promote maritime commerce and ocean development, including:

- Volunteers, local interest groups and coastal communities;
- The commercial shipping industry, commercial user organizations and marine industry associations;
- Channel owners;
- Contractors and manufacturers;
- Mariners;
- Harbour authorities;
- The tourism industry;
- Aquaculturists; and
- Other federal government departments, provincial and municipal authorities, and national governments.

Partnerships are particularly essential to advancing the Department's international trade agenda. The Department also works with international agencies and commissions to regulate internationally shared waterways and ensure adequate water flows and safe navigation channels. DFO provides secretariat services and expert advice on usage rights to the International St. Lawrence River Board of Control, for example, and is also the Canadian Chief Delegate to the International Navigation Association. The Department seeks to influence international standards through its involvement with the International Association of Lighthouse Authorities, the International Association of Ports and Harbors, the International Association of Hydraulic Engineering and Research, and the International Maritime Organization.

What was accomplished?

DFO continued to facilitate commercial activity through the provision of efficient and accessible waterways

Compliance with channel design and usage guidelines

Through key activities such as the use of water-depth forecasts, channel surveys and monitoring the condition of navigation channels, the Canadian Coast Guard's Waterways Management Program strives to ensure the security and safety of Canada's waterways.

The Program monitored the condition of navigation channels to determine compliance with design dimensions (or "advertised" dimensions). The monitoring is done through surveys of the channel bottom. Cyclical in-depth reviews of the channels and channel usage were not conducted in 2004-2005 because of financial constraints. In 2004-2005, over 1,000 kilometres of channel were surveyed. This year, as in recent years, the surveys showed a number of kilometres of channel with below-standard depth.

Reliability of short-range and long-range navigation systems

Reliability is one of the most important and widely used measures of performance of our aids to navigation system. This system consists of short-range and long-range aids.

Lighted short-range aids comprise landfall lights, other fixed lights, large buoys and all other lighted buoys. The reliability of these aids is affected by several external factors such as weather and unplanned maintenance.

In 2004, the national level of reliability of short-range aids was 99.4 %, slightly higher than the 99.0% achieved in 2003. This level of reliability meets the national CCG standard of 99% and exceeds the International Association of Lighthouse Authorities absolute minimum standard of 95%.

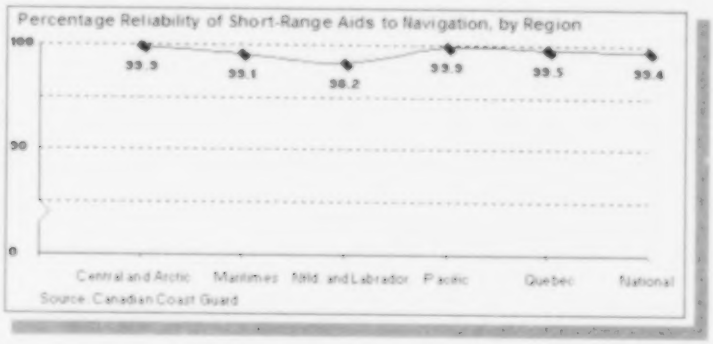

Long-range aids to navigation use different types of equipment and have different principles of operation. Despite this, these aids use the same measure of reliability as the main parameter of system performance. The Differential Global Positioning System provides double coverage over the most important waterways.

In 2004, the reliability of long-range aids did not change in comparison with the previous year and remained very high at 99.998%. It exceeded the current national standard for this type of system — 99.80%.

Icebreaking services

In 2004-2005, CCG continued to deliver its icebreaking program, consulting with clients and partners to ensure that the program's services are meeting client needs.

The number of requests for CCG icebreaking services depends on meteorological and ice conditions. Because the variability of ice conditions in all regions is extremely high, making year-to-year predictions of icebreaking service requirements is difficult. That said, there is a steady increase in maritime traffic during the winter.

The following chart shows the number of vessels escorted by CCG in ice-covered waters in winter. Compared with the extremely difficult year of 2002, the past two years were relatively favourable for winter navigation; the number of vessels escorted was close to the average for the past decade.

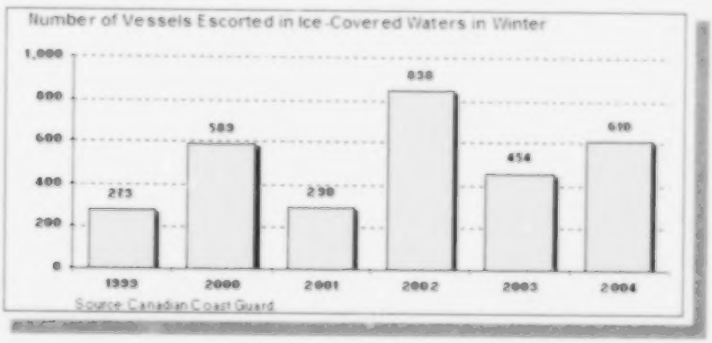

Every year, CCG icebreakers assist port authorities by keeping commercial harbours accessible for longer periods than they would be without human intervention. Since CCG does not compete with private-sector icebreaking tugs for harbour breakouts, it breaks ice only in harbours where commercial icebreaking tugs are not available. The demand for breakouts of commercial harbours was higher than in the previous year but close to the average.

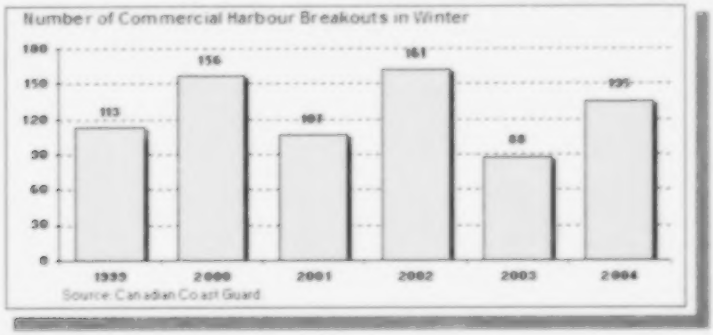

The Canadian Coast Guard requires high-quality ice information to route marine shipping safely and efficiently through difficult areas of ice-covered waters. Ice information is also used for the effective operation of icebreakers that provide ship escorts, track maintenance in shipping channels, ice jam/flood prevention, harbour/wharf breakouts, northern re-supply missions and Arctic sovereignty patrols. CCG contributes funding each year to the Canadian Ice Service (Environment Canada) for Ice Information which is acquired from aircraft reconnaissance, satellites, icebreakers and helicopters, as well as weather and ice modelling systems. The data is analyzed and numerous products are developed for CCG, where they are disseminated to vessels, ports and other clients.

In 2004, CCG conducted an Ice Information Level of Service Review to produce options for efficiencies and improvements to the current services, including an Amalgamated Aerial Reconnaissance Program. Ice reconnaissance flights have been combined with Transport Canada's pollution surveillance flights to improve the utilization of the aircraft and reduce duplication of aerial coverage. The multi-mission flights started in January 2005 and will produce savings for CCG.

Provision of radio communications and vessel traffic services

DFO screens and regulates the entry and movement of vessels in Canadian waters. By providing reliable marine communications and traffic services, the Department also makes a significant contribution to the timeliness of vessel transits. Twenty-two communications centres throughout Canada provide services 24 hours a day/365 days a year (except for seasonal communications centres) to several main client groups, including commercial and fishing vessels, recreational boaters, ports, the shipping and marine industry, pilots and the general public.

DFO representatives attend the annual Canadian Marine Advisory Committee meetings. Presentations are made to the clients and stakeholders with regard to all new developments, changes in services or changes in procedures that took place during the past year or will take place in the coming year.

Regulation of internationally shared waterways

The regulation of internationally shared waterways to ensure adequate water flows and safe navigation channels falls to a number of international agencies and commissions. In its international partnership with the co-deliverers of these regulations, the Waterways Management Program plays a part. The Program provides secretariat services and expert advice on usage rights to the International St. Lawrence River Board of Control and is the Canadian Chief Delegate on the International

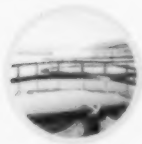

Navigation Association. The Program also influences international standards and is involved with the International Association of Lighthouse Authorities, the International Association of Ports and Harbors, International Association of Hydraulic Engineering and Research and the International Maritime Organization. In addition, the Program provides outflow volume directives to the Canada-Ontario St. Lawrence Outflow Control Agreement Board.

Additional co-deliverers include other government departments such as Public Works and Government Services Canada, Transport Canada, Environment Canada, branches of DFO (such as the Canadian Hydrographic Service and Small Craft Harbours), other marine programs, Estuary/River Management Boards, marine industry associations, pilotage authorities, ports and channel owners. These co-deliverers provide expert advice, guidance, resources and support.

DFO continued to advance Canada's international trade agenda

The Department has worked with other government departments to develop an international fisheries and governance strategy that will address international fisheries and oceans issues through international co-operation and action. This initiative has been funded and will be implemented over a three-year period beginning in 2005-2006.

Guidelines and guidance to co-ordinate the crosscutting and departmental international agenda are being provided through the Directors General International Committee. The mandate of the Committee is to serve as a cross-sectoral forum for senior departmental officials involved in international matters to exchange information, establish linkages, integrate and co-ordinate DFO initiatives that have international implications, tasking out, and generally to contribute to the development of a horizontally integrated international strategy for the Department. The scope of the Committee also covers linkages to initiatives with other government departments and the broader government agenda.

Also, DFO has established an Assistant Deputy Minister (ADM) and Directors General Committee on International Fisheries and Governance as the primary means of sharing information on developments and activities related to this initiative. Occasional updates are also provided to the DFO Departmental Management Committee, chaired by the Deputy Minister. Finally, an interdepartmental working group made up of DFO, Foreign Affairs Canada, National Defence, Canadian Coast Guard and Department of Justice officials is in place to share information and undertake joint planning as needed to advance initiatives under the international fisheries and governance strategy. Such planning includes preparing for key international meetings and providing advice to an Interdepartmental ADM Committee that has also been established to provide the long-term orientation of the international fisheries and governance initiative.

DFO collaborated with Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Food Inspection Agency, Health Canada, provinces, territories and business leaders at the Seafood Value Chain Roundtable. The Department also collaborated with provincial and industry officials to promote the Canadian fish and seafood industry at the 2005 International Boston Seafood Show. Finally, DFO was an active member of Team Canada Inc. in 2004-2005.

When Canada tabled its national action plan on IUU fishing at the FAO in March 2005, it became only the sixth country to do so. As well, through its membership in the High Seas Task Force on Illegal, Unregulated and Unreported Fishing, Canada has played an influential role in combating global IUU fishing. The objective of the Task Force is to formulate a pragmatic and prioritized action plan that is both analytically sound and politically feasible and will act as a vehicle for improved decision making.

In 2004-2005, DFO collaborated with Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Food Inspection Agency, Health Canada, provincial and territorial governments and business leaders throughout the

entire fish and seafood value chain at meetings of the Seafood Value Chain Roundtable. These Roundtables were created by Agriculture and Agri-Food Canada as a vehicle for developing industry-led strategies for international market success. In the future, these Roundtables may include roundtables that link these market strategies with plans for domestic action and investment that will help develop and sustain a Canada brand.

DFO was represented at the November 2004 meeting of the WTO Negotiating Group on Rules, which is responsible for developing improved fisheries subsidy disciplines. DFO has also participated in developing Canada's position in the WTO Non-Agricultural Market Access Negotiations, in which tariff elimination is addressed. Resource constraints have prevented members of this group from travelling to Geneva to attend meetings of the Non-Agricultural Market Access Negotiating Group.

DFO has participated in a working group with International Trade Canada to ensure that agricultural trade advocates in U.S. posts are appropriately briefed on emerging issues.

DFO's work on the National Aquatic Animal Health Program will, through an enhanced surveillance and certification regime for aquatic species, help protect Canada's seafood exports and bolster Canada's position in the fish and seafood markets of the world.

There have been no meetings of the Free Trade Area of the Americas negotiating groups since 2003, given the inability of the U.S. and Brazilian co-chairs to agree on a way forward for these negotiations. Consequently, no outcomes in this regard were achieved in 2004-2005.

DFO continued to manage and research the issues surrounding the development of a responsible, sustainable aquaculture industry

Creating a climate conducive to responsible aquaculture development involves numerous challenges. Given that responsibility for aquaculture is shared by the federal, provincial and territorial governments, maintaining the relationships needed to address key aquaculture development issues in a timely manner can be challenging. In addition, it is essential that the public understand the challenges and opportunities associated with the sustainable aquaculture industry.

In the fiscal year 2004-2005, DFO continued to implement the comprehensive Aquaculture Action Plan. In an effort to improve the regulatory and policy framework for sustainable aquaculture development, several initiatives were undertaken:

- DFO held focus-group evaluations across the country, in 11 centres, to better understand Canadians' perceptions and expectations of the aquaculture industry and the role that government plays in that industry. This work will be shared with the provinces to help address aquaculture issues, shape future policy decisions and contribute to the development of a communications strategy.
- DFO increased information sharing among federal agencies by working collaboratively on emerging issues on an ongoing basis. For example, DFO has worked with Health Canada, the Canadian Food Inspection Agency, the Public Health Agency of Canada and Agriculture and Agri-Food Canada to develop models that examine the influences on consumer decision making regarding farmed salmon. Similarly, DFO collaborated with the Canadian Food Inspection Agency and Health Canada on issues related to aquacultural products and continued to work with Agriculture and Agri-Food Canada on the Seafood Value Chain Roundtable as a member.

Significant progress was also made last year in harmonizing the site application and review process for aquaculture sites. Federal and provincial representatives have developed strong communication networks to facilitate information sharing on site applications. A national site review working group was

established to streamline the review process under the *Fisheries Act* and the *Canadian Environmental Assessment Act* and meet the Minister's commitment to a 6-month turnaround for site reviews.

Other achievements in 2004-2005 included the following:

- Providing guidance and comments to inform the Canadian Aquaculture Industry Alliance's initiative to develop a national code system on sustainable aquaculture. This will provide a framework for local associations to base their code development on.
- Undertaking a review with provincial partners of the National Code on Introductions and Transfers of Aquatic Organisms. Following this review, DFO reaffirmed its commitment to manage the Code.
- Endorsing the development of a comprehensive Aquaculture Framework Agreement that would apply nationally. Under such an agreement, both the governance of and the programming support to Canada's aquaculture industry would be renewed; these are key steps in restoring public and consumer confidence in the industry.
- Developing an access policy that facilitates access to wild fish and aquatic plant resources for aquacultural purposes.
- Developing and starting the Environmental Process Modernization Plan (EPMP), which aims to improve the Department's effectiveness in carrying out activities to protect fish habitat.

DFO continued to work collaboratively with industry to establish a long-term arrangement concerning fees for marine navigation and icebreaking services

DFO continued to support the establishment of a long-term arrangement with the commercial marine transportation industry concerning fees for marine navigation and icebreaking services. CCG provides these services to industry on a partial cost-recovery basis, representing a direct source of operating revenue for the Department.

In sharing the desire for a long-term arrangement, the commercial marine transportation industry, as represented by the National Marine and Industrial Coalition, has proposed the elimination of Marine Services Fees as soon as possible. DFO has maintained that it is reasonable that industry shoulders at least part of the costs, as CCG's services provide value to industry recipients beyond what Canadians in general receive.

CCG continues to participate in the work of the Department's External Charging Review, which will develop recommendations for a future approach to the fees within that context. DFO remains committed to consulting the shipping industry before taking any decision concerning a future approach to these fees.

Did you know?

The key Harbour Authority services include:

- Dockside (capstans, lighting, waste disposal)
- Equipment and gear storage
- Landing piers and loading wharfs
- Launching ramps
- Shore power and water
- Wave protection and breakwaters
- Fuelling, service and repair facilities

Other activities

Harbour Authority Initiative

The Harbour Authority Initiative was introduced in 1988 in recognition that individual communities are in the best position to manage local harbour facilities and decide which services are required. Harbour Authorities are non-profit, locally controlled organizations whose members have strong ties to the community and the local fishing industry. In virtue of its volunteer nature, this management model financially benefits the Small Craft Harbours Program and increases the service level to the fishing community and other users. Compared with 2003-2004, where 17 new Harbour Authorities were formed, 10 new Harbour Authorities were formed in 2004-2005 to bring the total to 569 Harbour Authorities managing 647 harbours. It is estimated that more than 5,000 volunteers working approximately 60,000 hours per year have been actively participating in this Initiative since its inception.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/sch/home-accueil_e.html

Small Craft Harbours offers support and advice to local Harbour Authorities, monitors the overall physical condition of the harbours and, as owner of the facilities, provides funding and project management for the maintenance of facilities. Again this fiscal year, the Department invested $500,000 ($100,000 per region) on activities aimed at strengthening Harbour Authority management and operational capacity.

Divestiture program

As a result of a Cabinet decision in 1995, the mandate of Small Craft Harbours was narrowed to make the program more affordable. The key objective of the DFO Small Craft Harbours Program is to keep only harbours critical to the fishing industry open and in good repair. All recreational and low-activity fishing harbours are to be divested. Most harbours removed from the DFO inventory have been transferred to municipalities at a nominal cost of $1. A total of 898 harbours have been divested and $61.8 million expended on this Program since 1995.

Did you know?

It has been government policy to ensure that services to the public from divested harbours continue after divestitures.

The condition of all harbours awaiting divestiture is closely monitored to ensure they are not a threat to public safety.

In 2004-2005, 26 harbours were divested compared with 27 harbours divested in 2003-2004. While divestiture of recreational and non-essential fishing harbours is still a DFO priority, progress slowed significantly since the sunset of the special two-year fund of $24 million announced in the 2000-2001 Federal Budget.

As of March 31, 2005, the national inventory of Small Craft Harbours consisted of 1,240 harbours, of which 363 remain to be divested. Although it is estimated that over $65 million is required to divest these 363 harbours, the Small Craft Harbours Program can currently allocate only $1.5 million of its budget each year to divestiture.

Understanding of the oceans and aquatic resources

Results chain

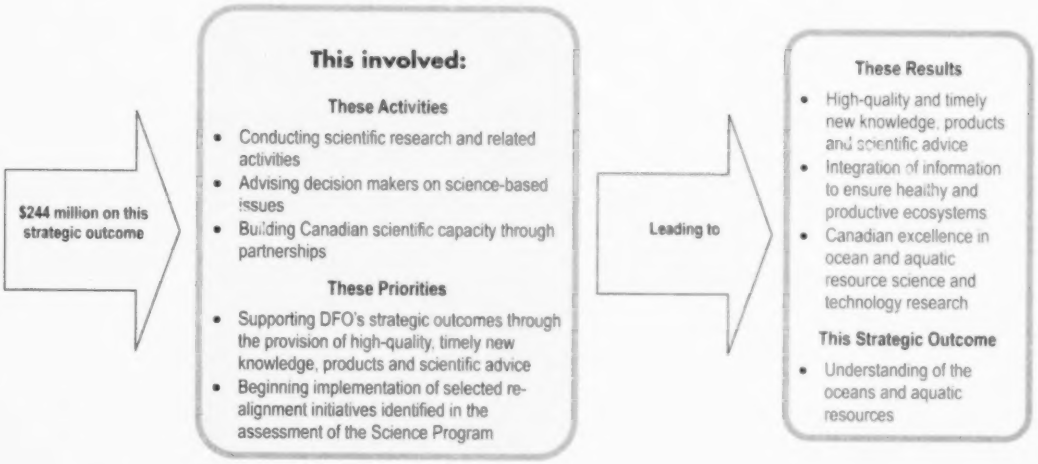

What's involved?

DFO conducts scientific research and related activities that are vital to the understanding and sustainable management of Canada's oceans and aquatic resources. This scientific knowledge assists in decision making and in the development of policy, regulations and standards. The Department undertakes research and related activities — including the management and dissemination of data, information and knowledge — in these major program areas:

- **Fisheries research** — providing advice on the status of fish stocks and on conservation objectives, as well as information on marine ecosystem issues and species at risk;
- **Environmental and biodiversity science** — providing advice on the capacity of fish habitats to sustain fish production, as well as the effects of human activities on fish, fish habitat, aquatic ecosystems and biodiversity;
- **Oceanography** — conducting physical and biological oceanographic research (including ocean climate studies), providing environmental descriptions and providing advice on environment/ecosystem interactions;
- **Aquaculture** — monitoring wild and cultured stocks of finfish and shellfish for disease, conducting research on biological and sustainable production, conducting research on fish health and environmental interactions, and transferring technology to Canada's aquaculture industry; and
- **Hydrography** — surveying, measuring, describing and charting the physical features of Canada's oceans, seas, rivers and lakes.

What did DFO spend?

Approximately 17% of the Department's total expenditures for 2004-2005 — or $244 million — was used to enhance and further our understanding of the oceans and aquatic resources.

Who was involved?

Working with partners in Canada's marine and freshwater science community to achieve results

The integrated management and use of Canada's marine and freshwater environments requires a strong science base to support the knowledge requirements associated with decision making. As one of the key players in Canada's marine and freshwater science community, the Science Program within DFO works with the national and international science community to increase our understanding of Canada's oceans and aquatic resources.

Although the Department's contribution remains significant, the most recent statistics indicate that the number of oceanology and limnology publications co-authored with other Canadian researchers from universities, the private sector, other federal government departments and other levels of government has decreased. In 2003, 35% of the Department's publications in this discipline were written with other Canadian researchers, whereas in 2002, 49% of the publications were co-authored. This decrease is in contrast with the longer term trend toward a steady increase in the number of collaborative publications with other researchers. In the field of marine biology and hydrobiology, in 2003, 59% of the publications were co-authored with other Canadian researchers. This represents an increase over the longer term average of 51% in this discipline.

In addition to the co-authoring of scientific publications, the Department's Science program also engages in collaborative scientific research projects. In 2004–2005, DFO scientists were involved in about 426 research collaborations. The overall number of projects has remained relatively constant in recent years, but there continues to be a shift in the distribution of our partners, from other federal government departments and agencies to the private sector. The scope of our partners in collaborative research projects is as diverse as the many challenging science-based issues that impact the management and use of Canada's marine and freshwater environments.

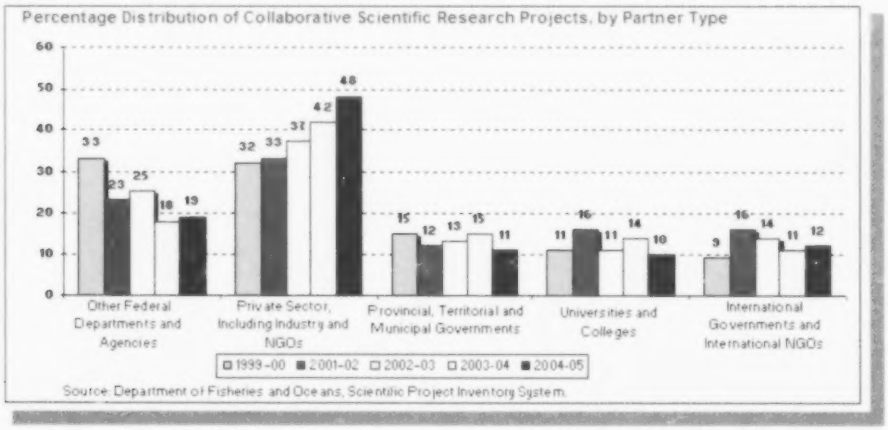

What was accomplished?

http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/home_e.asp

DFO continued to support its strategic outcomes through the provision of high-quality, timely new knowledge, products and scientific advice

In the year ended March 31, 2005, DFO continued to undertake science in support of longstanding responsibilities such as assessing the status of the fishery resource and habitat management. In addition, the Department focused on increasing the knowledge base required to inform decision

making, the development of policy, and the development of regulations and standards on the following newer and emerging issues.

Species at risk

As the Department with the lead authority for aquatic species under the *Species at Risk Act* (SARA), DFO is required to perform certain recovery and protection activities that support implementation and enforcement of the Act. In 2004-2005, the DFO Science Program:

- Provided advice on the status of approximately 20 species being considered for listing under the Act;
- Assisted in the development and implementation of recovery strategies and action plans for approximately 25 species currently listed in Schedules 1 and 2 of the Act;
- Conducted allowable harm assessments for ten marine species in accordance with prohibitions against the killing, harming, harassing, capturing or taking of individual members of a species at risk;
- Held a National Advisory Process meeting to review case studies on critical habitat;
- Continued to work with Environment Canada on the development of a Critical Habitat Policy for the Government of Canada; and
- Made progress on the determination of risks, likelihood of extinction and hence the feasibility of recovery for a number of species at risk.

Impact of seals on fish stocks

Canada's northwest Atlantic waters hold the biggest populations of harp, hooded and grey seals in the world. DFO, in collaboration with various partners, initiated a two-year seal research program designed to explore the relationship between seals and fish stocks. Aerial surveys to derive population estimates for harp, hooded and grey seals were completed in 2004-2005. The satellite tagging of approximately 100 seals has yielded insights into the mapping of seal routes, dive behaviour and swimming speed that has enabled improved modelling of seals' interactions with Atlantic groundfish. As part of this research program, an innovative technique to determine a seal's diet over time was developed. In a world first, researchers showed that the proportion of different fatty acids in seal blubber reflects the proportion of different fish species in its diet. A report summarizing the main results of this two-year seal research program, along with results of other marine mammal research activities, is scheduled for completion in 2006.

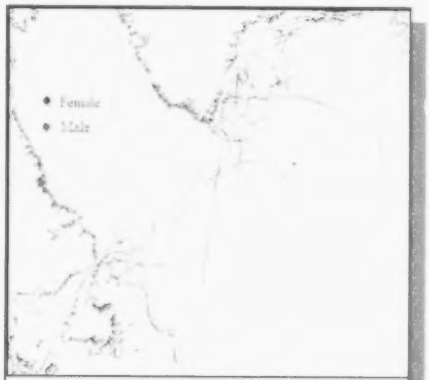

Portion of a migration plot of hooded seals tagged in Newfoundland. (Courtesy of M. Hammill)

http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/story/seals_e.htm

Did you know?

DFO's DNA fingerprinting technique can also be used by enforcement officers in forensic analysis to identify confiscated products and trace them to their species or stock of origin. DFO has successfully prosecuted cases dealing with salmon and abalone on the basis of DNA evidence.

Application of genomics and biotechnology

Genomics and biotechnology are playing increasingly important roles as tools in sustainable resource management and environmental conservation and protection. In 2004-2005, genetic markers were used in select fishery populations to map the genome structure of aquatic species. This information helped fisheries managers identify specific strains and make decisions about the timing of the fishery to ensure that only commercially viable populations are fished.

The Department has also made significant progress with bioremediation and bioaugmentation techniques. These techniques make possible the elimination or reduction of contaminants, such as oil, in marine environments. DFO scientists are also using state-of-the-art DNA tools to decipher the genetic code of infectious agents. In the past, scientists have been challenged by the fact that a fish or

shellfish may carry a pathogen with no readily detectable sign of infection. The accuracy of DNA testing in detecting and diagnosing disease in fish and shellfish represents a significant advancement.

http://www.bioportal.gc.ca/splash.asp

United Nations Convention on the Law of the Sea

Canada ratified the United Nations Convention on the Law of the Sea on November 7, 2003. Canada has 10 years from the date of the ratification to submit evidence to the United Nations Commission for the Limits of the Continental Shelf to support its territorial claim to the continental shelf beyond the current 200-mile limit.

Canada's territorial claim to the continental shelf beyond the current 200-mile limit in the Atlantic Ocean

In support of Canada's claim, planning for bathymetric and seismic work has been initiated. A project office was established in 2004-2005 at the Bedford Institute of Oceanography, and the project team has started assembling existing data and determining data acquisition needs and activities. Bathymetric surveys in the Atlantic are scheduled to begin in 2005, Arctic survey work in 2006.

http://www.dfait-maeci.gc.ca/department/focus/UNCLOS-en.asp

Approximately two-thirds of the mapping effort will be in the Arctic, where data are limited and conditions are very challenging. The planning efforts of the past year have shown that the level of effort is significantly greater than originally estimated.

Aquatic invasive species

Aquatic invasive species are a large and growing problem in Canada. In the past year, DFO contributed to the development of knowledge and understanding of this issue by:

- Assisting in the development of the Canadian Action Plan to Address the Threat of Aquatic Invasive Species. Work has also begun on the associated Implementation Strategy.
- Completing a risk assessment of Asian carp, imported for live food and the control of aquatic vegetation.
- Providing scientific advice to Transport Canada on alternative ballast water exchange zones in the Pacific Coast, Scotian Shelf and Laurentian Channel in support of regulatory decision-making requirements.
- Continuing to sponsor an Invasive Species Research Chair at the University of Windsor to build knowledge and develop national scientific capacity.
- Collaborating with the University of Windsor in the development of a Canadian Aquatic Invasive Species Research Network.
- Continuing a pilot project to establish a Web-based aquatic invasive species database to enable information sharing on a national basis.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/status/2005/SAR-AS2005_001_e.pdf

Energy exploration and development

With the increased interest in energy exploration and development on the East and West Coast and in the Arctic, a better understanding of the potential environmental effects of offshore oil and gas development is essential. In 2004-2005, under the coordination of the Department's Centre for Offshore Oil and Gas Environmental Research, the research agenda focused on the impacts of seismic survey operations on fish, invertebrates, marine turtles and marine mammals; standards and methods used by international bodies to mitigate the effects of seismic energy; models used to predict sound propagation in marine waters; and the measurement of near and far-field sound propagation during actual seismic surveys.

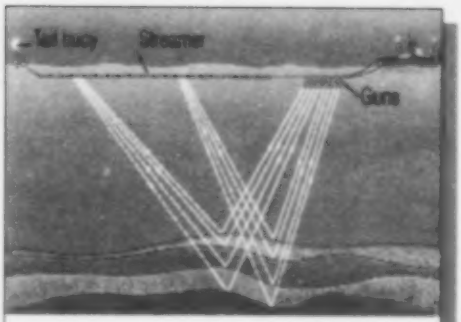

Seismic survey: sound wave propagation

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/infocentre/media/seismic-sismique/statement_e.asp

The knowledge gained from this research was used to develop a Statement of Canadian Practice on the Mitigation of Seismic Noise in the Marine Environment. The oil and gas industry and the geophysical community (government, as well as domestic and foreign researchers) will be guided by this Statement when they conduct such surveys in Canada.

Sustainable aquaculture development

While aquaculture is a relatively new commercial activity in Canada and in many other parts of the world, it already occupies a significant position in the seafood production sector. Through the Department's Aquaculture Collaborative Research and Development Program (ACRDP), DFO and the aquaculture industry jointly fund innovative research and sustainable development of the Canadian aquaculture industry. To date, over 110 ACRDP research projects have been initiated. In 2004-2005, 70 ACRDP projects were funded in the areas of aquaculture production, environmental interactions and aquatic animal health. An independent review of the Program has been completed, and recommendations arising from the review are currently being evaluated. Overall, the review indicated the Program has been successful in achieving intended objectives.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/habitat/index_e.asp

DFO and the University of British Columbia established the Centre for Aquaculture and Environmental Research at the Department's laboratory in West Vancouver. The Centre will focus on issues of critical and immediate importance to sustainable fisheries, wild stock and aquaculture in Canada and beyond.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/aquaculture/acrdp_e.htm

DFO continued to review selected realignment initiatives identified through the assessment of the Science Program to ensure alignment of knowledge requirements with departmental and government-wide priorities

The launch of the Expenditure Review Committee initiative in April 2004 affected the planned implementation of Science Program options for realignment identified under the Departmental Assessment and Alignment Project, completed in 2003-2004. Further analysis of the Science Program and re-evaluation of previously identified options was required to ensure the best possible outcome against program realignment objectives while taking into account Expenditure Review requirements. The analysis also provided an opportunity to reassess all Science programs and activities against the newly established departmental strategic outcomes.

Under the review, all of the Department's scientific activities were grouped into distinct clusters that represented areas of effort, such as stock assessment, species at risk and climate change. Associated

human and financial resources were identified for each cluster area. The clusters were then assessed for alignment with DFO's newly established strategic outcomes and were evaluated for relevance, effectiveness and affordability. The Department also examined ways of rebalancing and refocusing available resources to better match ongoing and new commitments and to modernize the delivery of scientific services, such as the delivery of scientific advice, information and products.

This comprehensive analysis has provided the foundation for the implementation of long-term changes to the Science Program that will better support new and evolving priorities, including increased support for Canada's Oceans Action Plan. The implementation of Program changes is scheduled to start in 2005-2006.

Section 3 — Supplementary Information

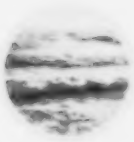

In this section:

- Overview
- Trend analysis
- Financial tables
- Information on other reporting requirements

Overview

This section presents:

- A trend analysis of recent departmental spending
- Financial tables, and
- Information on other reporting requirements.

Trend analysis

The Department's total actual spending for the 2004-2005 fiscal year was $1,472.6 million. This represents an increase 4.6% from 2003-2004.

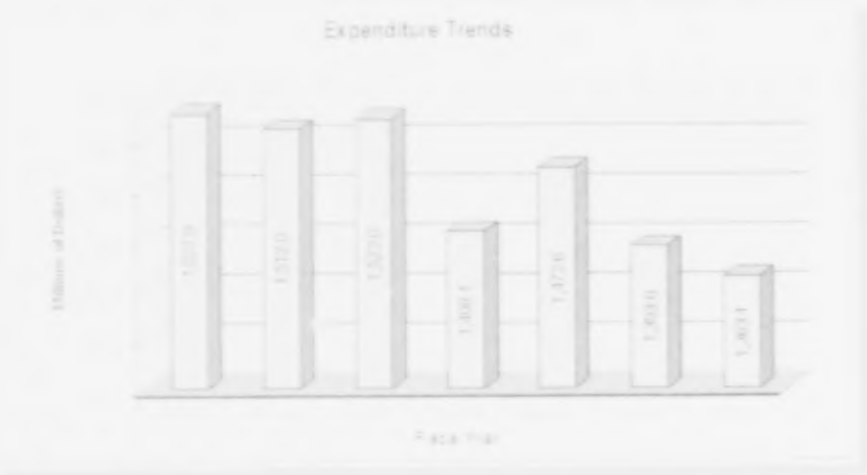

Note 2000-2001 to 2004-2005 indicates Actual Spending; 2005-2006 to 2006-2007 indicates Planned Spending

The chart above illustrates the Department's spending (actual and planned) from 2000-2001 to 2006-2007. Expenditures have fluctuated recently because of the winding down of the Fisheries Access Program.

The chart that follows shows the breakdown of actual expenditures for 2004-2005. In this chart, Operating includes statutory expenditures.

Overview

This section presents:

- A trend analysis of recent departmental spending;
- Financial tables; and
- Information on other reporting requirements.

Trend analysis

The Department's total actual spending for the 2004-2005 fiscal year was $1,472.6 million. This represents an increase 4.6% from 2003-2004.

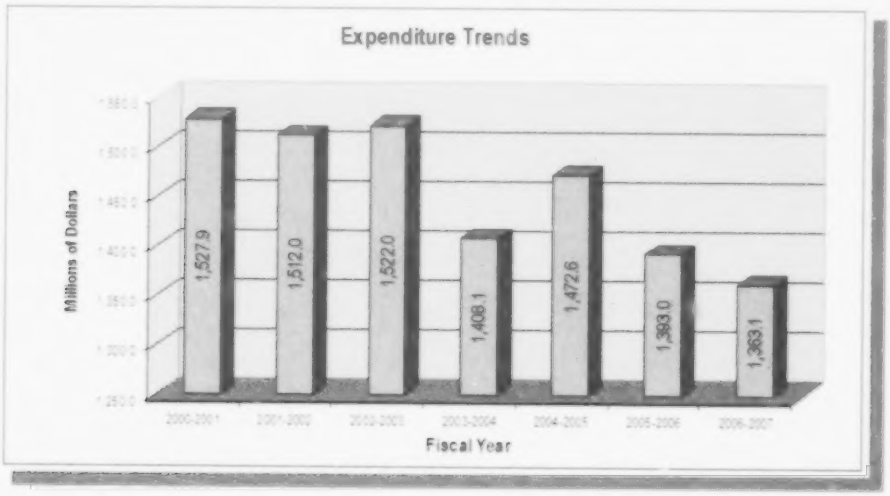

Note: 2000-2001 to 2004-2005 indicates Actual Spending; 2005-2006 to 2006-2007 indicates Planned Spending.

The chart above illustrates the Department's spending (actual and planned) from 2000-2001 to 2006-2007. Expenditures have fluctuated recently because of the winding down of the Fisheries Access Program.

The chart that follows shows the breakdown of actual expenditures for 2004-2005. In this chart, Operating includes statutory expenditures.

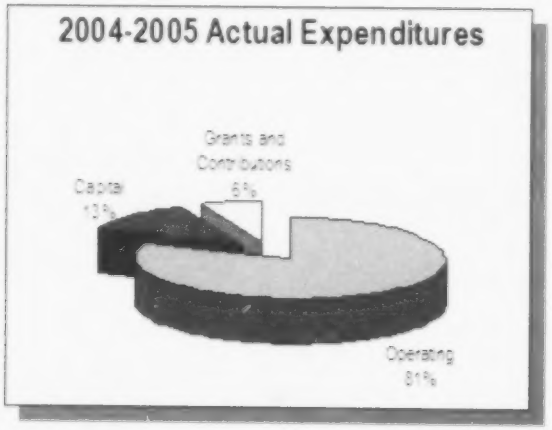

Financial tables

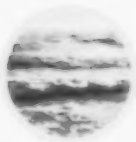

The financial tables presented in this section provide the following information on the Department:

- Total Main Estimates as reported in the *2004-2005 Estimates*.
- Total planned spending at the beginning of the year as reported in the *2004-2005 Estimates: Report on Plans and Priorities*. This includes Main Estimates plus anticipated approvals planned through subsequent Supplementary Estimates exercises.
- Total authorities as approved by Parliament (Public Accounts of Canada for 2004-2005).
- Total actual spending (Public Accounts of Canada for 2004-2005).

Please note that the figures in the following tables have been rounded to the nearest million. For this reason, figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0. Because of rounding, figures may not add to the totals shown.

Voted and statutory items

Table 1 summarizes the resources that Parliament approved for the Department through *Appropriation Acts*. Votes seek authority to make expenditures necessary to deliver various mandates that are under the administration of a Minister and are contained in legislation approved by Parliament. Fisheries and Oceans Canada has three votes: Operating expenditures (Vote 1), Capital expenditures (Vote 5) and Grants and Contributions (Vote 10). Statutory ("S") authorities are those that Parliament has approved through other legislation that sets out both the purpose of the expenditures and the terms and conditions under which they may be made. Statutory spending is included in the Estimates for information only.

The total authorities of $1,558 million presented in the table are based on the 2004-2005 Public Accounts.

Table 1: Voted and statutory items, 2004-2005 (millions of dollars)

Vote		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
1	Operating	1,034.4	1,033.0	1,094.8	1,078.4
5	Capital	206.8	198.6	207.4	184.4
10	Grants and Contributions	107.5	114.3	140.3	95.0
(S)	Minister of Fisheries and Oceans – Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	122.0	122.0	113.7	113.7
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	—	—	1.6	1.0
(S)	Refunds of amounts credited to revenues in previous years	—	—	0.1	0.1
	Total	**1,470.8**	**1,468.0**	**1,558.0**	**1,472.6**

Variance between planned spending and total authorities

The Main Estimates for Fisheries and Oceans Canada for 2004-2005 was $1,470.8 million; however, planned spending for the Department was $1,468 million (a 0.2% reduction). The Department concluded the year with the authority to spend $1,558 million. This represents an increase of $90.0 million from planned spending. The following explains the net change ($90 million) between planned spending and total authorities:

- A transfer of resources from the 2003-2004 fiscal year related to the Fisheries Access Program ($31.5 million);
- Program-specific operating budget carryforwards from 2003-2004 ($20.6 million);
- Incremental personnel costs as a result of the negotiation of collective agreements ($19.2 million);

- Marine security funding for additional presence in water patrol and air surveillance ($15 million); and
- Various other increases such as the Northern Hydro Carbon Development Mackenzie Gas Project ($3.7 million).

Variances between total authorities and actual spending will be discussed later.

Historical comparison of actual spending by business line

Table 2 offers a historical perspective on departmental resources by business line.

Table 2: Historical comparison of actual spending by business line (millions of dollars)

Business Line	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Actual Spending 2004-2005
Marine Navigation Services	76.6	78.9	87.7
Marine Communications and Traffic Services	73.9	79.8	97.9
Icebreaking Operations	48.3	45.4	48.4
Rescue, Safety and Environmental Response	117.0	101.0	105.3
Fisheries and Oceans Science	181.7	173.9	171.7
Habitat Management and Environmental Science	102.6	92.7	91.6
Hydrography	37.7	34.1	36.3
Fisheries Management	319.5	280.1	299.4
Harbours	94.2	97.8	96.6
Fleet Management	145.2	144.7	163.6
Policy and Internal Services	325.3	279.7	274.2
Total	**1,522.0**	**1,408.1**	**1,472.6**

The overall increase in spending of $64.5 million from 2003-2004 to 2004-2005 is mainly due to increases in Fisheries Management, Fleet Management, and Marine Communications and Traffic Services business lines:

- Fisheries Management ($19.3 million). The increase of $19.3 million in spending is primarily attributable to an increase of $15.4 million in grants and contributions spending. This is a result of faster progress in the retirement of commercial fishing licences and issuance of communal licences to Aboriginal groups under the response to the Supreme Court of Canada's *Marshall* decision. The remaining increase in spending was due to new program funding.
- Fleet Management ($18.9 million). Additional funding related to marine security was received for increased surveillance activities ($15.0 million) and salary adjustments resulting from collective bargaining contract settlements.
- Marine Communications and Traffic Services ($18.1 million). The majority of the $18.1 million increase is related to an increase in capital expenditures ($14.0 million). The remaining $4.1 million is under the operating vote in salary. This is explained by rising staffing costs related to operating Marine Communications and Traffic Services centres on a 24/7/365 basis and to higher salary costs from contract settlements.

Resource use by business line

Table 3 provides a breakdown of the Department's Main Estimates, planned spending, total authorities and actual expenditures for each business line.

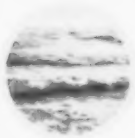

Table 3: Resource use by business line, 2004-2005 (millions of dollars)

Business Line	Operating[1]	Capital	Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Marine Navigation Services						
Main Estimates	*115.8*	*8.5*	—	*124.3*	*29.3*	*95.0*
Planned Spending	*110.2*	*6.2*	—	*116.4*	*29.3*	*87.1*
Total Authorities	*115.0*	*8.0*	*0.2*	*123.2*	*29.3*	*93.9*
Actual	104.3	16.6	0.2	121.1	33.4	87.7
Marine Communications and Traffic Services						
Main Estimates	*63.5*	*25.0*	—	*88.5*	*0.1*	*88.4*
Planned Spending	*64.9*	*28.0*	—	*92.9*	*0.2*	*92.7*
Total Authorities	*66.1*	*28.0*	—	*94.1*	*0.1*	*94.0*
Actual	71.3	26.7	—	98.0	0.1	97.9
Icebreaking Operations						
Main Estimates	*58.0*	—	—	*58.0*	*13.8*	*44.2*
Planned Spending	*58.0*	—	—	*58.0*	*13.8*	*44.2*
Total Authorities	*59.4*	—	—	*59.4*	*13.8*	*45.6*
Actual	53.2	—	—	53.2	4.8	48.4
Rescue, Safety and Environmental Response						
Main Estimates	*113.8*	—	*4.8*	*118.6*	*0.2*	*118.4*
Planned Spending	*102.1*	—	*4.6*	*106.7*	*0.2*	*106.5*
Total Authorities	*107.3*	—	*4.9*	*112.2*	*0.2*	*112.0*
Actual	100.7	—	4.9	105.6	0.3	105.3
Fisheries and Oceans Science						
Main Estimates	*166.5*	*0.5*	*0.9*	*167.9*	—	*167.9*
Planned Spending	*166.8*	*0.5*	*0.9*	*168.2*	—	*168.2*
Total Authorities	*175.3*	*0.5*	*1.4*	*177.2*	—	*177.2*
Actual	169.2	1.2	1.3	171.7	—	171.7
Habitat Management and Environmental Science						
Main Estimates	*89.6*	—	—	*89.6*	—	*89.6*
Planned Spending	*89.1*	—	—	*89.1*	—	*89.1*
Total Authorities	*92.2*	—	*1.1*	*93.2*	—	*93.2*
Actual	90.0	0.6	1.0	91.6	—	91.6
Hydrography						
Main Estimates	*30.7*	*0.5*	*0.0*	*31.2*	—	*31.2*
Planned Spending	*30.6*	*0.5*	*0.1*	*31.2*	—	*31.2*
Total Authorities	*32.3*	*0.5*	*0.1*	*32.9*	—	*32.9*
Actual	33.9	2.3	0.1	36.3	—	36.3
Fisheries Management						
Main Estimates	*194.9*	—	*100.9*	*295.8*	—	*295.8*
Planned Spending	*211.4*	—	*107.9*	*319.3*	—	*319.3*
Total Authorities	*217.1*	—	*131.7*	*348.8*	—	*348.8*
Actual	211.9	1.0	86.5	299.4	—	299.4
Harbours						
Main Estimates	*64.0*	*27.0*	*0.5*	*91.5*	—	*91.5*
Planned Spending	*64.0*	*27.0*	*0.5*	*91.5*	—	*91.5*
Total Authorities	*65.5*	*27.0*	*0.7*	*93.2*	—	*93.2*
Actual	62.9	33.0	0.7	96.6	—	96.6
Fleet Management						
Main Estimates	*84.1*	*82.0*	—	*166.1*	—	*166.1*
Planned Spending	*84.1*	*70.5*	—	*154.6*	—	*154.6*
Total Authorities	*97.5*	*79.6*	*0.0*	*177.1*	—	*177.1*
Actual	112.2	51.4	0.0	163.6	—	163.6
Policy and Internal Services						
Main Estimates	*222.8*	*63.2*	*0.4*	*286.4*	*3.7*	*282.7*
Planned Spending	*221.1*	*65.9*	*0.3*	*287.3*	*3.7*	*283.6*
Total Authorities	*229.8*	*63.8*	*0.3*	*293.9*	*3.7*	*290.2*
Actual	224.0	51.7	0.3	276.0	1.8	274.2
Total Main Estimates	1,203.7	206.8	107.5	1,518.0	47.2	1,470.8
Total Planned Spending	1,202.3	198.6	114.3	1,515.2	47.2	1,468.0
Total Authorities	1,257.4	207.4	140.3	1,605.1	47.1	1,558.0
Total Actual	1,233.6	184.4	95.0	1,513.0	40.4	1,472.6
Minus: Non-Respendable Revenue						
Planned Revenue						*(49.6)*
Total Authorities						*(49.6)*
Actual						(62.7)

[1] Operating expenditures include the following statutory items: Minister's salary and motor car allowance, contributions to employee benefit plans, spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets, and refunds of amounts credited to revenues in previous years. The operating expenditures presented are inclusive of expenditures related to respendable revenue, meaning that respendable revenue has not been deducted from the amount shown. The revenues are deducted separately to provide the net expenditures for the Department. Please see Table 5 for a complete description of respendable revenue.

Business Line	Operating[1]	Capital	Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Cost of services provided by other departments						
Planned Spending						*91.2*
Total Authorities						*97.0*
Actual						**97.0**
Net Cost of the Program						
Planned Spending						*1,509.6*
Total Authorities						*1,605.4*
Actual						**1,507.0**

Changes between planned spending and total authorities

Operating expenditures

Planned spending for operating expenditures was $1,202.3 million; however, the total authorities were $1,257.4 million. This represents an increase of $55.1 million. This difference is explained by additional approvals the Department received to cover incremental personnel costs as a result of the negotiation of collective agreements ($19.2 million), program-specific operating budget carryforwards ($20.6 million), the Fisheries Access Program ($8.0 million), and marine security ($15 million), as well as numerous small decreases ($7.7 million).

Capital expenditures

Planned spending for capital expenditures was $198.6 million; however, total authorities were $207.4 million. This represents an increase of $8.8 million (or 4.4%). The majority of the increase between planned spending and total authorities is attributable to the treatment of the funding for the ACV Quebec project. Because of delays in the construction schedule, the funds were not required in the 2004-2005 fiscal year; they will be moved to future fiscal years.

Grants and contributions

Planned spending for grants and contributions was $114.3 million; however, total authorities were $140.3 million. This increase of $26.0 million between planned spending and total authorities is primarily due to the transfer of resources related to the *Marshall* program ($23.5 million) from fiscal year 2003-2004 to fiscal year 2004-2005. The Supreme Court of Canada's *Marshall* decision affirmed a treaty right to fish, hunt and gather in pursuit of a "moderate livelihood" under the 1760-1761 treaties. The funding for the *Marshall* response is flexible, since the total funding can be shifted between years (i.e., if resources are not used in one fiscal year, they can be transferred to the following year).

Variances between total authorities and total actual spending

Operating expenditures

Total operating authorities were $1,257.4 million. Actual operating expenditures were $1,233.6 million, which was $23.8 million (or 1.9%) lower than total authorities. This variance consists of lapses directed by Treasury Board and various program carryforwards in accordance with Treasury Board policy.

Capital expenditures

Total capital authorities were $207.4 million. Actual capital expenditures were $184.4 million, which was $23 million lower than total authorities. The majority of this variance is attributable to specific major capital projects that did not proceed as initially expected. The Department received authority to move the associated funding to future fiscal years in accordance with revised major capital plans. As a result, such funds were not spent in the 2004-2005 fiscal year.

Grants and contributions

The total grants and contributions authorities were $140.3 million. The actual expenditures of $95.0 million were $45.3 million (or 32.3%) lower than the total authorities. This is attributable mainly to the retirement of fishing licences for Aboriginal groups. Though the actual retirement of licences increased from 2003-2004, the number of licences issued to Aboriginal groups was fewer than expected.

Resource use by organization and business line

Table 4 presents Main Estimates, planned spending, total authorities and actual spending by business line and organization.

Table 4: Resource use by organization and business line, 2004-2005 (millions of dollars)

Business Line	CCG		Oceans	Fisheries Management	Human Resources, Corporate Services and Policy	
Marine Navigation Services						
Main Estimates	*95.0*	—	—	—	—	*95.0*
Planned Spending	*87.1*	—	—	—	—	*87.1*
Total Authorities	*93.9*	—	—	—	—	*93.9*
Actual	**87.7**	—	—	—	—	**87.7**
Marine Communications and Traffic Services						
Main Estimates	*88.4*	—	—	—	—	*88.4*
Planned Spending	*92.7*	—	—	—	—	*92.7*
Total Authorities	*94.0*	—	—	—	—	*94.0*
Actual	**97.9**	—	—	—	—	**97.9**
Icebreaking Operations						
Main Estimates	*44.2*	—	—	—	—	*44.2*
Planned Spending	*44.2*	—	—	—	—	*44.2*
Total Authorities	*45.6*	—	—	—	—	*45.6*
Actual	**48.4**	—	—	—	—	**48.4**
Rescue, Safety and Environmental Response						
Main Estimates	*118.4*	—	—	—	—	*118.4*
Planned Spending	*106.5*	—	—	—	—	*106.5*
Total Authorities	*112.0*	—	—	—	—	*112.0*
Actual	105.3	—	—	—	—	105.3
Fisheries and Oceans Science						
Main Estimates	—	*167.9*	—	—	—	*167.9*
Planned Spending	—	*168.2*	—	—	—	*168.2*
Total Authorities	—	*177.2*	—	—	—	*177.2*
Actual	—	**171.7**	—	—	—	**171.7**
Habitat Management and Environmental Science						
Main Estimates	—	*22.4*	*67.2*	—	—	*89.6*
Planned Spending	—	*22.4*	*66.7*	—	—	*89.1*
Total Authorities	—	*23.9*	*69.3*	—	—	*93.2*
Actual	—	**22.1**	**69.5**	—	—	**91.6**
Hydrography						
Main Estimates	—	*31.2*	—	—	—	*31.2*
Planned Spending	—	*31.2*	—	—	—	*31.2*
Total Authorities	—	*32.9*	—	—	—	*32.9*
Actual	—	**36.3**	—	—	—	**36.3**
Fisheries Management						
Main Estimates	—	—	—	*295.8*	—	*295.8*
Planned Spending	—	—	—	*319.3*	—	*319.3*
Total Authorities	—	—	—	*348.8*	—	*348.8*
Actual	—	—	—	**299.4**	—	**299.4**
Harbours						
Main Estimates	—	—	—	—	*91.5*	*91.5*
Planned Spending	—	—	—	—	*91.5*	*91.5*
Total Authorities	—	—	—	—	*93.2*	*93.2*
Actual	—	—	—	—	**96.6**	**96.6**
Fleet Management						
Main Estimates	*166.1*	—	—	—	—	*166.1*
Planned Spending	*154.6*	—	—	—	—	*154.6*
Total Authorities	*177.1*	—	—	—	—	*177.1*
Actual	**163.6**	—	—	—	—	**163.6**
Policy and Internal Services						
Main Estimates	—	—	—	—	*282.7*	*282.7*
Planned Spending	—	—	—	—	*283.6*	*283.6*
Total Authorities	—	—	—	—	*290.2*	*290.2*
Actual	—	—	—	—	**274.2**	**274.2**
Total Main Estimates	**512.1**	**221.6**	**67.2**	**295.8**	**374.2**	**1,470.8**
Total Planned Spending	**485.1**	**221.8**	**66.7**	**319.3**	**375.1**	**1,468.0**
Total Authorities	**522.6**	**234.0**	**69.3**	**348.8**	**383.4**	**1,558.0**
Total Actual	**502.9**	**230.1**	**69.5**	**299.4**	**370.8**	**1,472.6**

Sources of respendable and non-respendable revenue

Table 5 provides the Department's actual revenues by business line from 2002-2003 to 2004-2005, as well as planned revenues and total authorities for 2004-2005.

Table 5: Respendable and non-respendable revenue by business line, 2004-2005 (millions of dollars)

Business Line	Actual Revenues 2002-2003	Actual Revenues 2003-2004	Planned Revenues 2004-2005[1]	Total Authorities 2004-2005	Actual Revenues 2004-2005
Respendable Revenue					
Marine Navigation Services					
Maintenance Dredging in the St. Lawrence Ship Channel	3.6	3.6	1.5	1.5	4.6
Marine Navigation Services Fees	27.7	28.4	27.8	27.8	28.4
Miscellaneous	0.2	0.2	—	—	0.4
	31.5	32.2	29.3	29.3	33.4
Marine Communications and Traffic Services					
Coast Guard Radio Tolls	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Employee Deductions for Employee Housing	0.1	0.1	0.1	0.1	—
Miscellaneous	0.1	—	—	—	—
	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
Icebreaking Operations					
Icebreaking Services Fee	4.5	4.5	13.8	13.8	4.8
	4.5	4.5	13.8	13.8	4.8
Rescue, Safety and Environmental Response					
Small Vessel Regulations for Capacity Plates Construction Decals	0.1	0.2	0.2	0.2	—
Miscellaneous	0.4	0.3	—	—	0.3
	0.5	0.5	0.2	0.2	0.3
Fleet Management	0.2	—	—	—	—
Policy and Internal Services					
Canadian Coast Guard College	4.5	3.6	3.7	3.7	1.8
Total Respendable Revenue	41.5	41.0	47.2	47.2	40.4
Non-respendable Revenue					
Marine Navigation Services					
Aids to Navigation in the Deep Water Channel between Montreal and Lake Erie	0.2	—	0.2	0.2	—
Miscellaneous	—	—	—	—	0.4
	0.2	—	0.2	0.2	0.4
Marine Communications and Traffic Services					
Rental of Land, Buildings and Equipment	—	0.2	0.2	0.2	0.2
Fisheries and Oceans Science					
Technology Transfer Licences	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Habitat Management and Environmental Science					
Rental of Land, Buildings and Equipment	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Hydrography					
Sale of Charts and Publications	2.4	2.4	2.4	2.4	2.1
Data Transfer Licence Agreements	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5
Miscellaneous	0.1	—	—	—	—
	3.1	3.0	2.9	2.9	2.6
Fisheries Management					
Commercial Licences/Individual Vessel Quotas[2]	39.6	40.9	37.7	37.7	40.6
Conservation Stamps	1.6	1.5	1.6	1.6	1.4
Rental of Land, Buildings and Equipment	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Sportfish Licences	5.5	5.6	5.0	5.0	5.3
	46.9	48.2	44.5	44.5	47.5
Small Craft Harbour Revenue	1.7	1.7	1.5	1.5	1.6
Fleet Management					
Miscellaneous	0.2	—	—	—	—
Policy and Internal Services					
Rental of Land, Buildings and Equipment	—	0.1	0.1	0.1	0.1
Other Services and Service Fees	0.1	—	—	—	—
Miscellaneous	—	—	—	—	0.1
	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Sub-total Non-Respendable Revenue	52.4	53.4	49.6	49.6	52.7

[1] For respendable revenues, planned revenue refers to the revenue target and non-respendable revenues reflect the forecast of revenues for the year in question.
[2] *Commercial Licences* refers to fees received for both competitive commercial licences and commercial Individual Quotas. Previously, DFO reported Commercial (Competitive) Licence revenues separately from Individual Quota revenues. This has been discontinued because both revenues are commercial fishing licence fees.

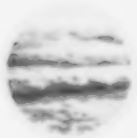

Business Line	Actual Revenues 2002-2003	Actual Revenues 2003-2004	Planned Revenues 2004-2005[1]	Total Authorities 2004-2005	Actual Revenues 2004-2005
Unplanned Revenue					
Internal Revenues	2.7	0.6	—	—	0.8
Return on Investments	0.1	0.1	—	—	0.1
Refunds/Adjustments of Previous Year's Expenditures	2.0	2.6	—	—	2.6
Sale of Surplus Crown Assets	2.7	0.7	—	—	1.1
Miscellaneous (Seizures and Forfeitures, Fines and Sundries)	3.4	2.3	—	—	5.4
Sub-total Unplanned Revenue	10.9	6.3	—	—	10.0
Total Non-Respendable Revenue	63.3	59.7	49.6	49.6	62.7
Total Revenue	104.8	100.7	96.8	96.8	103.1

Description by type of revenue

Respendable revenue refers to funds collected for user fees or for the recovery of the cost of DFO services. These are collected mainly by CCG for marine navigation services, icebreaking services and the management of the maintenance dredging program for the St. Lawrence Ship Channel on behalf of industry. The Department receives authority to spend the sums received as respendable revenues, which is the reason they are deducted from the operating expenditures in Table 1 and are shown separately in Table 3.

Non-respendable revenue refers to funds collected for fishing licences, hydrographic charts and various other departmental products and services. The Department has no authority to respend these revenues.

Unplanned revenue includes revenues collected from other government departments, the sale of surplus Crown assets and miscellaneous revenues such as seizures, forfeitures and fines.

Explanation of changes between revenue amounts

The figures for respendable revenue remained relatively stable during the period shown, with the exception of the Coast Guard College, which has seen a decline in international students, and *Small Vessel Regulations for Capacity Plates Construction Decals*, which has been transferred to Transport Canada. The amount of respendable revenue collected consistently falls below the planned revenue collection of $47.2 million. As in previous years, the shortfall in respendable revenue is primarily due to the shortfall respecting the Icebreaking Services Fee. The planned revenues for the Icebreaking Services Fee are based on a fee structure that has been only partially implemented. The revenue collected for the Icebreaking Services Fee was $9.0 million lower than planned. However, this shortfall was partially offset by collections that were higher than planned in other areas.

The figures for non-respendable revenue remained relatively stable during the period shown, with the exception of the Sale of Charts and Publications, Fisheries Management Fees, and Small Craft Harbour Revenue. Revenues from the sale of hydrographic charts have been declining slowly for several years because of changing conditions in the marketplace. Fisheries Management Fees fluctuate over time because of changing conditions in the fishery. Revenues from Small Craft Harbours have been declining steadily as DFO divests itself of revenue-generating recreational harbours. The amount of non-respendable revenue collected consistently falls below the overall target of $60.2 million. The source of the shortfall is Fisheries Management Fees and Small Craft Harbour Revenue.

Transfer payments (grants and contributions) by business line

Table 6 summarizes the Department's grants and contributions by business line from 2002-2003 to 2004-2005, as well as Main Estimates, planned spending and total authorities for 2004-2005. For a complete listing of the Department's grants and contributions, visit the Public Accounts of Canada on the Receiver General's Web site, at www.pwgsc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-e.html.

Table 6: Transfer payments (grants and contributions) by business line, 2004-2005 (millions of dollars)

Business Line	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Main Estimates 2004-2005	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005
Grants						
Marine Navigation Services	—	—	—	—	—	—
Marine Communications and Traffic Services	—	—	—	—	—	—
Icebreaking Operations	—	—	—	—	—	—
Rescue, Safety and Environmental Response	—	—	—	—	—	—
Fisheries and Oceans Science	0.6	0.2	0.0	—	0.3	0.3
Habitat Management and Environmental Science	—	—	—	—	—	—
Hydrography	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Fisheries Management	—	—	—	—	0.0	0.0
Harbours	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Fleet Management	—	—	—	—	—	—
Policy and Internal Services	—	—	0.2	0.1	—	—
Total Grants	1.2	0.8	0.7	0.7	0.9	0.9
Contributions						
Marine Navigation Services	0.2	0.2	—	—	0.2	0.2
Marine Communications and Traffic Services	—	—	—	—	—	—
Icebreaking Operations	—	—	—	—	—	—
Rescue, Safety and Environmental Response	4.7	4.7	4.6	4.6	4.9	4.9
Fisheries and Oceans Science	1.9	1.7	0.9	0.9	1.1	1.1
Habitat Management and Environmental Science	6.0	0.5	—	—	1.1	1.0
Hydrography	—	—	—	—	—	—
Fisheries Management	106.5	71.1	100.9	107.9	131.6	86.5
Harbours	1.0	0.4	—	—	0.2	0.2
Fleet Management	—	—	—	—	0.0	0.0
Policy and Internal Services	0.7	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3
Total Contributions	121.0	78.9	106.8	113.6	139.4	94.1
Total Transfer Payments	122.2	79.7	107.5	114.3	140.3	95.0

As the discussion of Table 3 indicated, the Fisheries Management variances between planned spending, total authorities and actual expenditures for 2004-2005 were due primarily to the transfer of resources from the previous fiscal year and the lower than expected actual expenditures under the response to the Supreme Court of Canada's *Marshall* decision.

Details on transfer payment programs

Table 7 explains the contribution of $86.5 million related to the Fisheries Management business line in terms of objective, planned results and results achieved.

Table 7: Details on 2004-2005 transfer payment programs

Business Line	Objective	Planned Results	Results Achieved
Fisheries Management ($86.5 million)	To conserve and protect Canada's fishery resource and, in partnership with stakeholders, ensure its sustainable use	• Integration of Aboriginal people into the management of the fishery and providing them with economic benefits • Increased participation of Aboriginal people in the fishery while maintaining the conservation principle • An orderly harvest while accommodating Aboriginal fishing interests	• A renewed Aboriginal Fisheries Strategy • Implementation of the Aboriginal Aquatic Resource and Oceans Management Program • Continuing operation of the At-Sea Mentoring Initiative and the Fisheries Operations Management Initiative

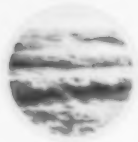

Net cost of the Department

Table 8 shows the net cost of the Department for 2004-2005.

Table 8: Net cost of the Department, 2004-2005 (millions of dollars)

Total Actual Spending		**1,472.6**
Plus: Services Received without Charge		
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada		40.4
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat (excluding revolving funds)		52.8
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada		1.4
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada		2.5
	Sub-total	97.0
Less: Non-Respendable Revenue		62.7
Net Cost of the Department		**1,507.0**

Contingent liabilities

Table 9 presents potential liabilities against the Crown.

Table 9: Contingent liabilities, 2004-2005 (millions of dollars)

	Amount of Contingent Liability		
	March 31, 2003	**March 31, 2004**	**March 31, 2005**
Loans	—	—	—
Claims, Pending and Threatened Litigation			
Litigations	47.9	62.7	34.8
Contingent Gains			
Litigations	—	—	—

As of March 31, 2005, contingent liabilities estimated at $34.8 million were outstanding against Fisheries and Oceans Canada. Most of the claims are for loss of income, injuries sustained by persons and damages to property. Although these cases are in various stages of litigation, it is not departmental policy to comment on their expected outcomes.

Details on project spending

Table 10 presents all planned and ongoing major capital projects that exceed the Department's project approval authority. The Department's project approval authority is:

- $2 million for new Information Technology projects;
- $5 million for replacement Information Technology projects; and
- $20 million for all other projects.

Table 10: Details on project spending, 2004-2005 (millions of dollars)

Business Line/ Province/ Project	**Current Estimated Total Cost**	**Actual Spending 2002-2003**	**Actual Spending 2003-2004**	**Main Estimates 2004-2005**	**Planned Spending 2004-2005**	**Total Authorities 2004-2005**	**Actual Spending 2004-2005**
Fisheries and Oceans							
Science							
Multi-Province							
Science Data Management Infrastructure (S-EPA)	2.3	0.5	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Hydrography							
Multi-Province							
Hydrographic Information Network Infrastructure (S-EPA)	2.5	0.2	0.4	0.9	0.9	0.6	0.6

Business Line/ Province/ Project	Current Estimated Total Cost	Actual Spending 2002-2003	Actual Spending 2003-2004	Main Estimates 2004-2005	Planned Spending 2004-2005	Total Authorities 2004-2005	Actual Spending 2004-2005
Fleet Management							
Quebec							
Acquisition of Air Cushion Vehicle (S-EPA)	22.6	—	—	0.3	0.3	0.1	0.1
Multi-province							
Search and Rescue Lifeboat Replacement - Phase II (S-EPA)	41.1	—	13.0	12.6	12.6	17.6	17.6
Replacement of Conservation and Protection Post Class Vessels (AIP)	20.8	—	—	0.5	0.5	—	—
Search and Rescue Program Integrity (S-EPA)	32.4	14.8	7.5	—	—	0.8	0.8
Policy and Internal Services							
Multi-Province							
Fisheries Information Management Program (S-EPA)	8.1	2.7	1.8	1.5	1.5	1.1	1.1
Windows XP and Office XP Migration Project (S-EPA)	11.9	3.2	1.8	2.1	2.1	2.1	2.1
Regional Informatics Infrastructure Replacement (S-EPA)	16.4	6.3	1.0	1.3	1.3	—	—
Electronic Knowledge Management Environment Systems (S-EPA)	6.6	0.4	0.4	1.3	1.3	1.4	1.4
IMIT – Security Enhancements (S-EPA)	5.0	—	—	2.0	2.0	3.2	3.2

Capital definitions

The phase of each project is identified according to the following Treasury Board definitions:

- Indicative Estimate (I) — This is a low-quality order of magnitude estimate that is not sufficiently accurate to warrant Treasury Board approval as a cost objective.
- Substantive Estimate (S) — This estimate is one of sufficiently high quality and reliability so as to warrant Treasury Board approval as a cost objective for the project phase under consideration.
- Preliminary Project Approval (PPA) — This defines Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project definition phase. Sponsoring departments and agencies are to submit for PPA when the project's complete scope has been examined and costed, normally to the indicative level, and when the cost of the project definition phase has been estimated to the substantive level.
- Effective Project Approval (EPA) — Treasury Board's approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project implementation phase. Sponsoring departments and agencies are to submit for EPA only when the scope of the overall project has been defined and when the estimates have been refined to the substantive level.

Information on other reporting requirements

User fee reporting

On March 31, 2004, Parliament gave legal effect to the *User Fees Act* with the aim of strengthening accountability, oversight and transparency in the management of user fee activities. Table 11 presents the information required under the *User Fees Act* and Treasury Board policies.

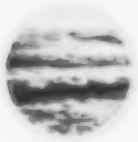

As part of the Stewardship element of the Management Accountability Framework, DFO is committed to modernizing how it manages external charging to improve fairness, efficiency and accountability when collecting external charges (including user fees). External charges are a direct result of departmental activities that provide benefits to Canadian citizens and residents, which are over and above the value that Canadians, in general, receive from government services.

Consistent with this commitment, DFO launched an External Charging Review in 2004. The objective of this review is to develop a coherent, integrated, consistent, equitable and efficient approach to external charging for DFO. Review activities include analyzing current revenue spending mechanisms and current revenue streams, looking at areas where benefits are derived beyond those enjoyed by all Canadians and reviewing DFO's management of revenue practices. The review will ensure the development of a strategy and workplan to effect the implementation of the recommended approaches, including external consultations.

The review is being conducted in conformity with applicable legislation, policies and procedures. This includes the *User Fees Act* and the government's new policy on service standards for external fees, as well as DFO's recently developed external charging framework that lays out the vision and the principles to guide external charging decisions at DFO. This framework forms the basis for conducting the External Charging Review.

Note: The following fees in the table have not been confirmed as being subject to the *User Fees Act*: Coast Guard radio communications charges, employee deductions for housing, Coast Guard College tuition fees, sale of charts and publications, and Small Craft Harbour fees for other services and rental of land, buildings and equipment.

Table 11: User fees (thousands of dollars)

User Fee	Fee Type*	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-2005					Planning Years		
				Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue	Estimated Full Cost
Maintenance Dredging Services Tonnage Fee Intended to recover from commercial vessels the total direct costs incurred by CCG to manage maintenance dredging services in the St. Lawrence Ship Channel. Services provided consist of the management of the maintenance dredging program for the St. Lawrence Ship Channel.	O	Section 47 of the *Oceans Act*	June 1, 2003[1]	1,500[2]	4,600	4,600[3]	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	4,600 4,600 4,600	4,600 4,600 4,600
Marine Navigation Services Fee Intended to recover a portion of the full costs incurred by CCG to provide marine navigation services to commercial vessels. Services provided include short-range aids to navigation and vessel traffic services.	O	Section 47 of the *Oceans Act*	April 1, 2005[4]	27,800	28,400	210,572[5]	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	27,800 27,800 27,800	Under development
Marine Communications and Traffic Services Employee deductions for housing and rental of land, buildings and equipment	O	Section 47 of the *Oceans Act*	Under review	100	0	Under development	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	100 100 100	Under development
Coast Guard Radio Communications Charges Rates charged for person-to-person communications by radiotelephone or radio telegram from ship to shore or from shore to ship	O	Section 19 of the *Financial Administration Act*	1994	100	100	Under development	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	100 100 100	Under development

[1] Since 1997, and at the request of industry, the Canadian Coast Guard has managed the maintenance dredging of the navigation channel of the St. Lawrence River between the Port of Montreal and the Île aux Coudres near Quebec City. The current fee schedule, which replaces the earlier fee schedule that expired on March 31, 2003, extends the arrangement whereby the Canadian Coast Guard is reimbursed, via fees, for the total direct costs it incurs to ensure commercial navigation.

[2] The revenues collected for Dredging Fees are significantly higher than the forecast published in the 2004-2005 Report on *Plans and Priorities* because this forecast did not reflect the coming into force of a new Maintenance Dredging Services Tonnage Fees Schedule on June 1, 2003.

[3] This figure is based on total direct costs (rather than full costs), which include direct labour costs (including employee benefits), direct operating costs, direct material costs, program support costs and capital acquisitions (to the extent that these capital acquisitions form part of an output).

[4] The purpose of this amendment is to correct an unintended rate disparity in the current Fee Schedule and to ensure a fair application of the Marine Navigation Services Fee.

[5] Represents full cost, not the costs attributed to fee-paying clients.

				2004-2005					Planning Years		
User Fee	Fee Type*	Fee Setting Authority	Date Last Modified	Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue	Estimated Full Cost
Icebreaking Services Fee Intended to recover a portion of the full costs incurred by CCG to provide icebreaking services to commercial vessels. Services provided include route assistance (channel maintenance and ship escorts), ice routing and information services, and some harbour/wharf breakouts where not provided by commercial operators.	O	Section 47 of the *Oceans Act*	1998	13,800	4,800	108,303[1]	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	13,800 13,800 13,800	Under development
CCG College Tuition fees	O	Under review	Beginning 2004-2005	3,700	1,800	5,400[2]	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	3,700 3,700 3,700	Under development
Hydrography Sale of charts and publications	O	*Financial Administration Act*	1996	2,400	2,100	31,700 (total cost of delivering national hydrographic services)	Under review[3]	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	2,100 2,000 2,000	Under development
Fisheries Management Commercial fishing licence fees	R (Access Fees)	Sections 7, 8 and 18 of the *Fisheries Act*	1995[4]	37,900	40,800	Access fee: reflects the value of the privilege/ benefit of access to a public resource, not the costs of provision of service.	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	39,300 39,300 39,300	Access fee: reflects the value of the privilege/benefit of access to a public resource, not the costs of provision of service.

[1] Represents full cost, not the costs attributed to fee-paying clients.
[2] This figure is based on total direct costs (rather than full costs), which include direct labour costs (including employee benefits), direct operating costs, direct material costs, program support costs and capital acquisitions (to the extent that these capital acquisitions form part of an output).
[3] In the late summer and fall of 2004, CHS undertook a survey of 2,300 of its clients. The results of the survey are being used to develop Service Standards for CHS products and services. Data collection was co-ordinated by CHS and done via the Web, Notices to Mariners, mailings through the CHS network of chart dealers, and through communications with recreational and marine industry groups. The main objectives of the study were to: establish the CHS client profile; validate the position of clients in relation to CHS levels of service, such as levels of service determined by risk areas or emphasis on content vs. presentation; determine user preference for paper or electronic chart products; and identify services that could be discontinued or modified.
[4] Commercial fishing licence fees for certain fisheries have been reduced on a case-by-case basis where economic conditions warranted a reduction; however, December 1995 was the date of the most recent system-wide change to licence fees.

				2004-2005					Planning Years		
User Fee	Fee Type*	Fee Setting Authority	Date Last Modified	Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue	Estimated Full Cost
Recreational fishing licence fees	R (Access Fees)	Sections 7 and 8 of the *Fisheries Act*	1996	5,000	5,300	Access fee: reflects the value of the privilege/ benefit of access to a public resource, not the costs of provision of service	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	5,100 5,100 5,100	Access fee: reflects the value of the privilege/ benefit of access to a public resource, not the costs of provision of service
Pacific Salmon Conservation Stamp	R	*Fisheries Act*	1995	1,600	1,400	[1]	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	1,500 1,500 1,500	[2]
Harbours SCH revenue includes rental income from lands, buildings and equipment[3]; as well as fees for storage, berthage and wharfage, and service fees[4]	O and R	*Fishing and Recreational Harbours Act*, *Fishing and Recreational Harbours Regulations*, *Financial Administration Act*, *Federal Real Property and Federal Immovables Act*, *Excise Act* (GST)	Berthage fees were last modified in 1997 Wharfage fees were last modified in 1995 Storage fees were last modified in 1997	1,500	1,600	91,519 (reflects the total cost of the Program as per the Main Estimates)	Under review	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	1,400 1,400 1,100	86,120.8 86,024.2 86,024.1 (reflects the total cost of the Program as per the Main Estimates)
Access to Information[5] Fees charged for the processing of access requests filed under the *Access to Information Act*	O	*Access to Information Act*	1992	15	15.4	1,326.9	Framework under development by Treasury Board Secretariat More info: http://tbs-sct.gc.ca/en/a-1/8.html	Statutory deadlines met 92.2% of the time	2005-2006 2006-2007 2007-2008	16.0 17.6 19.3	1,700.0 1,734.0 1,786.0

* The Department collects two types of fees: Regulatory Service (R) and Other Goods and Services (O).

[1] The salmon conservation stamp fee represents a combination of the value of user access to a public resource, a portion of the cost of salmon enhancement programming by DFO, and the cost of grants made to the Pacific Salmon Foundation under a complex revenue-sharing formula. As stamp revenues vary from year to year, the annual scale/cost of the program delivered also varies.

[2] The salmon conservation stamp fee represents a combination of the value of user access to a public resource, a portion of the cost of salmon enhancement programming by DFO, and the cost of grants made to the Pacific Salmon Foundation under a complex revenue-sharing formula. As stamp revenues vary from year to year, the annual scale/cost of the program delivered also varies.

[3] Fee setting authority under review.

[4] Fee setting authority under review.

[5] It is the Department's practice to waive Access to Information fees where the total owing per request amounts to less than $25. There was a significant increase in the number of times fees were waived in 2004-2005 because of a new electronic disclosure service. To reduce costs and increase efficiency, documents released are provided on CD-ROM, which means that no reproduction fees are charged to the applicant.

Major regulatory initiatives

Table 12 provides performance-measurement criteria and results achieved for regulatory initiatives.

Table 12: Major regulatory initiatives, 2004-2005

Regulations	Expected Results	Performance Measurement Criteria	Results Achieved
Amendments to Provincial and Territorial Fishery Regulations	Improved fisheries management and enforcement	*Northwest Territories Fishery Regulations*	(SOR/2004-38)
		Ontario Fishery Regulations, 1989	(SOR/2004-63) (SOR/2005-26)
		Quebec Fishery Regulations, 1990	(SOR/2004-64) (SOR/2004-14)
		Manitoba Fishery Regulations, 1987	(SOR/2004-39) (SOR/2005-27)
Nunavut Fishery Regulations Development of fishery regulations for the new Nunavut Territory	Regulate fishing in the new territory	Under legal and DFO review	Consultations complete, regulatory development ongoing
***Fisheries Act* and Related Regulations** *Aboriginal Communal Fishing Licences Regulations, Atlantic Fishery Regulations, BC Sport Fishing Regulations, Coastal Fisheries Protection Regulations, Fishery (General) Regulations, Manitoba Fishery Regulations, Marine Mammal Regulations, Maritime Provinces Fishery Regulations, Newfoundland Fishery Regulations, Northwest Territories Fishery Regulations, Ontario Fishery Regulations, Pacific Fishery Regulations, Quebec Fishery Regulations, Saskatchewan Fishery Regulations, Yukon Territory Fishery Regulations*	Amend certain provisions in various regulations to align with amendments to the *Fisheries Act* proposed in Bill C–43	Passage of Bill and making of regulations	C-43 died on the Order Paper May 23, 2004
Marine Protected Areas Establishment of selected Marine Protected Areas in Canada's three oceans	Conservation and protection of distinctive areas of the marine environment	Published in the *Canada Gazette*, Part II on May 19, 2004 (Sable Gully MPA)	(SOR/2004-112)
Marine Protected Areas Ongoing identification of other Areas of Interest	Establish network of MPAs under the Oceans Action Plan	Increased protection of specific areas through restrictions in access and usage	Regulatory development under way
Coastal Fisheries Protection Regulations Implementation of United Nations Fish Stocks Agreement	To meet international obligations under the United Nations Fish Stocks Agreement	Increased enforcement capability through measures set out in United Nations Fish Stocks Agreement	
		Published in the *Canada Gazette*, Part II on May 11, 2004	(SOR/2004-110)

Regulations	Expected Results	Performance Measurement Criteria	Results Achieved
***Species at Risk Act* and Regulations**	To prevent Canadian wildlife species from becoming extirpated or extinct; to provide for the recovery of endangered or threatened species; and to encourage the management of other species to prevent them from becoming at risk	Number of species added to the SARA list	16 aquatic species considered for listing (13 listed, 2 not listed, 1 returned to Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada for further consideration)
		Recovery strategies developed under SARA	Numerous recovery strategies under development

DFO's Regulatory Plan for 2005 and Regulatory Report for 2004 are available at www.dfo-mpo.gc.ca/communic/policy/plan2004-2005/regplan2004-2005_e.htm.

Response to Parliamentary Committees, audits and evaluations

Presented below are summaries of the Department's responses to Parliamentary Committee reports and recommendations made by the Auditor General; links to internal audits, internal evaluations and internal reviews completed in 2004-2005 are also presented.

Table 13: Responses to Parliamentary Committees in 2004-2005

Report	Link to Report and Government Response
Reports tabled by the Standing Committee on Fisheries and Oceans during 2004-2005	
Safe, Secure, Sovereign: Reinventing the Canadian Coast Guard The Standing Committee tabled this report before the last election and re-tabled it again at the start of the new Parliament. The report contains 18 recommendations. These recommendations cover areas such as funding; the positioning and role of the organization; prosecution and legislative issues; a new role in marine security; consultations; and user pay policies. The Government agreed with a majority of the recommendations. Budget 2005 included funding for the building of new Coast Guard vessels. This has been a priority area for both the Department and the Standing Committee.	www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/ccg-gcc/gr_ccg-gcc_e.htm
Atlantic Fisheries Issues: May 2003 This report is based on hearings the Committee held during its trip to Gaspé, St. John's, Halifax and Moncton in May 2003. As a result of the diverse group of witnesses appearing before the Committee, the recommendations cover a range of issues including the Atlantic Fisheries Policy Review; seal harvesting; the cod moratorium; licence retirements; the effect of the Confederation Bridge on fish stocks; multi-year fishing plans; science funding; snow crab allocations; and creating an Atlantic salmon endowment fund. Budget 2005 included funding for the creation of the Atlantic Salmon Endowment Fund.	www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/atlantic/resp-rep_e.htm
Here We Go Again ... Or the 2004 Fraser River Salmon Fishery The Standing Committee makes 12 recommendations in its report. These recommendations focus on DFO's enforcement (funding and management); the management of the First Nation fisheries; improvements to science (funding increases and more assessments of salmon stocks); and the need for more stringent guidelines for closing salmon fisheries when water temperatures in the Fraser River are considered dangerously high. The Southern Salmon Fishery Post-Season Review, also released in March 2004, makes similar recommendations to those found in the Standing Committee's report.	http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/fraser_river/gr_salmon_fishery_e.htm

Report	Link to Report and Government Response
Report tabled by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans during 2004-2005	
Nunavut Fisheries: Quota Allocations and Benefits The report is a study on matters relating to quota allocations and benefits for Nunavut fishers. It gives an overview of the management framework for Nunavut-adjacent fisheries, and discusses the relevant issues for the division 0A and 0B fisheries. It discusses the allocation mechanisms for Nunavut, the need to increase Nunavut's share of 0B Turbot, as well as the need for infrastructure development in Nunavut and more exploratory and scientific research in the Nunavut-adjacent waters. The report makes 14 formal recommendations directed at the Government of Canada as well as other organizations involved with Nunavut and its fisheries.	www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/nunavut_fish/gr_nunavut_fish_e.htm

Table 14: Responses to the Auditor General in 2004-2005

Recommendation Raised	Link to Chapter and Response
2004 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development	
Chapter 1 — International Environment Agreements #1.102 Fisheries and Oceans Canada should clearly articulate its position in terms of the priorities, process, and timeframes to set sustainable conservation targets for straddling and highly migratory fish stocks.	2004 CESD 1.102
Chapter 4 — Assessing the Environmental Impact of Policies, Plans, and Programs #4.47 Deputy heads, of all departments and agencies included in this audit, should ensure that their organization is fully implementing the Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals. They should ensure that their organization has a management system in place for the proper application of the directive. This system should include the following steps: ▪ Identify and describe proposals that require approval by the departments' or agencies' minister or the Cabinet. ▪ Establish an organizational accountability structure. ▪ Develop and implement tracking systems to track all proposals subject to the directive, preliminary scans, and detailed assessments that are conducted. ▪ Provide internal guidance and training to managers and staff who are involved in the preparation of policy, program, and plan proposals. ▪ Establish quality control, consultation, communication, follow-up, and evaluation procedures. Deputy heads of all departments and agencies not included in this audit should take into account this recommendation when considering how their organization applies the directive.	2004 CESD 4.47
Chapter 5 — Fisheries and Oceans Canada—Salmon Stocks, Habitat, and Aquaculture #5.101 Fisheries and Oceans Canada should, in collaboration with the provinces, assess and monitor salmon aquaculture operations to prevent harmful effects on wild stocks and habitat. It should, in consultation with Environment Canada, continue to determine how the deposit of deleterious substances from aquaculture operations will be controlled, monitored, and enforced.	2004 CESD 5.101
Chapter 5 — Fisheries and Oceans Canada—Salmon Stocks, Habitat, and Aquaculture #5.28 Fisheries and Oceans Canada should finalize the Wild Salmon Policy to define conservation objectives and provide direction for the management of fisheries, protection of habitat, and salmon enhancement.	2004 CESD 5.28
Chapter 5 — Fisheries and Oceans Canada—Salmon Stocks, Habitat, and Aquaculture #5.54 Fisheries and Oceans Canada should collect and analyze information to provide up-to-date assessments on habitat conditions and Pacific salmon stocks that are below departmental targets and declining.	2004 CESD 5.54

Recommendation Raised	Link to Chapter and Response
Chapter 5 — Fisheries and Oceans Canada—Salmon Stocks, Habitat, and Aquaculture #5.66 Fisheries and Oceans Canada should co-ordinate efforts with the Province of British Columbia, using a risk-based approach that would both complement the provincial approach and satisfy its own mandate to manage and protect fish habitat.	2004 CESD 5.66
Chapter 5 — Fisheries and Oceans Canada—Salmon Stocks, Habitat, and Aquaculture #5.84 Fisheries and Oceans Canada should set priorities and develop a long-term research plan to address knowledge gaps on the potential effects of salmon aquaculture in aquatic ecosystems and on wild salmon stocks.	2004 CESD 5.84
Chapter 6 — Environmental Petitions #6.80 Fisheries and Oceans Canada should determine whether or not it will develop regulations on genetically engineered (GE) fish. If it decides to proceed with regulations, it should identify a clear timeline for completing the regulations, establish a work plan, and report publicly on its progress.	2004 CESD 6.80
Chapter 6 — Environmental Petitions #6.92 To minimize the risk of GE fish being released into the environment, Fisheries and Oceans Canada, in consultation with Environment Canada, should ensure that requirements for containment of GE fish are clearly communicated to researchers. It should also address the gaps in notification of research activity involving GE fish and other aquatic organisms in Canada.	2004 CESD 6.92
November 2004 Report of the Auditor General of Canada	
Chapter 7 — Process for Responding to Parliamentary Order Paper Questions #7.91 For order paper questions that are financial in nature, departments' procedures for developing responses should include a search of existing, publicly available financial documents for relevant information.	2004 OAG 7.91
A Status Report of the Auditor General of Canada, 2005	
Chapter 1 — Information Technology Security #1.38 The departments and agencies, subject to the Government Security Policy, should prepare an action plan indicating when they intend to fully comply with the IT security requirements of the Policy and with the Management of Information Technology Security standard. This IT security action plan should be approved by the deputy head or designate and reported to the Treasury Board Secretariat.	2005 OAG Status Report 1.38
Chapter 1 — Information Technology Security #1.46 Senior management in departments and agencies should ensure that IT security risks are included in preparing the corporate risk profile by identifying and assessing the key IT security risks and challenges and determining the level of risk to accept.	2005 OAG Status Report 1.46
Chapter 1 — Information Technology Security #1.71 Departments and agencies, subject to the Government Security Policy, should provide the Treasury Board Secretariat with an annual schedule of their planned IT security monitoring activities, including self-assessments, vulnerability assessments, and internal audits. They should also provide the Secretariat with a copy of internal audit reports, within three months of completing them.	2005 OAG Status Report 1.71

Internal audits completed in 2004-2005

- Good Stewardship Audit of the Maintenance and Use of Acquisition, Travel and Vehicle Maintenance Cards
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65277_e.htm
- Acquisition and Integration of IT: Audit Report
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65151_e.htm
- Audit of First Nations Fisheries Mentor Deployment Program
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65176_e.htm
- Audit and Evaluation of the Experimental Lakes Area
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65173_e.htm

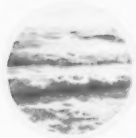

- Audit of Departmental Security Management Control Framework
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65152_e.htm
- Audit of the Departmental Activity Costing System (DACS)
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/dacs_e.htm

Internal evaluations completed in 2004-2005

- Audit and Evaluation of the Experimental Lakes Area
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65173_e.htm
- Pacific Salmon Selective Fishing Program Evaluation
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/evaluations/04-05/salmon_e.htm

Internal reviews completed in 2004-2005

- Employment Systems Review
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/reviews/04-05/employment_e.htm
- Revenue Generation Consulting Report
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/reviews/04-05/revenue_e.htm

Sustainable development strategies

Sustainable development is the lens through which the Department of Fisheries and Oceans undertakes its business. The Department works in partnership to derive economic and social benefits from Canada's oceans and freshwater resources while conserving the ecological integrity of those resources.

DFO's Sustainable Development Strategy is a companion document to the Department's Strategic Plan — *Our Waters, Our Future*. As a sustainable development department, DFO works to protect and conserve Canada's aquatic resources, while supporting the development and use of these resources.

In the preparation of the Sustainable Development Strategy, DFO developed an approach that clearly links Strategy commitments to the Department's Strategic Plan and its outcomes. The Strategy contains an Action Plan which highlights key activities DFO will undertake in support of sustainable development. This Strategy identifies three key sustainable development goals for the Department, around which the Action Plan is built:

- Sustainable Programs: Outputs and targeted activities pertain to balancing the protection of aquatic resources with support for the development of economic and social benefits from these resources.
- Good Governance and Enhanced Partnerships: In delivering its mandate, DFO works in partnerships with various levels of government, industry, Aboriginal groups and non-governmental organizations.
- Sustainable Operations: Commitments denote means of "greening government" to reduce damage to the environment from departmental operations. This includes compliance with regulations (at all levels of government), DFO's Environmental Policy, other relevant federal policies, best practices, industry accepted standards and codes of practice.

Within the three sustainable development goals, DFO will undertake a number of targeted activities with related outputs that result in products for Canadians. Over the short and medium term, these activities and outputs will enable DFO to deliver on intermediate outcomes such as informed decision making, improved oceans management and compliance with international standards. Taken together, the targeted activities, outputs and outcomes under the three sustainable development goals will ensure the Department continues to work toward its three new strategic outcomes — Safe and Accessible Waterways, Healthy and Productive Aquatic Ecosystems and Sustainable Fisheries and Aquaculture.

This sets DFO on course to achieve the vision of sustainable development and the safe use of Canadian waters.

Three targeted activities were identified for sustainable development Goal A — Sustainable Programs:

- Developing policies, frameworks, regulations and responses to ensure the integration and sustainability of fisheries and aquaculture;
- Promoting an ecosystem-based approach for Canada's three oceans; and
- Examining issues pertaining to climate change.

Four targeted activities were identified to support Goal B — Good Governance and Enhanced Partnerships:

- Strengthening ocean governance by implementing integrated management;
- Strengthening Canada's role in international governance of oceans;
- Engaging Aboriginal groups; and
- Strengthening federal/provincial/territorial collaboration.

Two targeted activities were identified to support Goal C — Sustainable Operations:

- Ensuring operations are consistent with recognized Canadian and international environmental management standards; and
- Renewing the government's civilian fleet.

The Department has made significant progress in ensuring that environmental, social and economic aspects are systematically considered in planning and policy development documents, such as the renewed Strategic Plan, *Our Waters, Our Future*, and the *Report on Plans and Priorities*. The Department's renewed vision effectively entrenches sustainable development into long-term direction setting, and efforts continue to more completely integrate it into the business, human resource and financial planning processes, as part of the newly adjusted departmental planning cycle.

In response to the recommendations of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development regarding the development of Sustainable Development Strategies, DFO developed an approach that clearly links Strategy commitments to the Department's Strategic Plan and its outcomes. The Department's *Report on Plans and Priorities* also includes a discussion of the Sustainable Development Strategy in the consolidated reports section. The number of sustainable development outputs has been reduced from 41 to 26. In addition, as the Action Plan of the Strategy demonstrates, DFO has made efforts to identify clearer linkages between the target and actions to achieve the goals and objectives.

In 2004, DFO completed its Departmental Assessment and Alignment Project, a full-scale assessment of departmental human and financial resources, policy and program priorities, and management practices. Throughout the exercise, DFO reconfirmed and strengthened its commitment to sustainable development as a core underpinning of all its programs and services. As the Department was involved in the Departmental Assessment and Alignment Project at the time of the tabling of the third round of Sustainable Development Strategies, the Department elected to table a progress report on its 2001-2003 Sustainable Development Strategy commitments. This allowed the 2005-2006 Sustainable Development Strategy to be fully informed by the results of the Departmental Assessment and Alignment Project.

Procurement and contracting

DFO is a highly decentralized, operational department with a presence in over 300 communities. Procurement and contracting are important functions in support of departmental operations. Specialists in Ottawa headquarters and in all six regions of the country assist in the development of policies,

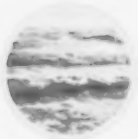

procedures and strategies as well as issuing contracts that are within their delegated authorities. The Department uses Public Works and Government Services Canada (PWGSC) to provide contracting services when the requirements exceed the Department's authorities (for example, all goods requirements in excess of $5,000 and not covered by standing offer) or when specific expertise is required. DFO's Acquisition Card Program is another key tool used to support its procurement activities. In 2004-2005, DFO used credit cards to pay for $84 million of its low dollar value and standing offer purchases.

In 2004-2005, DFO started to provide details of all contracts above $10,000 (taxes included) on its Internet site. The Department has found this practice contributes to improved monitoring and visibility and is a good tool to ensure that contract information recorded in ABACUS is precise and accurate (ABACUS is DFO's primary financial and materiel information system).

A Centre of Excellence – Procurement was created and staffed with program subject matter experts and procurement specialists. The mandate of the Centre is:

- To support and promote modern management skills and techniques in procurement;
- To consult program users and PWGSC; and
- To identify the best method of acquisition for common commodities nationally or regionally.

The revision of the procurement methods for computers and wireless devices will result in savings of up to $1.5 million annually.

The work done by the Centre has enabled DFO to learn valuable lessons that will be useful as the Department implements The Way Forward, a PWGSC initiative designed to deliver services smarter, faster and at lower cost.

Alternative service delivery

Alternative service delivery refers to the use of alternative organizational forms and delivery mechanisms to deliver a department or agency's mandate.

In 2004-2005, there was one significant new alternative service delivery initiative within DFO. On April 1, 2005, the Canadian Coast Guard's Special Operating Agency status within Fisheries and Oceans Canada officially took effect, making it the largest Special Operating Agency in Canada.

Special Operating Agency status gives the Coast Guard more authority and flexibility to be more businesslike and to deliver services more effectively to its clients. In addition, it allows for greater control of its financial resources. The transition also positions CCG to respond to its enhanced role under Canada's national security agenda while improving traditional services through continuous renewal.

By making the Coast Guard a Special Operating Agency, the Government of Canada has acknowledged the importance and unique status of the Coast Guard. At the same time, it has affirmed that the Coast Guard, as an integral part of the delivery of the DFO program, will remain within DFO. The Coast Guard makes up almost half of Fisheries and Oceans Canada and plays a number of roles in the Department's mandate — from scientific research, to conservation and protection, to helping ensure maritime security. That important role within DFO will continue.

Service Improvement Initiative

Over the past five years, DFO has demonstrated its commitment to service improvement on a number of fronts.

For example, the Department has prepared and implemented a consultation toolkit to increase the effectiveness of consultations, and it has implemented a comprehensive stakeholder consultation process for species at risk.

DFO recently launched the Environmental Process Modernization Plan (EPMP) initiative to contribute to more efficient and effective delivery of its regulatory responsibilities and to support the federal Smart Regulation agenda. DFO started this three-year initiative in 2004-2005.

The Department has undertaken a number of initiatives with the provinces and territories aimed at improving the delivery of aquaculture services and programs. These include streamlining the site approval process for aquaculture operations, improving the National Code on Introductions and Transfers and developing a National Aquatic Animal Health Program.

Fisheries Management Renewal (FMR) is a plan of action to modernize fisheries management to ensure strong, sustainable fisheries for years to come. FMR is about changing the relationship between DFO and stakeholders, especially commercial fishers, recognizing that those affected by resource management decisions need to have a role in decision making. It builds on and formalizes existing initiatives that provide resource users with a greater voice in decision making by advancing shared stewardship — shared responsibility, decision making and accountability — with resource users.

Consultation with an external advisory panel, a survey of clients and an online questionnaire guided the Canadian Hydrographic Service in developing new service standards for the maintenance of existing navigational charts. High-risk areas will be updated more frequently than lower risk areas under the new standards, which are to be implemented in 2006.

The Canadian Coast Guard requires high-quality ice information to route marine shipping safely and efficiently through difficult areas of ice-covered waters. In 2004, CCG conducted an Ice Information Level of Service Review to produce options for efficiencies and improvements to the current services, including an Amalgamated Aerial Reconnaissance Program. Ice reconnaissance flights have been combined with Transport Canada's pollution surveillance flights to improve aircraft utilization and reduce duplication of aerial coverage.

CCG has completed all Program Integrity I activities. Eight new Search and Rescue stations and lifeboats are now operational, and the required crewmembers have been hired and trained. New rescue co-ordination staff have also been recruited. The National Capital Spending Plan continued to bring CCG assets back to their baseline condition through refurbishment and the incorporation of new technologies.

Through its continued participation in the Government On-Line initiative, DFO has been working to provide Canadians with access to federal government information and services via the Internet while trying to achieve a significant, quantifiable improvement in client satisfaction. In general, the Department continues to work with other departments to provide single access points to government services and information. In particular, DFO's Web presence is now less about how the Department is organized and more about how clients seek and use information and services.

A key element of DFO's Government On-Line strategy has been improving services to recreational fishers by developing the National Recreational Licensing System, which provides additional ways of buying recreational fishing licences. A second element of the strategy is the Maritime Navigation Information Services, which provide access to the information and services needed to conduct business activities on national waterways responsibly, safely and efficiently. The third element is the Understanding Canada's Waters and Aquatic Resources initiative, in which DFO addresses public expectations for greater involvement in decision making about the management and use of Canada's waters and aquatic resources.

Horizontal initiatives

Horizontal initiatives are programs or initiatives in which partners from two or more organizations have agreed under a formal funding agreement to work toward the achievement of shared outcomes. DFO is a partner on the following five horizontal initiatives led by other federal government departments:

- Building Public Confidence in Pesticide Regulation and Improving Access to Pest Management Products (Pest Management Regulatory Agency — Health Canada);
- Canadian Biotechnology Strategy (Industry Canada);
- Federal Contaminated Sites Accelerated Action Plan (Environment Canada and Treasury Board Secretariat);
- Implementation of the Act Respecting the Protection of Wildlife Species at Risk in Canada (Environment Canada); and
- Marine Security (Transport Canada).

Further information on these horizontal initiatives can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp.

Travel policies

Fisheries and Oceans Canada follows the Treasury Board Secretariat *Special Travel Authorities*.

Section 4 — Other Items of Interest

In this section:

- Organizational information
- DFO's people
- Awards and recognition
- Contacts for further information

Organizational information

Fisheries and Oceans Canada is a largely decentralized department with almost 9 of every 10 employees situated in regions outside the National Capital Region. The Department operates across Canada from six regional offices, as well as from the national headquarters in Ottawa. The regions are as follows.

Each of the six regions is headed by a Regional Director General (RDG) in a regional headquarters. The RDGs are responsible for organizing and managing the delivery of programs and activities in their regions through area offices, in accordance with national and regional priorities and within national performance parameters set for each program and activity.

The national headquarters in Ottawa — under the leadership of the Deputy Minister, Commissioner of the Canadian Coast Guard and five Assistant Deputy Ministers — is responsible for establishing national objectives, policies, procedures and standards. It also runs some national programs and monitors departmental activities nationwide to ensure the quality and consistency of service delivery.

The Canadian Coast Guard is a special operating agency within DFO under the leadership of the Commissioner and organized into five regions, each headed by a Regional Director.

The rest of the Department is organized into five sectors, each headed by an Assistant Deputy Minister. Assistant Deputy Ministers are responsible for establishing national objectives, policies, procedures and standards for their respective sectors and business lines.

The Deputy Minister, Assistant Deputy Ministers and Regional Directors General work closely together in managing the Department and its operations.

Regional Directors General and Assistant Deputy Ministers report directly to the Deputy Minister.

This organizational and governance information is shown in the accompanying figure.

Organizational information

Organizational and governance information

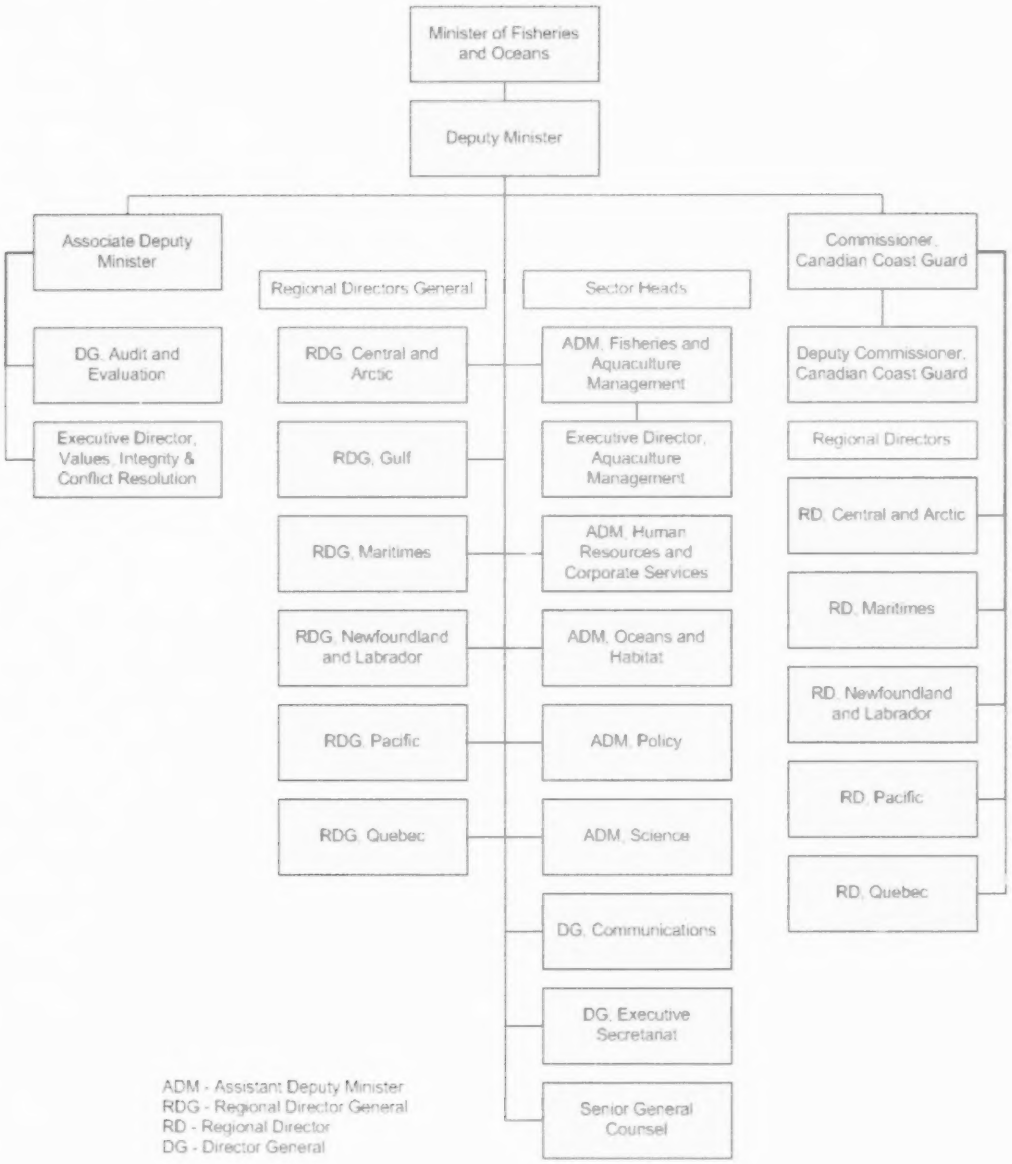

The Departmental Management Committee (DMC) is the Department's senior decision-making body. The Committee is chaired by the Deputy Minister. Other members include:

- The Associate Deputy Minister;
- The Assistant Deputy Ministers;
- The Commissioner of the Canadian Coast Guard;
- The Regional Directors General;
- The Senior General Counsel, Legal Services;
- The Director General of the Executive Secretariat;

- The Director General, Communications; and
- The Executive Director, Aquaculture Management.

DMC is supported by four subcommittees: the Policy Committee, Litigation Committee, Investment Management Board and Human Resources Executive Committee. DMC has final decision-making authority on sub-committee business. However, the Human Resources Executive Committee and Departmental Review Committee as committees of the whole can make final decisions.

Final reporting and accountability rests with the Departmental Management Committee.

Fleet management

DFO owns and operates the largest civilian vessel and air fleet in the federal government. The CCG fleet is comprised of 107 vessels and 26 rotary-wing aircraft. It employs 2,300 seagoing personnel and shore personnel in five Regional Fleet Management Organizations and a national Fleet Headquarters. The fleet must be operational 24 hours a day, 365 days a year along the world's longest coastline and greatest area of territorial waters.

The mission of the Fleet, *Professionals delivering services at sea for Canadians*, is to ensure that our services are delivered in a safe, cost-effective and accountable manner to our clients, thereby contributing to the achievement of results for Canadians. Fleet's clients are mainly CCG Maritime Services, Fisheries and Oceans programs and other government departments and agencies, including the Royal Canadian Mounted Police.

During 2004-2005, the CCG Fleet completed the Fleet Management Renewal Initiative (FMRI), which was started in 2001 to address the Auditor General's recommendations on fleet management. While the individual objectives for each component of FMRI have been accomplished, CCG continues to improve each component:

- Fleet published its first Strategic Plan, which set the strategic framework for the national fleet as well as identified a roadmap of management strategies to reach our vision of *Excellence at Sea*.
- Fleet pursued further enhancements of its Financial Planning and Control component by implementing fixed and variable costing for sea days.
- Fleet improved its Human Resources Management by developing a five-year human resource plan that is tied to operational days and the operational work program negotiated with our clients. This enables Fleet to better forecast personnel requirements, identify potential gaps and assess the effects of changing Fleet demographics.
- Fleet undertook a review of its operational systems to identify improvement opportunities to enhance information integrity and reliability for decision making. Interventions on these systems have begun and will be implemented over a 3- to 5-year timeframe.
- Fleet successfully secured funding to renew its aging assets, based on a comprehensive 30-year plan. Funds for acquiring a new class of mid-shore patrol vessels and two offshore science research vessels were included in the 2005 Budget.
- Fleet continues to refurbish the CCG assets most in need using funding received in the 2003 Budget.

DFO's people

DFO participated actively at the government-wide level in the implementation of the *Public Service Modernization Act*, and efforts will continue in 2005-2006 as the Department prepares for the coming into force of the new *Public Service Employment Act* in December 2005.

DFO conducted its first exercise to actively monitor staffing performance. The focus was on the staffing values of non-partisanship, transparency, fairness and equity. Based on a risk assessment of staffing activities in the Department, information was collected, analyzed and evaluated. Corrective measures were implemented where required. In preparation for the implementation of the new *Public Service Employment Act*, DFO developed the governance, human resource planning, policy, control and communication elements required for an effective staffing management accountability framework.

With respect to planning, DFO implemented an Integrated Planning Framework aimed at ensuring strategic, business, financial and human resource planning is well aligned and mutually reinforcing. An Integrated Planning Committee, consisting of key stakeholders from across the Department, including human resources, finance, sectors and regions, was established. This committee is responsible for overseeing planning activities, ensuring the integration of different processes and the early consideration of different perspectives, as well as providing a challenge function for draft business plans.

The Integrated Planning Framework has four distinct phases. The first two phases were implemented in 2004-2005. In Phase I, annual priorities to guide the Department's planning for 2004-2005 and the following fiscal year were established. During Phase II, business plans were structured around the four Program Activity Architecture categories, with specific sector and regional activities embedded in them. These phases prepared DFO to implement the final two phases in 2005-2006. In Phase III, full-time equivalent and salary caps will be integrated into the Business Plan for each of the four categories. During Phase IV, managers and regional planners will be introduced to succession planning and career development.

In 2004, DFO approved a three-year Employment Equity Action Plan (EEAP) that addresses the findings of the September 2004 Employment Systems Review, as well as DFO's response to the Interim Employment Equity Audit Report by the Canadian Human Rights Commission. The EEAP was submitted to the Commission in December 2004 and, while the Department has not yet received feedback on the Plan, several actions are currently under way.

The DFO EEAP addresses the barriers or causal factors that were found to contribute to the under-representation of employment equity designated groups. DFO's actions relate to five key priority areas: leadership and corporate culture; recruitment and retention; learning and communications; policies and practices; and program management and monitoring.

Awards and recognition

Awards and recognition internal to DFO

Sixty recipients from across Canada received the Deputy Minister's Prix d'Excellence for their contributions to achieving DFO objectives during 2004.

The Deputy Minister's Commendations recognized the following individuals for acts of devotion to duty or bravery that contribute to the betterment and well-being of society:

- **Jean-Claude Bouchard** for his exceptional leadership, dedication and remarkable contribution as Associate Deputy Minister;
- **Patrick Chamut** for his strong leadership, selfless dedication and invaluable contribution as Assistant Deputy Minister, Fisheries Management;
- **Brian Giroux** for his exceptional dedication to the work of the Science Advisory Council and the Council of Science and Technology Advisors;

- **Officers and crew of CCGS Leonard J. Cowley** for their extraordinary resourcefulness, skill and ingenuity in the retrieval of an undersized net and liner from a Russian vessel fishing on the Tail of the Grand Banks;
- **Dr. Howard Powles** for his exceptional contribution and leadership in implementing the new *Species at Risk Act* in DFO; and
- **Several Maritimes employees** for their exceptional contribution and tremendous hard work in ensuring business resumption and community support in the aftermath of Hurricane Juan — Fishery Officers from the Burnside Conservation and Protection Detachment; Liverpool Conservation and Protection Detachment; Bridgewater Conservation and Protection Detachment; Marine Communications and Traffic Services Centre, CCG; Regional Operations Centre, CCG; Integrated Technical Services, CCG; and Informatics Infrastructure Support.

Approximately 370 employees received Distinction Awards for their outstanding achievements and contributions in furthering the objectives of the Department or the public service.

The Canadian Coast Guard honoured 17 employees in 2004-2005 with the Governor General's Canadian Coast Guard Exemplary Service Medal.

Over 600 DFO employees were recognized for their long service with the federal government: 233 for 15 years of service; 327 for 25 years of service; and 84 for 35 years of service.

Awards and recognition from outside organizations

Hugh Akagi — St. Andrews Biological Station Award

Hugh Akagi received the St. Andrews Biological Station Award for his exceptional contributions to the life and well-being of the Station and its local community over many years.

Boussard Akrour

Boussaad Akrour has received the *Geomatica* Triathlon Award for an article comparing methods for the calibration of Global Positioning System antenna phase centres.

Jasmir Basi and Sylvie Joseph — Michelle Comeau Human Resources Leadership Award

Jasmir Basi, Senior National Organization and Classification Advisor, Pacific Region, and Sylvie Joseph, Director Corporate Compensation in Ottawa, received the Michelle Comeau Human Resources Leadership Award: Ms. Basi for her outstanding expertise and knowledge as a Human Resources Advisor in the South Coast Area Office of the Pacific Region, Ms. Joseph for her outstanding commitment and dedication to the Human Resources Council's Compensation Renewal Working Group.

Marthe Bérubé

Marthe Bérubé has received a bonus for the Habitat Stewardship Program for Species at Risk.

British Columbia Federation of Drift Fishers, Long Point Bay Anglers Association, Moose Jaw Wildlife Federation, Dean O'Toole and John Wright — 2005 Recreational Fisheries Award

The British Columbia Federation of Drift Fishers, Long Point Bay Anglers Association, Moose Jaw Wildlife Federation, Dean O'Toole and John Wright received the 2005 Recreational Fisheries Award for their hard work and dedication in developing and enhancing the recreational fishing experience throughout Canada.

Victor Cairns — Conservation Halton 2004 Award of Excellence

Victor Cairns, Acting Regional Science Director of the Central and Arctic Region, received this award for his commitment to the Fish and Wildlife Restoration Project in the Hamilton Harbour and Cootes Paradise regions. The Award of Excellence recognizes individuals and organizations that have helped protect the natural environment in the Halton watershed.

Dr. Steven Campana — Lifetime Achievement Award for Otolith Science

Dr. Steven Campana, a research scientist at the Bedford Institute of Oceanography, was awarded the Lifetime Achievement Award for Otolith Science.

Steve Daoust — Commissioner's Commendation and the CCGA Exemplary Service Medal

Steve Daoust, Superintendent of the Canadian Coast Guard Auxiliary, was awarded the Commissioner's Commendation and the Canadian Coast Guard Auxiliary Exemplary Service Medal. Daoust has been making a valuable contribution to the success of the CCG's Search and Rescue Branch since 1978, and he has been instrumental in the development and growth of the Auxiliary.

Dr. Edward Donaldson — Aquaculture Association of Canada, Research Award of Excellence

Dr. Edward Donaldson, Scientist Emeritus at the West Vancouver Laboratory of DFO, was recognized for his career in aquaculture. Among his research interests were growth acceleration and the evaluation of stress in wild and cultured salmonids. This award is presented for outstanding contributions to aquaculture research.

Dave Duggan — First Nations Plaque

Dave Duggan received a First Nations plaque for his personal dedication to the development of a more effective management structure for the Bras d'Or Lakes.

Mike Eaton — Order of Canada

Mike Eaton, retired hydrographer with the Canadian Hydrographic Service, was recognized this year as a Member of the Order of Canada. During his career, Mr. Eaton developed techniques to accurately map frozen bodies of water and more precisely survey vast portions of the offshore. His most notable achievement was the invention of the electronic chart, which has led to improved marine safety around the world. The Order of Canada is our country's highest honour for lifetime achievement.

David Gray — Canadian Institute of Geomatics Jim Jones Award

David Gray, Geodesy, Radio Positioning and Maritime Boundary Specialist, received this award for producing the best article in the Supplement section of *Geomatica*, the Canadian Institute of Geomatics quarterly publication. The award is presented annually for contributions to *Geomatica*. Mr. Gray's article was on the historical significance of the transit of Venus.

The Great Lakes Laboratory for Fisheries and Aquatic Sciences — Bay Area Restoration Council's Annual Implementation Award

The Great Lakes Laboratory for Fisheries and Aquatic Sciences received the Bay Area Restoration Council's 11th Annual Implementation Award. The award recognizes organizations that have made a significant contribution to the restoration of Hamilton Harbour and its watershed.

Dr. D. John Martell — Secretary of the Canadian Society of Zoologists

Dr. D. John Martell, marine fish research physiologist at St. Andrews Biological Station, was elected to the position of Secretary of the Canadian Society of Zoologists.

Jack Orr — Fisheries Joint Management Committee Co-operative Management Award

Jack Orr, DFO Marine Mammal Stock Assessment Technician, was recognized for his years of dedication to the study, conservation and management of beluga whales in the Arctic and the Beaufort Sea. The Co-operative Management Award recognizes significant contributions to the co-operative management of fisheries of the Arctic, in particular those of the Inuvialuit Settlement Region.

Dr. Timothy R. Parsons — Timothy R. Parsons Medal

Dr. Timothy R. Parsons, Professor Emeritus at the University of British Columbia and an Honorary Research Scientist at the Institute of Ocean Sciences in Sidney, is the first recipient of the award named in his honour. The award recognizes excellence in Canadian ocean sciences. Dr. Parsons' work has focused on using oceanographic information to establish a new ecosystem approach for fisheries management.

Dr. Brian Petrie — Canadian Meteorological and Oceanographic Society's J.P. Tully Medal in Oceanography

Dr. Brian Petrie has been awarded the 2004 Tully Medal for his outstanding contributions to oceanography in Canada. His early research led to a clearer understanding of important physical processes in the coastal ocean. Recently, his collaborative work in monitoring and interpreting the variability of marine ecosystems resulted in significant breakthroughs in understanding long-term changes and regime shifts.

David Pugh — Natural Resources Canada Earth Science Sector Merit Award

David Pugh, Manager, Geospatial Projects Integration Office, received a Natural Resources Canada Earth Science Sector Merit Award for his contribution to the earth and marine science sectors in general and the Marine Geospatial Data Infrastructure in particular. The Marine Geospatial Data Infrastructure has evolved to become a critical tool for the sustainable development and management of national marine, coastal and freshwater areas.

John Redican — Member of the Order of Military Merit

John Redican, Director of the Fleet Management Renewal Initiative, was invested as a Member of the Order of Military Merit. John received his insignia from the Governor General at a ceremony at Rideau Hall on November 9, 2004. The Order of Military Merit, established in 1972, recognizes careers of exceptional service and distinctive merit of the men and women of the Canadian Forces and Reserves.

Dr. Shawn Robinson — Dedicated Service Award, Aquaculture Association of Canada

Dr. Shawn Robinson, a research scientist at St. Andrews Biological Station, received a Dedicated Service Award from the Aquaculture Association of Canada for contributions to the board of Directors and executive (Treasurer 1997-2001; President Elect 2001-2002; President 2002-2003; Past-President 2003-2004).

Garnet L. Spicer — United States Coast Guard Public Service Commendation

Garnet Spicer, an employee with Marine Programs in the Maritimes Region, received the United States Coast Guard Public Service Commendation for his work as co-director of CANUSLANT 2002. CANUSLANT 2002 is the latest in a series of biennial exercises based on the Canada-United States Joint Marine Pollution Contingency Plan and its Atlantic Operational Supplement.

Dr. Edward Trippel — Runner-up Award, International Smart Gear Competition

Dr. Edward Trippel, a research scientist at DFO's St. Andrews Biological Station, received the runner-up prize in the International Smart Gear Competition. The competition recognizes inventors who have

created practical, cost-effective solutions that reduce by-catch. Dr. Trippel, along with two other non-DFO colleagues, invented a gillnet that reduces the bycatch of harbour porpoises.

Don Vachon — 2004 Agatha Bystram Award for Leadership in Information Management

Don Vachon, Manager of Engineering Development, was recognized by Library and Archives Canada and the Council of Federal Libraries for his outstanding contribution to information resources management. Mr. Vachon played a key role in the creation of DFO's GeoPortal, a Web site that provides one-stop access to marine geospatial data and services.

Dr. Daniel Ware — Timothy R. Parsons Medal

Dr. Ware, a retired DFO scientist, received the Timothy R. Parsons Medal for his outstanding contribution to Canadian ocean sciences. He has produced influential studies covering such topics as ecosystem dynamics, the inter-relationships between fish stocks and physical environmental factors, and climate change.

Kenneth Weaver

Kenneth Weaver, Fishery Officer, Pacific Region, had his name engraved on the granite monuments honouring fallen police and peace officers in Ottawa and Victoria. On September 2, 1948, Mr. Weaver was conducting aerial surveillance of the commercial salmon seine fishery in Johnstone Strait, B.C., when his plane crashed, killing him and the pilot.

Contacts for further information

Region	Name	Telephone
Newfoundland and Labrador	Jan Woodford	(709) 772–7622
Maritimes	Kathy Kieley	(902) 426–3866
Gulf	Terrance Boucher	(506) 851–7757
Quebec	Marcel Boudreau	(418) 648–7316
Central and Arctic	Lawrence Swift	(519) 383–1830
Pacific	Deborah Phelan	(604) 666–8675
Headquarters	Anne Lamar	(613) 990–0219

Section 5 — List of Acronyms and Index

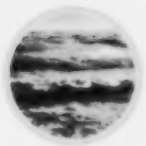

In this section:

- List of acronyms
- Index

List of acronyms

AAROM	Aboriginal Aquatic Resource and Oceans Management
ACRDP	Aquaculture Collaborative Research and Development Program
ADM	Assistant Deputy Minister
AFN	Assembly of First Nations
AIHP	Aboriginal Inland Habitat Program
AIS	Automatic Identification System
CCG	Canadian Coast Guard
CEAA	*Canadian Environmental Assessment Act*
CEPA	*Canadian Environmental Protection Act*
CESD	Commissioner of the Environment and Sustainable Development
CHS	Canadian Hydrographic Service
DFO	Fisheries and Oceans Canada
DMC	Departmental Management Committee
DNA	Deoxyribonucleic acid
DPR	Departmental Performance Report
EEAP	Employment Equity Action Plan
EPMP	Environmental Process Modernization Plan
FAO	Food and Agriculture Organization
FMR	Fisheries Management Renewal
FMRI	Fleet Management Renewal Initiative
ITS	Integrated Technical Services
IUU	Illegal, Unreported and Unregulated
LRIT	Long-Range Identification and Tracking
MCTS	Marine Communications and Traffic Services
MPA	Marine Protected Area
NAFO	Northwest Atlantic Fisheries Organization
NSNR	*New Substance Notification Regulations*
PWGSC	Public Works and Government Services Canada
SAR	Search and Rescue
SARA	*Species at Risk Act*
SCH	Small Craft Harbours
WTO	World Trade Organization

Index

A

Aboriginal Fisheries Strategy · 18, 58
Aids to Navigation · 28, 30, 35, 36, 37, 56, 62
Aquaculture · 2, 3, 10, 12, 18, 35, 40, 41, 43, 47, 67, 68, 69, 70, 72, 77, 80, 81, 84
Arctic · 8, 9, 25, 38, 46, 47, 80, 81, 82
Atlantic · 2, 7, 8, 17, 20, 26, 45, 46, 65, 66, 81, 84
Atlantic Fisheries Policy Review · 17, 20, 66
Automated Identification System · 33, 84

B

Biodiversity · 16, 24, 25, 43
Biotechnology · 26, 27, 45, 73

C

Canada's Oceans Strategy · 8, 24
Canadian Coast Guard · 3, 11, 29, 30, 34, 36, 38, 39, 56, 62, 66, 71, 72, 75, 76, 79, 80, 84
Canadian Coast Guard Auxiliary · 29, 80
Canadian Coast Guard College · 56
Canadian Environmental Assessment Act · 22, 23, 24, 41, 84
Canadian Food Inspection Agency · 9, 26, 39, 40
Canadian Hydrographic Service · 32, 33, 39, 63, 72, 80, 84
Capital Expenditures · 51, 52, 53, 54, 59, 60, 62, 63, 72, 75
Central and Arctic · 80, 82
Charts · 9, 28, 32, 33, 35, 56, 57, 61, 63, 72
Clients · 5, 6, 17, 26, 29, 31, 33, 37, 38, 62, 63, 71, 72, 77
Climate · 40, 43, 47, 70, 82
Contingent Liabilities · 4, 59

D

Departmental Assessment and Alignment Project · 47, 70
Differential Global Positioning System · 30, 37
Divestiture · 42

E

Ecosystem Approach · 2, 25, 81
Ecosystems · 2, 3, 5, 7, 8, 12, 17, 19, 24, 25, 43, 68, 69, 70, 81, 82
Environmental Process Modernization Plan · 23, 41, 72, 84
Expenditures · 6, 12, 16, 22, 29, 35, 43, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59
External Charging · 10, 12, 41, 61

F

First Nations · 7, 18, 19, 23, 25, 66, 68, 80, 84
Fisheries Act · 3, 5, 8, 16, 20, 22, 23, 41, 63, 64, 65
Fisheries and Oceans Science · 11, 52, 53, 55, 56, 58, 59
Fisheries Management · 2, 8, 11, 17, 20, 25, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 63, 72, 78, 84
Fisheries Management Renewal · 2, 8, 20, 72, 84
Fisheries Research · 43
Fleet · 11, 52, 53, 55, 56, 58, 60, 70, 77, 81, 84

G

Government On-Line · 72, 73
Grants and Contributions · 4, 52, 54, 55, 58
Great Lakes · 9, 80
Gulf · 24, 82

H

Habitat Management · 24, 44
Habitat Management and Environmental Science · 11, 52, 53, 55, 56, 58
Harbour Authorities · 23, 26, 29, 41, 42
Harbours · 2, 5, 9, 11, 22, 26, 28, 29, 31, 32, 35, 38, 39, 41, 42, 52, 53, 55, 57, 58, 64, 84
Hydrographic Charts · 28, 33, 35, 57
Hydrography · 11, 43, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 63

I

Icebreaking Operations · 9, 11, 29, 38, 52, 53, 55, 56, 58, 72
Icebreaking Services Fee · 12, 56, 57, 63
Integrated Management · 8, 24, 25
Internal Audit · 66, 68
International Affairs · 5, 6, 7, 8, 9, 16, 17, 19, 20, 23, 25, 29, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 44, 47, 57, 65, 67, 69, 70, 81

L

Licence · 8, 18, 20, 52, 55, 56, 57, 63, 64, 65, 66, 73

M

Marine Aids Modernization · 30
Marine Communications and Traffic Services · 11, 30, 33, 52, 53, 55, 56, 58, 62, 79, 84
Marine Navigation Services · 11, 52, 53, 55, 56, 58, 62

Marine Navigation Services Fees · 56
Marine Protected Areas · 2, 8, 24, 65, 84
Maritime Safety · 3, 2, 5, 9, 12, 14, 28, 29, 30, 33, 34, 80
Maritimes · 79, 81, 82
Marshall Decision · 18, 52, 54, 58
Memorandum of Understanding · 8, 24, 26
Modern Comptrollership · 13, 34

N

Newfoundland and Labrador · 20, 21, 24, 65, 82
Non-respendable Revenue · 4, 56, 57
Northwest Atlantic Fisheries Organization · 7, 19, 20, 25, 84
Notices to Mariners · 63
Nunavut · 65, 67

O

Oceanography · 43, 46, 80, 81
Oceans Act · 2, 5, 8, 12, 24, 25, 48, 62, 63, 65
Oceans Action Plan · 2, 8, 12, 24, 25, 48, 65

P

Pacific · 2, 7, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 34, 46, 64, 65, 67, 69, 79, 82
Partnering · 5, 6, 24, 29, 36, 37, 41, 44, 45, 73
Policy and Internal Services · 11, 52, 53, 55, 56, 58, 60
Pollution · 5, 8, 9, 22, 24, 25, 26, 38, 72, 81
Priorities · 2, 3, 7, 10, 12, 13, 15, 20, 24, 42, 47, 48, 51, 62, 66, 67, 68, 70, 75, 78
Procurement · 70, 71
Program Activity Architecture · 13, 78

Q

Quebec · 19, 54, 60, 62, 65, 82

R

Recreational Fisheries · 17, 64, 73, 79
Rescue, Safety and Environmental Response · 11, 52, 53, 55, 56, 58
Resource Management · 20, 45, 72
Respendable Revenue · 4, 53, 56, 57, 59
Results · 4, 5, 6, 7, 12, 15, 16, 18, 22, 28, 33, 35, 42, 43, 44, 45, 51, 52, 54, 58, 61, 62, 63, 65, 66, 69, 70, 71, 77
Revenue · 53, 56, 57, 59, 62, 69

S

Salmon · 7, 17, 18, 64, 66, 67, 68, 69
Science · 2, 10, 11, 44, 45, 47, 48, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 78, 80, 81
Search and Rescue · 9, 28, 29, 30, 60, 72, 80, 84
Service Improvement Initiative · 72
Service Standards · 9, 30, 33, 61, 63, 72
Small Craft Harbours · 32, 39, 41, 42, 57, 84
Small Vessel Regulations · 56, 57
Species at Risk · 5, 7, 16, 18, 23, 43, 45, 47, 66, 72, 73, 79, 84
Spills · 3, 8, 22, 25, 26
Stock Assessment · 47
Sustainable Development · 5, 12, 23, 47, 67, 69, 70, 81, 84

T

Transport Canada · 9, 23, 26, 29, 38, 39, 46, 57, 72, 73

U

United Nations Fish Agreement · 20
United States Coast Guard · 29, 81
User fees · 4, 60, 61, 62

BUDGET DES DÉPENSES

Pêches et OcéansCanada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/4-2005
ISBN 0-660-62895-3

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Pêches et Océans Canada

Rapport ministériel sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2005

Approuvé par

L'honorable Geoff Regan, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Table des matières

Section 1 – Survol **1**

Un message du ministre des Pêches et des Océans du Canada 2

Déclaration de la direction 4

Renseignements sommaires 5

Rendement global du Ministère 7

Environnement opérationnel et contexte 14

Section 2 – Analyse par résultat stratégique **16**

Survol 17

Gestion et protection des ressources halieutiques 18

Protection des milieux marin et d'eau douce 24

Sécurité maritime 30

Commerce maritime et mise en valeur des océans 38

Compréhension des océans et des ressources aquatiques 46

Section 3 – Renseignements supplémentaires **52**

Survol 53

Analyse des tendances 53

Tableaux financiers 54

Renseignements sur d'autres exigences de déclaration 65

Section 4 – Autres sujets d'intérêt **80**

Renseignements sur l'organisation 81

L'équipe du MPO 84

Prix et reconnaissances 85

Personnes-ressources pour plus d'information 89

Section 5 – Liste d'acronymes et index **90**

Liste d'acronymes 91

Index 92

Liste des tableaux

Tableau 1 : Postes votés et législatifs, 2004-2005 (en millions de dollars) 55

Tableau 2 : Comparaison des dépenses réelles par secteur d'activités (en millions de dollars) 55

Tableau 3 : Utilisation des ressources par secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars) 56

Tableau 4 : Utilisation des ressources selon l'organisation et le secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars) 59

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles par secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars) 60

Tableau 6 : Paiements de transfert (subventions et contributions) par secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars) 62

Tableau 7 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert, 2004-2005 63

Tableau 8 : Coût net pour le Ministère, 2004-2005 (en millions de dollars) 63

Tableau 9 : Passif éventuel, 2004-2005 (en millions de dollars) 63

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projet, 2004-2005 (en millions de dollars) 64

Tableau 11 : Les frais d'utilisation, 2004-2005 (en milliers de dollars) 66

Tableau 12 : Principales initiatives réglementaires, 2004-2005 70

Tableau 13 : Réponses aux comités parlementaires en 2004-2005 71

Tableau 14 : Réponses au vérificateur général en 2004-2005 72

Section 1 – Survol

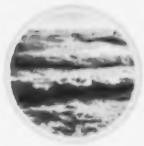

Dans la présente section :

- Un message du ministre des Pêches et des Océans
- Déclaration de la direction
- Renseignements sommaires
- Rendement global du ministère
- Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada

Un message du ministre des Pêches et des Océans du Canada

En ma qualité de ministre des Pêches et des Océans du Canada, il me fait grand plaisir de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* 2003-2004.

Le Ministère des Pêches et des Océans (MPO) offre une panoplie de programmes et de services aux quatre coins du pays. Cela comprend la gestion durable de nos pêches, la prestation de services de sécurité et de sûreté maritimes ainsi que la conservation et la protection de l'habitat du poisson. Nous prenons également les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'accessibilité de nos ports en plus de faire de la recherche et de réaliser des activités d'importance vitale pour la gestion durable des océans et des ressources aquatiques du Canada.

L'année qui s'achève nous a vus continuer à offrir ces programmes et services et trouver de nouveaux et meilleurs moyens de le faire plus efficacement tout en répondant mieux aux besoins des Canadiens.

En 2004-2005, nous avons amorcé la première phase du Plan d'action du Canada pour les océans. D'envergure pangouvernementale, ce plan vise à nous faire profiter le plus possible des multiples possibilités que nous offrent les océans tout en accentuant nos efforts pour en assurer la mise en valeur durable en partenariat avec les Canadiens. C'est dans le cadre de cette initiative que j'ai annoncé la création par le Canada d'un réseau de zones de protection marines dans le but de protéger nos écosystèmes marins les plus fragiles. Ce réseau et les nombreuses autres initiatives du Plan montrent qu'il nous est possible de bien conjuguer les possibilités formidables que nous présentent les océans à la responsabilité qui nous échoit de les protéger.

Nous avons également poursuivi les efforts que nous avions entrepris pour bâtir une industrie de l'aquaculture compétitive et durable. Grâce au Programme national sur la santé des animaux aquatiques et à la mise sur pied, de concert avec les provinces et territoires, de la Politique en matière d'aquaculture, les Canadiens jouiront bientôt d'une industrie de l'aquaculture dont ils pourront tous et chacun s'enorgueillir.

Durant l'année écoulée, nous avons continué à moderniser le Programme de gestion de l'habitat de façon à le rendre plus efficace, rentable et pertinent pour les Canadiens. Pour ce faire, nous avons élaboré un cadre de gestion du risque qui nous amène à centrer nos efforts sur les activités de réglementation ayant le plus d'impact sur le poisson et son habitat. Ces initiatives et d'autres, qui mettent à contribution nos principaux intervenants, nous aideront à prendre des décisions de manière plus transparente, prévisible et rapide de même qu'à mieux conserver et protéger l'habitat du poisson.

Nous avons commencé à renouveler notre programme scientifique, cherchant à mieux harmoniser nos travaux scientifiques aux orientations stratégiques du ministère et du gouvernement fédéral de même qu'aux priorités des Canadiens. Dans le cadre de ce renouvellement, notre approche écosystémique à la gestion intégrée de nos pêches se fonde sur la tenue d'évaluations d'espèces multiples et la multiplication des efforts de collaboration avec les utilisateurs de la ressource, parmi lesquels figurent les pêcheurs commerciaux, autochtones, en eaux intérieures et récréatifs, pour sonder l'état des stocks individuels de poissons. Cette démarche et d'autres exercices de renouvellement permettront de concentrer nos ressources sur les activités scientifiques nécessaires au Plan d'action pour les océans

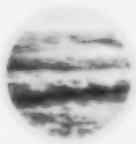

et d'autres priorités maîtresses. Les scientifiques du MPO continuent à travailler avec l'industrie pour qu'elle soit plus à même d'assumer davantage d'attributions de surveillance et d'évaluation.

En gestion des pêches, nous avons rendu public un nouveau cadre stratégique de gestion des pêches de l'Atlantique, préparé un plan détaillé de réforme des pêches du Pacifique et lancé l'Initiative de renouvellement de la gestion des pêches. Tout cela a pour but de bâtir des pêches fortes et durables – sur les deux côtes et pour les pêcheurs autochtones et non autochtones – tout en redonnant à l'industrie une certaine stabilité et prévisibilité et en travaillant avec l'ensemble des intervenants par le truchement de stratégies de cogestion afin d'atteindre ces objectifs.

Certes, le présent régime nous permet de faire bien des choses, mais nous gagnerions beaucoup à ce que le régime législatif qui nous régit soit modifié – la *Loi sur les pêches*, par exemple. J'ai la ferme intention de moderniser cette loi vieille de 137 ans. J'ai franchement hâte de travailler avec l'ensemble des Canadiens à mettre sur pied un régime efficace et moderne de gestion des pêches.

L'an dernier, nous avons également apporté au sein du Ministère un certain nombre de changements qui nous permettront d'offrir de meilleurs services et de concrétiser notre vision et notre mandat.

Le 1er avril 2005, par exemple, la Garde côtière canadienne (GCC) est devenue un organisme de service spécial au sein du ministère. Ce changement permettra à la GCC de se concentrer sur la prestation de services essentiels aux marins évoluant dans les eaux canadiennes. Son nouveau statut donne à la GCC davantage de souplesse de gestion dans différents domaines, l'autorisant par exemple à passer des contrats pour le nettoyage des déversements d'hydrocarbures et de dépenser les recettes liées aux déversements de pétrole.

En février 2005, nous avons diffusé notre nouveau plan stratégique, intitulé *Nos eaux, notre avenir*. On y trace la direction globale qu'empruntera le MPO au cours des cinq prochaines années. En plus d'y décrire la vision remaniée du Ministère, on y confirme la mission de celui-ci, revue à la lumière de trois nouveaux résultats stratégiques (des écosystèmes aquatiques sains et productifs, des pêches et une aquaculture durables ainsi que des voies navigables sécuritaires et accessibles), et on y articule un cadre d'objectifs ministériels et de priorités stratégiques.

Le Ministère continue de travailler à moderniser la prestation de ses principaux programmes afin d'équilibrer ses engagements en fonction des ressources disponibles. Il fera face à de nombreux défis au fur et à mesure du remaniement de ses activités et de la mise en œuvre des initiatives du Comité d'examen des dépenses, dont bon nombre ont accentué les pressions sur nos ressources humaines et financières. Le financement que nous avons reçu en 2005-2006 nous aidera à aller de l'avant et à respirer un peu mieux financièrement.

Par ce travail et son souci constant de conjuguer ses ressources aux besoins des Canadiens, mon ministère continuera à travailler avec ceux-ci à dynamiser nos pêches et nos océans en plus de veiller à ce que ces précieuses ressources continuent d'occuper une place importante dans la vie de notre pays.

L'honorable Geoff Regan, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Déclaration de la direction

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) 2004-2005 de Pêches et Océans Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de déclaration énoncés dans le *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor en ce que :

- il adhère aux exigences de déclaration particulières du guide;
- il suit une structure de secteurs d'activités approuvée;
- il présente une information cohérente, exhaustive, équilibrée et exacte;
- il permet de rendre compte des résultats visés ou atteints avec les ressources et les autorisations qui nous sont confiées;
- il fait état de nos finances sur la foi des chiffres contenus dans le Budget des dépenses et les Comptes *publics du Canada*.

Larry Murray
Sous-ministre

Renseignements sommaires

Mandat

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) est responsable, au nom du gouvernement du Canada, d'élaborer des politiques et des programmes à l'appui des intérêts scientifiques, écologiques, sociaux et économiques que revêtent les océans et les eaux douces pour le Canada.

Le ministère obéit pour ce faire à la *Loi sur les océans*, qui lui confie la charge de guider la gestion des océans et de fournir des services de garde côtière et d'hydrographie au nom du gouvernement du Canada, et à la *Loi sur les pêches*, qui lui confère la responsabilité de gérer les pêches, l'habitat et l'aquaculture. Le ministère est également l'une des trois ministères responsables de la *Loi sur les espèces en péril*.

Vision

Veiller à l'excellence des services
offerts à la population canadienne afin
d'assurer le développement durable et l'utilisation sécuritaire
des eaux du Canada.

Le MPO entend réaliser le mandat ci-dessus en se vouant à la réalisation de cinq résultats stratégiques, en l'occurrence les avantages durables et à long terme que procurent aux Canadiens la vision et les efforts du Ministère. Le tableau suivant vous les présente :

Résultat stratégique	Description
Gestion et protection des ressources halieutiques	L'objectif du Ministère est de conserver les ressources halieutiques du Canada pour qu'elles soient utilisées de façon durable dans le cadre d'une pêche autosuffisante. Il importe de souligner la contribution importante des provinces et des territoires à l'atteinte de ce but. De plus, le Ministère doit gérer les ressources halieutiques tout en respectant la protection constitutionnelle dont jouissent les droits ancestraux et les droits issus de traités des Autochtones. Par ailleurs, il est impératif que des arrangements internationaux efficaces soient en vigueur pour empêcher la surpêche étrangère et sauvegarder les ressources protégées par des traités internationaux.
Protection des milieux marins et d'eau douce	L'objectif du Ministère est de protéger les milieux et les écosystèmes marins et d'eau douce et, par le fait même, de soutenir les pêches, l'écotourisme, la navigation de plaisance et d'autres utilisations durables. Pour atteindre ce but, le Ministère doit adopter une approche proactive, cohérente et axée sur les résultats qui l'amène à travailler de concert avec ses clients, ses partenaires et les autres ordres de gouvernement à gérer et à protéger l'habitat des poissons d'eau douce ainsi que les écosystèmes marins et estuariens et à réduire les effets de la pollution sur les écosystèmes marins.

Résultat stratégique	Description
Sécurité maritime	L'objectif du Ministère est d'améliorer constamment la sécurité des voies d'eau du Canada en diminuant le nombre et la gravité des collisions et des échouements, en venant en aide aux gens en détresse et en danger, en prévenant les pertes de vie et les dommages matériels causés à la propriété et en assurant la sécurité et l'accessibilité des ports de pêche actifs.
Commerce maritime et mise en valeur des océans	L'objectif du Ministère est d'offrir des politiques, un cadre de réglementation de même qu'une infrastructure et des services opérationnels à l'appui de l'exploitation commerciale durable des industries maritimes. De plus, le MPO apporte à Commerce international Canada de l'aide scientifique et technique pour libéraliser le commerce dans le secteur des pêches et des océans.
Compréhension des océans et des ressources aquatiques	L'objectif du Ministère est d'améliorer, de mettre en application et de transmettre à tous les Canadiens les connaissances sur les océans du Canada et sur les ressources halieutiques marines et dulcicoles. Ce savoir favorisera la réalisation des activités des clients, des partenaires et des directions du MPO chargées des opérations.

Ressources financières et humaines pour 2004-2005

Total des ressources financières du Ministère, 2004-2005 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1 468,0	1 558,0	1 472,6

Dépenses réelles, 2004-2005

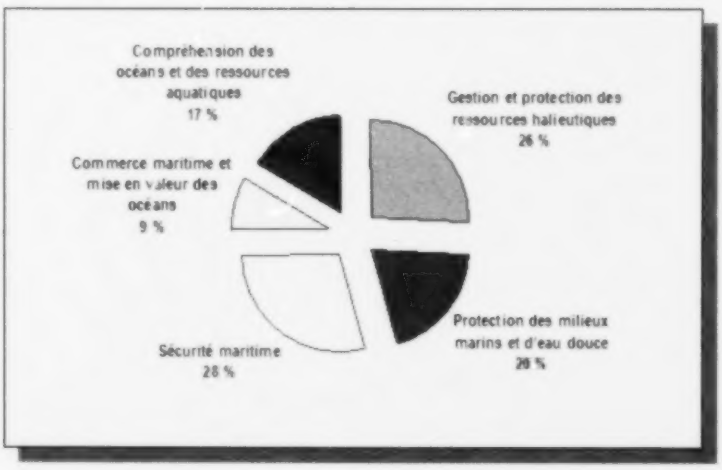

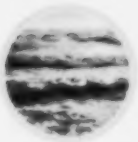

Total des ressources humaines du Ministère, 2004-2005 (nombre d'équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
10 360	9 900	460

En 2004-2005, le MPO s'est doté de plusieurs stratégies pour améliorer sa situation financière. Du côté des ressources humaines, ces stratégies prévoyaient une restriction des effectifs et le maintien de la restriction sur l'embauche d'étudiants, d'employés occasionnels et d'employés nommés pour une période déterminée. Le Ministère a bel et bien atteint ses objectifs prévus en matière d'utilisation; il était en fait en situation de sous-utilisation en raison de la hausse en fin d'année du plafond sur le nombre d'équivalents temps plein pour soutenir de nouvelles priorités et du versement d'autres fonds, approuvés par le Conseil du Trésor. On ne s'attend pas à ce que cette sous-utilisation se reproduise en 2005-2006 puisque la planification intégrée des activités et des ressources humaines a permis de mieux communiquer l'information aux gestionnaires du Ministère.

Rendement global du Ministère

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, le MPO se donnait de deux à quatre priorités stratégiques par résultat stratégique. Le tableau ci-dessous les énumère et fait brièvement le point sur l'état d'avancement de chacune. La section 2 examine plus à fond ces résultats et priorités stratégiques.

Résumé du rendement par résultat stratégique, selon les priorités et les engagements, 2004-2005 (en millions de dollars)

Priorités/ engagements, 2004-2005	Type[1]	Dépenses estimatives	Résultats atteints
Résultat stratégique : Gestion et protection des ressources halieutiques (voir page 18)			
Veiller à ce que les cadres de gouvernance reflètent les exigences des pêches d'aujourd'hui	Permanente	140	Stabilisé les accords de partage dans 88 des 98 pêcheries commerciales de l'Atlantique pour une période pêches pouvant aller jusqu'à cinq ans. Rendu public la Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage pour fin de consultation finale avant sa mise en œuvre. Diffusé un plan détaillé de réforme à long terme des pêches du saumon du Pacifique de même qu'un plan d'action pour la réalisation à court terme de projets pilotes de transition. Délivré des permis en application de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) afin de permettre la tenue d'activités affectant plusieurs espèces inscrites.
Renforcer les liens avec les peuples autochtones	Permanente	125	Conclu des accords de pêche à des fins économiques avec les Premières nations touchées par le jugement *Kapp*. Rallié la plupart des groupes autochtones de l'Atlantique à l'initiative de mentorat en mer et à l'Initiative de gestion des opérations de pêche. Signé en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques 16 accords visant à renforcer les capacités des groupes autochtones de même qu'à cogérer les bassins versants et les écosystèmes.

[1] La priorité est nouvelle, permanente ou antérieure, ce qui signifie qu'il en a été question dans un précédent *Rapport sur les plans et les priorités* ou *Rapport ministériel sur le rendement*.

Priorités/ engagements, 2004-2005	Type[1]	Dépenses estimatives	Résultats atteints
Favoriser la conservation par le truchement d'activités internationales	Permanente	20	Amélioré le programme d'application de la loi et de surveillance du Canada dans la zone réglementée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) afin d'y stopper la surpêche illégale. Établi le Groupe consultatif sur la gestion durable des stocks de poissons chevauchants dans l'Atlantique Nord-Ouest afin de conseiller le ministre sur la façon de réduire la surpêche et d'éviter la destruction écologique des stocks chevauchants dans la zone réglementée par l'OPANO et d'assurer la mise en valeur durable des océans. Le ministre est devenu membre et a participé aux activités du Groupe de travail sur la haute mer, une table ronde ministérielle internationale dont les membres s'emploient à réduire la pêche INN sur le plan mondial. Complété le Plan d'action national du Canada visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, lequel a été déposé lors de la 26e session du Comité des pêches de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) en mars 2005. Le Canada n'est que le sixième pays à le faire.
Moderniser les opérations grâce à l'Initiative de renouvellement de la gestion des pêches	Permanente	5	Amorcé l'examen de la *Loi sur les pêches* afin de clarifier les cadres de conservation, de formaliser les accords de partage et d'établir un régime de sanctions. Mis en oeuvre le système de délivrance en ligne de permis de pêche sportive dans les eaux maréales de la Colombie-Britannique. Commencé à mettre en oeuvre le Système de surveillance des navires dans l'Atlantique.
Résultat stratégique : Protection des milieux marin et d'eau douce (voir page 24)			
Améliorer la conservation, la restauration et la mise en valeur de l'habitat des poissons marins et d'eau douce par l'application cohérente du Programme de gestion de l'habitat du poisson	Permanente	50	Développé un cadre de gestion des risques et fait l'essai pilote de celui-ci avec le projet d'exploitation des placers du Yukon. Préparé 13 énoncés opérationnels pour rationaliser le processus d'approbation réglementaire avec les provinces et les territoires. Complété un manuel de politique opérationnelle consolidé pour le personnel du programme. Préparé un protocole d'entente avec la Nouvelle-Écosse. Élaboré et testé un programme de national formation obligatoire pour le personnel du Programme de gestion de l'habitat. Établi un nouveau modèle d'évaluation environnementale des projets d'envergure.

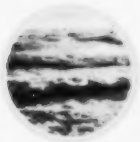

Priorités/ engagements, 2004-2005	Type[1]	Dépenses estimatives	Résultats atteints
Assurer la conservation et la mise en valeur durable des océans du Canada grâce aux progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Stratégie sur les océans du Canada	Permanente	135	Progressé dans la préparation des plans de gestion intégrée pour cinq zones étendues de gestion des océans. Lancé des projets pilotes de gestion intégrée dans 21 zones de gestion côtière. Rédigé un guide technique national sur la préparation d'aperçus de l'écosystème et de rapports d'évaluation. Désigné le goulet de l'île de Sable, situé dans la région de l'est de la Plate-forme Scotian, zone de protection marine. Produit une nouvelle stratégie nationale pour les zones de protection marines. Faits d'importants progrès dans l'élaboration de la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées. Fait des progrès dans la préparation de 10 autres projets de zones de protection marines.
Assurer la conservation et la mise en valeur durable des océans du Canada grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la coordination internationale	Permanente	2	Élaboré une stratégie sur les pêches et la gouvernance à l'échelle internationale dans le cadre du Plan d'action sur les océans. Contribué au Plan stratégique pour les mers arctiques, lequel a été adopté par le groupe de travail sur la protection de l'environnement marin de l'Arctique du Conseil de l'Arctique.
Agir comme principal organisme d'intervention fédéral afin d'assurer une intervention appropriée en cas de déversements en milieu marin dans les eaux de compétence canadienne	Permanente	45	Fait état de 1 300 incidents de pollution en mer et intervenu pour y faire face.

Priorités/ engagements, 2004-2005	Type[1]	Dépenses estimatives	Résultats atteints
Résultat stratégique : Sécurité maritime (voir page 30)			
Assurer la sécurité et l'accessibilité des voies navigables	Permanente	230	Réduit substantiellement le coût des aides maritimes depuis 1996 sans nuire à la sécurité et à la navigation maritimes. Augmenté le taux d'efficacité des opérations de recherche et de sauvetage à 98,5 %. Enregistré 198 collisions, échouements et heurts violents, soit le plus petit nombre de tels incidents en 25 ans. Combiné les vols de reconnaissance de l'état des glaces avec les vols de surveillance de la pollution de Transports Canada pour mieux utiliser l'avion, éviter les chevauchements en matière de surveillance aérienne et réduire les coûts des services d'information sur les glaces. Enregistré une modeste amélioration de la situation des ports de pêche actifs.
Fournir des renseignements hydrographiques de grande qualité	Permanente	30	Distribué 151 800 cartes de navigation papier, 66 900 publications nautiques et 26 200 brochures d'information, soit moins qu'au cours des années précédentes. Consacré 50 % des activités de production de cartes aux zones à risque élevé. Complété une proposition d'ajustement du niveau établi des normes de service.
Améliorer la sécurité maritime par les initiatives de modernisation en cours	Permanente	10	Continué à travailler à l'élaboration d'un système d'identification automatique ayant pour but d'améliorer la capacité de surveillance du trafic maritime des Services de communications et de trafic maritimes.
Résultat stratégique : Commerce maritime et mise en valeur des océans (voir page 38)			
Faciliter l'activité commerciale en offrant des voies navigables efficaces et accessibles	Permanente	80	Offert des services de déglaçage aux transporteurs maritimes et accru le niveau de service dans l'Arctique et les Grands Lacs. Fait une revue du niveau des services d'information sur les glaces de façon à pouvoir continuer d'offrir un service efficace et efficient aux Canadiens.
Faire progresser le programme de commerce international du Canada	Permanente	1	Collaboré avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, les provinces, les territoires et les dirigeants d'entreprises dans le cadre de la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits. Collaboré avec les représentants des provinces et de l'industrie à promouvoir le secteur canadien des poissons et fruits de mer au 2005 International Boston Seafood Show. Participé aux négociations touchant les disciplines relatives aux subventions dans le secteur des pêches dans le cadre de la réunion de novembre 2004 du Groupe de négociation sur les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Participé avec Commerce international Canada à un groupe de travail de pour veiller à ce que les intervenants du commerce agricole en poste aux États-Unis soient breffés adéquatement.

Priorités/ engagements, 2004-2005	Type[1]	Dépenses estimatives	Résultats atteints
Gérer et investiguer les questions entourant le développement d'une industrie de l'aquaculture responsable et durable	Permanente	20	Continué à mettre en œuvre le plan global d'action en aquaculture. Fait des évaluations par groupes de discussion à 11 endroits au pays afin de comprendre la perception et les attentes des Canadiens à l'égard de l'industrie de l'aquaculture et du rôle du gouvernement. Réalisé d'importants progrès dans l'harmonisation des processus de demande de site et d'examen des sites pour le processus d'évaluation environnementale dans la plupart des provinces côtières. Élaboré un programme national pour la santé de la faune aquatique.
Conclu un arrangement à long terme avec l'industrie au sujet des droits de services maritimes sur les services de navigation et de déglaçage.	Permanente	1	Lancé un examen des frais d'utilisation externe afin d'élaborer un cadre de tarification externe. Mis à jour les pleins coûts des services de déglaçage et de navigation. Fourni des chiffres à jour sur les coûts à l'industrie. Fait état de toutes les recettes tirées des droits perçus de l'industrie de la navigation commerciale. Assuré la liaison avec l'industrie et d'autres ministères sur les initiatives gouvernementales touchant les droits de service de déglaçage et à la navigation maritime.
Résultat stratégique : Compréhension des océans et des ressources aquatiques (voir page 46)			
Appuyer la réalisation des résultats stratégiques en fournissant en temps opportun de nouvelles connaissances, des produits et des conseils scientifiques de grande qualité.	Permanente	190	Continué d'entreprendre des activités scientifiques afin de s'acquitter de responsabilités de longue date tout en augmentant le savoir sur les enjeux nouveaux ou émergents.

Priorités/ engagements, 2004-2005	Type[1]	Dépenses estimatives	Résultats atteints
Commencer à mettre en œuvre certaines initiatives de réaménagement découlant de l'évaluation du programme scientifique afin d'assurer la concordance entre les exigences en matière de savoir, d'une part, et les priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement, d'autre part	Antérieure	Non disponible*	Retardé la mise en œuvre des options de réaménagement en attendant les décisions du Comité d'examen des dépenses. Regroupé les activités scientifiques en grappes distinctes d'activité scientifique, dont on a ensuite évalué la concordance avec les résultats stratégiques du MPO.

* Cette priorité s'inscrit dans les responsabilités et les engagements courants en matière de gestion. Il est donc impossible de chiffrer avec précision les ressources qui y sont consacrées.

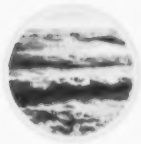

Concordance entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité

Concordance entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activité (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Total	Résultat stratégique ministériel					Responsabilité	Total
		Gestion et protection des ressources halieutiques	Protection des milieux marin et d'eau douce	Sécurité maritime	Commerce maritime et mise en valeur des océans	Compréhension des océans et des ressources aquatiques		
Services à la navigation maritime								
Budget principal des dépenses	*95.0*							
Dépenses prévues	*87.1*							
Autorisations totales	*93.9*							
Réelles	**87,7**							
Services de communications et de trafic maritimes								
Budget principal des dépenses	*88.4*							
Dépenses prévues	*92.7*							
Autorisations totales	*94.0*							
Réelles	**97,9**							
Opérations de déglaçage								
Budget principal des dépenses	*44.2*	*13.3*	*168.3*	*245.7*	*79.8*	*5.0*	Commissaire, Garde côtière canadienne	*512.1*
Dépenses prévues	*44.2*	*13.3*	*161.2*	*233.2*	*72.4*	*5.0*		*485.1*
Autorisations totales	*45.6*	*14.2*	*171.0*	*249.2*	*82.9*	*5.3*		*522.6*
Réelles	**48,4**	**13,1**	**163,9**	**239,2**	**81,8**	**4,9**		**502,9**
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale								
Budget principal des dépenses	*118.4*							
Dépenses prévues	*106.5*							
Autorisations totales	*112.0*							
Réelles	**105,3**							
Gestion de la flotte								
Budget principal des dépenses	*166.1*							
Dépenses prévues	*154.6*							
Autorisations totales	*177.1*							
Réelles	163.6							
Sciences halieutiques et océaniques								
Budget principal des dépenses	*167.9*					*167.9*		
Dépenses prévues	*168.2*					*168.2*		
Autorisations totales	*177.2*					*177.2*		
Réelles	**171,7**					**171,7**	SMA, Sciences	
Hydrographie								
Budget principal des dépenses	*31.2*			*31.2*				*199.1*
Dépenses prévues	*31.2*			*31.2*				*199.4*
Autorisations totales	*32.9*			*32.9*				*210.1*
Réelles	**36,3**			**36,3**				**208,0**
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement								
Budget principal des dépenses	*89.6*		*67.2*			*22.4*	SMA, Sciences SMA, Océans	*89.6*
Dépenses prévues	*89.1*		*66.7*			*22.4*		*89.1*
Autorisations totales	*93.2*		*69.3*			*23.9*		*93.2*
Réelles	**91,6**		**69,5**			**22,1**		**91,6**
Gestion des pêches								
Budget principal des dépenses	*295.8*	*295.8*					SMA, Gestion des pêches	*295.8*
Dépenses prévues	*319.3*	*319.3*						*319.3*
Autorisations totales	*348.7*	*348.7*						*348.7*
Réelles	**299,4**	**299,4**						**299,4**
Ports								
Budget principal des dépenses	*91.5*		*1.0*	*67.5*	*23.0*		SMA, Ressources humaines et Services intégrés	*91.5*
Dépenses prévues	*91.5*		*1.0*	*67.5*	*23.0*			*91.5*
Autorisations totales	*93.2*		*1.0*	*69.2*	*23.0*			*93.2*
Réelles	**96,6**		**1,0**	**71,4**	**24,2**			**96,6**

Secteur d'activité	Total	Résultat stratégique ministériel					Responsabilité	Total
		Gestion et protection des ressources halieutiques	Protection des milieux marin et d'eau douce	Sécurité maritime	Commerce maritime et mise en valeur des océans	Compréhension des océans et des ressources aquatiques		
Politiques et services internes							SMA, Ressources humaines et Services intégrés,/ SMA, Politiques	
Budget principal des dépenses	*282,7*	*73,5*	*56,3*	*81,9*	*24,5*	*46,5*		*282,7*
Dépenses prévues	*283,6*	*79,7*	*54,8*	*79,5*	*22,8*	*46,8*		*283,6*
Autorisations totales	*290,2*	*83,1*	*55,2*	*80,4*	*24,2*	*47,3*		*290,2*
Réelles	**274,1**	**71,5**	**53,6**	**79,3**	**24,3**	**45,4**		**274,1**
Budget principal des dépenses total	***1 470,8***	***382,6***	***292,8***	***426,3***	***127,3***	***241,8***		
Dépenses prévues totales	***1 468,0***	***412,3***	***283,7***	***411,4***	***118,2***	***242,4***		
Autorisations totales	***1 558,0***	***446,0***	***296,5***	***431,7***	***130,1***	***253,7***		
Dépenses réelles totales	**1 472,6**	**384,0**	**288,0**	**426,2**	**130,3**	**244,1**		

Environnement opérationnel et contexte

Le MPO est caractérisé par un environnement opérationnel complexe et stimulant à facettes multiples. Son mandat traditionnel consiste à soutenir la conservation des pêches, les sciences, la sécurité maritime et la protection du milieu marin. Bien que ces activités demeurent importantes, de nouvelles priorités telles que le Plan d'action pour les océans, le renouvellement des pêches et la sécurité maritime réorientent son travail.

En 2004-2005, le MPO a de nouveau eu peine à répondre aux besoins en ressources de bon nombre de ses programmes. Il a continué d'éprouver des difficultés à réaliser ses objectifs de recettes annuelles, la baisse des droits de services de déglaçage étant à l'origine de plus de la moitié du manque à gagner de cette année. D'autres facteurs, dont l'inflation et la montée des coûts du carburant, ont nui à la capacité du Ministère de répondre aux demandes de service. Pour relever ces défis, le MPO a mis en place un train de mesure visant à réduire les dépenses faites pour des activités non essentielles et à réaffecter les économies résultantes à des programmes à priorité plus élevée.

Pour combler ce manque à gagner, le MPO a, entre autres mesures, entrepris d'examiner les frais d'utilisation externe afin d'évaluer les sources existantes et potentielles de ses revenus. L'examen en est à la phase d'analyse. Le tableau 11 de la section 3 présente l'information actuellement disponible sur la tarification externe du MPO. Dans certains domaines (p. ex. la fixation des coûts, les mesures de la performance et les résultats du rendement), il reste encore du travail à faire.

Principaux changements au sein du Ministère

Le plan stratégique du MPO, intitulé *Nos eaux, notre avenir*, a été diffusé en février 2005. Il s'agit, en fonction des objectifs ministériels et des priorités stratégiques qu'on y présente, de veiller à ce que les programmes et politiques du Ministère servent avant tout à réaliser la vision et le mandat de celui-ci. *Nos eaux, notre avenir* articule la vision du ministère et confirme la mission de ce dernier, revue à la lumière de trois nouveaux résultats stratégiques :

- des écosystèmes aquatiques sains et productifs;
- des pêches et une aquaculture durables;
- des voies navigables sécuritaires et accessibles.

Nous commencerons à faire état des résultats à l'égard de ces nouveaux résultats stratégiques dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de 2005-2006.

Le nouveau plan stratégique trace également la direction globale qu'empruntera le MPO au cours des cinq prochaines années.

En mars 2005, le MPO a diffusé sa Stratégie de développement durable 2005-2006, intitulée *Nos eaux, notre avenir – Atteindre un meilleur équilibre*. Document d'accompagnement au plan stratégique renouvelé, la stratégie procure au MPO le plan d'action global qui le gardera sur la voie du développement durable. *Atteindre un meilleur équilibre* reflète le plan stratégique et décrit plus à fond certaines initiatives de développement durable à mettre en oeuvre.

En janvier 2005, la haute direction a approuvé le manuel d'évaluation environnementale stratégique. Ce manuel, qui raffermit notre détermination à mettre en application la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, conseille les employés du MPO sur la façon de réaliser des évaluations environnementales stratégiques et précise la structure approuvée de reddition de comptes. Des séances de formation ont eu lieu pour mieux faire connaître les évaluations environnementales stratégiques au sein du Ministère et veiller à ce qu'on tienne compte d'emblée des facteurs environnementaux d'ordre stratégique lorsqu'on élabore des politiques, des plans et des programmes.

D'autres changements sont intervenus en 2004-2005 : la désignation du GCC à titre d'organisme de service spécial, l'introduction du cadre de planification intégrée, lequel vise à planifier et à répartir plus efficacement les ressources, de même que l'élaboration d'une architecture des activités des programmes (AAP) pour mieux décrire et gérer les ressources. De plus, les concepts et les principes de la fonction de contrôleur moderne ont été incorporés au Cadre de responsabilisation de gestion du gouvernement, lequel réunit les composantes d'une saine gestion. Le Ministère en a tenu compte pour établir les priorités de gestion dans son plan stratégique.

Harmonisation aux résultats du gouvernement du Canada

En 2004, le MPO a travaillé à trois thèmes et à sept résultats du gouvernement du Canada présentés dans *Le rendement du Canada – Rapport annuel au Parlement, 2005*.

Le MPO est un acteur primordial du thème de l'économie durable, oeuvrant à la réalisation de trois des cinq résultats du gouvernement du Canada : une croissance économique durable, un environnement propre et sain et une économie axée sur l'innovation et le savoir. Le MPO intervient également sous le thème des fondements sociaux du Canada et celui de la place du Canada dans le monde. Dans le cadre du thème des fondements sociaux du Canada, le Ministère travaille à l'atteinte de deux résultats, à savoir des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité et des communautés sûres et sécuritaires. Sous le thème de la place du Canada dans le monde, il contribue à deux autres résultats : une économie mondiale prospère profitable pour le Canada et le monde ainsi qu'un partenariat nord-américain fort et mutuellement bénéfique.

De plus, le MPO appuie la réalisation de trois des sept résultats axés sur les questions relatives aux Autochtones : les possibilités économiques; les terres et les ressources; et la gouvernance et les liens.

Section 2 – Analyse par résultat stratégique

Dans la présente section :

- Survol
- Gestion et protection des ressources halieutiques
- Protection des milieux marin et d'eau douce
- Sécurité maritime
- Commerce maritime et mise en valeur des océans
- Compréhension des océans et des ressources aquatiques

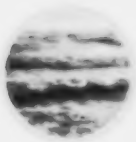

Survol

Cette section passe au peigne fin chacun des résultats stratégiques du MPO, présentant pour chacun de l'information sur ce qui suit :

Chaîne de résultats

La chaîne de résultats décrit les résultats à long terme du Ministère et montre comment il entend changer les choses. Elle fait le lien entre ce que réalise le Ministère et ses résultats à long terme.

Qu'est-ce que cela comporte?

Cette section brosse un aperçu du travail qui s'est fait à l'appui de chacun des résultats stratégiques.

Combien le MPO a-t-il dépensé?

Les montants rattachés à chacun des résultats stratégiques sont des estimations. L'information financière du Ministère est communiquée par secteur d'activité, chaque secteur étant associé à au moins deux résultats stratégiques. Il est donc impossible d'établir le coût précis de chacun des résultats stratégiques. Vous trouverez des renseignements détaillés sur les ressources associées à chaque secteur d'activité au tableau 3 de la section 3.

Qui cela a-t-il mis à contribution?

Cette section souligne l'apport des gens qui oeuvrent à la réalisation du résultat stratégique.

Qu'a-t-on accompli?

Cette section fait état des progrès accomplis en regard des engagements pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités*. Autant que faire se peut, les résultats sont examinés dans l'optique de mesures et d'indicateurs de la performance.

Gestion et protection des ressources halieutiques

Chaîne de résultats

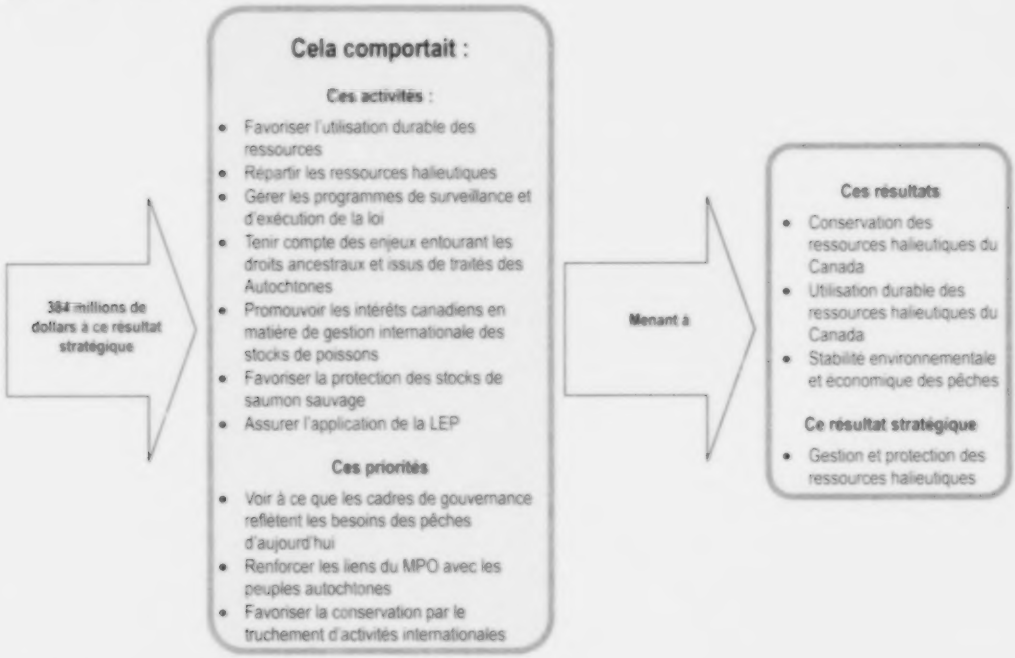

Qu'est-ce que cela comporte?

Les opérations et les activités quotidiennes du Ministère accaparent la majorité des ressources qu'utilise celui-ci pour soutenir la gestion et la protection des ressources halieutiques et l'atteinte des priorités actuelles qui s'y rattachent. Pour soutenir ce résultat stratégique, le MPO :

- favorise la protection, la conservation et l'utilisation durable des ressources halieutiques;
- assure la répartition et la distribution équitables des ressources halieutiques entre les utilisateurs concernés;
- gère les programmes de surveillance et d'application à l'appui de la Loi sur les pêches et de la Loi sur la protection des pêcheries côtières;
- tient compte des enjeux entourant les droits ancestraux et issus de traités des Autochtones dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, des plans et des programmes de gestion des pêches;
- mène des négociations internationales afin de promouvoir la conservation des stocks de poissons faisant l'objet d'une gestion internationale et de faire valoir les intérêts canadiens à leur égard;
- appuie la protection des stocks de saumon sauvage du Pacifique et l'amélioration de la biodiversité conformément aux politiques actuelles de conservation; et
- veille à l'application de la *Loi sur les espèces en péril* et à ce que ses plans de gestion reflètent les engagements qui en découlent.

Combien le MPO a-t-il dépensé?

En 2004-2005, environ 26 % des dépenses totales du Ministère, c'est-à-dire 384 millions de dollars, ont servi à gérer et à protéger les ressources halieutiques.

Qui cela a-t-il mis à contribution?

Le MPO gère et protège les ressources halieutiques avec de nombreux autres intervenants, dont ceux-ci :

- aquaculteurs
- autres ministères et organismes fédéraux
- groupes autochtones
- organisations internationales de pêche
- provinces et territoires
- secteur de la pêche commerciale
- secteur de la pêche sportive

Qu'a-t-on accompli?

Durant la période de rapport actuelle, le MPO a continué d'offrir les services continus susmentionnés tout en procédant avec la mise en œuvre du programme de renouvellement stratégique en matière de conservation, d'intendance et de conformité, dont les résultats à long terme devraient entraîner des changements fondamentaux aux rapports qu'entretiennent le Ministère et les groupes de clients et donner lieu à des réformes institutionnelles.

Pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la ressource, il faut comprendre l'apport de cette utilisation – et des mesures de gestion qui l'encadrent – au tissu économique et social du Canada.

Le MPO a continué de veiller à ce que ses cadres de gouvernance reflètent les exigences actuelles des pêches

Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique

Le 10 mars 2005, le ministre a annoncé, dans la foulée de l'annonce qu'il avait faite en mars 2004 de stabiliser pour un an les volets de l'accès et de la répartition de la plupart des plans de gestion de l'Atlantique, qu'il entendait régulariser les modalités de partage actuelles dans le cas de 88 des 98 pêches commerciales de l'Atlantique pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Cela permet aux utilisateurs de la ressource de planifier leurs activités et de jouir d'encore plus de stabilité et de certitude. Pour les 10 autres pêches, le MPO s'engage à régler les problèmes qui ne l'ont pas encore été de même qu'à instaurer des modalités de partage à long terme. Cette mesure est aussi l'étape logique après celle de la publication, en mars 2004, du Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte atlantique, qui souscrit à un processus d'accès et de répartition plus stable et plus durable.

Cette stabilisation des modalités de partage est sujette à un certain nombre de facteurs, notamment la conservation, la nécessité d'être conséquent avec la protection constitutionnelle dont jouissent les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones et de respecter les ententes actuelles et futures avec les groupes autochtones.

Une nouvelle orientation pour le Pacifique – Politique concernant le saumon sauvage

Gérer le saumon du Pacifique oblige à faire des choix difficiles à la lumière de l'ensemble des intérêts et des conséquences que cela comporte. Ces décisions, que les gouvernements et les scientifiques ne peuvent pas prendre seuls, doivent s'appuyer sur les conseils de scientifiques et les valeurs de la

population. La Politique concernant le saumon sauvage du MPO propose que l'on maintienne la diversité génétique du saumon sauvage en identifiant et en protégeant des stocks individuels et identifiables, appelés unités de conservation. Une unité de conservation est un groupe de saumon sauvage qu'il serait impossible, en cas de perte, de remplacer par des procédés naturels dans un délai raisonnable. On surveillera et on évaluera l'état des UC, leur habitat et les écosystèmes. Des indicateurs de la santé des écosystèmes seront aussi établis. Cette politique s'inspire explicitement des principes de la gestion des pêches axée sur les objectifs pour établir les critères de surveillance et de performance applicables aux dimensions biologiques, économiques et sociales des pêches au saumon.

En décembre 2004, le ministre annonçait la diffusion de la Politique concernant le saumon sauvage en prévision de la toute dernière phase de consultation précédant la mise en œuvre.

Une nouvelle orientation pour le Pacifique – Réponse aux rapports du Groupe de travail conjoint sur les pêches après la conclusion de traités et du Panel des Premières nations dans la région du Pacifique

Au printemps 2004, le ministre des Pêches et des Océans a reçu deux rapports sur la façon de réformer les pêches du Pacifique; les pêches au saumon du Pacifique y sont à l'honneur. Après avoir reçu les rapports, le Ministère a entamé des pourparlers exhaustifs avec les intervenants des pêches commerciales, récréatives et autochtones afin de trouver un terrain d'entente en vue de la campagne de pêche de 2005. Le Ministère a réagi en diffusant en avril 2005 un plan détaillé de réforme de même qu'un plan d'action pour la réalisation à court terme de projets pilotes de transition.

Loi sur les espèces en péril

http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/aboutact/aboutact_f.asp

Pour la saison de pêche 2004-2005, des permis ont été délivrés en application de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) afin de permettre la tenue d'activités affectant plusieurs espèces inscrites : 75 l'ont été pour la tortue et 9 600, pour le loup à tête large et le loup tacheté. Les requérants de tels permis doivent satisfaire à des critères très précis quant à l'impact de leurs activités sur les espèces inscrites. En 2004, ces permis n'ont fait l'objet d'aucune contestation de la part du public.

Des consultations exhaustives, dont les résultats sont attendus vers la fin de 2005, ont eu lieu sur les espèces visées par le processus d'inscription. Le travail s'est poursuivi sur l'élaboration de mesures de gestion conformes aux dispositions de la LEP qui seront incluses dans les plans de gestion intégrée des pêches pour toute espèce susceptible d'être inscrite à la liste en vertu de la LEP ou d'avoir des répercussions sur les espèces inscrites.

Le MPO a continué de renforcer ses liens avec les peuples autochtones

Le Ministère continue de prendre des mesures pour inclure les peuples autochtones dans le processus de gestion des pêches. Le fait d'aider les peuples autochtones à pouvoir participer plus efficacement aux processus à intervenants multiples de gestion des ressources aquatiques et océaniques permettra d'éviter que ne se creuse un fossé entre les deux modes de gestion. Les rendre plus à même de profiter des possibilités de participer au développement de la pêche et de l'aquaculture commerciales qui leur sont offertes contribuera au programme d'action gouvernementale plus vaste qu'est l'amélioration générale des conditions socio-économiques des groupes autochtones.

En 2004-2005, dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones, le MPO a provisoirement conclu avec les Premières nations touchées par la décision *Kapp* des accords de pêche à des fins économiques à titre de mesure provisoire. On décidera des mesures à long terme à prendre dans la foulée du jugement *Kapp* dans le cadre d'une réforme générale dont feront l'objet les pêches du Pacifique d'ici 2006. La cour suprême de la Colombie-Britannique a statué que les projets pilotes de

vente mis sur pied dans le cadre de la Stratégie ne contreviennent pas à l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'accusé a interjeté appel de la décision.

Il est essentiel que les Premières nations améliorent leurs capacités de pêche et leur gestion des opérations de pêche afin d'assurer la sécurité et la sécurité des activités de pêche commerciale qu'elles peuvent exercer grâce à l'accès aux pêches commerciales que leur procure la décision *Marshall* . À cette fin, le MPO a offert son appui aux groupes autochtones par l'entremise de l'Initiative de mentorat en mer et de l'Initiative de gestion des opérations de pêche L'Initiative de mentorat en mer a permis de favoriser la tenue d'activités de mentorat visant à permettre aux capitaines de navire et à leurs équipages d'apprendre à maîtriser les compétences nécessaires à la pêche, y compris l'entretien des navires, et aidé les Premières nations à mieux profiter de leurs permis de pêche. L'Initiative de gestion des opérations de pêche a quant à elle aidé les Premières nations touchées par la décision *Marshall* à parfaire leurs compétences de gestion des activités de pêche. La plupart des Premières nations touchées par la décision *Marshall* ont été mobilisés dans le cadre des deux types de programmes en 2004-2005.

Après la diffusion en mai 2004 du rapport du Groupe de travail conjoint Canada-Colombie-Britannique sur les pêches après la conclusion de traités et la réponse du Panel des Premières nations, le Ministre a annoncé des mesures intérimaires pour la saison 2004-2005, y compris des accords limités de pêche à des fins économiques avec certains groupes autochtones. On décidera des suites à long terme à donner aux rapports du Groupe de travail conjoint et du Panel des Premières nations dans le cadre d'une réforme plus vaste des pêches du Pacifique d'ici 2006.

En vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO), de nouvelles activités de programme ont été entreprises avec plusieurs groupes autochtones en 2004-2005. Des approches différentes ont été adoptées pour chacun. Le PAGRAO, un processus par propositions, a permis de conclure 16 accords – 12 en application du volet du renforcement des capacités et 4, de celui de la gestion collaborative – d'une valeur totale de 1,36 million de dollars. Le volet du renforcement des capacités du PAGRAO permet à des groupes autochtones d'une région donnée de voir s'il leur est possible de collaborer à des dossiers d'intérêt commun et d'étudier différents modèles organisés de travail concerté. La gestion collaborative intervient lorsque les groupes ont franchi le pas vers la pleine opérationnalisation d'une relation définie de cogestion au sein des communautés autochtones membres et travaillent ensemble à l'échelle d'un grand bassin versant ou d'un écosystème, entre le groupe autochtone et le MPO et d'autre nature, s'il y a lieu.

Le Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures (PAGHRI) fournit des fonds à des organisations autochtones pour qu'elles renforcent leurs capacités d'agir dans le sens de la conservation, de la protection et de la mise en valeur de l'habitat du poisson en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Le MPO a mis en œuvre la composante habitat du PAGRAO et du PAGHRI, appliquant aussi partiellement du coup un nouveau modèle de gestion du PAGHRI.

En 2004-2005, le MPO a conclu, dans le cadre du PAGHRI, un accord de contribution avec l'Assemblée des Premières nations (APN) pour que celle-ci dirige un processus de consultation auprès des autochtones des régions intérieures sur de nouvelles orientations et des critères de programme. En février et en mars, l'APN a consulté des groupes autochtones lors d'ateliers provinciaux tenus à Edmonton, à Prince Albert, à Winnipeg, à Thunder Bay, à Toronto et à Montréal. Les participants à plusieurs de ces ateliers ont encouragé le Ministère à travailler avec les organismes autochtones à formuler un mode coordonné de prestation du programme à l'échelle provinciale.

Le MPO continuera à promouvoir la conservation par l'entremise de ses activités internationales

Activités de conservation sur la scène internationale

En 2004-2005, le MPO a de beaucoup accéléré la cadence dans sa lutte à la surpêche étrangère. Le 6 mai 2004, le gouvernement est intervenu immédiatement et de manière décisive pour contrecarrer la pêche illicite que pratiquent des flottes étrangères dans le Nez et la Queue des Grands Bancs en engageant 15 millions de dollars de plus en 2004-2005 pour améliorer le programme d'application de la loi et de surveillance du Canada dans la zone réglementée par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). Il voulait ainsi mettre fin à la surpêche illégale et financer son programme stratégique de changements à la gouvernance internationale des pêches. En 2003, selon l'analyse des activités que nous avons réalisée, les flottilles de pêche étrangères ont capturé illégalement quelque 15 000 tonnes d'espèces de poisson protégées par un moratoire, dont la morue et la plie canadienne. Les bateaux étrangers ont aussi pris plus de 7 000 tonnes de flétan noir et de limande à queue jaune de plus que leur quota légal.

De 2003 à 2004, grâce à cet investissement additionnel, la présence coercitive du Canada dans la zone réglementée par l'OPANO s'est accrue de 65 %, le nombre d'inspections en mer a progressé de 50 % et le nombre de violations observées a fléchi de 45 %. L'effort de pêche a également faibli dans la zone, y compris celui de l'Union européenne, qui a diminué de 25 %. Cet ajout a aussi permis de réduire de 50 % les captures d'espèces sous moratoire de 2003 à 2004. S'il est vrai que ces mesures de renforcement ont accru la conformité aux règles touchant les espèces sous moratoire, il n'est reste pas moins qu'il faudra assurer une présence continue dans ces eaux afin de maintenir ces acquis et de s'attaquer à d'autres problèmes relatifs à l'application de la loi.

En octobre, le Ministre a convenu de participer à un groupe de travail international de ministres des Pêches ayant pour mission de dénoncer et de combattre le problème mondial de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) en haute mer, cette partie de l'océan qui n'est sous le contrôle exclusif d'aucun État. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'environ 30 % de toutes les prises effectuées à travers le monde sont le fruit d'une INN. En mars 2005, le groupe de travail des ministres s'est rencontré et ses membres se sont entendus pour travailler à six priorités durant l'année à venir, dont les trois que voici : assurer l'échange de renseignements et une meilleure coordination du contrôle, du suivi et de la surveillance; établir un registre international des bateaux de pêche hauturiers; et renforcer les mesures dans les ports et le contrôle sur les ressortissants.

Le Groupe consultatif sur la gestion durable des stocks de poissons chevauchants dans l'Atlantique Nord-Ouest a vu le jour. On lui a confié le mandat de conseiller les ministres sur la façon de réduire la surpêche et d'éviter la destruction écologique des stocks chevauchants dans la zone réglementée par l'OPANO ainsi que d'assurer la mise en valeur durable des océans.

En mars 2005, les représentants canadiens ont aussi déposé le Plan d'action national du Canada visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, qui décrit les programmes et initiatives continus de même que les politiques et lois existantes dont s'est doté le pays pour lutter contre la pêche INN. Le Canada n'était que le sixième pays à déposer un plan d'action national.

Le point culminant de ces initiatives aura été la « Conférence sur la gouvernance des pêches en haute mer et l'Accord des Nations Unies sur la pêche – Passons à l'action », laquelle s'est déroulée à St. John's en mai 2005. Des ministres et hauts fonctionnaires d'au moins 48 pays halieutistes tenteront de cerner les lacunes et les obstacles à la mise en oeuvre des engagements existants en plus des

mesures à prendre afin d'apporter des changements concrets à la gestion des stocks de poissons en haute mer.

Le MPO a poursuivi la modernisation de ses opérations grâce à l'Initiative de renouvellement de la gestion des pêches

L'Initiative de renouvellement de la gestion des pêches (IRGP) est un plan d'action qui vise à moderniser la gestion des pêches dans le but d'assurer la vigueur et la viabilité de celles-ci pour longtemps. La raison d'être de l'IRGP est de transformer les rapports entre le MPO et les intervenants, surtout les pêcheurs commerciaux, sachant que ceux touchés par les décisions sur la gestion de la ressource doivent avoir leur mot à dire dans le processus décisionnel. Elle renforce et officialise les initiatives existantes qui donnent aux utilisateurs de la ressource une plus grande voix au chapitre en favorisant le partage de l'intendance – le partage des responsabilités, des décisions et de la reddition de compte – avec ceux-ci. Elle matérialise les orientations issues des récents travaux stratégiques effectués dans le cadre de vastes exercices de mobilisation tels qu'Une nouvelle orientation pour le Pacifique et la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique.

L'Initiative de renouvellement de la gestion des pêches compte quatre grands volets :

- Assurer la conservation et l'utilisation durable de la ressource.
- Assurer la stabilité de l'accès et de la répartition et de processus décisionnels à la fois prévisibles et transparents.
- Promouvoir le partage de l'intendance en matière de gestion des pêches.
- Élaborer un régime moderne de conformité à l'appui de cette nouvelle approche.

Le présent régime permet de faire bien des choses, mais la *Loi sur les pêches*, vieille de 137 ans, se conjugue mal à un système modernisé. En 2004, le MPO a entrepris d'étudier les moyens législatifs de clarifier les cadres de conservation, d'officialiser les accords de partage et d'établir un régime de sanctions.

De meilleurs services aux Canadiens

Depuis le 8 juin 2004, les Canadiens peuvent se procurer un permis de pêche sportive dans les eaux maréales de la Colombie-Britannique sur un site Web protégé. On déploie ce service en ligne par étapes, la deuxième, en 2005, consistant à offrir la même option aux résidents non canadiens.

Dans le cadre d'une mise en œuvre pluriannuelle, le Système de surveillance des navires a été installé dans la quasi-totalité des flottes de pêche de Terre-Neuve et du Labrador; en tout, 1 700 unités envoient leurs signaux. Le système est l'une de nombreuses stratégies complémentaires ayant pour but d'améliorer les décisions liées aux risques que prend le MPO à l'appui de sa stratégie de conformité. Le Système sera graduellement implanté dans d'autres régions du MPO au cours des prochaines années.

Protection des milieux marin et d'eau douce

Chaîne de résultats

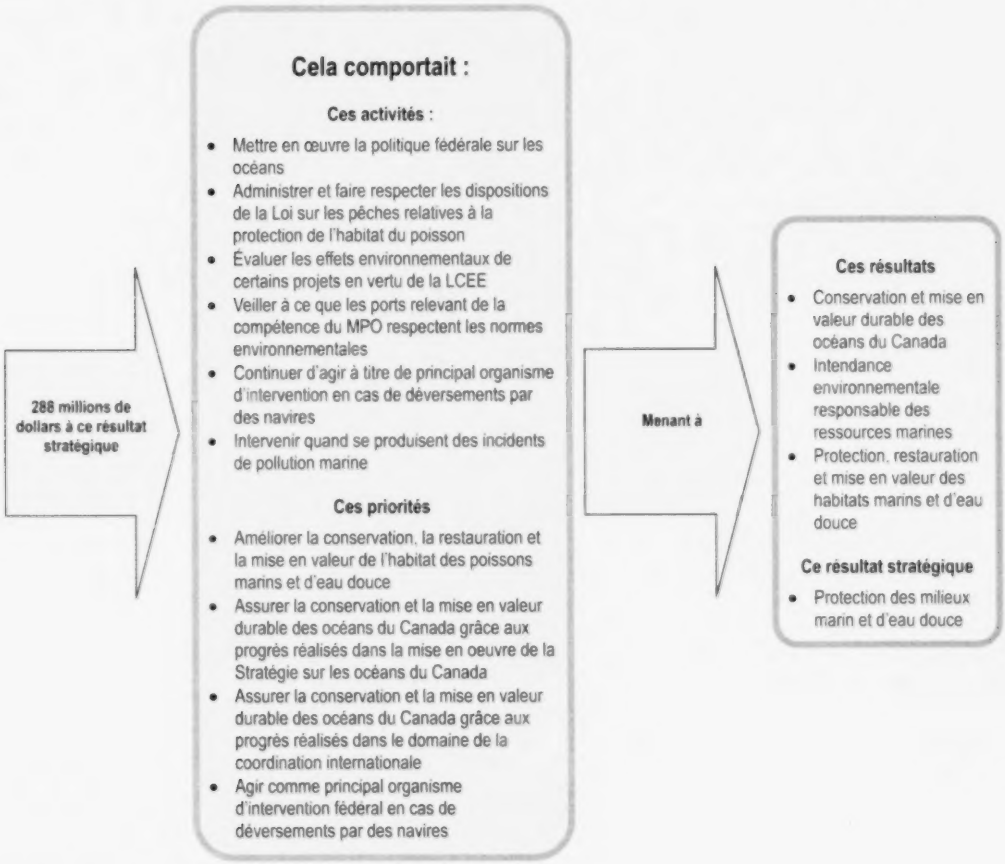

Qu'est-ce que cela comporte?

Afin de protéger les milieux marin et d'eau douce, le MPO entreprend les activités clés que voici :

- mettre en œuvre la politique fédérale sur les océans
- administrer et faire respecter les dispositions de la *Loi sur les pêches* relatives à la protection de l'habitat du poisson
- évaluer les effets environnementaux de certains projets en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.
- veiller à ce que les ports relevant de la compétence du MPO respectent les normes environnementales
- continuer d'agir à titre de principal organisme d'intervention en cas de déversements par des navires
- voir à ce qu'on intervienne adéquatement lors de tout incident de pollution marine en eaux canadiennes

Combien le MPO a-t-il dépensé?

En 2004-2005, environ 20 % des dépenses totales du Ministère, c'est-à-dire 288 millions de dollars, ont servi à protéger les milieux marin et d'eau douce.

Qui cela a-t-il mis à contribution?

Le MPO travaille avec de nombreux autres intervenants à protéger les milieux marin et d'eau douce, dont ceux-ci :

- administrations portuaires
- associations de navigation de plaisance
- associations de propriétaires de chalet
- associations industrielles
- autres ministères et organismes fédéraux, y compris Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Parcs Canada, la Défense nationale, Transports Canada et Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada
- communautés côtières du Canada
- Conseil consultatif du ministre sur les océans
- Conseil consultatif maritime canadien
- écoles
- exploitants d'entreprises touristiques
- Garde côtière canadienne auxiliaire
- industrie maritime
- organisations autochtones touchées
- Premières nations
- provinces, les territoires et les municipalités
- usagers de la mer

Qu'a-t-on accompli?

Le MPO a continué d'améliorer la protection, la restauration et la mise en valeur des habitats marin et d'eau douce du poisson dans le contexte du développement durable

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/habitat/index_f.asp

Le Programme de gestion de l'habitat du MPO est un important programme réglementaire fédéral visant à assurer la conservation et la protection de l'habitat du poisson. Ses responsabilités sont exécutées en vertu de la *Loi sur les pêches*, de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la *Loi sur les espèces en péril*.

http://www.smartregulation.gc.ca

Le Ministère s'est récemment lancé dans une réforme exhaustive du Programme de gestion de l'habitat. Cet exercice s'est poursuivi en 2004-2005 avec la mise en œuvre du Plan de modernisation du processus environnemental (PMPE). Le PMPE contribue à l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement fédéral en favorisant la prise rapide, économique et efficace de décisions propices au développement durable.

En 2004-2005, le PMPE s'est surtout concentré sur les six éléments que voici :

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/habitat/partners-partenaires/index_f.asp

- Élaborer et mettre en oeuvre un cadre scientifique de gestion des risques. Grâce à ce cadre, les ressources peuvent être réaffectées de façon à examiner des projets menaçant le plus l'habitat du poisson plutôt que des activités routinières à faible risque. En 2004-2005, le cadre a fait l'objet de plusieurs essais, dont un dans l'industrie de l'exploitation des placers au Yukon.
- Rationaliser les pratiques réglementaires. L'objectif est d'éliminer les examens longs et répétitifs d'activités à faible risque de sorte qu'on puisse réaffecter des ressources, par exemple en les consacrant à l'évaluation d'activités plus risquées et moins routinières. En 2004-2005,

des énoncés opérationnels ont été préparés pour la plupart des activités à fiable risque examinées durant l'année; ces énoncés indiquent les mesures requises pour empêcher de telles mesure d'endommager l'habitat du poisson. Des mesures ont aussi été prises pour appuyer la mise sur pied d'un guichet fédéral-provincial-territorial unique pour la diffusion de ces énoncés.

- Améliorer la cohérence du programme et la prévisibilité des décisions. En 2004-2005, des manuels des politiques ont été préparés pour les praticiens sur le terrain, un programme de formation obligatoire a été développé pour le personnel du Programme, les outils internes de gouvernance et de communication ont été améliorés et l'élaboration de mesures améliorées du rendement et de l'évaluation a progressé.
- Collaborer à des dossiers communs et à des priorités partagées. Il s'agit pour ce faire de remettre l'accent sur les partenariats avec les provinces, l'industrie, les groupes autochtones, les organisations non gouvernementales et les municipalités. En 2004-2005, le MPO a produit un protocole d'entente avec la Nouvelle-Écosse et eu des négociations sur un tel protocole d'entente avec Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan et le Yukon. Il a également signé un accord avec la National Resource Industry Association, qui représente sept grandes industries du secteur primaire.
- Élaborer et mettre en oeuvre un nouveau modèle d'évaluation environnementale des projets pluri-gouvernementaux complexes à fort retentissement socioéconomique national. Cette nouvelle façon de faire requiert souvent l'élaboration de politiques et de protocoles concordant avec les principes du PMPE. En 2004-2005, le MPO a mise en place un tel modèle pour la réalisation des évaluations environnementales applicables aux projets d'envergure à l'administration centrale et dans les régions. Dans le cadre de cette mise en œuvre, le Ministère a mis en œuvre une politique afin d'accélérer la tenue des évaluations environnementales et d'accroître la probabilité d'une harmonisation avec d'autres niveaux de gouvernement.
- Moderniser les mécanismes de conformité aux exigences en matière d'habitat : Cet aspect de la gestion de l'habitat a été ajoutée au processus de mise en œuvre du PMPE tard en 2004-2005; le travail commencera en 2005-2006.

Le MPO a continué d'assurer la conservation et la mise en valeur durable des océans du Canada grâce aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie sur les océans du Canada

La Gestion intégrée est l'un des trois programmes découlant de la *Loi sur les océans*. Il a pour objectif d'encourager la mise en valeur durable de nos océans par une planification intégrée de régions clés. Ce programme investit des ressources dans le renforcement des capacités, c'est-à-dire pour rassembler les utilisateurs des océans et les intervenants – provinces et territoires, groupes autochtones, industrie, communautés côtières, etc. – afin de planifier des activités dans les zones océaniques prioritaires à l'intérieur de nos eaux.

L'on est à préparer des plans de gestion intégrée pour cinq grandes zones de gestion des océans : la baie Placentia/Grands Bancs; la Plate-forme Scotian; le golfe du Saint-Laurent; la mer de Beaufort; et la côte Nord du Pacifique. Dans ces zones, la planification de la gestion intégrée vise des enjeux importants allant d'usages concurrents des océans – la pêche, la mise en valeur du pétrole et du gaz de même que le transport maritime – en passant par la pollution marine et les conflits entre usagers. Les plans en sont à diverses étapes de préparation pour chacune des cinq zones. Par exemple, une version provisoire du plan de gestion intégrée de l'est de la Plate-forme Scotian a été préparée et l'on s'affaire à consulter les intervenants. L'initiative de gestion intégrée de la mer de Beaufort va bon train. L'aperçu de l'écosystème est prêt et l'évaluation écologique a commencé; le tout servira de base à la planification. Le MPO poursuivra l'élaboration des plans pour les cinq zones.

Le Plan d'action pour les océans permet d'injecter davantage de ressources afin de bâtir l'infrastructure et les sciences nécessaires à une planification concertée. Le Ministère pourra ainsi commencer à mobiliser de multiples intervenants de même qu'à gérer et à protéger le milieu marin sur une base écosystémique. Les mesures découlant du Plan d'action nous rapprochent d'une gestion durable des zones prioritaires tout en permettant de protéger les écosystèmes fragiles marins et de mettre à contribution une foule d'intervenants.

La *Loi sur les océans* prévoit la désignation de zones de protection marines (ZPM) dans le but de conserver et de protéger : les habitats uniques, les espèces en voie de disparition et les espèces menacées ainsi que leurs habitats; les ressources halieutiques, commerciales ou autres (y compris les mammifères marins) et leurs habitats, les espaces marins riches en biodiversité ou en productivité biologique; et toute autre ressource ou habitat marin qui commande une protection particulière. En mai 2004, on a désigné le goulet de l'île de Sable, situé dans la région de l'est de la Plate-forme Scotian, est devenu la deuxième zone de protection marine du Canada.

Le MPO a produit une nouvelle stratégie nationale pour les zones de protection marines. Cette stratégie facilitera la mise en place d'un processus de détermination des zones marines et estuariennes commandant une protection spéciale. La formulation de la stratégie a donné naissance à un noyau d'expertise gouvernementale et permis d'« ouvrir grand les yeux » de nombreuses communautés côtières et d'autres parties intéressées sur le souci du Canada d'assurer la conservation des ressources marines vulnérables.

En 2004-2005, le MPO s'est de nouveau appliqué à faire avancer le dossier de la gestion intégrée des océans, travaillant en collaboration avec les provinces et les territoires des régions côtières. Le Ministère a conclu des partenariats de travail avec les communautés côtières, les provinces, les groupes autochtones (y compris inuits et des Premières nations), l'industrie et d'autres parties intéressées. Des projets pilotes de gestion intégrée ont été mis en branle pour 21 zones de gestion côtière. Ainsi, le bureau régional des Maritimes travaille en collaboration étroite avec la province du Nouveau-Brunswick et divers intervenants à formuler une stratégie de planification maritime pour le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick. Dans la région des Lacs Bras d'Or, le MPO a mis sur pied la Collaborative Environmental Planning Initiative avec des intervenants et travaille avec un organisme autochtone à l'élaboration d'un accord pluriannuel de gestion des océans. Ces projets pilotes sont une façon pratique de commencer à prendre des mesures complémentaires pour le bénéfice des communautés côtières.

http://www.mar.dfo-mpo.gc.ca/oceans/f/essim/essim-intro-f.html

Le MPO a continué d'assurer la conservation et la mise en valeur durable des océans du Canada grâce à ses progrès dans le domaine de la coordination internationale

Le Ministère a préparé et s'affaire à mettre en œuvre une stratégie sur les pêches et la gouvernance à l'échelle internationale dans le cadre du Plan d'action pour les océans. La stratégie propose de s'attaquer à cette question sur trois fronts à la fois :

- accroître la conformité aux exigences de l'OPANO
- créer les conditions propices au changement
- renforcer la gouvernance

http://www.dfo-mpo.gc.ca/media/backgrou/2005/hq-ac08a_f.htm

Soucieux de créer des conditions favorables au changement, le Canada est également devenu membre du Groupe de travail sur la haute mer. L'objectif de ce groupe à direction ministérielle sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée consiste à formuler un plan de mesures pragmatiques priorisées qui soit à la fois analytiquement sain et politiquement réalisable et permette d'améliorer le processus décisionnel.

http://www.high-seas.org/

En 2005, une stratégie exhaustive ralliant huit nations et peuples autochtones de l'Arctique a été adoptée afin de s'attaquer à des enjeux clés en matière de pollution, de biodiversité et d'utilisation des ressources maritimes dans l'Arctique. Le MPO a mobilisé des ressources pour mettre cette stratégie de l'avant (le Plan stratégique pour les mers arctiques), ayant notamment :

- fait une évaluation exhaustive du transport maritime dans l'Arctique aux niveaux d'aujourd'hui et de demain;
- mis en place une approche écosystémique pour l'Arctique;
- travaillé à la mise en œuvre du Regional Program of Action for the Protection of the Arctic Marine Environment from Land-based Activities;
- préparé un plan de communication visant à mieux faire comprendre le Plan stratégique pour les mers arctiques aux habitants de l'Arctique et à les engager dans sa mise en œuvre.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/media/backgrou/2005/hq-ac08b_f.htm

Le Canada a finalisé en mars 2005 son plan d'action, intitulé le Plan d'action national du Canada visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Ce plan est conforme au Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée de la FAO. Ce plan d'action national a été déposé en mars 2005 à Rome lors de la 26e session du Comité des pêches de la FAO.

Au moyen de processus tels que le 4e Processus consultatif officieux des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer, le Groupe de travail sur la haute mer et la réunion ministérielle de la FAO, le Canada a conclu de solides alliances avec des pays animés d'idées semblables. Il y a également un engagement des hautes instances pour en arriver à mieux comprendre la façon de réduire et d'éliminer la pêche INN en plus d'améliorer la gouvernance des océans par l'entremise d'institutions internationales et d'organisations régionales de gestion des pêches.

Le MPO a continué d'agir à titre de principal organisme d'intervention fédéral en cas de déversements par des navires

Y être préparé et réagir aux déversements de pétrole est une responsabilité que se partagent le gouvernement fédéral et le secteur privé. L'industrie doit prendre des mesures adéquates pour prévenir les déversements et se doter de plans efficaces d'intervention pour réagir en cas de déversements. Le gouvernement est quant à lui responsable du cadre législatif et réglementaire, y compris de l'établissements des normes, du suivi des interventions et de la mise en application des lois et règlements.

Son programme d'intervention environnementale permet à la GCC de surveiller et d'investiguer tout incident de pollution marine qu'on lui signale. Une fois le pollueur identifié et s'il consent à intervenir et le peut, la GCC l'informe de ses responsabilités. Une fois satisfaite des intentions du pollueur et des mesures qu'il entend prendre, la GCC assume le rôle d'agent de surveillance fédéral et surveille l'intervention du pollueur, le conseillant et le guidant au gré des besoins. En revanche, si on ne connaît pas l'identité du pollueur ou, encore, si ce dernier n'est pas en mesure d'intervenir ou qu'il refuse de le faire, la GCC prend la direction des opérations sur les lieux du déversement et assure une intervention appropriée. En 2004, la GCC a fait office d'agent de surveillance fédéral 517 fois (406 en 2003) et de commandant sur place 620 fois (590 en 2003).

En 2002, Environnement Canada, Transports Canada et le MPO (par l'entremise de la GCC) ont négocié une annexe d'application au protocole d'entente de l'Atlantique sur les déversements illégaux. L'objectif était de réduire la fréquence des déversements de pétrole au moyen d'investigations intégrées permettant d'améliorer le taux de condamnations et d'infliger des amendes plus sévères aux navires et aux équipages qui polluent les eaux canadiennes. Bien que cette responsabilité repose maintenant et surtout sur les épaules d'Environnement Canada et de Transports Canada, la GCC leur

offre un soutien opérationnel d'appoint en recueillant des preuves à leur intention. Le protocole d'entente de l'Atlantique sert de modèle pour l'élaboration de protocoles semblables ailleurs au pays.

Autres activités

Normes portuaires de respect de l'environnement

Comme par le passé, le MPO veille à ce que tous les ports relevant de sa compétence respectent les normes en matière d'environnement ainsi que de santé et sécurité :

- en obligeant les administrations portuaires – des organismes sans but lucratif dirigés par des usagers qui gèrent et exploitent la plupart des ports de pêche actifs loués du MPO – à élaborer et à mettre en œuvre des plans de gestion de l'environnement, à respecter les règles, les lois et les règlements des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les arrêtés municipaux ainsi qu'à faire toute évaluation environnementale nécessaire;
- en s'assurant que tous les travaux de réparation et d'amélioration des ports sont respectueux de l'environnement, notamment que l'on prenne des mesures appropriées d'assainissement et d'indemnisation;
- en effectuant toutes les évaluations environnementales et tous les travaux de dépollution nécessaires avant de rayer des biens portuaires de l'inventaire du MPO.

Veiller aux préparatifs réglementaires à la biotechnologie aquatique

Compte tenu de l'application éventuelle de la biotechnologie à la fabrication ou à l'importation de nouveaux organismes aquatiques, y compris d'organismes aquatiques génétiquement modifiés, le MPO a continué à prendre des mesures pour s'assurer de protéger et de conserver le poisson sauvage et son habitat. À l'heure actuelle, il est interdit d'utiliser ou de libérer tout poisson transgénique à des fins commerciales au Canada et aucune demande n'a été présentée en ce sens.

Le cadre fédéral de réglementation de la biotechnologie de 1993 (cadre de 1993) indique que divers ministères réglementeront les produits de la biotechnologie dans leur domaine d'expertise. Certains règlements sectoriels ont été élaborés pour de tels produits, par exemple celui qu'administre l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour les végétaux à caractères nouveaux. Tout produit biotechnologique qui n'est pas couvert par un règlement sectoriel l'est par le *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles* (RRSN), établi en application de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE), ce qui garantit en tout temps l'assujettissement réglementaire total de ces produits.

En 2004-2005, le MPO a signé, dans le respect du cadre de 1993, un protocole d'entente en vertu duquel il accepterait d'administrer le RRSN au nom d'Environnement Canada et de Santé Canada dans l'éventualité où des organismes aquatiques à caractères nouveaux feraient leur apparition. Il s'est fait beaucoup de travail pour élaborer la capacité de programme du MPO à cet égard. Un processus de traitement des avis de manipulation d'organismes aquatiques à caractères nouveaux a été élaboré, des lignes directrices ont été préparées pour l'évaluation des risques pour l'environnement et la santé humaine des organismes aquatiques à caractères nouveaux et une liste exhaustive de promoteurs et de chercheurs, tant au Canada qu'à l'étranger, a été dressée. L'administration de ce programme réglementaire permettra au MPO de voir à ce que les organismes aquatiques à caractères nouveaux ne nuisent pas aux stocks de poisson sauvage et à leur habitat.

En plus d'accepter d'administrer le RRSN, le MPO a également entrepris de jeter les bases du règlement qui remplacerait le RRSN pour les produits aquatiques de la biotechnologie.

Sécurité maritime

Chaîne de résultats

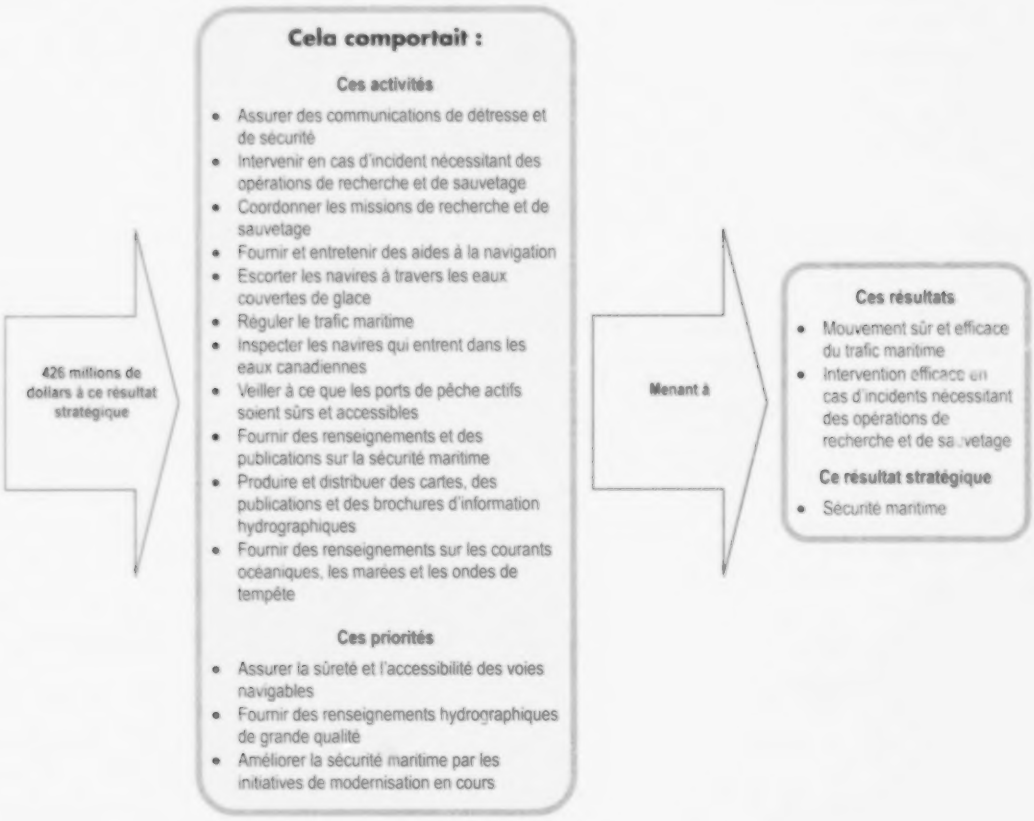

Qu'est-ce que cela comporte?

Le MPO est responsable de fournir des services maritimes sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement qui répondent aux besoins des Canadiens. Le Ministère cherche à améliorer constamment la sécurité des voies navigables en prévenant les pertes de vie et les blessures, en réduisant le nombre et la gravité des collisions et des échouements ainsi qu'en limitant les dommages à la propriété et les pertes matérielles. Voici certaines des activités qu'il entreprend à cette fin :

- assurer des communications de détresse et de sécurité;
- intervenir en cas d'incident nécessitant des opérations de recherche et de sauvetage en mer;
- coordonner les missions de recherche et de sauvetage en mer;
- fournir et entretenir des aides à la navigation;
- appuyer la promotion de la sécurité maritime et nautique;
- diriger les navires de manière sécuritaire et efficace dans des conditions de glace dangereuses;
- fournir de l'information sur l'état des glaces à la communauté maritime;
- escorter les navires dans les eaux couvertes de glaces;
- réguler le trafic maritime;
- inspecter les navires entrant dans les eaux canadiennes;
- veiller à ce que les ports de pêche actifs soient sûrs et accessibles;

- fournir des renseignements et des publications sur la sécurité maritime;
- produire et distribuer des cartes, des publications et des brochures d'information hydrographiques;
- fournir des renseignements sur les courants océaniques, les marées et les ondes de tempête.

Plusieurs facteurs obligent le MPO à adapter ses services d'intervention de manière à minimiser le nombre d'incidents maritimes et leurs répercussions. Le nombre croissant de plaisanciers sur les eaux canadiennes augmente la fréquence des accidents, tout comme la tendance des pêcheurs à exercer leur activité de plus en plus loin des côtes et pour différents types de pêches. De plus, la sécurité nationale gagne en grande importance depuis les attaques terroristes qui ont été perpétrées aux États-Unis en 2001.

Combien le MPO a-t-il dépensé?

En 2004-2005, environ 29 % des dépenses totales du Ministère, c'est-à-dire 426 millions de dollars, ont servi à assurer la sécurité maritime.

Qui cela a-t-il mis à contribution?

Pour mener à bien ses activités de prévention et d'intervention, le Ministère travaille avec un éventail de partenaires et d'intervenants, parmi lesquels figurent d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, les municipalités, la Garde côtière auxiliaire canadienne, le Conseil consultatif maritime canadien, les fédérations maritimes, les associations de navigation de plaisance et la garde côtière des États-Unis. Par exemple, avec le concours de la Défense nationale, le MPO mène des opérations de recherche et de sauvetage en mer dans les zones de compétence fédérale. Dans le même ordre d'idées, le Programme de déglaçage du MPO collabore avec le Service canadien des glaces, une division du Service météorologique d'Environnement Canada, à fournir de l'information sur les glaces à la communauté maritime, question d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations maritimes dans les eaux encombrées de glace.

Le MPO vient aussi en aide aux autres ministères fédéraux de même qu'aux provinces, aux territoires et aux municipalités en situation de crise humanitaire ou civile. En collaboration avec Transports Canada, la Garde côtière canadienne représente le Canada au sein d'organismes internationaux chargés de questions opérationnelles et techniques liées à la sécurité maritime.

Plusieurs commissions et organismes internationaux doivent communément veiller au bon débit des eaux et assurer la sécurité des voies de navigation. Le Programme de gestion des voies navigables participe à la gestion des voies navigables internationales en fournissant des services de secrétariat et des conseils d'experts sur les droits d'usage au Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent ainsi que des lignes directrices sur l'écoulement au Conseil Canada-Ontario de contrôle de l'écoulement des eaux du Saint-Laurent. Le gestionnaire du Programme est le premier délégué canadien à l'Association internationale de navigation. Le Programme exerce également une influence sur l'élaboration des normes nationales en participant activement aux travaux de l'Association internationale de signalisation maritime, de l'Association internationale des ports, de l'Association internationale d'ingénierie et de recherches hydrauliques et de l'Organisation maritime internationale.

Les 562 administrations portuaires locales – des organismes sans but lucratif dirigés par des usagers qui gèrent et exploitent des ports de pêche actifs loués du MPO – sont des acteurs incontournables de l'exploitation au quotidien du réseau des ports de pêche commerciale du MPO. Ces organismes à contrôle local sont devenus un moteur important de l'économie des communautés rurales puisqu'ils favorisent la création d'emplois dans la collectivité et identifient des possibilités de diversification de l'économie locale.

Qu'a-t-on accompli?

Le MPO a continué d'assurer la sécurité et l'accessibilité des voies navigables

Moderniser les aides maritimes

http://www.coast-guard.gc.ca/atn-aln/modern_f.htm

Son Projet de modernisation des aides maritimes a permis au MPO de moderniser grandement les systèmes d'aide, tant classiques qu'électroniques, du Canada ces dernières années. L'initiative visait à :

- fournir la meilleure combinaison d'aides classiques et électroniques pour répondre aux besoins changeants de la communauté maritime;
- tirer parti du matériel et des équipements modernes afin d'améliorer la fiabilité du programme et de réduire les frais de fonctionnement et d'entretien;
- intégrer l'utilisation d'équipement plus léger et le recours à des entrepreneurs pour améliorer l'intervention en cas de pannes et répondre aux besoins saisonniers ainsi que pour réduire les coûts.

Le Projet de modernisation des aides maritimes n'a pas nui du tout à la sécurité maritime et à la navigation, et depuis 1996, les coûts de la fourniture d'aides à la navigation de courte portée ont fortement diminué. La mise en oeuvre de normes nationales de service, l'accessibilité du système mondial de localisation différentiel et l'introduction d'autres technologies de pointe ont entraîné une baisse de 8 % du nombre d'aides à la navigation déployées sur le terrain depuis 1996.

Fournir des services de communications et de trafic maritimes

En plus d'être la première à répondre aux navires en détresse et de réduire les risques de collisions, d'abordage et d'échouement des navires, la Garde côtière canadienne est l'un des pivots de l'infrastructure de collecte et de diffusion des renseignements maritimes. En 2004-2005, le réseau des Services de communications et de trafic maritimes a détecté 6 980 incidents.

La sécurité des navires en mer ou sur les eaux intérieures dépend fortement de l'efficacité des interventions d'urgence, de la régulation du trafic maritime, des communications de sécurité, des prévisions météorologiques et du système d'alerte.

L'intérêt national est servi en fournissant des données aux autres ministères de manière à mieux gérer les programmes nationaux. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritime appuient l'activité économique en optimisant les mouvements des navires et en facilitant les communications navire-terre de l'industrie.

Améliorer l'efficacité des opérations de recherche et de sauvetage

L'indice d'efficacité du programme de recherche et sauvetage (SAR) indique le pourcentage des personnes en danger ou en détresse dont on a sauvé la vie. L'objectif du SAR est de sauver la vie de toute personne en danger. En 2004, le taux d'efficacité des opérations de SAR a dépassé les 96 % dans toutes les régions (il avait été de plus de 95 % en 2003). La Garde côtière exige un niveau d'efficacité d'au moins 90 % en matière de SAR.

Malgré le surcroît de trafic commercial et de plaisance et la variation du nombre de personnes à risque d'une année à l'autre, l'efficacité du service SAR est restée très stable. Au cours des sept dernières années, le taux d'efficacité des opérations de SAR a franchi des sommets historiques, culminant à un niveau record de 98,5 % en 2004.

Le MPO a conçu un système d'information sur le risque des activités maritimes avec l'aide de l'Université Dalhousie. Ce système vise à déterminer le risque en fonction des tendances historiques du transport des marchandises et de la pêche commerciale. Destiné à l'origine au Programme SAR, le système est en voie d'être amélioré pour servir à d'autres programmes, dont ceux de la Sécurité et de l'Intervention environnementale.

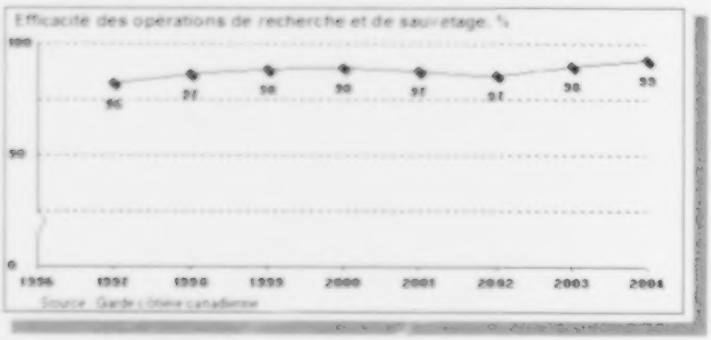

Réduire les dommages causés par les glaces

Comme l'illustre la figure ci-dessous, le nombre de navires endommagés par les glaces diminue depuis 1992. De fait, les risques de dommages causés aux navires en transit dans les eaux encombrées de glaces sont beaucoup plus faibles maintenant qu'il y a 15 ans, et ce, malgré l'état très changeant des glaces et l'augmentation de la circulation hivernale. Mais en raison des conditions rigoureuses du temps et des glaces des deux dernières années sur la côte Est et d'une chasse au phoque plus forte que d'habitude dans les eaux couvertes de glace, les petits bateaux de pêche ont été endommagés plus souvent en 2004 (tout comme en 2003).

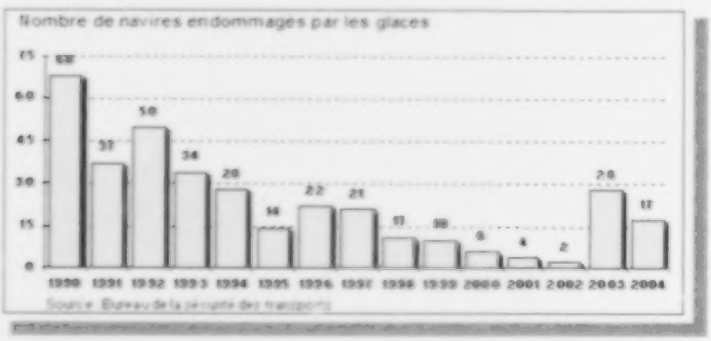

Gérer les voies navigables

Le Programme de gestion des voies navigables de la GCC a participé à la gestion des voies maritimes nationales et canado-américaines en fournissant des lignes directrices sur la prestation et l'exploitation des chenaux, en répondant aux demandes de renseignements des clients, en diffusant des renseignements sur l'état des voies et en donnant des conseils d'experts sur le contrôle international requis des niveaux et débits d'eau sur le fleuve Saint-Laurent afin de répondre aux exigences de navigation. En participant à l'Association internationale de navigation, de concert avec l'Association internationale des ports, le Programme aide à faire en sorte que les chenaux navigables du Canada respectent les normes internationales minimales.

http://www.cog-gcc.gc.ca/mns-snm/pubs/waterguide1201/index_f.htm

Réduire le nombre de collisions, d'échouements et de heurts violents

Bien que les collisions, les échouements et les heurts violents soient les types d'incidents maritimes les plus fréquents au Canada, leur nombre n'a cessé de diminuer. En 2004, ce nombre est descendu à 198, son niveau le plus bas en 25 ans, grâce en bonne partie à l'amélioration de la gestion du trafic maritime, à la prestation d'un éventail de renseignements sur la sécurité aux navigateurs et aux progrès des technologies de communication et de navigation.

Le saviez-vous?

Le Programme des ports pour petits bateaux possède un réseau exploitable de ports aux quatre coins du pays (1 008 ports de pêche, 232 ports récréatifs et près de 6 000 structures, le tout évalué à quelque 21 milliards de dollars).

Les ports du Programme des ports pour petits bateaux sont souvent la seule présence fédérale dans les petites collectivités côtières.

Les ports offrent un refuge aux marins en détresse.

Le Programme des ports pour petits bateaux fait des inspections annuelles des installations et des visites d'urgence des lieux pour voir à des situations dangereuses et réparer les dommages occasionnés par des tempêtes.

Plus de 90 % du budget du Programme des ports pour petits bateaux servent à l'entretien et à la réparation des installations des ports de pêche essentiels.

Entretien des ports pour petits bateaux

Le MPO entend garder ouverts les 746 ports essentiels à l'industrie de la pêche dont il a la charge et les maintenir en bon état. L'un des indicateurs courants du rendement de son Programme des ports pour petits bateaux consistait pour le MPO à réduire le pourcentage de ports de pêche actifs en mauvais état ou dangereux (c.-à-d. ceux qui requièrent une attention immédiate ou dont il aurait déjà fallu s'occuper) afin d'atteindre l'objectif qu'il s'est donné de n'avoir que des ports actifs en bon état.

À la fin de 2004-2005, 531des 746 ports de pêche actifs, soit 71,2 % d'entre eux, se trouvaient dans un état passable à très bon, ce qui représente une légère amélioration par rapport aux 70,8 % enregistrés l'an dernier.

En 2004-2005, le MPO a travaillé à 1 422 projets portuaires d'importance majeure et mineure, effectuant notamment des travaux d'envergure dans 54 ports.

Compte tenu de la forte inflation qu'a subie l'industrie de la construction ces dernières années et du manque de fonds requis pour assurer une gestion adéquate du cycle de vie des ports de pêche actifs, le Ministère consacre son budget surtout à répondre aux besoins les plus criants et gère les autres en fonction du risque.

Le MPO a continué à fournir des renseignements hydrographiques de qualité

Le Service hydrographique du Canada (SHC) est responsable de cartographier les 243 792 kilomètres de littoral – le plus long au monde – et les 6,55 millions de kilomètres carrés de plateau continental et d'eaux territoriales – les deuxièmes en importance – du Canada de même que son vaste réseau de voies navigables intérieures. Afin d'assurer la sécurité et l'efficacité de la navigation, le SHC offre un portefeuille exhaustif de produits et services de navigation. Aucun autre au monde ne renferme autant de cartes nautiques, exception faite de ceux qui maintiennent une couverture mondiale. Bien qu'on utilise encore des carters de papier, le transport maritime vit de plus en plus à l'heure des cartes de navigation électroniques. Ces cartes et d'autres percées technologiques en hydrographie, comme la collecte de données multifaisceaux, la production automatisée, le développement de bases de données et les portails Internet, continuent de changer la façon dont le SHC met l'information hydrographique à la disposition des Canadiens.

Bien que le SHC migre vers la gestion électronique des données hydrographiques, il continue de produire des documents sur papier. En 2004-2005, il a distribué 151 800 cartes papier, 66 900 publications nautiques et 26 200 brochures d'information. La tendance générale à la baisse des ventes de cartes papier s'est poursuivie. Cela tient à la production limitée de nouvelles cartes et de nouvelles éditions, au fait qu'on n'ait produit aucun nouveau catalogue des cartes et à l'offre de produits cartographiques numériques, une solution de rechange aux produits de papier de plus en plus populaires.

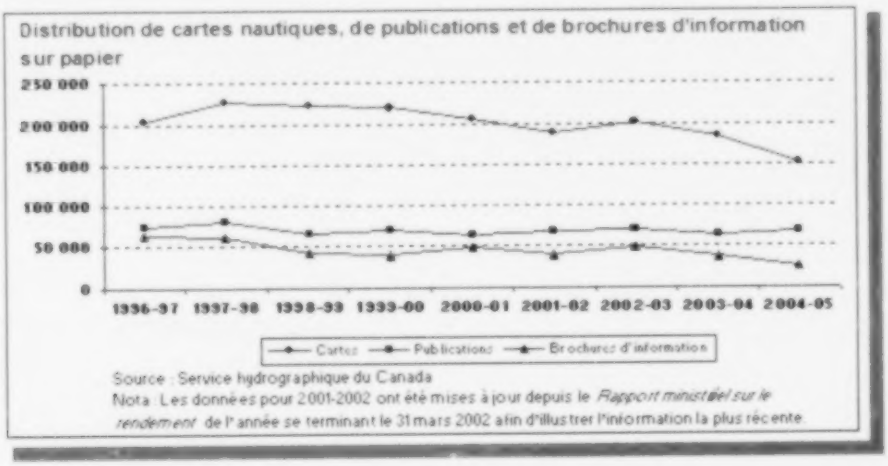

Source : Service hydrographique du Canada
Nota : Les données pour 2001-2002 ont été mises à jour depuis le *Rapport ministériel sur le rendement* de l'année se terminant le 31 mars 2002 afin d'illustrer l'information la plus récente.

Tenir à jour un portefeuille de cartes hydrographiques existantes en plus d'en produire de nouvelles est un défi constant. En 2004-2005, le SHC a continué de concentrer ses ressources sur les régions où les risques de navigation sont les plus élevés; cette catégorie comprend 227 cartes au total. Il a donc consacré 50 % de ses activités de production cartographique à ces zones à haut risque.

Une proposition d'ajustement du niveau établi des normes de service a été préparée pour la tenue à jour des cartes existantes. En vertu des changements proposés au niveau de service, les cartes d'une zone à risque élevé se verront allouer la part du lion des ressources et seront actualisées à intervalle prédéterminé. Les produits restants, ceux pour les zones à risque moyen ou faible, seront actualisés, bien qu'à intervalle plus long et à un différent niveau de service que ne le seront les produits des zones à risque élevé. Les changements proposés aux niveaux de service ont été arrêtés en consultation avec les Canadiens par la mise sur pied du Comité consultatif externe, la tenue d'une enquête auprès des clients et l'administration d'un questionnaire en ligne.

http://www.charts.gc.ca

Le SHC a continué de conclure des partenariats public-privé pour effectuer des relevés hydrographiques. Les données ainsi recueillies sont utilisées pour alimenter le programme de cartographie du Service hydrographique du Canada.; dans certains cas, selon le type de données, celles-ci peuvent alimenter d'autres secteurs de programme, comme la gestion de l'habitat et des pêches.

Le MPO a continué d'améliorer la sécurité maritime par ses initiatives de modernisation en cours

Le travail s'est poursuivi en vue de la mise sur pied des infrastructures terrestres du Système d'identification automatique (SIA), qui devrait améliorer la capacité de contrôle de la sécurité reliée au trafic maritime. Le SIA, dont l'objectif initial était d'accroître substantiellement le niveau de sécurité maritime et de protection environnementale sur les eaux canadiennes, permet aux centres des SCTM

d'identifier de manière efficace et précise les navires qui sillonnent les zones de services de trafic maritime. Il améliorera également la sécurité maritime en faisant nettement mieux connaître le milieu maritime canadien. Le projet devrait s'achever en 2007-2008. Les SCTM fixeront des normes pour veiller à ce que le SIA soit intégré à la gestion du trafic maritime.

La phase de mise en œuvre du SIA a commencé en 2004-2005. L'antenne, le réseau et les sous-systèmes générateurs auxiliaires ont été conçus et achetés. Les versions provisoires de l'énoncé d'exigences techniques, de l'énoncé de travail et de la spécification ont été déposées, et ces documents devraient être prêts à l'automne 2005. Le contrat principal du SIA sera adjugé en 2005-2006 et les installations devraient être mises en place en 2006-2007. Le projet devrait prendre fin en 2007-2008. En ce qui a trait au volet d'identification et de repérage à longue distance des navires (IRLDN) du projet, l'équipe de projet du SIA travaille avec la communauté internationale à réglementer, à concevoir et à instaurer le système international d'IRLDN. La modification à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) pourrait être adoptée durant la 81e session du Comité de la sécurité maritime, en mai 2006.

Système de gestion du cycle de vie

Les Services techniques intégrés (STI) a continué de mettre en œuvre la gestion du cycle de vie du matériel par l'entremise du Projet de stratégie de soutien technique intégré. La stratégie de STI permettra au MPO de s'acquitter des exigences du Conseil du Trésor en ce qui a trait à la gestion du cycle de vie du matériel, à la modernisation des ressources humaines et à la fonction moderne de contrôleur tout en répondant aux besoins particuliers des actifs de la GCC.

L'an dernier, la Stratégie de STI a mis l'accent sur l'élaboration du processus et des outils du système de gestion du cycle de vie de même que sur le réaménagement de la structure organisationnelle nationale de STI.

Des progrès importants ont été faits grâce à l'élaboration des processus nationaux de gestion du cycle de vie durant les phases afférentes de la conception, de l'acquisition, de l'utilisation et de l'élimination. L'an prochain, il s'agira surtout de continuer à élaborer et à déployer la politique et le processus de gestion du cycle de vie à l'échelle de la GCC, à donner de la formation connexe et à continuer d'appliquer la fonction moderne de contrôleur à nos pratiques.

Le processus d'aménagement organisationnel consiste à faire concorder la structure nationale de STI avec les activités et processus nationaux. Le commissaire a approuvé l'aménagement organisationnel de haut niveau (les directeurs et les directeurs généraux) du STI en juin 2004. Cet aménagement se poursuit maintenant au niveau des superviseurs et des superviseurs moins un. L'an prochain, la structure organisationnelle sera fortifiée et il sera alors possible de commencer à mettre en œuvre les mesures de dotation requises conformément à l'initiative de modernisation des ressources humaines.

Autres activités

Contribuer à un partenariat nord-américain fort et mutuellement bénéfique

La Garde côtière canadienne est l'organisme chef de file parmi les dirigeants des gardes côtières du Pacifique Nord. Formé de six pays – le Canada, la Chine, le Japon, la Corée, la Russie et les États-Unis –, ce groupe lutte contre le trafic de drogues, la migration clandestine, la pêche illégale et le terrorisme maritime par une plus grande collaboration et la poursuite d'objectifs communs.

Le Canada a accueilli les réunions de 2004, qui se sont distinguées du fait d'avoir accueilli la Chine en tant que membre à part entière et d'avoir signé officiellement la Déclaration conjointe d'intention de poursuivre la collaboration multilatérale. Un nouveau logiciel d'échange automatisé d'information a également été testé avec succès durant un exercice de simulation qui visait à plonger les pays membres dans une situation réaliste où ils étaient appelés à coordonner la surveillance et le suivi d'un navire soupçonné d'activité terroriste.

Commerce maritime et mise en valeur des océans

Chaîne de résultats

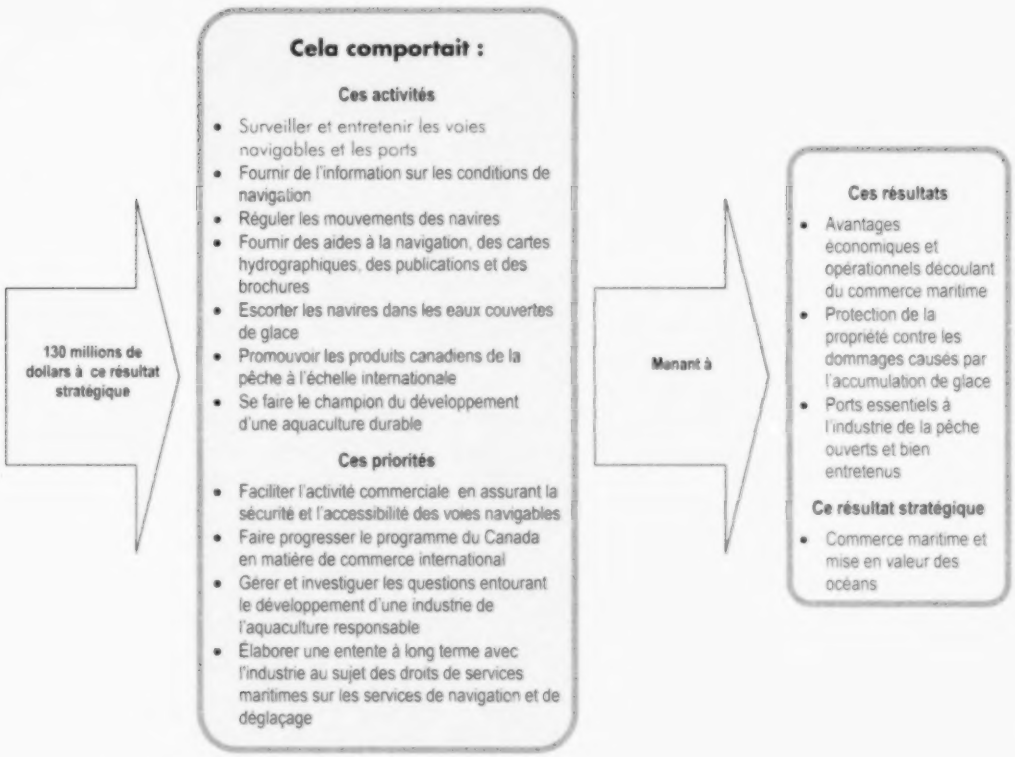

Qu'est-ce que cela comporte?

Le MPO appuie le commerce maritime et la mise en valeur des océans au moyen des activités suivantes :

- surveiller et entretenir les voies navigables et les ports;
- fournir de l'information sur les conditions de navigation;
- réguler les mouvements des navires;
- fournir des aides à la navigation, des cartes et publications hydrographiques ainsi que des brochures d'information sur le Système canadien d'aides à la navigation;
- escorter les navires dans les eaux couvertes de glaces;
- faire la promotion des produits canadiens de la pêche à l'échelle internationale;
- se faire le champion du développement d'une aquaculture durable.

Combien le MPO a-t-il dépensé?

En 2004-2005, environ 9 % des dépenses totales du Ministère, c'est-à-dire 130 millions de dollars, ont servi à assurer le commerce maritime et la mise en valeur des océans.

Qui cela a-t-il mis à contribution?

Le MPO travaille avec de nombreux partenaires à promouvoir le commerce maritime et la mise en valeur des océans, notamment :

- les bénévoles, les groupes d'intérêt locaux et les collectivités côtières;
- l'industrie de la navigation commerciale, les organisations d'utilisateurs commerciaux et les associations de l'industrie maritime;
- les propriétaires de canaux;
- les entrepreneurs et les fabricants;
- les marins;
- les administrations portuaires;
- l'industrie touristique;
- les aquaculteurs;
- les autres ministères fédéraux, les administrations provinciales et municipales et les gouvernements étrangers.

Les partenariats sont un élément particulièrement essentiel de la mise en œuvre du plan d'action du Ministère en matière de commerce international. Le Ministère travaille aussi avec un certain nombre d'organismes et de commissions internationales à réglementer les voies navigables communes afin d'assurer un débit d'eau approprié et la sécurité des voies de navigation. Par exemple, le MPO fournit des services de secrétariat et des conseils d'experts sur les droits d'usage au Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent. Il est aussi premier délégué canadien à l'Association internationale de navigation. Le Ministère cherche aussi à influer sur l'élaboration des normes internationales en participant aux travaux de l'Association internationale de signalisation maritime, de l'Association internationale des ports, de l'Association internationale d'ingénierie et de recherches hydrauliques et de l'Organisation maritime internationale.

Qu'a-t-on accompli?

Le MPO a continué de faciliter l'activité commerciale en assurant l'efficacité et l'accessibilité des voies navigables

Respect des lignes directrices concernant la conception et l'usage des canaux

Au moyen d'activités clés telles que les prévisions de la profondeur de l'eau, les levés des canaux et la surveillance de l'état des canaux de navigation, le Programme de gestion des voies navigables de la GCC s'efforce d'assurer la sécurité et la sûreté des voies navigables au Canada.

Le programme a surveillé l'état des canaux afin d'en déterminer le degré de conformité aux dimensions d'aménagement (ou leur dimensions « annoncées »). Cela se fait par des levés de fond. Aucun examen cyclique en profondeur des canaux et de leur usage n'a été réalisé en 2004-2005 en raison de contraintes financières. Durant l'exercice 2004-2005, plus de 1 000 kilomètres de canaux ont fait l'objet de levés. L'an dernier, comme c'est le cas depuis quelques années, les levés ont montré que la profondeur des canaux est inférieure à la norme sur un certain nombre de kilomètres.

Fiabilité des systèmes de navigation de courte et de longue portée

La fiabilité est l'un des paramètres les plus importants et les plus largement utilisés de notre système d'aides à la navigation à composantes multiples, qui est formé d'aides de courte et de longue portée.

Les aides lumineuses de courte portée comprennent les feux d'atterrage, les autres feux fixes, les grosses bouées et toutes les autres bouées lumineuses. Leur fiabilité dépend de nombreux facteurs externes tels que le temps et les travaux d'entretien imprévus.

En 2004, la fiabilité nationale des aides de courte portée s'élevait à 99,4 %, ce qui représente un taux légèrement supérieur à celui de 99,0 % enregistré en 2003. Ce niveau satisfait à la norme nationale de 99 % de la GCC et dépasse la norme minimale absolue de 95 % de l'Association internationale de signalisation maritime.

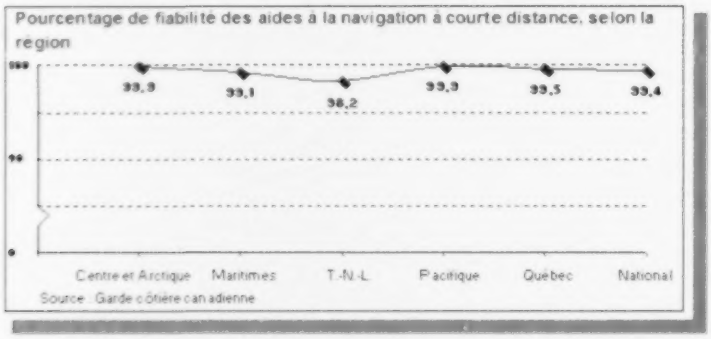

Les aides à la navigation de longue portée utilisent différents types de matériel et principes d'exploitation. Malgré cela, elles emploient la même mesure de la fiabilité que le paramètre principal de rendement du système. Le système mondial de localisation différentiel assure une double couverture des voies navigables les plus importantes.

En 2004, la fiabilité du système n'a pas changé par rapport à l'année précédente, demeurant très élevée, à 99,998 % et dépassant la norme nationale actuelle pour ce genre de système, soit 99,80 %.

Services de déglaçage

En 2004-2005, le MPO a continué à offrir son programme de déglaçage, consultant ses clients et ses partenaires pour veiller à ce que les services offerts dans le cadre du programme répondent à leurs besoins.

Le nombre de demandes de services de déglaçage adressées à la GCC dépend des conditions du temps et des glaces. Étant donné la variabilité extrême des conditions des glaces dans toutes les régions, il est difficile de prévoir les besoins en services de déglaçage d'une année à l'autre. Cela dit, le trafic maritime hivernal s'accroît constamment.

Le graphique qui suit montre le nombre de bateaux que la GCC escorte l'hiver à travers les eaux couvertes de glaces. Comparativement à l'année 2002, qui a été extrêmement difficile, l'année écoulée s'est révélée relativement favorable à la navigation hivernale; le nombre de bateaux escortés en hiver était près de la moyenne des dix dernières années.

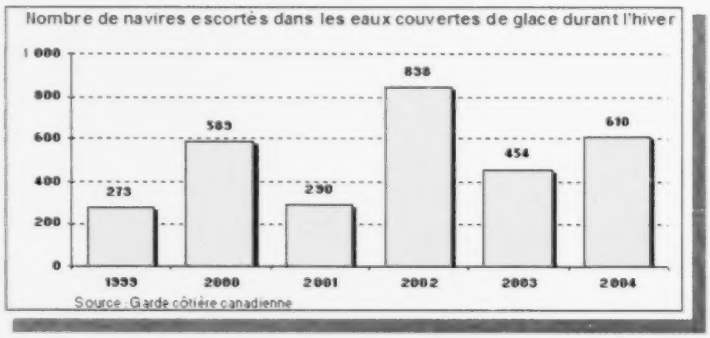

Chaque année, les brise-glace de la GCC aident les administrations portuaires en maintenant les ports commerciaux ouverts plus longtemps qu'ils ne le seraient sans intervention humaine. La GCC ne fait pas concurrence aux remorqueurs de déglaçage commerciaux, de sorte qu'elle ne procède au déglaçage que des ports sans remorqueurs commerciaux. Tout en étant plus forte que l'année précédente, la demande d'ouverture de ports commerciaux est demeurée près de la moyenne.

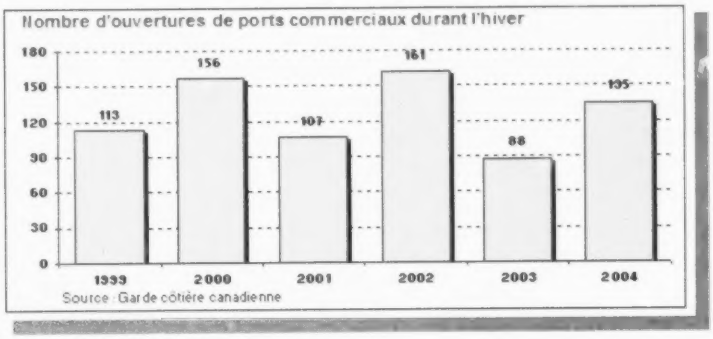

La Garde côtière canadienne a besoin d'information de qualité supérieure sur les glaces de façon à diriger la circulation maritime en toute efficacité et sécurité. L'information sur l'état des glaces sert aussi à faire un usage efficace des brise-glace qui escortent les navires, à surveiller l'entretien des chenaux de navigation, à prévenir les embâcles et les inondations, à ouvrir havres et ports, à dépêcher des missions de réapprovisionnement dans le Nord de même qu'à effectuer des patrouilles de souveraineté dans l'Arctique. La GCC octroie chaque année des fonds au Service canadien des glaces (Environnement Canada) pour qu'il acquiert de l'information sur l'état des glaces au moyen de reconnaissances aériennes, de satellites, de brise-glace et d'hélicoptères de même qu'à l'aide de systèmes de modélisation du temps et des glaces. Après analyse des données, de nombreux produits sont fournis à la GCC, qui les distribue aux navires, aux ports et à d'autres clients.

En 2004, la GCC a réalisé un examen du niveau de services d'information sur l'état des glaces afin de trouver des moyens d'améliorer les services actuels et d'en réduire les coûts; elle a notamment créé le Programme amalgamé de reconnaissance aérienne. C'est que les vols de reconnaissance de l'état des glaces ont été combinés aux vols de surveillance de la pollution de Transports Canada de façon à mieux utiliser l'avion et à éviter les chevauchements en matière de surveillance aérienne. Les vols multi-missions ont commencé en janvier 2005 et permettront à la GCC de réaliser des économies.

Prestation de services de communications radio et de trafic maritime

Le MPO surveille et régule l'entrée et les mouvements des navires dans les eaux canadiennes. En offrant des services fiables de communications et de trafic maritimes (SCTM), le Ministère permet aux navires de circuler beaucoup plus rapidement. Les 22 centres de communications du Canada fournissent des services 24 heures sur 24 à raison de 365 jours par année (sauf les centres de communications saisonniers) à plusieurs grands groupes de clients, notamment les navires commerciaux et de pêche, les plaisanciers, les ports, l'industrie du transport maritime et l'industrie navale, les pilotes et le public en général.

Les représentants des MPO assistent aux réunions annuelles du Comité consultatif maritime canadien. On y fait des présentations aux clients et aux intervenants sur tout développement, tout changement aux services ou toute procédure ayant eu lieu durant l'année écoulée ou qui aura lieu durant l'année à venir.

Réglementation des voies de navigation internationales

Il appartient à un certain nombre d'agences et de commissions internationales de réglementer les voies de navigation internationales afin d'assurer un débit d'eau approprié et la sécurité des voies de navigation. Le Programme de gestion des voies navigables et les autres co-exécutants de ce partenariat international veillent à l'application de cette réglementation. Le Programme fournit des services de secrétariat et des conseils d'experts sur les droits d'usage au Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent en plus d'être premier délégué canadien à l'Association internationale de navigation. Il exerce aussi une influence sur l'élaboration des normes internationales et participe aux travaux de l'Association internationale de signalisation maritime, de l'Association internationale des ports, de l'Association internationale d'ingénierie et de recherches hydrauliques et de l'Organisation maritime internationale. De plus, le Programme fournit des lignes directrices sur l'écoulement au Conseil Canada-Ontario de contrôle de l'écoulement des eaux du Saint-Laurent.

Parmi les co-exécutants du Programme figurent également d'autres ministères tels que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Transports Canada, Environnement Canada, d'autres directions du MPO (comme le Service hydrographique du Canada et le Programme des ports pour petits bateaux), d'autres programmes maritimes, des comités de gestion d'estuaires et de fleuves, des associations de l'industrie maritime, des administrations de pilotage, des gardiens de ports et des propriétaires de chenaux. Le rôle de ces co-exécutants est de fournir des avis d'experts, des conseils, des ressources et du soutien.

Le MPO a continué de faire progresser le programme de commerce international du Canada

Le Ministère s'est affairé avec d'autres ministères à élaborer une stratégie sur les pêches et la gouvernance à l'échelle internationale qui permettra de s'attaquer aux enjeux internationaux touchant les pêches et les océans par la coopération et l'action internationales. Cette initiative a reçu du financement et sera mise en œuvre sur une période de trois ans à compter de 2005-2006.

Les directives et les conseils de coordination du plan d'action transsectoriel et international du Ministère proviennent du Comité international des directeurs généraux. Le Comité a pour mandat d'agir comme forum transsectoriel permettant aux hauts fonctionnaires du Ministère qui travaillent sur des dossiers à rayonnement international d'échanger de l'information, de nouer des liens, d'intégrer et de coordonner les initiatives du MPO ayant des répercussions internationales, de répartir les tâches et, de manière générale, de contribuer à la formulation d'une stratégie internationale horizontalement intégrée pour le Ministère. Le Comité a également pour attribution d'établir des liens avec des initiatives d'autres ministères et le plan d'action du gouvernement en général.

Ajoutons à cela que le MPO a créé un comité des sous-ministres adjoints et des directeurs généraux sur les pêches et la gouvernance à l'échelle internationale, qui servira de mécanisme principal de partage de l'information sur les développements et les activités entourant cette initiative. Des mises à jour sont aussi présentées à l'occasion au Comité de gestion du Ministère du MPO, qui est présidé par le sous-ministre. Enfin, un groupe de travail interministériel auquel siègent le MPO, les Affaires étrangères, la Défense nationale, la Garde côtière canadienne et le ministère de la Justice s'est formé pour assurer le partage de l'information et entreprendre une planification conjointe dans le but de faire avancer les initiatives entreprises dans le cadre de la stratégie sur les pêches et la gouvernance à l'échelle internationale, Ces activités de planification englobent la préparation aux réunions internationales clés et la prestation de conseils à un comité interministériel de sous-ministres adjoints que l'on a également mis sur pied afin d'orienter à long terme l'initiative sur les pêches et la gouvernance à l'échelle internationale.

Le MPO a collaboré avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, les provinces, les territoires et les dirigeants d'entreprise à la Table ronde sur la chaîne de valeur des fruits de mer. Il a également collaboré avec les représentants des provinces et de l'industrie à promouvoir l'industrie canadienne des poissons et fruits de mer au 2005 International Boston Seafood Show. Enfin, le MPO a participé activement à Équipe Canada inc en 2004-2005.

Lorsqu'il a présenté son plan d'action contre la pêche INN à la FAO en mars 2005, le Canada n'était alors que le sixième pays à le faire. De plus, du fait de son appartenance au Groupe de travail des ministres sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, ou Groupe de travail sur la haute mer, le Canada joue un rôle influent dans la lutte contre la pêche INN dans le monde. L'objectif du Groupe de travail consiste à formuler un plan d'action pragmatique et priorisé qui soit à la fois analytiquement sain et politiquement réalisable et qui permette d'améliorer le processus décisionnel.

En 2004-2005, le MPO a collaboré avec Agriculture Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, les provinces, les territoires et des dirigeants d'entreprise de toute la chaîne de valeur des fruits de mer dans le cadre de réunions de la Table ronde sur la chaîne de valeur des fruits de mer. Ces tables rondes ont été créées par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour concevoir des stratégies de percée des marchés menées par l'industrie. Dans l'avenir, d'autres tables rondes pourraient voir le jour afin d'arrimer ces stratégies de marché à des plans d'action et d'investissement intérieurs qui aideraient à concevoir et à promouvoir la marque Canada.

Le MPO a délégué un représentant à la réunion de novembre 2004 du Groupe de négociation sur les règles de l'OMC, dont la mission est d'améliorer les disciplines relatives aux subventions dans le secteur des pêches. Il a également participé à développer la position du Canada lors des négociations de l'OMC sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, où se discute l'élimination des tarifs. Faute de ressources suffisantes, les membres de ce groupe n'ont pu se rendre à Genève pour assister aux réunions du groupe de négociation sur l'accès des produits non agricoles aux marchés.

Le MPO a participé avec Commerce international Canada à un groupe de travail pour veiller à ce que les intervenants du commerce agricole en poste aux États-Unis soient breffés adéquatement.

Le travail du MPO sur le Programme national sur la santé des animaux aquatiques aidera, grâce à un régime amélioré de surveillance et de certification des animaux aquatiques, à protéger les exportations de fruits de mer du Canada et à renforcer la position du Canada sur les marchés des poissons et fruits de mer de la planète.

Les groupes de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques ne se sont pas réunis depuis 2003 en raison de l'incapacité des coprésidents américain et brésilien de s'entendre sur un mécanisme de poursuite des négociations. Il s'ensuit qu'aucun résultat n'a été obtenu à cet égard en 2004-2005.

Le MPO a continué de gérer et d'investiguer les questions entourant le développement d'une industrie de l'aquaculture responsable et durable

La création d'un climat propice au développement responsable de l'aquaculture comporte de nombreux défis. Puisque l'aquaculture est une responsabilité que se partagent les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, il peut être difficile d'entretenir les relations requises pour résoudre rapidement les principales difficultés de développement de l'aquaculture. Il est également essentiel que la population comprenne les défis et possibilités qui vont de pair avec une industrie de l'aquaculture durable.

Durant l'exercice 2004-2005, le MPO a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action pour l'aquaculture. Plusieurs initiatives ont été entreprises dans le but d'améliorer le cadre réglementaire et stratégique de développement durable de l'aquaculture.

- Le MPO a fait des évaluations par groupe de discussion à 11 endroits afin de mieux comprendre la perception et les attentes des Canadiens à l'égard de l'industrie de l'aquaculture et du rôle qu'y joue le gouvernement. Il partagera le fruit de ce travail avec les provinces pour les aider à faire face aux dossiers de l'aquaculture, à prendre de futures décisions d'orientation et à contribuer à l'élaboration d'une stratégie de communication.
- Le MPO a accru le partage de l'information entre les organismes fédéraux en collaborant continuellement avec eux sur les dossiers émergents. Il a, par exemple, travaillé avec Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence de santé publique du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada à développer des modèles permettant d'étudier les facteurs qui influent sur les décisions des consommateurs à l'égard du saumon d'élevage. Dans le même ordre d'idées, le MPO a collaboré avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Santé Canada à des questions touchant les produits aquicoles et a continué à travailler avec Agriculture et Agroalimentaire Canada en tant que membre de la Table ronde sur la chaîne de valeur des fruits de mer.

Des progrès importants ont aussi été faits l'an dernier pour harmoniser le processus de demande de site et d'examen des sites d'aquaculture. Les représentants fédéraux et provinciaux ont bâti de solides réseaux de communication pour faciliter le partage de l'information sur les demandes d'emplacement. On a mis sur pied un groupe de travail national d'examen des sites pour rationaliser le processus d'examen prévu en application de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et pour remplir l'engagement qu'a pris le Ministre de veiller à ce que les sites soient examinés dans les six mois.

La MPO a également réalisé ce qui suit en 2004-2005 :

- Prodigué des conseils et des commentaires afin d'orienter l'initiative de l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquiculture d'élaborer un code national pour une aquaculture durable. Les associations locales pourront s'en inspirer pour élaborer leur propre code.
- Examiné avec ses partenaires provinciaux le Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques. Cet examen terminé, le MPO a réaffirmé son engagement à gérer le Code.
- Appuyé l'élaboration d'une entente cadre exhaustive, d'application nationale, sur l'aquaculture. Une telle entente renouvellerait la gouvernance de l'industrie canadienne de l'aquaculture et le soutien à sa programmation, deux mesures fondamentales pour rétablir la confiance du public et des consommateurs dans l'industrie.
- Formulé une politique pour faciliter l'accès aux ressources en poisson sauvage et en plantes aquatiques à des fins aquicoles.
- Élaboré et mis en branle le Plan de modernisation du processus environnemental (PMPE), qui a pour but d'améliorer l'efficacité des activités de protection de l'habitat du poisson du Ministère.

Le saviez-vous?

Les principaux services d'administration portuaire comprennent :

- équipement portuaire (cabestans, éclairage, élimination des déchets)
- entreposage des engins de pêche
- débarcadères et quais de chargement
- rampes de mise à l'eau
- alimentation externe
- protection contre les vagues et brise-lames
- installations de mazoutage, d'entretien et de réparation

Le MPO a continué de collaborer avec l'industrie à la conclusion d'un arrangement à long terme sur les droits à percevoir sur les services à la navigation maritime et de déglaçage

Le MPO a continué d'appuyer la conclusion d'un arrangement à long terme avec l'industrie de la navigation commerciale relativement aux droits exigés pour la prestation des services à la navigation maritime et de déglaçage. Le MPO offre ces services à l'industrie contre recouvrement partiel des coûts, ce qui représente une source directe de revenus pour le Ministère.

Soucieuse de trouver un terrain d'entente à long terme, l'industrie de la navigation commerciale, représentée en ceci par la Coalition maritime et industrielle nationale, a proposé que l'on élimine le plus tôt possible les droits de services maritimes. Selon le MPO, il est raisonnable que l'industrie assume au moins une partie des coûts puisqu'elle profite davantage des services de la GCC que ne le font les Canadiens en général.

La GCC continue de participer aux travaux du groupe chargé d'examiner les pratiques de tarification externe du Ministère, qui fera des recommandations sur une future approche aux frais dans ce contexte. Le MPO est toujours résolu à consulter l'industrie du transport maritime avant de prendre une décision sur une telle approche.

Autres activités

Initiative de mise sur pied d'administrations portuaires

L'Initiative de mise sur pied d'administrations portuaires a été lancée en 1998 après reconnaissance du fait que les communautés sont elles-mêmes mieux placées que quiconque pour gérer les installations portuaires locales et déterminer les services requis. Les administrations portuaires sont des organismes locaux sans but lucratif dont les membres entretiennent des rapports étroits avec la communauté et l'industrie de la pêche locales. En raison de sa nature bénévole, ce modèle de gestion bénéficie financièrement au Programme des ports pour petits bateaux en plus d'élever le niveau de service offert à la communauté des pêcheurs et aux autres usagers. En 2004-2005, il s'est créé 10 nouvelles administrations portuaires, alors que 17 avaient vu le jour en 2003-2004, si bien qu'aujourd'hui, 569 administrations portuaires gèrent 647 ports. On estime que depuis la mise sur pied de cette initiative, plus de 5 000 bénévoles y ont consacré quelque 60 000 heures de participation active.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/sch/home-accueil_f.htm

Le Programme des ports pour petits bateaux offre du soutien et des conseils aux administrations portuaires, inspecte l'état matériel général des ports et, en tant que propriétaire des lieux, verse des fonds pour l'entretien des installations et assure la gestion de ces projets. Au dernier exercice, le Ministère a de nouveau investi 500 000 $ (100 000 $ par région) pour la réalisation d'activités visant à renforcer la gestion et la capacité opérationnelle des administrations portuaires.

Programme de dessaisissement

Par suite d'une décision prise par le Cabinet en 1995, on a réduit le mandat du Programme des ports pour petits bateaux pour le rendre plus abordable. L'objectif clé de ce programme du MPO consiste à ne garder ouverts et en bon état que les ports essentiels à l'industrie de la pêche. Il doit se dessaisir de tous les ports récréatifs et de pêche à faible niveau d'activité. La plupart des ports qui ont été rayés de l'inventaire du MPO ont été transférés aux municipalités au coût nominal de 1 $. Depuis 1995, 898 ports ont été cédés et 61,8 millions de dollars ont été dépensés dans le cadre de ce programme.

Le saviez-vous?

Le gouvernement a pour principe de veiller à ce que les ports continuent à offrir leurs services au public après avoir été dessaisis. On surveille de près l'état de tous les ports en attente de dessaisissement de façon à ce qu'ils ne représentent pas une menace à la sécurité publique.

En 2004-2005, 26 ports ont été dessaisis, comparativement à 27 en 2003-2004. Bien que le dessaisissement des ports récréatifs et des ports de pêche non essentiels demeure une priorité du MPO, les progrès à cet égard ont ralenti considérablement depuis l'élimination graduelle du fonds spécial de deux ans de 24 millions qui avait été annoncé dans le budget fédéral de 2000-2001.

Au 31 mars 2005, il restait à céder 363 des 1 240 ports pour petits bateaux inscrits à l'inventaire du MPO. Il faudrait 65 millions de dollars, estime-t-on, pour finir le travail, mais le Programme des ports pour petits bateaux ne peut y consacrer actuellement qu'environ 1,5 million de dollars de son budget par année.

Compréhension des océans et des ressources aquatiques

Chaîne de résultats

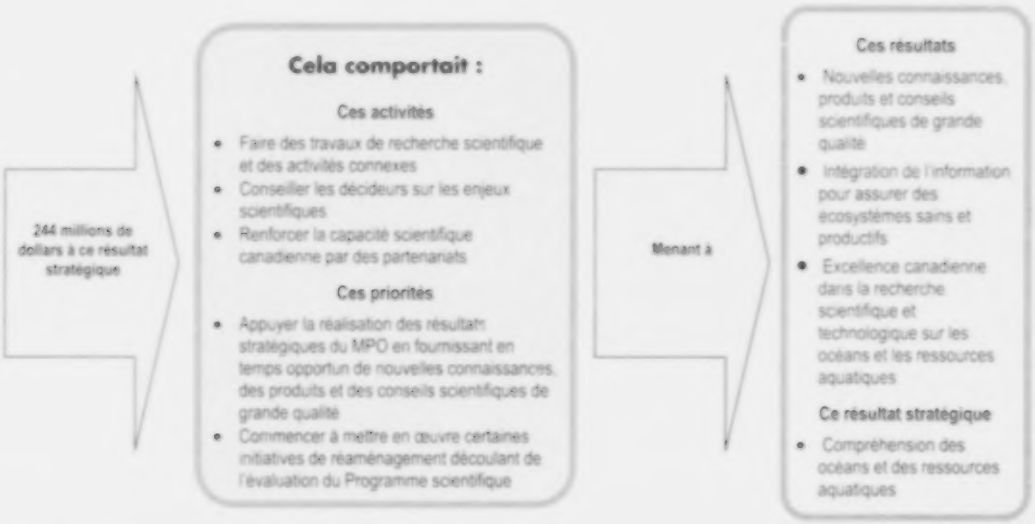

Qu'est-ce que cela comporte?

Le MPO fait de la recherche scientifique et entreprend des activités connexes qui sont essentielles à la compréhension et à la gestion durable des océans et des ressources aquatiques du Canada. Ce savoir scientifique facilite la prise de décisions et l'élaboration de politiques, de règlements et de normes. Le Ministère entreprend cette recherche et ces activités – y compris la gestion et la diffusion de données, d'information et de connaissances – dans les grands secteurs de programme que voici :

- **Recherche halieutique** – donner des conseils sur l'état des stocks de poisson et sur les objectifs de conservation ainsi que de l'information sur les questions relatives aux écosystèmes marins et sur les espèces en péril;
- **Sciences de l'environnement et de la biodiversité** – donner des conseils sur la capacité des habitats du poisson de soutenir la production halieutique de même que sur les effets de l'activité humaine sur le poisson, son habitat, les écosystèmes et la biodiversité;
- **Océanographie** – mener des recherches en océanographie physique et biologique (y compris des études sur le climat océanique), fournir des descriptions de l'environnement et donner des conseils sur les interactions entre l'environnement et les écosystèmes
- **Aquaculture** – surveiller les stocks sauvages et d'élevage de poissons, de mollusques et de crustacés afin de déceler la présence de maladies, faire de la recherche sur la production biologique et durable, faire de la recherche sur la santé des poissons et sur les interactions environnementales et transférer de la technologie à l'industrie canadienne de l'aquaculture;
- **Hydrographie** – faire des levés des caractéristiques physiques des océans, des mers, des rivières et des lacs du Canada ainsi que les mesurer, les décrire et les cartographier.

Combien le MPO a-t-il dépensé?

En 2004-2005, environ 17 % des dépenses totales du Ministère, c'est-à-dire 244 millions de dollars, ont servi à nous mieux faire comprendre les océans et les ressources aquatiques.

Qui cela a-t-il mis à contribution?

Travailler en partenariat au sein de la communauté canadienne des sciences de la mer et des eaux douces pour obtenir des résultats

La gestion et l'exploitation intégrées des milieux marin et d'eau douce requièrent de solides assises scientifiques pour répondre aux besoins en savoir des décideurs. Étant l'un des principaux acteurs de la scène communauté canadienne des sciences de la mer et des eaux douces, le Programme scientifique du MPO travaille avec le milieu scientifique national et international à étoffer ce que nous savons des océans et des ressources aquatiques du Canada.

Bien que la contribution du Ministère demeure substantielle, les plus récentes statistiques indiquent que celui-ci rédige maintenant moins de publications en océanographie et en limnologie qu'auparavant en collaboration avec d'autres chercheurs canadiens d'universités, du secteur privé, d'autres ministères fédéraux et d'autres niveaux de gouvernement. En 2003, 35 % des publications que le Ministère a rédigées dans cette discipline l'ont été avec d'autres chercheurs canadiens, comparativement à 49 % en 2002. Cette baisse contraste avec la tendance à la hausse à plus long terme du nombre de publications rédigées en collaboration avec d'autres chercheurs. En 2003, le chiffre correspondant était de 59 % dans le domaine de la biologie marine et de l'hydrobiologie, ce qui représente un accroissement des fruits de la rédaction collaborative par rapport à la moyenne à long terme de 51 % dans cette discipline.

En plus de corédiger des publications scientifiques, le Programme scientifique du Ministère participe également à des projets de recherche scientifique concertée. En 2004-2005, les scientifiques du MPO ont collaboré à 426 collaborations de recherche. Le nombre total de ces projets est demeuré relativement constant au cours des dernières années, mais la répartition de nos partenaires continue de basculer des ministères et organismes fédéraux au secteur privé. La diversité de nos partenaires à ces projets de recherche collaborative n'a d'égale que les nombreux enjeux scientifiques difficiles qui influent sur la gestion et l'utilisation des milieux marin et dulcicole du Canada.

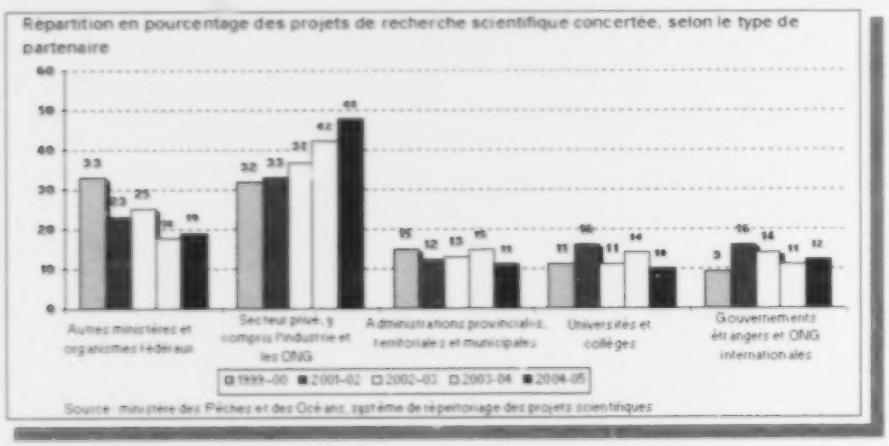

Qu'a-t-on accompli?

Le MPO a continué d'appuyer la réalisation de ses résultats stratégiques en fournissant en temps opportun de nouvelles connaissances, des produits et des conseils scientifiques de grande qualité

http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/home_f.asp

Durant l'exercice clos le 31 mars 2005, le MPO a continué d'entreprendre des activités scientifiques afin de s'acquitter de responsabilités de longue date telles que l'évaluation de la situation des ressources halieutiques et la gestion des habitats. Il s'est aussi employé à cultiver le savoir requis pour éclairer la prise de décisions, l'élaboration des politiques et la formulation de règles et de normes sur les enjeux plus récents et en émergence que voici.

Espèces en péril

En sa qualité de ministère responsable des espèces aquatiques en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), le MPO doit s'acquitter de certaines activités de rétablissement et de protection qui favorisent la mise en œuvre et en application de ladite loi. En 2004-2005, à cet égard, le Programme scientifique du MPO a :

- fourni des conseils sur l'état d'environ 20 espèces à l'étude pour fin d'inscription à la liste des espèces en péril de la LEP;
- aidé à concevoir et à mettre en œuvre des plans stratégiques et d'action pour le rétablissement d'environ 25 espèces actuellement inscrites aux annexes 1 et 2 de la LEP;
- fait des évaluations des dommages acceptables pour dix espèces marines conformément à l'interdiction qui est faite de tuer, de nuire, de harceler, de capturer ou de prendre un individu d'une espèce en péril;
- tenu une réunion du Processus de consultation nationale pour examiner des études de cas sur l'habitat essentiel;
- continué à travailler avec Environnement Canada à l'élaboration d'une politique sur la désignation d'habitats essentiels pour le gouvernement du Canada;
- fait des progrès sur la détermination des risques et de la probabilité d'extinction et, par conséquent, de la faisabilité de rétablir un certain nombre d'espèces.

Impact des phoques sur les stocks de poissons

http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/story/seals_f.htm

Les eaux canadiennes de l'Atlantique nord-ouest abritent les plus vastes populations de phoque du Groenland, de phoque à crête et de phoque gris au monde. Le MPO et ses divers partenaires ont entrepris de concert un projet de recherche de deux ans sur le phoque afin d'étudier les liens entre ceux-ci et les stocks de poissons. Des relevés aériens ont été faits en 2004-2005 afin d'estimer les populations de phoque du Groenland, de phoque gris et de phoque à crête. Le marquage pour suivi par satellite d'environ 100 phoques a permis de recueillir des données cartographiques sur les déplacements des phoques, leurs habitudes de plongée et leur vitesse de nage et, du coup, de mieux modéliser les interactions des phoques avec les poissons de fond de l'Atlantique. On a conçu dans le cadre de ce programme de recherche une technique novatrice pour déterminer le régime alimentaire d'un phoque au fil du temps. Les chercheurs ont signé une première mondiale en démontrant que les proportions de différents acides gras présents dans le lard d'un phoque correspondent aux proportions des différentes espèces de poissons dont il se nourrit. On prévoit achever en 2006 un rapport résumant les principaux résultats de ce programme de recherche de deux ans de même que les résultats d'autres activités de recherche sur les mammifères marins.

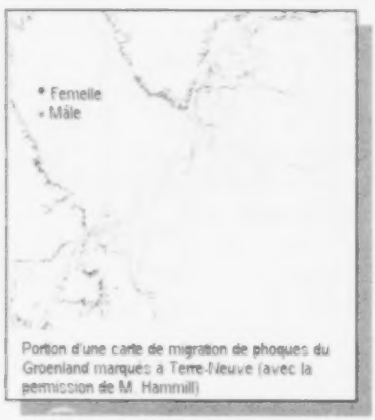

Portion d'une carte de migration de phoques du Groenland marqués à Terre-Neuve (avec la permission de M. Hammill)

Application de la génomique et de la biotechnologie

La génomique et la biotechnologie sont des outils de plus en plus importants de gestion durable des ressources de même que de conservation et de protection de l'environnement. En 2004-2005, des marqueurs génétiques ont été utilisés dans certaines populations de poissons afin de cartographier la structure génomique d'espèces aquatiques. Cette information a aidé les gestionnaires des pêches à identifier certaines souches de même qu'à prendre des décisions quant au moment opportun de pratiquer certaines pêches pour veiller à ce qu'on ne récolte que des populations commercialement viables.

http://www.bioportal.gc.ca/spl ash.asp

Le Ministère a également fait d'importants progrès du côté des techniques de biorestauration et de bioaugmentation. Ces techniques permettent d'éliminer des contaminants tels que le pétrole des environnements marins ou d'en réduire la quantité. Les scientifiques du MPO emploient également des outils génétiques de pointe pour déchiffrer le code génétique des agents infectieux. Dans le passé, les scientifiques se heurtaient au fait qu'un poisson, un mollusque ou un crustacé pouvait transporter un pathogène sans signe apparent d'infection. L'exactitude des tests d'empreintes génétiques pour la détection et le diagnostic des maladies chez le poisson, les mollusques et les crustacés représente une percée majeure.

Le saviez-vous?

Les agents d'exécution d'analyse judiciaire peuvent aussi utiliser la technique d'empreinte génétique du MPO pour identifier des produits confisqués et les retracer jusqu'à leur espèce ou leur stock d'origine. Le Ministère a gagné des poursuites portant sur le saumon et l'abalone grâce à des preuves génétiques.

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer le 7 novembre 2003. Il dispose de 10 ans à compter de la date de ratification pour présenter à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies des preuves à l'appui de sa revendication territoriale sur le plateau continental situé au-delà de l'actuelle limite de 200 milles.

Afin d'aider le Canada à prouver le bien-fondé de ses revendications, le MPO a entrepris des travaux bathymétriques et séismiques. Un bureau de projet a été mis sur pied en 2004-2005 à l'Institut océanographique de Bedford. L'équipe de projet a commencé à colliger les données existantes ainsi qu'à déterminer les données à acquérir et les activités à entreprendre. On prévoit commencer à faire des levés bathymétriques en 2005 dans l'Atlantique et en 2006 dans l'Arctique.

Revendication territoriale du Canada à l'égard du plateau continental situé au-delà de la limite actuelle de 200 milles dans l'océan Atlantique

Environ les deux tiers des activités cartographiques se dérouleront dans l'Arctique, où les données sont limitées et les conditions, très difficiles. Au vu des efforts de planification de la dernière année, l'exercice sera beaucoup plus exigeant que prévu.

http://www.dfait-maeci.gc.ca/department/focus/UNCLOS-fr.asp

Espèces aquatiques envahissantes

Les espèces aquatiques envahissantes sont un problème grave et grandissant au Canada. L'an dernier, le MPO a travaillé à l'accroissement du savoir sur le sujet et de la compréhension de celui-ci en :

- aidant à produire le Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, dont on a également commencé à préparer la stratégie de mise en œuvre;
- réalisant une évaluation du risque posé par la carpe d'Asie, qui est importée comme aliment vivant et méthode de contrôle de la végétation;

- donnant des conseils scientifiques à Transports Canada sur d'autres zones d'échange de l'eau de ballast sur la côte du Pacifique, sur la Plate-forme Scotian et dans le chenal Laurentien afin de satisfaire aux exigences en matière de décisions réglementaires;
- continuant à parrainer une chaire en recherche sur les espèces envahissantes à l'Université de Windsor afin d'étoffer notre savoir et de renforcer notre capacité scientifique nationale;
- collaborant avec l'Université de Windsor à la création d'un réseau canadien de recherche sur les espèces aquatiques envahissantes;
- continuant un projet pilote de mise sur pied d'une base de données sur les espèces aquatiques envahissantes accessible par le Web afin qu'il soit possible de partager de l'information à l'échelle nationale.

Exploration et développement énergétiques

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/infocentre/media/seismic-sismique/statement_f.asp

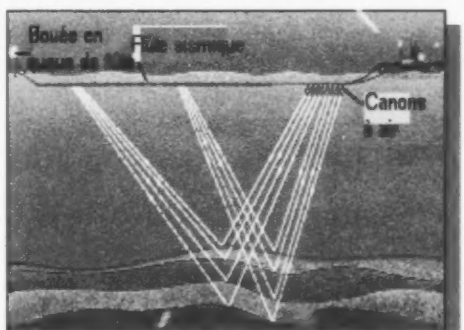

Relevé sismique : propagation des ondes sonores

Vu l'intérêt croissant pour l'exploration et le développement énergétiques sur la côte est, la côte ouest et dans l'Arctique, il est essentiel de mieux comprendre les effets potentiels du développement pétrolier et gazier en mer. En 2004-2005, sous la coordination du Centre de recherché environnementale sur le pétrole et le gaz extracôtiers du MPO, la recherche a porté principalement sur les impacts des relevés sismiques sur les poissons, les invertébrés, les tortues marines et les mammifères marins de même que sur les normes et les méthodes utilisées par les organismes internationaux pour atténuer les effets de l'énergie sismique, les modèles servant à prévoir la propagation du son dans les eaux marines et la mesure de la propagation des ondes sonores en champ proche et en champ lointain durant les levés sismiques.

On a mis à profit le savoir acquis grâce à cette recherche pour élaborer l'*Énoncé des pratiques canadiennes d'atténuation des incidences des levés sismiques dans le milieu marin*. L'industrie pétrolière et gazière et la communauté géophysique (chercheurs des gouvernements, du Canada et de l'étranger) seront guidées par cet énoncé lorsqu'elles effectueront de tels levés au Canada.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan/habitat/index_f.asp

Développement d'une aquaculture durable

Si l'aquaculture est une activité commerciale relativement nouvelle au Canada ainsi qu'à de nombreux autres endroits dans le monde, elle occupe déjà une position importante dans le secteur des produits de la mer. Par l'entremise du Programme coopératif de recherche et de développement en aquaculture (PCRDA), le MPO et l'industrie de l'aquaculture financent conjointement de la recherche novatrice et le développement durable dans l'industrie canadienne de l'aquaculture. Jusqu'à maintenant, 110 projets de recherche ont été entrepris dans le cadre du PCRDA dans les domaines de la production aquicole, des interactions environnementales et de la santé des animaux aquatiques. Le Programme a fait l'objet d'un examen indépendant, dont on étudie les recommandations, et il appert qu'il a, dans l'ensemble, réussi à atteindre ses objectifs.

http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/aquaculture/acrdp_f.htm

Le MPO et l'Université de la Colombie-Britannique ont mis sur pied le Centre de recherche sur l'aquaculture et l'environnement dans le laboratoire du Ministère à West Vancouver. Le Centre se penchera sur des questions d'importance cruciale et immédiate pour les pêches durables, les stocks de poisson sauvage et l'aquaculture au Canada et ailleurs.

Le MPO a continué d'examiner certaines initiatives de réaménagement découlant de l'évaluation du Programme scientifique afin d'assurer la concordance entre les exigences en matière de savoir, d'une part, et les priorités du Ministère et de l'ensemble du gouvernement, d'autre part

Le lancement en avril 2004 de l'initiative du Comité d'examen des dépenses a eu des répercussions sur la mise en œuvre prévue des options de réaménagement du Programme scientifique que l'on avait déterminées dans le cadre du Projet d'évaluation ministérielle et d'ajustement, qui a pris fin en 2003-2004. Il a fallu analyser plus à fond le Programme scientifique et réévaluer les options existantes de façon à atteindre le mieux possible les objectifs de réaménagement tout en tenant compte des exigences de l'examen des dépenses. L'analyse a également permis de réévaluer l'ensemble des programmes et des activités scientifiques en regard des nouveaux résultats stratégiques du Ministère.

Dans le cadre de l'examen, toutes les activités scientifiques du Ministère ont été regroupées en grappes distinctes représentant les secteurs où des efforts doivent être déployés, comme l'évaluation des stocks, les espèces en péril et les changements climatiques. Les besoins en ressources humaines et financières afférents ont été calculés pour chaque grappe d'activité. Après avoir examiné les grappes par rapport aux résultats stratégiques nouvellement établis, on en a évalué la pertinence, l'efficacité et la viabilité financière. Le Ministère a également étudié des moyens de rééquilibrer et de recentrer les ressources disponibles de façon à mieux les faire concorder avec les engagements en cours et nouveaux et à moderniser la prestation des services scientifiques, comme celle de conseils, de renseignements et de produits scientifiques.

Cette analyse exhaustive a jeté les bases d'une transformation à long terme du Programme scientifique qui favorisera davantage l'atteinte des priorités, fussent-elles changeantes ou nouvelles, en offrant notamment un plus grand appui au Plan d'action du Canada pour les océans. La mise en œuvre des changements au Programme doit commencer en 2005-2006.

Section 3 – Renseignements supplémentaires

Dans la présente section :

- Survol
- Analyse des tendances
- Tableaux financiers
- Renseignements sur d'autres exigences de déclaration

Survol

La présente section présente :

- une analyse des tendances des dépenses récentes du Ministère;
- des tableaux financiers;
- des renseignements sur d'autres exigences de déclaration

Analyse des tendances

Durant l'exercice 2004-2005, les dépenses réelles du Ministère ont atteint 1 472,6 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 4,6 % par rapport à 2003-2004.

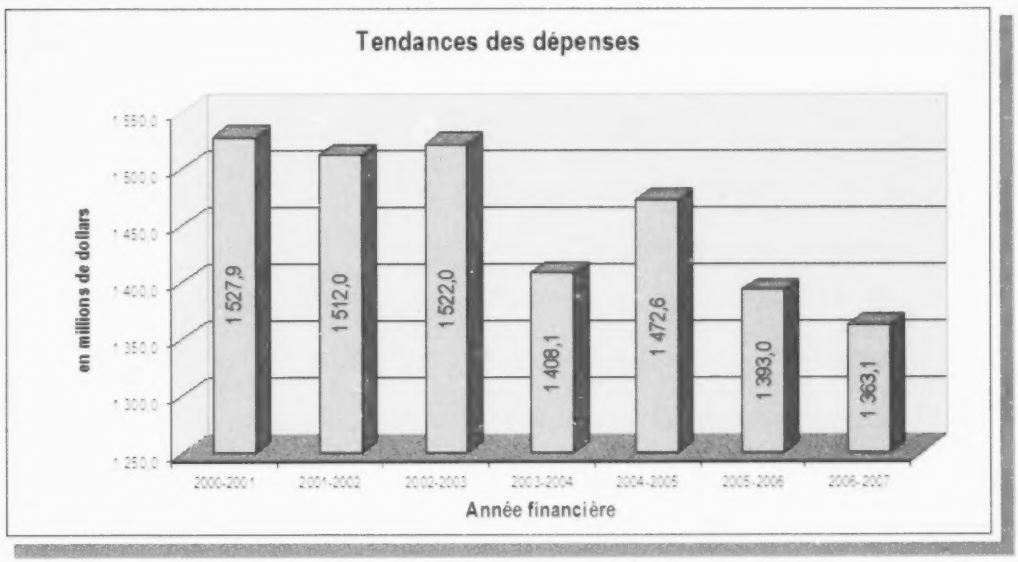

Nota : Les chiffres des exercices 2000-2001 à 2004-2005 correspondent aux dépenses réelles et deux des exercices 2005-2006 à 2006-2007, aux dépenses prévues.

Le tableau ci-dessus illustre les dépenses (réelles et prévues) du Ministère de 2000-2001 à 2006-2007. Les dépenses ont fluctué récemment en raison de l'abandon progressif du Programme d'accès aux pêches.

Survol

La présente section présente :

- une analyse des tendances des dépenses récentes du Ministère;
- des tableaux financiers;
- des renseignements sur d'autres exigences de déclaration.

Analyse des tendances

Durant l'exercice 2004-2005, les dépenses réelles du Ministère ont atteint 1 472,6 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse de 4,6 % par rapport à 2003-2004.

Nota : Les chiffres des exercices 2000-2001 à 2004-2005 correspondent aux dépenses réelles et ceux des exercices 2005-2006 à 2006-2007, aux dépenses prévues.

Le tableau ci-dessus illustre les dépenses (réelles et prévues) du Ministère de 2000-2001 à 2006-2007. Les dépenses ont fluctué récemment en raison de l'abandon progressif du Programme d'accès aux pêches.

Le diagramme circulaire qui suit montre la répartition des dépenses effectuées en 2004-2005. Y sont incluses les dépenses obligatoires.

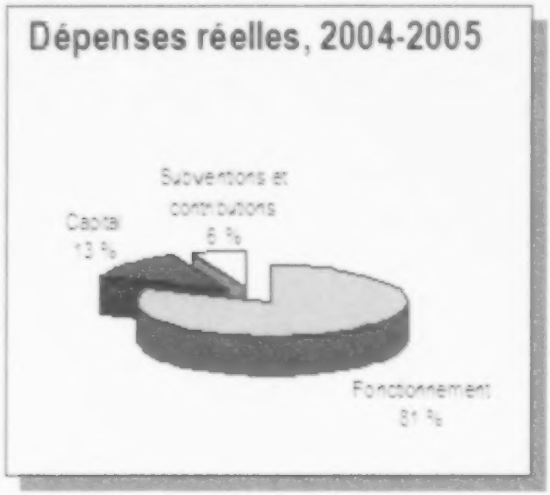

Tableaux financiers

Les tableaux financiers de la section que voici présente les renseignements suivants sur le ministère des Pêches et des Océans :

- le total prévu au *Budget principal des dépenses* tel qu'il est présenté dans le *Budget des dépenses 2004-2005*;
- les dépenses totales prévues au début de l'exercice telles qu'elles sont présentées dans le *Budget des dépenses 2004-2005 – Un rapport sur les plans et les priorités*. Cela comprend les dépenses prévues au *Budget principal des dépenses* et les approbations prévues à la suite de la présentation de *Budgets supplémentaires des dépenses*;
- l'ensemble des autorisations approuvées par le Parlement (*Comptes publics du Canada, 2004-2005*);
- le total des dépenses réelles (*Comptes publics du Canada, 2004-2005*).

Veuillez noter que les chiffres des tableaux suivants ont été arrondis au million près, d'où l'inscription d'un 0 pour les chiffres qui ne peuvent s'exprimer en millions. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Postes votés et législatifs

Le tableau 1 résume les ressources que le Parlement a consenties au Ministère par l'intermédiaire des lois de crédits. Les crédits visent à obtenir l'autorisation d'effectuer les dépenses requises pour réaliser divers mandats qui relèvent d'un ministre et qui sont décrits dans les lois approuvées par le Parlement. Pêches et Océans Canada reçoit des crédits pour les dépenses de fonctionnement (crédit 1), les dépenses en capital (crédit 5) et les subventions et contributions (crédit 10). Les éléments marqués d'un « L » (coûts législatifs) dans la colonne des crédits correspondent aux dépenses législatives que le Parlement a approuvées par l'entremise d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le *Budget supplémentaire des dépenses* qu'à titre d'information.

Les autorisations totales de 1 558 millions de dollars présentées dans le tableau ci-dessous sont basées sur les *Comptes publics* 2004-2005.

Tableau 1 : Postes votés et législatifs, 2004-2005 (en millions de dollars)

Poste		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1	Fonctionnement	1 034,4	1 033,0	1 094,8	1 078,4
5	Capital	206,8	198,6	207,4	184,4
10	Subventions et contributions	107,5	114,3	140,3	95,0
(L)	Ministre des Pêches et des Océans – traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122,0	122,0	113,7	113,7
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	—	—	1,6	1,0
(L)	Remboursement de sommes créditées aux revenues au cours d'années précédentes	—	—	0,1	0,1
	TOTAL	**1 470,8**	**1 468,0**	**1 558,0**	**1 472,6**

Écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales

Le montant établi au *Budget principal des dépenses* de 2004-2005 pour Pêches et Océans Canada s'élevait à 1 470,8 millions de dollars. Les dépenses prévues du Ministère se chiffraient toutefois à 1 468 millions de dollars (une baisse de 0,2 %). Le Ministère a terminé l'année avec l'autorisation de dépenser 1 558 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 90,0 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues. Voici les explications des écarts entre les dépenses prévues et le total des autorisations :

- un transfert de ressources de l'exercice 2003-2004 lié au Programme d'accès aux pêches (31,5 millions de dollars),
- des reports de sommes inscrites en regard de programmes au budget de fonctionnement de 2003-2004 (20,6 millions de dollars),
- un accroissement des frais touchant le personnel par suite de la négociation de conventions collectives (19,2 millions de dollars),
- le financement de la sécurité maritime pour assurer une présence accrue par voie de patrouilles nautiques et de surveillance aérienne (15 millions de dollars)
- diverses autres augmentations telles que le Projet gazier du Mackenzie pour la mise en valeur des hydrocarbures du Nord (3,7 millions de dollars).

Il sera question des écarts entre les autorisations totales et les dépenses réelles plus loin.

Comparaison historique des dépenses réelles par secteur d'activités

Le tableau 2 brosse une perspective historique des ressources ministérielles par secteur d'activités.

Tableau 2 : Comparaison des dépenses réelles par secteur d'activités (en millions de dollars)

Secteur d'activités	Dépenses réelles, 2002-2003	Dépenses réelles, 2003-2004	Dépenses réelles, 2004-2005
Services à la navigation maritime	76,6	78,9	87,7
Services de communications et de trafic maritimes	73,9	79,8	97,9
Opérations de déglaçage	48,3	45,4	48,4
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	117,0	101,0	105,3
Sciences halieutiques et océaniques	181,7	173,9	171,7
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	102,6	92,7	91,6
Hydrographie	37,7	34,1	36,3
Gestion des pêches	319,5	280,1	299,4
Ports	94,2	97,8	96,6
Gestion de la flotte	145,2	144,7	163,6
Politiques et services internes	325,3	279,7	274,2
TOTAL	**1 522,0**	**1 408,1**	**1 472,6**

La hausse de 64,5 millions de dollars des dépenses intervenue de 2003-2004 à 2004-2005 est principalement attribuable aux augmentations observées dans les secteurs d'activités de la gestion des pêches, de la gestion de la flotte et des services de communications et de trafic maritimes :

- Gestion des pêches (19,3 millions de dollars). L'augmentation de 19,3 millions de dollars des dépenses découle principalement d'une hausse de 15,4 millions de dollars au titre des subventions et contributions. Cela résulte des progrès plus rapides que prévus à racheter les des permis de pêche commerciale et à l'émission de permis communautaires aux groupes autochtones dans le cadre de la réponse au jugement *Marshall* de la Cour suprême du Canada. L'augmentation restante des dépenses s'explique par le versement de nouveau financement de programme.
- Gestion de la flotte (18,9 millions de dollars). Du financement additionnel lié à la sécurité maritime a été versé pour accroître les activités de surveillance (15,0 millions de dollars) et rajuster les salaires par suite des règlements contractuels conclus par négociation collective.
- Services de communications et de trafic maritimes ($18,1 millions de dollars). La majorité de l'augmentation de 18,1 millions de dollars tient à une majoration des dépenses en capital (14,0 millions de dollars). Les 4,1 millions de dollars restants proviennent du volet salarial du crédit pour dépenses de fonctionnement. Cela s'explique par l'accroissement des frais de personnel attribuable à l'exploitation jour et nuit à l'année longue des centres de services de communications et de trafic maritimes et à la montée des frais salariaux consécutive aux règlements de contrat.

Utilisation des ressources par secteurs d'activités

Le tableau 3 présente les chiffres du *Budget principal des dépenses*, les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles pour chaque secteur d'activités du Ministère.

Tableau 3 : Utilisation des ressources par secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars)

Secteur d'activités	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : revenus disponibles	Total des dépenses nettes
Services à la navigation maritime						
Budget principal des dépenses	115,8	8,5	—	124,3	29,3	95,0
Dépenses prévues	110,2	6,2	—	116,4	29,3	87,1
Autorisations totales	115,0	8,0	0,2	123,2	29,3	93,9
Dépenses réelles	104,3	16,6	0,2	121,1	33,4	87,7
Services de communications et de trafic maritimes						
Budget principal des dépenses	63,5	25,0	—	88,5	0,1	88,4
Dépenses prévues	64,9	28,0	—	92,9	0,2	92,7
Autorisations totales	66,1	28,0	—	94,1	0,1	94,0
Dépenses réelles	71,3	26,7	—	98,0	0,1	97,9
Opérations de déglaçage						
Budget principal des dépenses	58,0	—	—	58,0	13,8	44,2
Dépenses prévues	58,0	—	—	58,0	13,8	44,2
Autorisations totales	59,4	—	—	59,4	13,8	45,6
Dépenses réelles	53,2	—	—	53,2	4,8	48,4
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale						
Budget principal des dépenses	113,8	—	4,8	118,6	0,2	118,4
Dépenses prévues	102,1	—	4,6	106,7	0,2	106,5
Autorisations totales	107,3	—	4,9	112,2	0,2	112,0
Dépenses réelles	100,7	—	4,9	105,6	0,3	105,3
Sciences halieutiques et océaniques						
Budget principal des dépenses	166,5	0,5	0,9	167,9	—	167,9
Dépenses prévues	166,8	0,5	0,9	168,2	—	168,2
Autorisations totales	175,3	0,5	1,4	177,2	—	177,2
Dépenses réelles	169,2	1,2	1,3	171,7	—	171,7

[1] Les dépenses de fonctionnement comprennent les postes législatifs suivants : le traitement et l'allocation pour automobile du Ministre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, les dépenses de produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne et le remboursement des sommes créditées aux revenus au cours des années précédentes. Les dépenses de fonctionnement présentées comprennent les dépenses liées aux revenus disponibles, ce qui signifie que ces derniers n'ont pas été soustraits du montant affiché. Ils le sont séparément de façon à obtenir les dépenses nettes du Ministère. Vous trouverez une description complète des revenus disponibles au tableau 5.

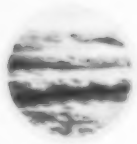

Secteur d'activités	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : revenus disponibles	Total des dépenses nettes
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement						
Budget principal des dépenses	89.6	—	—	89.6	—	89.6
Dépenses prévues	89.1	—	—	89.1	—	89.1
Autorisations totales	92.2	—	1.1	93.2	—	93.2
Dépenses réelles	**90.0**	**0.6**	**1.0**	**91.6**	**—**	**91.6**
Hydrographie						
Budget principal des dépenses	30.7	0.5	0.0	31.2	—	31.2
Dépenses prévues	30.6	0.5	0.1	31.2	—	31.2
Autorisations totales	32.3	0.5	0.1	32.9	—	32.9
Dépenses réelles	**33.9**	**2.3**	**0.1**	**36.3**	**—**	**36.3**
Gestion des pêches						
Budget principal des dépenses	194.9	—	100.9	295.8	—	295.8
Dépenses prévues	211.4	—	107.9	319.3	—	319.3
Autorisations totales	217.1	—	131.7	348.8	—	348.8
Dépenses réelles	**211.9**	**1.0**	**86.5**	**299.4**	**—**	**299.4**
Ports						
Budget principal des dépenses	64.0	27.0	0.5	91.5	—	91.5
Dépenses prévues	64.0	27.0	0.5	91.5	—	91.5
Autorisations totales	65.5	27.0	0.7	93.2	—	93.2
Dépenses réelles	**62.9**	**33.0**	**0.7**	**96.6**	**—**	**96.6**
Gestion de la flotte						
Budget principal des dépenses	84.1	82.0	—	166.1	—	166.1
Dépenses prévues	84.1	70.5	—	154.6	—	154.6
Autorisations totales	97.5	79.6	0.0	177.1	—	177.1
Dépenses réelles	**112.2**	**51.4**	**0.0**	**163.6**	**—**	**163.6**
Politiques et services internes						
Budget principal des dépenses	222.8	63.2	0.4	286.4	3.7	282.7
Dépenses prévues	221.1	65.9	0.3	287.3	3.7	283.6
Autorisations totales	229.6	63.8	0.3	293.9	3.7	290.2
Dépenses réelles	**224.0**	**51.7**	**0.3**	**276.0**	**1.8**	**274.2**
Total : Budget principal des dépenses	**1 203.7**	**206.8**	**107.5**	**1 518.0**	**47.2**	**1 470.8**
Total : Dépenses prévues	**1 202.3**	**198.6**	**114.3**	**1 515.2**	**47.2**	**1 468.0**
Total : Autorisations	**1 257.4**	**207.4**	**140.3**	**1 605.1**	**47.1**	**1 558.0**
Total : Dépenses réelles	**1 233.6**	**184.4**	**95.0**	**1 513.0**	**40.4**	**1 472.6**
Moins : Revenus non disponibles						
Recettes prévues						(49.6)
Autorisations totales						(49.6)
Dépenses réelles						**(62.7)**
Coût des services fournis par d'autres ministères						
Dépenses prévues						91.2
Autorisations totales						97.0
Dépenses réelles						**97.0**
Coût net du programme						
Dépenses prévues						1 509.6
Autorisations totales						1 605.4
Dépenses réelles						**1 507.0**

Écarts entres les dépenses prévues et les autorisations totales

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues ont été de 1 202,3 millions de dollars, alors que les autorisations totales se sont élevées à 1 257,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 55,1 millions de dollars. Cette différence est attribuable aux autorisations que le Ministère a reçues pour couvrir l'augmentation des frais de personnel par suite de la négociation de conventions collectives (19,2 millions de dollars), à des reports de sommes en regard de programmes inscrites au budget de fonctionnement (20,6 millions de dollars), au Programme d'accès aux pêches (8,0 millions de dollars), à la sécurité maritime (15 millions de dollars) et à de nombreuses petites baisses (7,7 millions de dollars).

Dépenses en capital

Les dépenses en capital prévues ont été de 198,6 millions de dollars, alors que les autorisations totales se sont élevées à 207,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 8,8 millions de dollars (ou de 4,4 %). Cette augmentation est principalement attribuable au financement du projet d'aéroglisseur

au Québec. La construction ayant pris du retard, les fonds n'ont pas été nécessaires durant l'exercice 2004-2005, si bien qu'ils seront reportés à de futurs exercices.

Subventions et contributions

Les dépenses totales au titre des subventions et contributions ont été de 114,3 millions de dollars, alors que les autorisations totales se sont élevées à 140,3 millions de dollars. Cette hausse tient principalement au report de ressources de l'exercice 2003-2004 à l'exercice 2005-2006 relativement au programme *Marshall* (23,5 millions de dollars). Le jugement *Marshall* de la Cour suprême du Canada a affirmé le droit issu de traités de pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette à des fins de « subsistance convenable » en vertu des traités de 1760-1761. Le financement consacré aux suites à donner à ce jugement est flexible puisqu'on peut le reporter à d'autres exercices (c'est-à-dire que les ressources inutilisées lors d'un exercice peuvent être reportées à l'exercice suivant).

Écarts entre les autorisations totales et les dépenses totales réelles

Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales pour les dépenses de fonctionnement se chiffrent à 1 257,4 millions de dollars. Les dépenses de fonctionnement réelles s'élèvent à 1 233,6 millions de dollars, soit à 23,8 millions (ou 1,9 %) de moins que les autorisations totales. Cet écart est attribuable à des directives du Conseil du Trésor sur la non-utilisation de ressources et à divers reports de sommes de programmes conformes à la politique du Conseil du Trésor.

Dépenses en capital

Les autorisations totales pour les dépenses en capital se chiffrent à 207,4 millions de dollars. Les dépenses en capital réelles s'élèvent à 184,4 millions de dollars, soit à 23 millions de moins que les autorisations totales. Cet écart tient au fait que certains projets d'immobilisations ne sont pas allés de l'avant comme prévu. Le Ministère a reçu l'autorisation de reporter le financement associé à de futurs exercices, du fait de la révision de grands projets d'immobilisations. Par conséquent, ces fonds n'ont pas été dépensés durant l'exercice 2004-2005.

Subventions et contributions

Les autorisations totales pour les dépenses en capital se chiffrent à 140,3 millions de dollars. Les dépenses en capital réelles s'élèvent à 95,0 millions de dollars, soit à 45,3 millions de dollars (ou 32,3 %) de moins que les autorisations totales. Cela s'explique surtout par le retrait de permis de pêche pour les groupes autochtones. Bien que le nombre réel de permis rachetés ait augmenté par rapport à 2003-2004, on en a émis moins que prévu aux groupes autochtones.

Utilisation des ressources selon l'organisation et le secteur d'activités

Le tableau 4 présente les chiffres du *Budget principal des dépenses*, les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles selon le secteur d'activités et l'organisation.

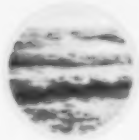

Tableau 4 : Utilisation des ressources selon l'organisation et le secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars)

Secteur d'activités	GCC	Sciences		Gestion des pêches	Ressources humaines, Services intégrés et Politiques	Total
Services à la navigation maritime						
Budget principal des dépenses	*95.0*	—	—	—	—	*95.0*
Dépenses prévues	*87.1*	—	—	—	—	*87.1*
Autorisations totales	*93.9*	—	—	—	—	*93.9*
Dépenses réelles	**87,7**	—	—	—	—	**87,7**
Services de communications et de trafic maritimes						
Budget principal des dépenses	*88.4*	—	—	—	—	*88.4*
Dépenses prévues	*92.7*	—	—	—	—	*92.7*
Autorisations totales	*94.0*	—	—	—	—	*94.0*
Dépenses réelles	**97,9**	—	—	—	—	**97,9**
Opérations de déglaçage						
Budget principal des dépenses	*44.2*	—	—	—	—	*44.2*
Dépenses prévues	*44.2*	—	—	—	—	*44.2*
Autorisations totales	*45.6*	—	—	—	—	*45.6*
Dépenses réelles	**48,4**	—	—	—	—	**48,4**
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale						
Budget principal des dépenses	*118.4*	—	—	—	—	*118.4*
Dépenses prévues	*106.5*	—	—	—	—	*106.5*
Autorisations totales	*112.0*	—	—	—	—	*112.0*
Dépenses réelles	**105,3**	—	—	—	—	**105,3**
Sciences halieutiques et océaniques						
Budget principal des dépenses	—	*167.9*	—	—	—	*167.9*
Dépenses prévues	—	*168.2*	—	—	—	*168.2*
Autorisations totales	—	*177.2*	—	—	—	*177.2*
Dépenses réelles	—	**171,7**	—	—	—	**171,7**
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement						
Budget principal des dépenses	—	*22.4*	*67.2*	—	—	*89.6*
Dépenses prévues	—	*22.4*	*66.7*	—	—	*89.1*
Autorisations totales	—	*23.9*	*69.3*	—	—	*93.2*
Dépenses réelles	—	**22,1**	**69,5**	—	—	**91,6**
Hydrographie						
Budget principal des dépenses	—	*31.2*	—	—	—	*31.2*
Dépenses prévues	—	*31.2*	—	—	—	*31.2*
Autorisations totales	—	*32.9*	—	—	—	*32.9*
Dépenses réelles	—	**36,3**	—	—	—	**36,3**
Gestion des pêches						
Budget principal des dépenses	—	—	—	*295.8*	—	*295.8*
Dépenses prévues	—	—	—	*319.3*	—	*319.3*
Autorisations totales	—	—	—	*348.8*	—	*348.8*
Dépenses réelles	—	—	—	*299.4*	—	**299,4**
Ports						
Budget principal des dépenses	—	—	—	—	*91.5*	*91.5*
Dépenses prévues	—	—	—	—	*91.5*	*91.5*
Autorisations totales	—	—	—	—	*93.2*	*93.2*
Dépenses réelles	—	—	—	—	**96,6**	**96,6**
Gestion de la flotte						
Budget principal des dépenses	*166.1*	—	—	—	—	*166.1*
Dépenses prévues	*154.6*	—	—	—	—	*154.6*
Autorisations totales	*177.1*	—	—	—	—	*177.1*
Dépenses réelles	**163,6**	—	—	—	—	**163,6**
Politiques et services internes						
Budget principal des dépenses	—	—	—	—	*282.7*	*282.7*
Dépenses prévues	—	—	—	—	*283.6*	*283.6*
Autorisations totales	—	—	—	—	*290.2*	*290.2*
Dépenses réelles	—	—	—	—	**274,2**	**274,2**
Total : Budget principal des dépenses	**512,1**	**221,6**	**67,2**	**295,8**	**374,2**	**1 470,8**
Total : Dépenses prévues	**485,1**	**221,8**	**66,7**	**319,3**	**375,1**	**1 468,0**
Total : Autorisations	**522,6**	**234,0**	**69,3**	**348,8**	**383,4**	**1 558,0**
Total : Dépenses réelles	**502,9**	**230,1**	**69,5**	**299,4**	**370,8**	**1 472,6**

Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Le tableau 5 présent les revenus réels du Ministère par secteur d'activités de 2002-2003 à 2004-2005 ainsi que les revenus prévus et les autorisations totales pour 2004-2005.

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles par secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars)

Secteur d'activités	Revenus réels, 2002-2003	Revenus réels, 2003-2004	Revenus prévus, 2004-2005[1]	Autorisations totales, 2004-2005	Revenus réels 2004-2005
Revenus disponibles					
Services à la navigation maritime					
Dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent	*3.6*	*3.6*	*1.5*	*1.5*	*4.6*
Droits de services à la navigation maritime	*27.7*	*28.4*	*27.8*	*27.8*	*28.4*
Divers	*0.2*	*0.2*	—	—	*0.4*
	0.2	0.2	29.3	29.3	0.4
Services de communications et de trafic maritimes					
Droits de peage radiotelephonique de la Garde côtière	*0.1*	*0.1*	*0.1*	*0.1*	*0.1*
Déductions des employés pour la location de logements	*0.1*	*0.1*	*0.1*	*0.1*	—
Divers	*0.1*	—	—	—	—
	3	2	2	2	1
Opérations de déglaçage					
Droits de services de déglaçage	*4.5*	*4.5*	*13.8*	*13.8*	*4.8*
	9	9	21	21	12
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale					
Règlement sur les petits bateaux pour les plaques de capacité et les décalques de normes de construction	*0.1*	*0.2*	*0.2*	*0.2*	—
Divers	*0.4*	*0.3*	—	—	*0.3*
	5	5	2	2	3
Gestion de la flotte	0.2	—	—	—	—
Politiques et services internes					
Collège de la Garde côtière canadienne	4.5	3.6	3.7	3.7	1.8
Total des revenus non disponibles	41.5	41.0	47.2	47.2	40.4
Revenus non disponibles					
Services de navigation maritime					
Aides à la navigation dans le chenal profond entre Montréal et le lac Érie	*0.2*	—	*0.2*	*0.2*	—
Divers	—	—	—	—	*0.4*
	2	—	2	2	4
Services de communications et de trafic maritimes					
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	—	0.2	0.2	0.2	0.2
Sciences halieutiques et océaniques					
Licences de transfert technologique	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement					
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Hydrographie					
Vente de cartes et de publications	*2.4*	*2.4*	*2.4*	*2.4*	*2.1*
Licences de transfert de données	*0.6*	*0.6*	*0.5*	*0.5*	*0.5*
Divers	*0.1*	—	—	—	—
	3.1	12.0	11	11	8
Gestion des pêches					
Permis de pêche commerciale et quotas individuels de bateau[2]	*39.6*	*40.9*	*37.7*	*37.7*	*40.6*
Timbres de conservation	*1.6*	*1.5*	*1.6*	*1.6*	*1.4*
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	*0.2*	*0.2*	*0.2*	*0.2*	*0.2*
Permis de pêche sportive	*5.5*	*5.6*	*5.0*	*5.0*	*5.3*
	46.9	7.3	6.8	6.8	6.9
Ports pour petits bateaux	1.7	1.7	1.5	1.5	1.6
Gestion de la flotte					
Divers	0.2	—	—	—	—
Politiques et services internes					
Location de terrains, d'immeubles et d'équipement	—	*0.1*	*0.1*	*0.1*	*0.1*
Autres services et droits de services	*0.1*	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	*0.1*
	11	1	1	1	1
Sous-total des revenus disponibles	52.4	53.4	49.6	49.6	52.7

[1] Dans le cas des revenus disponibles, les revenus prévus désignent l'objectif en matière de recettes, tandis que les revenus prévus correspondent aux revenus prévus pour l'année en question.

[2] Les recettes provenant des *permis de pêche commerciale* comprennent les droits perçus tant pour les permis de pêche commerciale concurrentielle que pour les quotas de pêche commerciale individuelle. Auparavant, le MPO communiquait les recettes tirées des permis de pêche commerciale (concurrentielle) séparément des revenus provenant des quotas individuels, ce qu'il a cessé de faire puisqu'il s'agit dans les deux cas de droits exigés pour l'obtention de permis de pêche commerciale.

Secteur d'activités	Revenus réels, 2002-2003	Revenus réels, 2003-2004	Revenus prévus, 2004-2005[1]	Autorisations totales, 2004-2005	Revenus réels 2004-2005
Revenus imprévus					
Revenus internes	2,7	0,6	—	—	0,8
Produits de placements	0,1	0,1	—	—	0,1
Remboursements / correction des dépenses de l'exercice précédent	2,0	2,6	—	—	2,6
Ventes de biens excédentaires de l'État	2,7	0,7	—	—	1,1
Divers (saisies, confiscations, amendes et autres recettes)	3,4	2,3	—	—	5,4
Sous-total des revenus imprévus	28	27	—	—	10,0
Total des revenus non disponibles	63,3	59,7	49,6	49,6	62,7
Revenus totaux	104,8	100,7	96,8	96,8	103,1

Description par type de revenus

Les revenus disponibles correspondent aux montants perçus par suite de l'acquittement de frais d'utilisation ou pour le recouvrement des coûts des services ministériels. Il s'agit surtout de frais perçus par la Garde côtière canadienne (GCC) en regard des services à la navigation maritime, des services de déglaçage et de la gestion du programme de dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent pour le compte de l'industrie. Le Ministère est autorisé à dépenser les sommes qu'il reçoit à titre de recettes disponibles. C'est pourquoi elles sont soustraites des dépenses de fonctionnement au tableau 1 et soustraites dans une colonne différente au tableau 3.

Les revenus non disponibles correspondent aux montants perçus pour les permis de pêche, les cartes hydrographiques et divers autres produits et services ministériels. Le Ministère n'est pas autorisé à dépenser ces sommes de nouveau.

Les revenus non prévus comprennent les recettes perçues d'autres ministères fédéraux, les produits de la vente de biens excédentaires de l'État et des recettes diverses, comme celles provenant de saisies, de confiscations et d'amendes.

Explication des écarts entre les montants des revenus

Les revenus disponibles sont demeurés relativement constants durant la période visée, à l'exception des revenus provenant du Collège de la Garde côtière canadienne, dont le nombre d'étudiants étrangers a diminué, et de ceux provenant de l'application du *Règlement sur les petits bâtiments* (pour les plaques de capacité et les décalques de normes de construction), qu'on a transféré à Transports Canada. Le montant des recettes disponibles se maintient constamment sous le total des recettes prévues de 47,2 millions de dollars. Comme au cours des années passées, l'écart par rapport au montant prévu tient surtout au manque à gagner du côté des droits de services de déglaçage. Les recettes prévues à ce titre se fondent sur un barème que l'on a qu'en partie appliqué. Le Ministère a perçu 9,0 millions de dollars de moins que prévu en droits de services de déglaçage. L'augmentation des recettes dans d'autres secteurs a toutefois permis de combler partiellement cet écart.

Les revenus non disponibles sont aussi demeurés relativement constants durant la période visée, à l'exception des recettes sur la vente de cartes et de publications, des droits de gestion des pêches et des revenus des ports pour petits bateaux. Les recettes tirées de la vente de cartes et de publications diminuent lentement depuis plusieurs années en raison de l'évolution des conditions du marché. Les droits de gestion des pêches fluctuent au fil du temps en raison de l'évolution des conditions de pêche. Les recettes provenant des ports pour petits bateaux diminuent de façon constante au fur et à mesure que le MPO se départit de ses ports récréatifs lucratifs. Le montant des revenus non disponibles se maintient constamment sous l'objectif global de 60,2 millions de dollars. La Gestion des pêches et les Ports pour petits bateaux sont à l'origine de ce manque à gagner.

Paiements de transfert (subventions et contributions) par secteur d'activités

Le tableau 6 résume les subventions et contributions du Ministère par secteur d'activités pour les exercices 2002-2003 à 2004-2005 de même que les chiffres du *Budget principal des dépenses*, les dépenses prévues et les autorisations totales pour 2004-2005. Vous trouverez la liste complète des subventions et contributions du MPO dans le module « Comptes publics du Canada » du site Web du receveur général du Canada à www.pwgsc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html.

Tableau 6 : Paiements de transfert (subventions et contributions) par secteur d'activités, 2004-2005 (en millions de dollars)

Secteur d'activités	Dépenses réelles, 2002-2003	Dépenses réelles, 2003-2004	Budget principal des dépenses, 2004-2005	Dépenses prévues, 2004-2005	Autorisations totales, 2004-2005	Dépenses réelles, 2004-2005
Subventions						
Services à la navigation maritime	—	—	—	—	—	—
Services de communications et de trafic maritimes	—	—	—	—	—	—
Opérations de déglaçage	—	—	—	—	—	—
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	—	—	—	—	—	—
Sciences halieutiques et océaniques	0,6	0,2	0,0	—	0,3	0,3
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	—	—	—	—	—	—
Hydrographie	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Gestion des pêches	—	—	—	—	0,0	0,0
Ports	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Gestion de la flotte	—	—	—	—	—	—
Politiques et services internes	—	—	0,2	0,1	—	—
Total des subventions	**1,2**	**0,8**	**0,7**	**0,7**	**0,9**	**0,9**
Contributions						
Services à la navigation maritime	0,2	0,2	—	—	0,2	0,2
Services de communications et de trafic maritimes	—	—	—	—	—	—
Opérations de déglaçage	—	—	—	—	—	—
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	4,7	4,7	4,8	4,6	4,9	4,9
Sciences halieutiques et océaniques	1,9	1,7	0,9	0,9	1,1	1,1
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	6,0	0,5	—	—	1,1	1,0
Hydrographie	—	—	—	—	—	—
Gestion des pêches	106,5	71,1	100,9	107,9	131,6	86,5
Ports	1,0	0,4	—	—	0,2	0,2
Gestion de la flotte	—	—	—	—	0,0	0,0
Politiques et services internes	0,7	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
Total des contributions	**121,0**	**78,9**	**106,8**	**113,6**	**139,4**	**94,1**
Total des paiements de transfert	**122,2**	**79,7**	**107,5**	**114,3**	**140,3**	**95,0**

Comme l'indiquait l'explication du tableau 3, les écarts observés en 2004-2005 au titre de la gestion des pêches entre les dépenses prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles découlait principalement du report de ressources de l'exercice précédent et de l'engagement moindre que prévu de dépense réelles pour donner suite au jugement *Marshall* de la Cour suprême du Canada.

Renseignements sur les programmes de paiement de transfert

Le tableau 7 explique la contribution de 86,5 millions de dollars accordée au secteur de la gestion des pêches en regard de l'objectif visé, des résultats prévus et des résultats atteints.

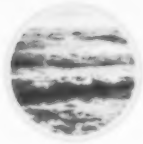

Tableau 7 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert, 2004-2005

Secteur d'activités	Objectif	Résultats prévus	Résultats atteints
Gestion des pêches (86,5 millions de dollars)	Conserver et protéger les ressources halieutiques du Canada et, en partenariat avec les intervenants, en assurer l'utilisation durable	▪ Intégrer les Autochtones à la gestion des pêches et leur en faire bénéficier des avantages économiques ▪ Assurer une plus grande participation des Autochtones aux pêches tout en veillant au respect du principe de la conservation ▪ Assurer une récolte ordonnée tout en tenant compte des intérêts de pêche des Autochtones	▪ Renouvellement de la Stratégie des pêches autochtones ▪ Mise en oeuvre du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques ▪ Poursuite de l'Initiative de mentorat en mer et de l'Initiative de gestion des opérations de pêche

Coût net pour le Ministère

Le tableau 8 montre le coût net pour le Ministère en 2004-2005.

Tableau 8 : Coût net pour le Ministère, 2004-2005 (en millions de dollars)

Total des dépenses réelles	**1 472,6**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	40,4
Part des primes d'assurance des employés payée par l'employeur et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (à l'exclusion des fonds renouvelables)	52,8
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	1,4
Salaires et dépenses connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	2,5
Sous-total	97,0
Moins : Revenus non disponibles	62,7
Coût net pour le Ministère	**1 507,0**

Passif éventuel

Le tableau 9 fait état de tout passif éventuel de l'État.

Tableau 9 : Passif éventuel, 2004-2005 (en millions de dollars)

	Montant du passif éventuel		
	31 mars 2003	31 mars 2004	31 mars 2005
Prêts	—	—	—
Réclamations et poursuites en instance ou imminentes			
Litiges	47,9	62,7	34,8
Gains éventuels			
Litiges	—	—	—

On estime qu'au 31 mars 2005, le passif éventuel de Pêches et Océans Canada se chiffrait à 34,8 millions de dollars. La plupart des réclamations présentées l'ont éte pour pertes de revenu, blessures subies par des personnes et dommages matériels. Bien que ces litiges en soient rendus à différentes étapes, le Ministère a pour politique de ne pas en commenter l'issue prévue.

Renseignements sur les dépenses de projet

Le tableau 10 présente l'ensemble des projets d'immobilisations prévus et en cours qui dépassent le pouvoir d'approbation de projets du Ministère, en l'occurrence :

- 2,2 millions de dollars pour les projets de nouvelles technologies de l'information;
- 5 millions de dollars pour les projets de remplacement de technologies de l'information;
- 20 millions de dollars pour tous les autres projets.

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projet, 2004-2005 (en millions de dollars)

Secteur d'activités / Province / Projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles, 2002-2003	Dépenses réelles, 2003-2004	Budget principal des dépenses, 2004-2005	Dépenses prévues, 2004-2005	Autorisations totales, 2004-2005	Dépenses réelles, 2004-2005
Sciences halieutiques et océaniques							
Multi-provincess							
Infrastructure de gestion des données scientifiques (F-AEP)	2.3	0.5	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Hydrographie							
Multi-provinces							
Infrastructure du réseau d'information hydrographique (F-AEP)	2.5	0.2	0.4	0.9	0.9	0.6	0.6
Gestion de la flotte							
Québec							
Acquisition d'un aéroglisseur (F-AEP)	22.6	—	—	0.3	0.3	0.1	0.1
Multi-provinces							
Remplacement des embarcations de recherche et sauvetage – Phase II (F-AEP)	41.1	—	13.0	12.6	12.6	17.6	17.6
Remplacement des navires de conservation et de protection (I-APP)	20.8	—	—	0.5	0.5	—	—
Intégrité du programme de recherche et de sauvetage (F-AEP)	32.4	14.8	7.5	—	—	0.8	0.8
Politiques et services internes							
Multi-provinces							
Programme de gestion de l'information sur les pêches (F-AEP)	8.1	2.7	1.6	1.5	1.5	1.1	1.1
Projet de transition à Windows XP et à Office XP (F-AEP)	11.9	3.2	1.8	2.1	2.1	2.1	2.1
Remplacement de l'infrastructure informatique régionale (F-AEP)	16.4	6.3	1.0	1.3	1.3	—	—
Systèmes pour le milieu de gestion des connaissances électroniques (F-AEP)	6.8	0.4	0.4	1.3	1.3	1.4	1.4
GI/TI – Améliorations à la sécurité (F-AEP)	5.0	—	—	2.0	2.0	3.2	3.2

Définitions applicables aux projets d'immobilisations

L'étape de chacun des projets est déterminée en fonction des définitions suivantes du Conseil du Trésor.

- Estimation indicative (I) – Il s'agit d'une estimation grossière de l'ordre de grandeur du projet, qui n'est pas suffisamment précise pour justifier l'approbation, par le Conseil du Trésor, d'un objectif relatif aux coûts.
- Estimation fondée (F) – Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor de l'approuver à titre d'objectif en ce qui a trait au coût de la phase du projet à l'étude.

- Approbation préliminaire du projet (APP) – Autorisation du Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues. Cette approbation s'étend aux objectifs de l'étape de définition du projet et aux dépenses connexes. Les ministères responsables peuvent soiliciter l'approbation provisoire après avoir examiné la portée totale du projet et en avoir établi le coût, d'une estimation de niveau indicative, et après avoir établi une estimation fondée du coût de l'étape de définition du projet.
- Approbation effective du projet (AEP) – Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs à l'étape de mise en oeuvre du projet et les dépenses connexes. Les ministères responsables peuvent solliciter l'approbation effective après avoir établi la portée de l'ensemble du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.

Renseignements sur d'autres exigences de déclaration

Déclaration des frais d'utilisation – *Loi sur les frais d'utilisation*

Le 31 mars 2004, le Parlement a rendu exécutoire la *Loi sur les frais d'utilisation* afin de renforcer la reddition de comptes, la surveillance et la transparence de la gestion des activités entourant les frais d'utilisation. Le tableau 11 présente l'information requise en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* et des politiques du Conseil du Trésor.

Dans le cadre du volet du Cadre de responsabilisation de gestion relatif à l'intendance, le MPO est résolu à moderniser sa gestion des frais d'utilisation externes de façon à percevoir les frais d'utilisation externes (y compris les frais aux usagers) de manière plus équitable, efficace et responsable. Les frais d'utilisation externes sont le fruit direct d'activités avantageuses pour les citoyens et les résidents canadiens qui sont entreprises par le Ministère et dont la valeur dépasse en général celle qu'obtiennent les Canadiens de l'obtention de services gouvernementaux.

Fidèle à cet engagement, le MPO a lancé un examen de sa tarification externe en 2004 afin d'élaborer des modalités cohérentes, intégrées, uniformes, équitables et efficaces à cet égard. Il s'agit d'analyser les mécanismes actuels de dépenses des revenus et les sources actuelles de revenus, de cerner les secteurs où l'on en tire des avantages supérieurs à ceux dont jouissent l'ensemble des Canadiens et d'étudier les pratiques de gestion des revenus du MPO. L'examen permettra d'élaborer une stratégie et un plan de mise en œuvre des méthodes recommandées, y compris des consultations externes.

L'examen se fait dans le respect des lois, politiques et procédures applicables, dont la *Loi sur les frais d'utilisation*, la nouvelle politique du gouvernement sur les normes de service pour les frais d'utilisation et le tout nouveau cadre de tarification externe du MPO, lequel présente la vision et les principes que s'est donnés le MPO pour guider ses décisions en matière de frais d'utilisation externes. Ce cadre sert de base à l'examen des frais d'utilisation externes.

Nota : Les frais suivants, du tableau, ne sont pas encore assujettis à la *Loi sur les frais d'utilisation* : frais de radiocommunication de la Garde côtière; déductions des employés pour la location de logements; frais de scolarité du Collège de la Garde côtière canadienne; vente de cartes et de publications; et frais des Ports pour petits bateaux pour la prestation d'autres services et la location de terrains, d'immeubles et d'équipement.

Tableau 11 : Les frais d'utilisation, 2004-2005 (en milliers de dollars)

				2004-2005					Planning Years		
Frais d'utilisation	**Type de frais[a]**	**Pouvoir de fixer des frais**	**Date de la dernière modification**	**Revenus prévus**	**Revenus réels**	**Plein coût**	**Norme de rendement**	**Résultats en matière de rendement**	**Exercice**	**Revenus prévus**	**Coût total estimatif**
Droits de services de dragage d'entretien basés sur la jauge Visent à recouvrer des navires commerciaux la totalité des coûts directs engagés par la GCC pour gérer le dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent. Les services fournis consistent à gérer le dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent.	A	Article 47 de la *Loi sur les océans*	1er juin 2003[1]	1 500[2]	4 600	4 600[3]	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	4 600 4 600 4 600	4 600 4 600 4 600
Droits de services à la navigation maritime Visent à recouvrer une partie des pleins coûts engagés par la GCC pour fournir des services à la navigation maritime aux navires commerciaux Les services fournis comprennent les aides à la navigation de courte portée et les services de trafic maritime.	A	Article 47 *de la Loi sur les océans*	1er avril 2005[4]	27 800	28 000	210 572[5]	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	27 800 27 800 27 800	En cours d'élaboration
Services de communications et de trafic maritimes Déductions des employés pour la location de logements et pour la location de terrains, d'immeubles et d'équipement.	A	Article 47 *de la Loi sur les océans*	À l'étude	100	0	En cours d'élaboration	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	100 100 100	En cours d'élaboration

[1] Depuis 1997, et ce à la demande de l'industrie, la Garde côtière canadienne gère le dragage d'entretien du chenal de navigation du fleuve Saint-Laurent entre le port de Montréal et l'Île aux Coudres, près de la ville de Québec. Le barème de droits actuel, qui remplace celui qui a expiré le 31 mars 2003, prolonge donc l'arrangement actuel suivant lequel la Garde côtière canadienne se voit rembourser, à même les droits, le total des coûts directs assumés pour le maintien de la navigation commerciale.

[2] Les recettes tirées des droits de dragage sont nettement supérieures aux prévisions publiées dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* puisque ces prévisions ne tenaient pas compte de l'entrée en vigueur le 1er juin 2003 d'un nouveau barème des droits pour les services de dragage d'entretien basés sur la jauge.

[3] Ce chiffre est basé sur le total des coûts directs (au lieu des pleins coûts), qui comprennent les coûts de la main-d'œuvre directe (à l'exclusion des avantages aux employés), les coûts directs de fonctionnement, les coûts des matières directes, les coûts de soutien des programmes et les frais d'acquisition d'équipement (dans la mesure où ces acquisitions font partie d'un produit).

[4] Le but de cette modification est de corriger une disparité de taux imprévue dans le barème de droits actuel et d'assurer une juste application des droits de services à la navigation maritime.

[5] Représente le plein coût, pas les coûts imputés aux clients payants.

				2004-2005					Planning Years		
Frais d'utilisation	**Type de frais***	**Pouvoir de fixer des frais**	**Date de la dernière modification**	**Revenus prévus**	**Revenus réels**	**Plein coût**	**Norme de rendement**	**Résultats en matière de rendement**	**Exercice**	**Revenus prévus**	**Coût total estimatif**
Droits de péage radiotéléphonique de la Garde côtière Droits facturés pour les communications de personne à personne par radiotéléphone ou radiotélégramme navire-terre ou terre-navire	A	Article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1994	100	100	En cours d'élaboration	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	100 100 100	En cours d'élaboration
Droits de services de déglaçage Visent à recouvrer une partie du coût total engagé par la GCC pour fournir des services de déglaçage aux navires commerciaux. Les services fournis comprennent l'aide dans les eaux recouvertes de glaces (entretien des chenaux et escortes de navire), les services d'information sur l'état des glaces et de navigation dans les glaces et les services de dégagement de certains ports/quais non fournis par des exploitants commerciaux.	A	Article 47 *de la Loi sur les océans*	1998	13 800	4 800	108 303[1]	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	13 800 13 800 13 800	En cours d'élaboration
Collège de la GCC Frais de scolarité	A	À l'étude	À compter de 2004-2005	3 700	1 800	5 400[2]	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	3 700 3 700 3 700	En cours d'élaboration
Hydrographie Vente de cartes et de publications	A	*Loi sur la gestion des finances publiques*	1996	2 400	2 100	31 700 (coût total de prestation de services hydrographiques nationaux)	À l'étude[3]	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	2 100 2 000 2 000	En cours d'élaboration

[1] Représente le plein coût, pas les coûts imputés aux clients payants.

[2] Ce chiffre est basé sur le total des coûts directs (au lieu des pleins coûts), qui comprennent les coûts de la main-d'œuvre directe (à l'exclusion des avantages aux employés), les coûts directs de fonctionnement, les coûts des matières directes, les coûts de soutien des programmes et les frais d'acquisition d'équipement (dans la mesure où ces acquisitions font partie d'un produit).

[3] À la fin de l'été et à l'automne de 2004, le SHC a sondé 2 300 de ses clients. Les résultats du sondage servent à établir des normes de service pour les produits et services du SHC. Coordonnée par le SHC, la collecte des données s'est faite par l'entremise du Web, des *Avis aux navigateurs*, d'envois postaux par le réseau des dépositaires de cartes du SHC et de communications avec des groupes de l'industrie des loisirs et de l'industrie maritime. L'étude visait principalement à : dresser le profil de la clientèle du SHC; valider la position des clients sur les niveaux de service du SHC, comme les niveaux de service déterminés par secteur de risque, l'insistance sur le contenu par rapport à la présentation; déterminer si les utilisateurs préfèrent les produits cartographiques sur support papier ou électronique; et déterminer les services qui pourraient être abandonnés ou modifiés.

				2004-2005					Planning Years		
Frais d'utilisation	Type de frais[a]	Pouvoir de fixer des frais	Date de la dernière modification	Revenus prévus	Revenus réels	Plein coût	Norme de rendement	Résultats en matière de rendement	Exercice	Revenus prévus	Coût total estimatif
Gestion des pêches											
Droits de permis de pêche commerciale	R (Droits d'accès)	Articles 7, 8 et 18 de la *Loi sur les pêches*	1995[1]	37 900	40 800	Droit d'accès: reflète la valeur du privilège/de l'avantage de l'accès à une ressource publique, pas les coûts d'offrir un service.	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	39 300 39 300 39 300	Droit d'accès: reflète la valeur du privilège/de l'avantage de l'accès à une ressource publique, pas les coûts d'offrir un service.
Droits de permis de pêche récréative	R (Droits d'accès)	Articles 7 et 8 de la *Loi sur les pêches*	1996	5 000	5 300	Droit d'accès: reflète la valeur du privilège/de l'avantage de l'accès à une ressource publique, pas les coûts d'offrir un service.	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	5 100 5 100 5 100	Droit d'accès: reflète la valeur du privilège/de l'avantage de l'accès à une ressource publique, pas les coûts d'offrir un service.
Timbre de conservation du saumon du Pacifique	R	*Loi sur les pêches*	1995	1 600	1 400	[2]	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	1 500 1 500 1 500	[3]

[1] Les droits de permis de certaines pêches commerciales ont été réduits individuellement dans la mesure où les conditions économiques le justifiaient. La dernière modification apportée aux droits de permis à l'échelle du système remonte toutefois à décembre 1995.

[2] Les droit pour le permis de conservation du saumon représentent une combinaison des éléments suivants : la valeur de l'accès par les utilisateurs à une ressource publique; le coût du Programme de mise en valeur du salmonidé du MPO; et le coût des subventions versées à la Fondation du saumon du Pacifique en vertu d'une formule complexe de partage des revenus. Comme les recettes provenant des timbres varient d'une année à l'autre, l'échelle et le coût du programme offert varient également.

[3] Les droit pour le permis de conservation du saumon représentent une combinaison des éléments suivants : la valeur de l'accès par les utilisateurs à une ressource publique; le coût du Programme de mise en valeur du salmonidé du MPO; et le coût des subventions versées à la Fondation du saumon du Pacifique en vertu d'une formule complexe de partage des revenus. Comme les recettes provenant des timbres varient d'une année à l'autre, l'échelle et le coût du programme offert varient également.

				2004-2005					Planning Years		
Frais d'utilisation	Type de frais*	Pouvoir de fixer des frais	Date de la dernière modification	Revenus prévus	Revenus réels	Plein coût	Norme de rendement	Résultats en matière de rendement	Exercice	Revenus prévus	Coût total estimatif
Ports Les revenus du SHC comprennent les revenus de location de terrains, d'immeubles[1] et d'équipement ainsi que les droits pour les services d'entreposage, de mouillage et de quai[2]	A et R	*Loi sur les ports de pêche et de plaisance, Règlement sur les ports de pêche et de plaisance, Loi sur la gestion des finances publiques, Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux, Loi sur l'accise* (TPS)	Les dernières modifications aux droits de mouillage remontent à 1997 Les dernières modifications aux droits de quai remontent à 1995 Les dernières modifications aux droits d'entreposage remontent à1997	1 500	1 600	91 519 (reflète le coût total du programme tel qu'il est indiqué dans le Budget principal des dépenses)	À l'étude	S/O	2005-2006 2006-2007 2007-2008	1 400 1 400 1 100	86 120.8 86 024.2 86 024.1 (reflète le coût total du programme tel qu'il est indiqué dans le Budget principal des dépenses)
Accès à l'information[3] Droits exigés pour traiter les demandes d'accès en vertu de la Loi sur l'accès à l'information	A	*Loi sur l'accès à l'information*	1992	15	15,4	1 326.9	Cadre en cours d'élaboration par le Secrétariat du Conseil du Trésor Information : http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/39.html	Les échéances prévues par la loi sont respectées 92.2 fois sur 100	2005-2006 2006-2007 2007-2008	16.0 17.6 19.3	1 700.0 1 734.0 1 786.0

* Le Ministère perçoit deux types de droits : services réglementaires (R) et autres biens et services (A).

[1] Pouvoir de fixer des frais à l'étude.
[2] Pouvoir de fixer des frais à l'étude.
[3] La pratique du Ministère est de ne pas exiger de droits d'accès à l'information lorsque ceux-ci sont inférieurs à 25 $, ce qui s'est produit beaucoup plus souvent en 2004-2005 en raison de la mise en place d'un nouveau service électronique de divulgation. Par souci d'économie et d'efficacité, les documents sont fournis sur CD-ROM, si bien qu'aucuns frais de reproduction ne sont facturés au client.

Principales initiatives réglementaires

Le tableau 12 présente les critères de mesure du rendement et les résultats atteints en regard des initiatives réglementaires.

Tableau 12 : Principales initiatives réglementaires, 2004-2005

Règlement	Résultats prévus	Critères de mesure du rendement	Résultats obtenus
Modifications aux règlements de pêche des provinces et territoires	Améliorer la gestion des pêches et l'application des règlements	*Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest*	(DORS/2004-38)
		Règlement de pêche de l'Ontario, 1989	(DORS/2004-63) (DORS/2005-26)
		Règlement de pêche du Québec, 1990	(DORS/2004-64) (DORS/2004-14)
		Règlement de pêche du Manitoba, 1987	(DORS/2004-39) (DORS/2005-27)
***Règlement de pêche* du Nunavut** Élaboration d'un règlement de pêche pour le Territoire du Nunavut	Réglementer la pêche sur ce territoire	Examen juridique et par le MPO en cours	Consultations achevées, règlements en voie d'élaboration
***Loi sur les pêches* et règlements connexes** *Règlement sur les permis de pêche communautaires des Autochtones, Règlement sur la pêche de l'Atlantique, Règlement de pêche sportive de la C.-B., Règlement sur la protection des pêches côtières (dispositions générales), Règlement sur la pêche du Manitoba, Règlement sur les mammifères marins, Règlement de pêche des provinces maritimes, Règlement de pêche de Terre-Neuve, Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest, Règlement de pêche de l'Ontario, Règlement de pêche du Pacifique, Règlement de pêche du Québec, Règlement de pêche de la Saskatchewan, Règlement de pêche du Territoire du Yukon*	Modifier certaines dispositions de règlements divers en fonction des modifications à la *Loi sur les pêches* proposées dans le projet de loi C-43	Adoption du projet de loi et formulation des règlements	C-43 mort au *Feuilleton* le 23 mai 2004
Zones de protection marines Établissement de zones de protection marines choisies dans les trois océans du Canada	Conserver et protéger des zones distinctes du milieu marin	Publié dans la *Gazette du Canada, partie II* le 19 mai (ZPM du goulet de l'île de Sable)	(DORS/2004-112)
Zones de protection marines Identification continuelle d'autres zones d'intérêt	Établir un réseau de ZPM en vertu du Plan d'action pour les océans	Protection accrue de certaines zones par la restriction de l'accès à celles-ci et de leur utilisation	Règlement en cours d'élaboration

Règlement	Résultats prévus	Critères de mesure du rendement	Résultats obtenus
Règlement sur la protection des pêcheries côtières Mise en œuvre de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons	Respecter les obligations internationales prévues à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons	Capacité d'application accrue grâce aux mesures prévues à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons	
		Publié dans la *Gazette du Canada, partie II* le 11 mai 2004	(DORS/2004-110)
***Loi sur les espèces en péril* et son règlement**	Prévenir la disparition des espèces sauvages canadiennes; permettre le rétablissement des espèces en péril ou menacées; et encourager la gestion d'autres espèces pour éviter qu'elles ne deviennent des espèces en péril	Ajout d'un certain nombre d'espèces à la liste de la LEP	Examen de 16 espèces aquatiques pour fin d'inscription à la liste (13 inscrites, 2 non inscrites, 1 cas retourné au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada pour étude approfondie)
		Stratégies de rétablissement en cours d'élaboration en vertu de la LEP	Nombreuses stratégies de rétablissement en cours d'élaboration

Le plan de réglementation du MPO pour 2005 et le rapport de réglementation du MPO pour 2004 sont disponibles à http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/policy/plan2004-2005/regplan2004-2005_f.htm.

Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux examens

Vous trouverez ci-dessous en résumé les réponses du Ministère aux rapports et recommandations des comités parlementaires ainsi que des liens aux vérifications, aux évaluations et aux examens internes effectués en 2004-2005.

Tableau 13 : Réponses aux comités parlementaires en 2004-2005

Rapport	Lien au rapport et à la réponse du gouvernement
Rapports déposés par le Comité permanent des pêches et des océans en 2004-2005	
Sécurité et souveraineté : réinventer la Garde côtière canadienne Le Comité permanent a déposé ce rapport avant les dernières élections et l'a déposé de nouveau au début du nouveau Parlement. Ses 18 recommandations portent sur des sujets tels que : le financement; le positionnement et le rôle de l'organisation; les poursuites et les questions législatives; un nouveau rôle en matière de sécurité maritime; les consultations; et les politiques de paiement par l'utilisateur. La plupart des recommandations ont reçu l'aval du gouvernement. Le budget de 2005 prévoyait des fonds pour la construction de nouveaux navires de la Garde côtière, une priorité tant pour le Ministère que pour le Comité permanent.	www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/ccg-gcc/ccg-gcc_f.htm

Rapport	Lien au rapport et à la réponse du gouvernement
Dossiers des pêches de l'Atlantique : mai 2003 Ce rapport découle des audiences qu'a tenues le Comité à Gaspé, à St. John's, à Halifax et à Moncton en mai 2003. Compte tenu de la diversité des groupes de témoins qui se sont présentés devant le Comité, les recommandations portent sur une multitude de sujets, dont : la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique; la chasse au phoque; le moratoire sur la morue; les retraits de permis; l'effet du pont de la Confédération sur les stocks de poissons; les plans de pêche pluriannuels; le financement des activités scientifiques; les allocations de crabe des neiges; et la création d'un fonds de dotation pour le saumon sauvage de l'Atlantique. Le budget de 2005 prévoyait des fonds pour la création du Fonds de dotation pour le saumon sauvage de l'Atlantique.	http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/atlantic/resp-rep_f.htm
C'est reparti… ou la pêche du saumon dans le fleuve Fraser en 2004 Le Comité permanent fait 12 recommandations dans ce rapport. Ces recommandations mettent l'accent sur l'application des règlements par le MPO (financement et gestion); la gestion des pêches des Premières nations; l'amélioration des activités scientifiques (augmenter le financement et faire de plus nombreuses évaluations des stocks de saumon); et la nécessité d'établir des lignes directrices plus rigoureuses pour fermer les pêcheries de saumon lorsque la température du fleuve Fraser est jugée dangereusement élevée. Le document *Pêche du saumon dans le Sud – Examen de fin de saison 2004*, aussi publié en mars 2004, fait des recommandations semblables à celles du rapport du Comité permanent.	http://www-comm.pac.dfo-mpo.gc.ca/publications/2004psr/default_f.htm
Rapport déposé par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans en 2004-2005	
Les pêches au Nunavut : allocations de quotas et retombées économiques Cette étude sur des questions entourant les allocations de quotas et les avantages pour les pêcheurs du Nunavut brosse un aperçu du cadre de gestion des pêches adjacentes au Nunavut et traite des questions pertinentes pour les pêches dans les divisions A et B de la zone O. On y examine les mécanismes d'allocation pour le Nunavut, la nécessité d'accroître la part du Nunavut du flétan noir de la division OB ainsi que du besoin de monter des infrastructures au Nunavut et de faire davantage de recherche exploratoire et scientifique dans les eaux adjacentes au Nunavut. Le rapport adresse 14 recommandations formelles au gouvernement du Canada de même qu'aux autres organisations impliquées dans les pêches au Nunavut.	http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/reports/nunavut_fish/gr_nunavut_fish_f.htm

Tableau 14 : Réponses au vérificateur général en 2004-2005

Recommandation soulevée	Lien au chapitre et à la réponse
2004 – Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable	
Chapitre 1 – Accords internationaux en matière d'environnement (1.102) Pêches et Océans Canada devrait énoncer clairement sa position en ce qui a trait aux priorités, mécanismes et calendriers visant à fixer des cibles de conservation viables pour les stocks de poissons chevauchants et de poissons grands migrateurs.	2004 CEDD 1.102

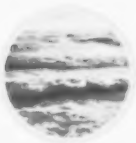

Recommandation soulevée	Lien au chapitre et à la réponse
Chapitre 4 – L'évaluation de l'impact environnemental des politiques, des plans et des programmes (4.47) Les administrateurs généraux de tous les ministères et organismes vérifiés devraient s'assurer que leur organisation met complètement en œuvre la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Ils devraient veiller à ce que leur organisation ait en place un système de gestion visant à assurer l'application en bonne et due forme de la Directive. Ce système devrait inclure les mesures suivantes : ▪ le recensement et la description des initiatives devant être soumises à l'approbation du ministre responsable du ministère ou de l'organisme ou du Cabinet; ▪ l'établissement d'une structure redditionnelle au sein de l'organisation; ▪ l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes pour assurer le contrôle de toutes les initiatives assujetties à la Directive, des explorations préliminaires et des évaluations détaillées qui sont effectuées; ▪ la préparation de directives et une formation à l'interne pour les gestionnaires et les employés qui préparent des politiques, des programmes et des plans; ▪ la mise en place de procédures de contrôle de la qualité, de consultation, de communication, de suivi et d'évaluation. Les administrateurs généraux de tous les ministères et organismes qui ne sont pas visés par la présente vérification devraient tenir compte de cette recommandation au moment d'étudier l'application de la Directive au sein de leur organisation.	2004 CEDD 4.47
Chapitre 5 – Pêches et Océans Canada — Le saumon : stocks, habitat et aquaculture *Le saumon : stocks, habitat et aquaculture (5.101)* Pêches et Océans Canada devrait, en collaboration avec les provinces, évaluer et surveiller les activités des exploitations salmonicoles afin de prévenir les effets néfastes sur les stocks de saumon sauvage et leur habitat. Le Ministère devrait, en concertation avec Environnement Canada, continuer de déterminer la manière dont il va contrôler et surveiller les rejets de substances nocives en provenance des exploitations aquacoles et faire respecter la loi à cet égard.	2004 CEDD 5.101
Chapitre 5 – Pêches et Océans Canada — Le saumon : stocks, habitat et aquaculture (5.28) Pêches et Océans Canada devrait finaliser la Politique concernant le saumon sauvage en vue de définir des objectifs de conservation et de donner une orientation en matière de gestion des pêches, de protection de l'habitat et de mise en valeur du saumon.	2004 CEDD 5.28
Chapitre 5 – Pêches et Océans Canada — Le saumon : stocks, habitat et aquaculture (5.54) Pêches et Océans Canada devrait recueillir de l'information et l'analyser afin de disposer d'évaluations actualisées sur l'état des habitats et sur les stocks de saumon du Pacifique qui n'atteignent pas les cibles fixées par le Ministère et qui sont en déclin.	2004 CEDD 5.54
Chapitre 5 – Pêches et Océans Canada — Le saumon : stocks, habitat et aquaculture (5.66) Pêches et Océans Canada devrait coordonner ses efforts avec la province de la Colombie-Britannique en adoptant une stratégie axée sur les risques qui pourrait à la fois compléter la stratégie de la province et respecter son propre mandat en matière de gestion et de protection de l'habitat du poisson.	2004 CEDD 5.66
Chapitre 5 – Pêches et Océans Canada — Le saumon : stocks, habitat et aquaculture (5.84) Pêches et Océans Canada devrait établir des priorités et élaborer un plan de recherche à long terme pour combler les lacunes dans les connaissances sur les effets possibles de la salmoniculture sur les écosystèmes aquatiques et les stocks de saumon sauvage.	2004 CEDD 5.84
Chapitre 6 – Les pétitions en matière d'environnement (6.80) Pêches et Océans Canada devrait décider ou non d'établir un règlement sur le poisson génétiquement modifié. Le Ministère, s'il décide d'aller de l'avant, devrait préciser la date d'achèvement de ce travail, élaborer un plan de travail et faire connaître la progression du projet.	2004 CESD 6.80

Recommandation soulevée	Lien au chapitre et à la réponse
Chapitre 6 – Les pétitions en matière d'environnement (6.92) Afin de réduire le plus possible le risque que des poissons génétiquement modifiés soient libérés dans l'environnement, Pêches et Océans Canada devrait, en collaboration avec Environnement Canada, faire en sorte que les exigences de confinement du poisson génétiquement modifié soient clairement communiquées aux chercheurs. De plus, il devrait pallier les lacunes que présente sa collecte de renseignements sur la recherche sur le poisson génétiquement modifié et d'autres organismes aquatiques au Canada.	2004 CESD 6.92
Rapport de la vérificatrice générale du Canada, novembre 2004	
Chapitre 7 – Le processus suivi pour répondre aux questions des parlementaires inscrites au Feuilleton (7.91) Pour les questions d'ordre financier qui sont inscrites au Feuilleton, les ministères devraient prévoir dans leurs méthodes de préparation des réponses la recherche de renseignements utiles dans les documents financiers auxquels le public a accès.	2004 OAG 7.91
Rapport « Le point » du BVG, 2005	
Chapitre 1 – La sécurité des technologies de l'information (1.38) Les ministères et organismes assujettis à la Politique du gouvernement sur la sécurité devraient préparer un plan d'action donnant le calendrier qu'ils entendent suivre pour se conformer pleinement aux exigences en matière de sécurité des TI de la Politique et de la norme sur la gestion de la sécurité des technologies de l'information. Ce plan d'action devrait être approuvé par l'administrateur général ou son délégué et présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor.	2005 – Rapport *Le point* du BVG (1.38)
Chapitre 1 – La sécurité des technologies de l'information (1.46) La haute direction des ministères et des organismes devrait s'assurer que les risques liés à la sécurité des TI sont pris en compte lors de la préparation du profil de risque de l'organisation, et ce en identifiant et en évaluant les principaux risques et enjeux liés à la sécurité des TI et en déterminant le niveau de risque acceptable.	2005 – Rapport *Le point* du BVG (1.46)
Chapitre 1 – La sécurité des technologies de l'information (1.71) Les ministères et organismes assujettis à la Politique du gouvernement sur la sécurité devraient présenter au Secrétariat du Conseil du Trésor le calendrier annuel de leurs activités prévues en matière de surveillance de la sécurité des TI, y compris les autoévaluations, les évaluations de la vulnérabilité et les travaux de vérification interne. Ils devraient également transmettre au Secrétariat un exemplaire de leurs rapports de vérification interne dans les trois mois qui suivent la vérification.	2005 – Rapport *Le point* du BVG (1.71)

Vérifications internes effectuées en 2004-2005 :

- Vérification de la bonne intendance de la gestion et de l'utilisation des cartes d'achat, de voyage et d'entretien des véhicules
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65277_f.htm
- Vérification en matière d'acquisition et d'intégration des technologies de l'information
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65151_f.htm
- Véfification du Programme de déploiement de mentors pour les pêches autochtones
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65176_f.htm
- Vérification et évaluation de la région des lacs expérimentaux
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65173_f.htm
- Vérification du Cadre ministériel de contrôle de la gestion de la sécurité
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65152_f.htm
- Vérification du système ministériel pour l'établissement des coûts par activités (SMECA)
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/dacs_f.htm

Évaluations internes effectuées en 2004-2005 :

- Vérification et évaluation de la région des lacs expérimentaux
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/audits/04-05/65173_f.htm

- Évaluation du Programme de pêche sélective du saumon du Pacifique
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/evaluations/04-05/salmon_f.htm

Examens internes effectués en 2004-2005 :

- Examen des systèmes d'emploi
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/reviews/04-05/employment_f.htm
- Rapport de consultation sur la production de recettes
  http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/cread/reviews/04-05/revenue_f.htm

Stratégies de développement durable

Le développement durable cristallise toute l'action du ministère des Pêches et des Océans. Le ministère travaille en partenariat de façon à tirer des avantages économiques et sociaux des ressources marines et d'eau douce du Canada tout en conservant l'intégrité écologique de ces ressources.

La *Stratégie de développement durable* du MPO est un document d'accompagnement du Plan stratégique du Ministère, intitulé *Nos eaux, notre avenir*. En sa qualité de ministère voué au développement durable, le MPO travaille à protéger et à conserver les ressources aquatiques du Canada, tout en appuyant le développement et l'utilisation de ces ressources.

Durant la préparation de la Stratégie de développement durable, le MPO a élaboré une méthode qui relie clairement les engagements de la Stratégie au plan stratégique du Ministère et aux résultats obtenus. La Stratégie comprend un plan d'action qui souligne les principales activités qu'entreprendra le MPO afin d'appuyer le développement durable. Elle arrête pour le Ministère trois objectifs clés de développement durable autour desquels le Plan d'action s'articule.

- Programmes durables – Produits et activités ciblées visant à trouver un juste milieu entre la protection des ressources aquatiques et les avantages économiques et sociaux à tirer de ces ressources;
- Saine gouvernance et partenariats renforcés – Dans l'exécution de son mandat, le MPO travaille en partenariat avec différents niveaux de gouvernement, l'industrie, les groupes autochtones et les organismes non gouvernementaux; et
- Activités durables – Les engagements signifient que le gouvernement a les moyens de se « mettre au vert » afin de réduire les dommages causés à l'environnement par les activités ministérielles, ce qui inclut : la conformité aux règlements (à tous les niveaux de gouvernement), la politique environnementale du MPO, les autres politiques fédérales pertinentes, les pratiques exemplaires ainsi que les normes et les codes de pratique acceptés par l'industrie.

Dans le cadre des trois objectifs de développement durable, le MPO entreprendra un certain nombre d'activités ciblées assorties de résultats connexes qui se traduiront par des produits pour les Canadiens. À court et à moyen terme, ces activités et produits permettront au MPO de livrer des résultats intermédiaires tels que la prise de décisions éclairées, une gestion améliorée des océans et la conformité aux normes internationales. Conjuguées, les activités, conclusions et résultats ciblés découlant des trois objectifs de développement durable donneront l'assurance que le Ministère travaille à réaliser ses trois nouveaux résultats stratégiques : des voies navigables sûres et accessibles, des écosystèmes aquatiques sains et productifs et des pêches et une aquaculture durables. Le MPO s'emploiera ainsi à concrétiser sa vision du développement durable et de l'utilisation sécuritaire des eaux canadiennes.

Trois activités ciblées ont été cernées pour le but de développement durable A – Programmes durables :

- élaboration de politiques, de cadres, de règlements et de réponses afin de s'assurer de l'intégration et de la durabilité des pêches et de l'aquaculture,
- favoriser une approche écosystémique pour les trois océans du Canada;
- étudier les dossiers relatifs aux changements climatiques.

Quatre activités ciblées ont été cernées pour le but de développement durable B – Saine gouvernance et partenariats renforcés :

- renforcer la gouvernance des océans par la mise en place de la gestion intégrée;
- renforcer le rôle du Canada dans la gouvernance internationale des océans;
- faire participer les groupes autochtones;
- renforcer la collaboration du fédéral, des provinces et des territoires.

Deux activités ciblées ont été cernées pour le but de développement durable C – Activités durables :

- s'assurer d'activités conformes aux normes canadiennes et internationales reconnues de gestion environnementale;
- renouveler la flotte civile du gouvernement.

Le ministère a fait des progrès importants pour s'assurer que les documents de planification et d'élaboration de politiques tels que le Plan stratégique renouvelé *Nos eaux, notre avenir* et le *Rapport sur les plans et les priorités* tiennent systématiquement compte des aspects d'ordre environnemental, économique et social. La nouvelle vision du Ministère a pour effet de donner une orientation à long terme au développement durable, et les efforts se poursuivent afin d'intégrer plus pleinement ce dernier au processus de planification des activités, des ressources humaines et des finances dans le cadre du cycle nouvellement remanié de planification ministérielle.

En guise de réponse aux recommandations de la commissaire à l'environnement et au développement durable relativement à l'élaboration de stratégies de développement durable, le MPO a élaboré une approche qui relie clairement les engagements de la Stratégie au plan stratégique du Ministère et à ses résultats. Le *Rapport sur les plans et les priorités* du Ministère inclut également un exposé de la Stratégie de développement durable dans la section des rapports consolidés. Le nombre d'activités de développement durable a été ramené de 41 à 26. De plus, comme le démontre le plan d'action de la Stratégie de développement durable, le MPO s'est également efforcé de faire état de liens plus clairs entre la cible visée et les mesures à prendre afin d'atteindre les buts et les objectifs.

En 2004, le MPO a complété son Projet d'évaluation ministérielle et d'ajustement, une activité à grande échelle qu'il avait entreprise afin de réévaluer ses ressources humaines et financières, ses priorités en matière de programmes et de politiques et ses pratiques de gestion. Cet exercice lui a permis de reconfirmer et de renforcer son engagement envers le développement durable en tant qu'élément fondamental de tous ses programmes et services. Comme il s'affairait à réaliser le Projet d'évaluation ministérielle et d'ajustement lors de la présentation de la troisième série de stratégies de développement durable, le Ministère a décidé de soumettre un rapport d'étape, ce qui lui a permis d'élaborer sa Stratégie de développement durable 2005-2006 en pleine connaissance de cause des résultats du Projet d'évaluation ministérielle et d'ajustement.

Approvisionnement et marchés

Le MPO est un ministère opérationnel fortement décentralisé présent dans plus de 300 communautés. L'approvisionnement et les marchés sont des fonctions importantes pour le fonctionnement des ministères. Des spécialistes du bureau central à Ottawa et de chacune des six régions du pays

participent à l'élaboration des politiques, des procédures et des stratégies du Ministère en plus d'attribuer des marchés selon les pouvoirs qui leur sont délégués. Le Ministère recourt à TPSGC (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) pour fournir des services de passation de marchés quand la demande excède ses pouvoirs (par exemple, pour tout bien de plus de 5 000 $ non couvert par une offre à commandes) ou lorsqu'il a besoin d'expertise très précise. Le Programme des cartes d'achat du MPO fait aussi partie des principaux outils d'acquisition de celui-ci. En 2004-2005, le MPO s'est servi de ces cartes afin d'acquitter pour 85 millions de dollars d'achats de faible valeur et par offres à commande.

En 2004-2005, le MPO a commencé à fournir des renseignements sur tous les marchés de plus de 10 000 $ (taxes comprises) sur son site Internet. Il s'agit là d'un bon moyen, a-t-il constaté, d'en améliorer le suivi, d'en accroître la visibilité et de veiller à ce que les renseignements sur les marchés enregistrés dans Abacus (le principal système de gestion des finances et du matériel du MPO) soient exacts et précis.

Le MPO a créé un Centre d'expertise en approvisionnement formé d'experts des programmes et de spécialistes en approvisionnement. En voici le mandat :

- soutenir et favoriser l'acquisition de compétences et techniques modernes de gestion des approvisionnements;
- consulter les usagers des programmes et TPSGC;
- trouver la meilleure méthode d'acquisition des marchandises communes à l'échelle nationale ou régionale.

La révision des méthodes d'achat d'ordinateurs et de dispositifs sans fil permettra d'économiser jusqu'à 1,5 millions de dollars par année.

Le travail du CEA a permis au MPO de tirer des leçons précieuses qui l'aideront à mettre en œuvre « Les prochaines étapes », une initiative de TPSGC dont le but est d'offrir des services de façon plus judicieuse, rapide et économique.

Diversification des modes de prestation des services

S'entend par la diversification des modes de prestation des services l'acquittement du mandat d'un ministère ou d'un organisme par le recours à d'autres formes d'organisation et mécanismes de prestation.

En 2004-2005, le MPO n'a entrepris qu'une seule initiative importante de diversification des modes de prestation des services. Le 1er avril 2005, la Garde côtière canadienne est officiellement devenue un organisme de service spécial au sein de Pêches et Océans Canada de même que le plus grand OSS au Canada.

Le statut d'organisme de service spécial donne à la Garde côtière les pouvoirs et la souplesse dont elle a besoin pour agir de manière plus pragmatique et servir plus efficacement sa clientèle. Il lui permet également d'exercer un contrôle plus serré de ses ressources financières. Cette transition le rend plus à même d'assumer le rôle accru qui lui échoit dans le cadre du programme de sécurité nationale du Canada tout en améliorant ses services traditionnels grâce à un renouvellement constant.

En faisant de la Garde côtière une OSS, le gouvernement du Canada a reconnu l'importance et le caractère unique de la GCC. En même temps, il a confirmé le maintien de la GCC au sein du MPO en tant qu'exécutant indissociable du programme de ce ministère. La Garde côtière représente près de la moitié de Pêches et Océans Canada et joue un certain nombre de rôles dans son mandat, de la

recherche scientifique à la conservation et à la protection en passant par la sécurité maritime. Ce rôle important de la GCC au sein du MPO se poursuivra.

Initiative d'amélioration des services

Au cours des cinq dernières années, le MPO a prouvé de toutes sortes de façons qu'il avait à cœur d'améliorer ses services.

Par exemple, le Ministère a préparé et mis en œuvre un coffre à outils de consultation pour accroître l'efficacité de ses consultations et il a instauré un processus exhaustif de consultation des intervenants dans le dossier des espèces en péril.

Le MPO a récemment lancé le Plan de modernisation du processus environnemental (PMPE) de façon à pouvoir s'acquitter plus efficacement de ses responsabilités réglementaires et à soutenir le programme de réglementation intelligente du gouvernement fédéral. Le MPO a lancé cette initiative triennale en 2004-2005.

Le Ministère a mis sur pied un certain nombre d'initiatives avec les provinces et les territoires afin d'améliorer la prestation des services et programmes d'aquaculture. Cela comprend la rationalisation du processus d'approbation de sites d'exploitation aquicole, l'amélioration du Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques et l'élaboration du Programme national sur la santé des animaux aquatiques.

L'Initiative de renouvellement de la gestion des pêches (IRGP) est un plan d'action qui vise à moderniser la gestion des pêches dans le but d'assurer la vigueur et la viabilité de celles-ci pour l'avenir. La raison d'être de l'IRGP est de transformer les rapports entre le MPO et les intervenants, surtout les pêcheurs commerciaux, sachant que ceux touchés par les décisions sur la gestion de la ressource doivent avoir leur mot à dire dans le processus décisionnel. Elle renforce et officialise les initiatives existantes qui permettent aux utilisateurs de la ressource d'avoir une plus grande voix au chapitre en favorisant le partage de l'intendance – le partage des responsabilités, des décisions et de la reddition de compte – avec ceux-ci.

Le Service hydrographique du Canada a fixé de nouvelles normes de service pour la tenue à jour des cartes de navigation existantes, ce qu'il a fait en consultant un comité consultatif externe, en tenant une enquête auprès des clients et en administrant un questionnaire en ligne. En vertu des nouvelles normes, qui doivent entrer en vigueur en 2006, les cartes des zones à risque élevé seront mises à jour plus souvent que celles des zones à faible risque.

La Garde côtière canadienne a besoin d'information de qualité supérieure sur l'état des glaces de façon à diriger la circulation maritime en toute efficacité et sécurité dans les eaux couvertes de glace. En 2004, la GCC a réalisé un examen du niveau de services d'information sur l'état des glaces afin de trouver des moyens d'améliorer les services actuels et d'en réduire les coûts, notamment le Programme amalgamé de reconnaissance aérienne. Les vols de reconnaissance de l'état des glaces ont été combinés avec les vols de surveillance de la pollution de Transports Canada de façon à mieux utiliser l'avion et à éviter les chevauchements en matière de surveillance aérienne.

La GCC a complété toutes les activités d'Intégrité des programmes I. Huit nouvelles stations de recherche et de sauvetage et huit nouveaux canots de sauvetage sont maintenant en service et l'équipage requis a été embauché et formé. La GCC a également recruté du personnel de coordination. Grâce au Plan national des dépenses en capital, on a continué à ramener les actifs de la GCC à leur condition de départ en les remettant à neuf et en y incorporant de nouvelles technologies.

Par sa participation continue à l'initiative du Gouvernement en direct, le MPO cherche à offrir aux Canadiens un accès à l'information et aux services du gouvernement fédéral par l'entremise d'Internet, et ce, tout en tentant d'améliorer la satisfaction de sa clientèle de manière significative et quantifiable. En général, le Ministère continue à travailler avec d'autres ministères dans le but de fournir des guichets uniques d'accès aux services et renseignements gouvernementaux. Soulignons plus particulièrement que la présence du MPO sur le Web n'a plus tant à voir avec la façon dont il est organisé qu'avec celle dont les clients cherchent et utilisent ses renseignements et services.

L'amélioration des services offerts aux pêcheurs sportifs par la création du Système national de délivrance de permis de pêche récréative, qui offre d'autres modes d'achat de permis de pêche récréative, a été un élément charnière de la stratégie du Gouvernement en direct du MPO. Les services d'information sur la navigation maritime, deuxième élément de la stratégie, donne accès à l'information et aux services dont ont besoin ceux qui veulent commercer de façon responsable, sûre et efficace sur les voies navigables nationales. Le troisième élément est l'initiative « Comprendre les eaux et les ressources aquatiques du Canada », qui répond au souhait du public d'avoir davantage son mot à dire dans les décisions qui touchent la gestion et l'utilisation des eaux et des ressources aquatiques du Canada.

Initiatives horizontales

Les initiatives horizontales sont des programmes ou des d'initiatives qui font l'objet d'ententes officielles de financement entre deux partenaires ou plus d'organismes fédéraux différents ayant convenu de collaborer pour obtenir des résultats communs. Le MPO participe aux cinq initiatives horizontales menées par d'autres ministères fédéraux que voici :

- Rechercher la confiance du public dans la réglementation des pesticides et améliorer l'accès aux produits antiparasitaires à usage réduit incluant les pesticides à risque réduit (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire – Santé Canada)
- Stratégie canadienne de la biotechnologie (Industrie Canada)
- Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux (Environnement Canada et Secrétariat du Conseil du Trésor)
- Application de la *Loi concernant la protection des espèces sauvages en péril au Canada* (Environnement Canada)
- Sûreté maritime (Transports Canada)

De plus amples renseignements sur ces initiatives horizontales sont présentés à l'adresse www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Politiques sur les voyages

Pêches et Océans Canada se conforme aux autorisations spéciales de voyager du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Section 4 – Autres sujets d'intérêt

Dans la présente section :

- Renseignements sur l'organisation
- L'équipe du MPO
- Prix et reconnaissances
- Personnes-ressources pour plus d'information

Renseignements sur l'organisation

Pêches et Océans Canada est un ministère fortement décentralisé dont près de 9 employés sur 10 travaillent dans les régions, hors de la région de la capitale nationale. Le Ministère a pignon sur rue dans six bureaux régionaux au pays de même qu'à l'administration centrale à Ottawa. Les régions sont :

Chacune des six régions est dirigée par un directeur général régional (DGR) au sein d'une administration régionale. Les DGR sont responsables d'organiser et de gérer les programmes et les activités dans leur région par l'intermédiaire de bureaux locaux, se conformant pour ce faire à des priorités nationales et régionales de même qu'à des paramètres de rendement pour chaque programme et activité.

L'administration centrale est située à Ottawa et est responsable, sous la direction d'un sous-ministre, du commissaire de la Garde côtière canadienne et de cinq sous-ministres adjoints, d'établir des objectifs, des politiques, des procédures et des normes d'ordre national. Elle dirige également certains programmes nationaux et surveille les activités ministérielles dans l'ensemble du pays pour s'assurer d'offrir partout les mêmes services de qualité.

La Garde côtière canadienne, un organisme de service spécial sous la gouverne d'un commissaire, est divisé en cinq régions, chacune dirigée par un directeur régional.

Le reste du Ministère est organisé en cinq secteurs ayant chacun à sa tête un sous-ministre adjoint. Les sous-ministres adjoints sont chargés d'établir les objectifs, les politiques, les procédures et les normes d'ordre national s'appliquant à leur secteur et à leur portefeuille d'activités respectifs.

Le sous-ministre, les sous-ministres adjoints et les directeurs généraux régionaux gèrent en collaboration étroite le Ministère et ses activités.

Les directeurs régionaux et les sous-ministres adjoints relèvent directement du sous-ministre.

Renseignements sur l'organisation

Cette information à propos de l'organisation et de sa gouvernance est présentée au graphique d'accompagnement.

Renseignements sur l'organisation et sa gouvernance

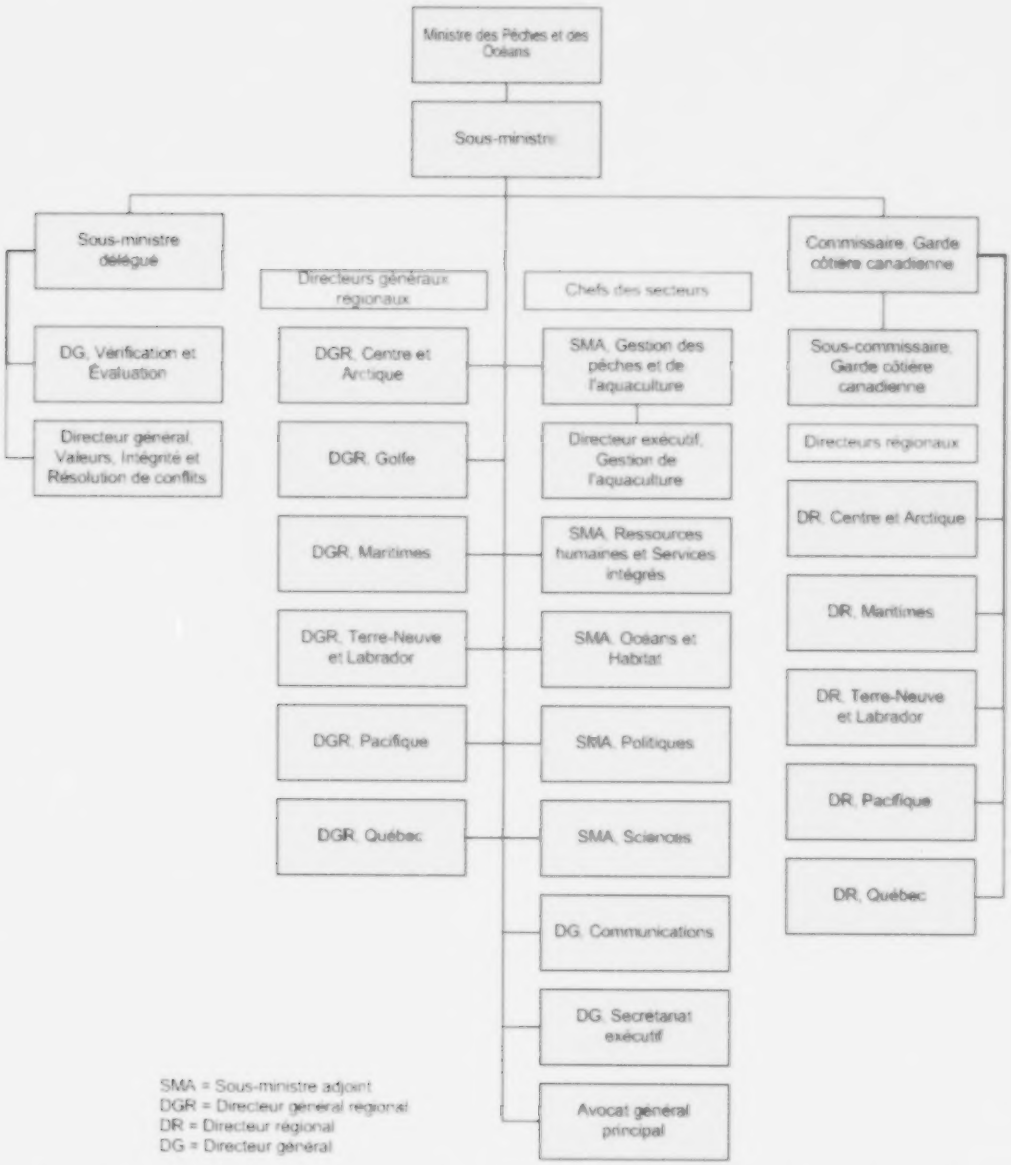

Le Comité de gestion du Ministère (CGM) est le principal organe décisionnel du MPO. Y siègent le sous-ministre à titre de président et :

- le sous-ministre délégué
- les sous-ministres adjoints
- le commissaire de la Garde côtière canadienne
- les directeur généraux régionaux
- l'avocat général principal des Services juridiques

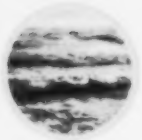

- le directeur général du Secrétariat exécutif
- le directeur général des Communications
- le directeur général de la Gestion de l'aquaculture

Le CGM reçoit l'appui de quatre sous-comités : le Comité des politiques, le Comité des litiges, le Conseil de gestion des investissements et le Comité exécutif des ressources humaines. Il a l'ultime pouvoir décisionnel sur les affaires des sous-comités. Mais le Comité exécutif des ressources humaines et le Comité ministériel d'examen peuvent, en tant que comités de l'ensemble, prendre des décisions finales.

Le CGM est l'ultime responsable des rapports et de la reddition de comptes.

Gestion de la flotte

Le Ministère possède et exploite la plus grande flotte civile navale et aérienne du gouvernement fédéral. Cette flotte comprend 107 navires opérationnels et 26 aéronefs à voilure tournante. Les quelque 2 300 employés de son personnel navigant et terrestre oeuvrent dans cinq organisations régionales de gestion de la flotte et à l'administration centrale de la Flotte. La flotte du MPO doit être opérationnelle 24 heures sur 24 à raison de 365 jours par année sur le plus long littoral et les plus vastes eaux territoriales au monde.

La mission de la Flotte – *Des professionnels offrant des services en mer aux Canadiens* – est de veiller à ce les services que nous offrons à nos clients le soient de manière sécuritaire, économique et responsable et contribuent du coup à donner aux Canadiens les résultats escomptés. Les principaux clients de la Flotte sont les Services maritimes de la GCC, les programmes du MPO et d'autres ministères et organismes gouvernementaux, dont la Gendarmerie royale du Canada.

En 2004-2005, la Flotte de la GCC a complété l'Initiative de renouvellement de la gestion de la flotte (IRGF), qui avait été lancée en 2001 pour donner suite aux recommandations du vérificateur général sur la gestion de la flotte. Bien qu'elle ait atteint les objectifs individuels de chacun des volets de l'IRGF, la GCC continue à peaufiner chacun de ces derniers.

- La Flotte a publié son premier plan stratégique, qui expose le cadre stratégique de la flotte nationale et présente les stratégies de gestion à suivre pour que se matérialise notre vision de l'*excellence en mer*.
- La Flotte a continué d'améliorer sa composante de planification et de contrôle des finances en instaurant la méthode des coûts fixes et la méthode des coûts variables pour les jours de mer.
- La Flotte a amélioré sa gestion des ressources humaines en formulant à cet égard un plan quinquennal rattaché aux jours d'exploitation et au programme de travail opérationnel négocié avec nos clients. Cela lui permet de mieux prévoir ses besoins en personnel, de repérer d'éventuelles lacunes et d'évaluer les effets de l'évolution démographique de ses effectifs.
- La Flotte a entrepris d'examiner ses systèmes opérationnels afin de trouver des moyens d'améliorer l'intégrité et la fiabilité de son information décisionnelle. Les améliorations ont déjà commencé et se poursuivront pendant trois à cinq ans.
- La Flotte a réussi à obtenir du financement pour renouveler ses actifs vieillissants sur la base d'un plan exhaustif de 30 ans. Les fonds nécessaires à l'acquisition d'une nouvelle classe de patrouilleurs semi-hauturiers et de deux navires de recherche scientifique en mer ont été inscrits au budget de 2005.
- La Flotte continue à remettre en état les biens de la GCC qui en ont le plus besoin grâce à des fonds inscrits au budget de 2003.

L'équipe du MPO

Le MPO a participé activement à l'échelle pangouvernementale à la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et poursuivra ses efforts en 2005-2006 en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* en décembre 2005.

Le MPO a tenu son premier exercice actif de surveillance de la dotation, qui mettait l'accent sur les valeurs d'impartialité, de transparence, de justice et d'équité en dotation. L'évaluation des risques en dotation qui a été faite dans le cadre de cet exercice a permis de jauger la performance du Ministère en matière de dotation et d'apporter les correctifs qui s'imposaient. Pour se préparer à l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le MPO a élaboré les éléments de gouvernance, de planification des ressources humaines, d'élaboration des politiques, de contrôle et de communication requis pour bâtir un cadre efficace de reddition de comptes en matière de gestion de la dotation en personnel.

Au chapitre de la planification, le MPO a mis en place un cadre de planification intégrée (CPI) afin de s'assurer que la planification stratégique, la planification financière, la planification des activités et la planification des ressources humaines convergent et se renforcent les unes les autres. On a créé le Comité de planification intégrée, auquel siègent des intervenants clés des quatre coins du Ministère, dont les ressources humaines, les finances, les secteurs et les régions. Ce comité doit superviser les activités de planification, voir à l'intégration de différents processus et à la prise en considération précoce de points de vue différents et faire l'analyse critique des avant-plans d'activités.

La mise en place du CPI s'est faite en quatre phases distinctes. Les deux premières phases furent mises en œuvre en 2004-2005. Au cours de la phase I, on a établi les priorités annuelles devant guider le Ministère dans sa planification pour 2004-2005 et l'exercice suivant. Durant la phase II, on s'est affairé à structurer les plans d'activités autour des quatre catégories de l'architecture des activités des programmes (AAP) et à y intégrer des activités par secteur et par région. Ces phases ont préparé le MPO à déployer les deux dernières phases du modèle de CPI en 2005-2006. Lors de la phase III, des plafonds en matière d'équivalents temps plein et de salaires seront intégrés au plan d'activités pour chacune des quatre catégories. La phase IV servira à initier les gestionnaires et les planificateurs régionaux à la planification de la relève et au développement professionnel.

En 2004, le MPO a approuvé la mise en oeuvre d'un plan triennal d'action sur l'équité en matière d'emploi afin de donner suite aux conclusions de l'Examen des systèmes d'emploi de septembre 2004 de même que la réponse au rapport de vérification intermédiaire de la Commission canadienne des droits de la personne sur l'équité en matière d'emploi. Le MPO a soumis son Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi (PAEE) à la Commission en décembre 2004 et a déjà lancé plusieurs mesures même s'il n'a pas encore reçu de feedback sur son plan.

Le plan d'action sur l'équité en matière d'emploi du MPO s'attaque aux obstacles ou aux facteurs de causalité que l'on sait contribuer à la sous-représentation des groupes désignés au titre de l'équité en emploi. Les mesures du MPO s'articulent autour de cinq grandes priorités : le leadership et la culture organisationnelle; le recrutement et la conservation du personnel; l'apprentissage et les communications; les politiques et les pratiques; et la gestion et la surveillance des programmes.

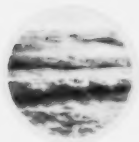

Prix et reconnaissances

Prix et reconnaissances internes du MPO

Le Prix d'excellence du sous-ministre a été décerné à 60 employés qui ont contribué à l'atteinte des objectifs du MPO en 2004.

Des mentions élogieuses du sous-ministre ont été décernées aux personnes suivantes pour des gestes d'attachement au devoir ou de bravoure favorisant le mieux-être et le bien-être de la société.

- **Jean-Claude Bouchard** pour son leadership exceptionnel, son dévouement et sa contribution remarquable à titre de sous-ministre délégué;
- **Patrick Chamut** pour son leadership influent, son dévouement désintéressé et son apport précieux à titre de sous-ministre adjoint à la Gestion des pêches;
- **Brian Giroux** pour son dévouement exceptionnel aux travaux du Conseil consultatif des sciences et du Conseil d'experts en sciences et en technologie;
- **Les officiers et l'équipage du NGCC *Leonard J. Cowley*** pour l'extraordinaire débrouillardise, talent et ingéniosité dont ils ont fait preuve pour récupérer un chalut à mailles et doublure trop petites d'un navire de pêche russe sur la Queue des Grands Bancs;
- **Plusieurs employés des Maritimes** pour leur contribution exceptionnelle et leur travail acharné pour assurer la reprise des activités et le soutien de la communauté dans le sillage de l'Ouragan Juan - les agents des pêches des détachements de la conservation et de la protection de Burnside, de Liverpool et de Bridgewater; le Centre de services de communications et de trafic maritimes; le Centre régional des opérations, GCC; les Services techniques intégrés, GCC; et les services de soutien à l'infrastructure informatique;
- **M. Howard Powles** pour sa contribution et son leadership exceptionnels dans la mise en oeuvre de la nouvelle *Loi sur les espèces en péril* au MPO.

Environ 370 employés ont reçu des Prix de distinction pour leurs réalisations et leurs contributions exceptionnelles à la poursuite des objectifs du Ministère ou de la fonction publique.

En 2004-2005, la Garde côtière canadienne a décerné la Médaille pour services distingués, remise par la gouverneure générale, à 17 employés.

Plus de 600 employés du MPO ont été honorés pour leur long service au gouvernement fédéral : 233 l'ont été pour 15 années de services, 327 pour 25 années de service et 84 pour 35 années de service.

Prix et reconnaissances d'autres organismes

Hugh Akagi – Station de biologie de St. Andrews

Hugh Akagi a reçu le Prix de la Station de biologie de St. Andrews pour son apport exceptionnel et constant à la vie et au bien-être de la Station et de la collectivité environnante pendant nombre d'années.

Boussard Akrour

Boussaad Akrour a reçu le prix Triathlon de *Geomatica* pour un article de comparaison des méthodes de calibrage du centre de phase d'antennes GPS.

Jasmir Basi et Sylvie Joseph – Prix du leadership en ressources humaines Michelle C. Comeau

Jasmir Basi, conseillère principale à l'organisation et à la classification nationales dans la région du Pacifique et Sylvie Joseph, directrice de la Rémunération ministérielle à Ottawa, ont reçu le Prix du

leadership en ressources humaines Michelle C. Comeau. M^me^ Basi l'a reçu pour son expertise et ses connaissances exceptionnelles de conseillère en ressources humaines dans le bureau local de la côte sud de la région du Pacifique, tandis que M^me^ Joseph se l'est vu décerner pour son engagement et son dévouement remarquables comme membre du Groupe de travail du renouvellement de la rémunération du Conseil des ressources humaines.

Marthe Bérubé

Marthe Bérubé a reçu une prime pour le Programme d'intendance des habitats pour les espèces en péril.

***British Columbia Federation of Drift Fishers, Long Point Bay Anglers Association, Moose Jaw Wildlife Federation, Dean O'Toole et John Wright* – 2005 Recreational Fisheries Award**

La British Columbia Federation of Drift Fishers, la Long Point Bay Anglers Association, la Moose Jaw Wildlife Federation, Dean O'Toole et John Wright ont reçu le Prix de la pêche récréative 2005 pour leur travail sans relâche et leur dévouement en vue d'améliorer le développement et l'expérience de la pêche sportive au Canada.

***Victor Cairns* – Conservation Halton 2004 Award of Excellence**

Victor Cairns, directeur scientifique régional par intérim de la région du Centre et de l'Arctique, a reçu cette distinction pour le dévouement dont il a fait preuve dans le cadre du projet de rétablissement du poisson et de la faune des régions de Hamilton Harbour et de Cootes Paradise. Ce prix d'excellence honore les personnes et les organisations qui ont aidé à protéger le milieu naturel du bassin versant de Halton.

***M. Steven Campana* – Lifetime Achievement Award for Otolith Science**

M. Steven Campana, chercheur scientifique à l'Institut d'océanographie de Bedford, s'est vu remettre le Lifetime Achievement Award for Otolith Science.

Steve Daoust – Citation du commissaire et Médaille pour services distingués de la Garde côtière auxiliaire canadienne

Steve Daoust, surintendant de la Garde côtière auxiliaire canadienne a reçu la Citation du commissaire et la Médaille pour services distingués de la Garde côtière auxiliaire canadienne. M. Daoust contribue au succès de la Direction de la recherche et du sauvetage de la GCC depuis 1978 et il participe activement au développement et à la croissance de la GCAC.

M. Edward Donaldson – Prix d'excellence en recherche de l'Association aquicole du Canada

M. Edward Donaldson, scientifique émérite au Laboratoire de Vancouver Ouest du MPO, a été honoré pour sa carrière en aquaculture. Ses recherches portent notamment sur l'accélération de la croissance et l'évaluation du stress chez les salmonidés sauvages et d'élevage. Ce prix salue des contributions exceptionnelles à la recherche aquicole.

Dave Duggan – Plaque des Premières nations

Dave Duggan a reçu une plaque des Premières nations en reconnaissance de son dévouement personnel pour le développement d'une structure de gestion plus efficace des lacs Bras d'Or.

Mike Eaton – Ordre du Canada

Mike Eaton, hydrographe à la retraite du Service hydrographique du Canada, a été décoré de l'Ordre du Canada. Durant sa carrière, M. Eaton a mis au point des techniques pour cartographier avec exactitude les étendues d'eau gelées et pour effectuer des relevés plus précis de vastes portions de la zone extracôtière. Sa réalisation la plus remarquable a été l'invention de la carte électronique, qui a

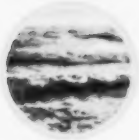

permis d'améliorer la sécurité maritime partout dans le monde. L'Ordre du Canada est la plus haute distinction honorifique de notre pays pour l'œuvre d'une vie entière.

David Gray – Prix Jim Jones de l'Association canadienne des sciences géomatiques

David Gray, spécialiste de la géodésie, de la radiolocalisation et des limites maritimes, a reçu ce prix pour avoir produit le meilleur article de la section « Supplément » de *Geomatica*, une publication trimestrielle de l'Institut canadien de géomatique. Le prix est remis annuellement pour des collaborations à *Geomatica*. L'article de M. Gray portrait sur l'importance historique du transit de Vénus.

Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques – Implementation Award du Bay Area Restoration Council

Le Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques s'est vu décerner le 11e *Implementation Award*, un prix remis annuellement, par le Bay Area Restoration Council. Ce prix vise à souligner l'apport significatif d'organisations au rétablissement du port de Hamilton et de son bassin d'alimentation.

M. D. John Martell – Secrétaire de la Société canadienne de zoologie

M. D. John Martell, physiologiste en recherche sur les poissons de mer à la Station de biologie de St. Andrews, a été élu secrétaire de la Société canadienne de zoologie.

Jack Orr – Prix de gestion coopérative du Comité mixte de gestion de la pêche (CMGP)

On a honoré Jack Orr, technicien en évaluation des stocks de mammifères marins au MPO, pour ses années de dévouement à l'étude, à la conservation et à la gestion du béluga dans l'Arctique et dans la mer de Beaufort. Le Prix de gestion coopérative a pour objectif de saluer d'exceptionnelles contributions à la gestion des pêches dans l'Arctique, en particulier dans la région désignée des Inuvialuit.

M. Timothy R. Parsons – Médaille Timothy R. Parsons

M. Timothy R. Parsons, professeur émérite à l'Université de la Colombie-Britannique et scientifique honoraire à l'Institut des sciences de la mer à Sydney, est le premier lauréat de ce prix baptisé en son honneur. Le prix souligne l'excellence dans les sciences de la mer au Canada. M. Parsons s'est surtout employé à concevoir une nouvelle approche écosystémique à la gestion des pêches fondée sur l'intégration des données.

M. Brian Petrie – Médaille J.P. Tully en océanographie de la Société canadienne de météorologie et d'océnographie

M. Brian Petrie a reçu la médaille J.P. Tully 2004 pour son apport exceptionnel à l'océanographie au Canada. Ses premières recherches ont permis de mieux comprendre les processus physiques importants qui animent les zones côtières de l'océan. Récemment, ses recherches collaboratives sur la surveillance et l'interprétation de la variabilité des écosystèmes ont permis de réaliser des percées importantes dans la compréhension des transformations à long terme et des changements de régime.

David Pugh – Prix d'excellence du Secteur des sciences de la terre à Ressources naturelles Canada

David Pugh, gestionnaire du Bureau de l'intégration du projet géospatial, a reçu le Prix d'excellence du Secteur des sciences de la terre à Ressources naturelles Canada pour sa contribution aux secteurs des sciences de la terre et de la mer en général et à l'Infrastructure de données géospatiales maritimes en particulier. L'Infrastructure de données géospatiales maritimes est devenue un outil crucial pour la mise en valeur et la gestion durables des zones marines, côtières et dulcicoles nationales.

John Redican – Membre de l'Ordre du mérite militaire

John Redican, directeur de l'Initiative de renouvellement de la gestion de la flotte, a été reçu membre de l'Ordre du mérite militaire. John a reçu son insigne de la gouverneure générale lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Rideau Hall le 9 novembre 2004. L'Ordre du mérite militaire a été créé en 1972 pour reconnaître les carrières de service exceptionnel et émérite des hommes et des femmes des Forces canadiennes et de la Réserve.

M. Shawn Robinson – Prix pour service dévoué de l'Association aquicole du Canada

M. Shawn Robinson, chercheur scientifique à la Station de biologie St. Andrews, a reçu un prix pour service dévoué de l'Association aquicole du Canada en reconnaissance de sa contribution au conseil d'administration et au comité exécutif de l'organisme, dont il a été trésorier de 1997 à 2001, président désigné en 2001-2002, président en 2002-2003 et président sortant en 2003-2004.

***Garnet L. Spicer* – United States Coast Guard Public Service Commendation**

M. Garnet L. Spicer, un employé des Programmes maritimes de la région des Maritimes, a reçu la *Public Service Commendation* de la Garde côtière des États-Unis pour ses travaux d'organisation de CANUSLANT 2002. CANUSLANT 2002 est le plus récent d'une série d'exercices biennaux menés par le Canada et les États-Unis depuis 1974 en vertu du Plan d'urgence bilatéral Canada-États-Unis en cas de pollution des eaux et de l'« Atlantic Operational Supplement ».

M. Edward Trippel – Deuxième prix du Concours international d'engins de pêche intelligents

Dr. Edward Trippel, un chercheur scientifique à la Station de biologie St. Andrews, a reçu un le deuxième prix au Concours international d'engins de pêche intelligents. Le concours honore les inventeurs qui créent des solutions pratiques et économiques réduisant les prises accessoires. M. Trippel et deux homologues non à l'emploi du MPO ont inventé un filet maillant qui réduit les prises accessoires de marsouin commun.

Don Vachon – Prix Agatha-Bystram pour souligner l'initiative en matière de gestion de l'information 2004

Bibliothèque et Archives Canada et le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral ont accordé le prix Agatha-Bystram pour souligner l'initiative en matière de gestion de l'information à Don Vachon, chef de l'ingénierie, en reconnaissance de sa contribution remarquable à la gestion des ressources d'information. M. Vachon a joué un rôle de premier plan dans la création du *Géoportail* du MPO, un site Web d'accès centralisé aux données géospatiales maritimes et aux services connexes.

M. Daniel Ware – Médaille Timothy R. Parsons

M. Ware, un scientifique à la retraite du MPO, a reçu la médaille Timothy R. Parsons pour sa contribution exceptionnelle aux sciences des océans au Canada. Il a produit des études influentes sur des sujets tels que la dynamique des écosystèmes, les interrelations entre les stocks de poisson et les facteurs physiques de l'environnement ainsi que les changements climatiques.

Kenneth Weaver

Le nom de Kenneth Weaver, agent des pêches dans la région du Pacifique, a été gravé sur les monuments de granite à la mémoire des agents de police et de la paix morts dans l'exercice de leurs fonctions, monuments situés à Ottawa et à Victoria. Le 2 septembre 1948, M. Weaver effectuait une surveillance aérienne de la pêche commerciale à la senne du saumon dans le détroit de Johnstone, en Colombie-Britannique, lorsque son avion s'est écrasé, le tuant lui et le pilote.

Personnes-ressources pour plus d'information

Région	Nom	Téléphone
Terre-Neuve-et-Labrador	Jan Woodford	(709) 772–7622
Maritimes	Kathy Kieley	(902) 426–3866
Golfe	Terrance Boucher	(506) 851–7757
Québec	Marcel Boudreau	(418) 648–7316
Centre et Arctique	Lawrence Swift	(519) 383–1830
Pacifique	Deborah Phelan	(604) 666–8675
Administration centrale	Anne Lamar	(613) 990–0219

Section 5 – Liste d'acronymes et index

Dans la présente section :

- Liste d'acronymes
- Index

Liste d'acronymes

ADN	Acide désoxyribonucléique
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable
CPI	Cadre de planification intégrée
EE	Évaluation environnementale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCC	Garde côtière canadienne
GRC	Gendarmerie royale du Canada
INN	Illégale, non déclarée et non réglementée
IRGP	Initiative de renouvellement de la gestion des pêches
IRLDN	Identification et repérage à longue distance des navires
LCEE	*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
LCPE	*Loi canadienne sur la protection de l'environnement*
LEP	*Loi sur les espèces en péril*
MPO	Ministère des Pêches et des Océans
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPANO	Organisation des pêches de l'Atlantique Nord
PAEE	Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi
PAGHRI	Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures
PAGRAO	Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
PCRDA	Programme coopératif de recherche et de développement en aquaculture
PMPE	Plan de modernisation du processus environnemental
RMR	*Rapport ministériel sur le rendement*
RPP	*Rapport sur les plans et les priorités*
SAR	Recherche et sauvetage
SCTM	Services de communications et de trafic maritimes
SHC	Service hydrographique du Canada
SIA	Système d'identification automatique
SMA	Sous-ministre adjoint
STI	Soutien technique intégré
ZPM	Zones de protection marines

Index

A

Accord des Nations Unies sur la pêche · 22
Administrations portuaires · 25, 29, 31, 39, 41, 45
Affaires internationales · 5, 6, 8, 9, 10, 18, 22, 25, 27, 28, 31, 33, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 47, 50, 72, 76, 88
Agence canadienne d'inspection des aliments · 10, 29, 43, 44
Aides à la navigation · 30, 32, 38, 39, 40, 60, 66
Approche écosystémique · 2, 28, 76, 87
Approvisionnement · 76, 77
Aquaculture · 2, 3, 5, 11, 14, 20, 38, 43, 44, 46, 50, 73, 75, 76, 78, 83, 86, 91
Arctique · 9, 10, 28, 41, 49, 50, 86, 87, 89
Atlantique · 3, 7, 8, 19, 22, 23, 28, 48, 49, 70, 72, 91
Avis aux navigateurs · 67

B

Biodiversité · 18, 27, 28, 46
Biotechnologie · 29, 49, 79

C

Cartes · 10, 31, 34, 35, 38, 60, 61, 65, 67, 74, 77, 78
Cartes hydrographiques · 35, 61
Centre et Arctique · 89
Clients · 5, 6, 19, 33, 35, 40, 41, 66, 67, 69, 78, 79, 83
Climat · 43, 46
Collectivités · 31, 39, 85
Collège de la Garde côtière canadienne · 60, 61, 65

D

Dépenses · 4, 3, 4, 6, 7, 12, 13, 14, 19, 25, 31, 38, 47, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 69, 78
Dépenses en capital · 54, 56, 57, 58, 78
Dessaisissement · 45
Développement durable · 5, 15, 25, 44, 50, 72, 75, 76, 91
Déversements · 3, 9, 24, 28
Droits de services de déglaçage · 60, 67

E

Écosystèmes · 2, 3, 5, 7, 9, 14, 20, 21, 26, 27, 46, 73, 75, 87, 88
Espèces en péril · 5, 7, 18, 20, 25, 46, 48, 51, 71, 78, 85, 86, 91
État des stocks · 2, 46, 51, 87

F

Flotte · 13, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 64, 76, 83, 88
Fonction de contrôleur moderne · 15
Frais d'utilisation · 4, 11, 14, 61, 65, 66
Frais d'utilisation externe · 11, 14, 65

G

Garde côtière auxiliaire canadienne · 31, 86
Garde côtière canadienne · 3, 13, 25, 31, 32, 36, 41, 42, 60, 61, 65, 66, 71, 77, 78, 81, 82, 85, 91
Garde côtière des États-Unis · 88
Gestion de l'habitat · 13, 55, 57, 59, 60, 62
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement · 13, 55, 57, 59, 60, 62
Gestion des pêches · 3, 8, 13, 18, 19, 20, 23, 28, 55, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 68, 70, 72, 73, 78, 85, 87, 91
Gestion des ressources · 7, 20, 21, 23, 63, 78, 83, 88, 91
Gestion intégrée des pêches · 2, 9, 20, 26, 27, 76
Golfe · 89
Gouvernement en direct · 79
Grands Lacs · 10, 87

H

Hydrographie · 5, 13, 34, 46, 55, 57, 59, 60, 62, 64, 67

I

Initiative d'amélioration des services · 78

L

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale · 24, 25, 44, 91
Loi sur les océans · 5, 26, 27, 66, 67
Loi sur les pêches · 3, 5, 8, 18, 23, 24, 25, 44, 68, 70

M

Maritimes · 27, 85, 88, 89
Marshall · 21, 56, 58, 62
Moderniser les aides maritimes · 32

N

Normes de service · 10, 35, 65, 67, 78
Nunavut · 70, 72

O

Océanographie · 46
Opérations de déglaçage · 13, 55, 56, 59, 60, 62
Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest · 8, 22, 27, 91

P

Pacifique · 3, 7, 18, 19, 20, 21, 23, 26, 36, 50, 68, 70, 73, 75, 85, 88, 89
Partenariats · 26, 27, 35, 39, 75, 76
Passif éventuel · 4, 63
Pêche sportive · 8, 19, 23, 60, 70, 86
Permis · 7, 8, 20, 21, 22, 23, 27, 32, 48, 51, 56, 58, 60, 61, 68, 70, 72, 76, 77, 79, 84, 87
Plan d'action pour les océans · 2, 14, 27, 70
Plan de modernisation du processus environnemental · 25, 44, 78, 91
Politiques et services internes · 14, 55, 57, 59, 60, 62, 64
Pollution · 5, 9, 10, 24, 26, 28, 41, 78, 88
Ports · 2, 6, 10, 13, 22, 24, 29, 30, 31, 33, 34, 38, 39, 41, 42, 45, 55, 57, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 69, 87
Ports pour petits bateaux · 34, 42, 45, 60, 61, 65
Premières nations · 7, 20, 21, 25, 27, 72, 86
Priorités · 2, 3, 7, 12, 14, 15, 17, 18, 22, 26, 51, 54, 66, 72, 73, 76, 81, 84, 91
Projet d'évaluation ministérielle et d'ajustement · 51, 76
Protocoles d'entente · 8, 26, 29

Q

Québec · 21, 58, 64, 66, 70, 89

R

Recherche et sauvetage · 32, 64, 91
Recherche halieutique · 46
Règlement sur les petits bâtiments · 61
Renouvellement de la gestion des pêches · 3, 8, 23, 78, 91
Résultats · 3, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 43, 63, 66, 70
Revenus disponibles · 4, 56, 60, 61
Revenus non disponibles · 4, 57, 60, 61, 63
Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique · 19, 23, 72

S

Saumon · 7, 18, 19, 20, 44, 68, 72, 73, 75, 88
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale · 13, 55, 56, 59, 60, 62
Sciences · 13, 14, 27, 46, 47, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 64, 85, 86, 87, 88
Sciences halieutiques et océaniques · 13, 55, 56, 59, 60, 62, 64
Sécurité maritime · 3, 6, 10, 13, 14, 16, 30, 31, 32, 35, 36, 55, 56, 57, 71, 78, 87
Service hydrographique du Canada · 34, 35, 42, 78, 86, 91
Services à la navigation maritime · 13, 55, 56, 59, 60, 62
Services de communications et de trafic maritimes · 10, 13, 32, 55, 56, 59, 60, 62, 66, 91
Services maritimes · 83
Stratégie des pêches autochtones · 63
Stratégie sur les océans du Canada · 9, 26
Subventions et contributions · 4, 54, 55, 56, 58, 62
Système d'identification automatique · 10, 91
Système mondial de localisation différentiel · 32, 40

T

Terre-Neuve et Labrador · 26, 89
Transports Canada · 10, 25, 28, 31, 41, 42, 50, 61, 78, 79

V

Vérification interne · 74
Voies navigables sécuritaires et accessibles · 3, 14

Z

Zones de protection marine · 2, 9, 27, 70, 91